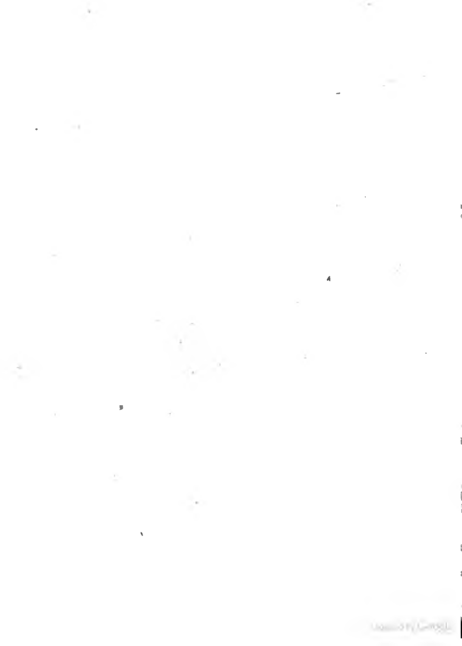



20.5.18.



OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.





OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME VINGT-DEUXIEME.



DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-
TYPOGRAPHIQUE.

1785.



SIECLE
DE
LOUIS XIV.

AVERTISSEMENT.

On a cru devoir commencer cette nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*, par la liſte de la maiſon royale et de tous les princes du ſang de ſon temps. Elle eſt ſuivie de celle de tous les ſouverains contemporains, des maréchaux de France, des amiraux et généraux des galères, des miniſtres et ſecrétaires d'Etat qui ont ſervi ſous ce monarque; après quoi vient le catalogue alphabétique des ſavans et artiſtes en tout genre. Cette inſtruction préliminaire eſt une eſpèce de dictionnaire, dans lequel le lecteur peut choiſir les ſujets à ſon gré pour ſe mettre au fait des grands événemens arrivés ſous ce règne.

LISTE RAISONNÉE

DES ENFANS

DE LOUIS XIV,



DES PRINCES DE LA MAISON DE FRANCE DE SON TEMPS, DES SOUVERAINS CONTEMPORAINS, DES MARECHAUX DE FRANCE, DES MINISTRES, DE LA PLUPART DES ECRIVAINS, ET DES ARTISTES QUI ONT FLEURI DANS CE SIECLE.

LOUIS *XIV* n'eut qu'une femme, *Marie Thérèse d'Autriche*, née comme lui en 1638, fille unique de *Philippe IV*, roi d'Espagne, de son premier mariage avec *Elisabeth de France*, et sœur de *Charles II* et de *Marguerite-Thérèse*, que *Philippe IV* eut de son second mariage avec *Marie-Anne d'Autriche*. Ce second mariage de *Philippe IV* est très-remarquable. *Marie-Anne d'Autriche* était sa nièce, et elle avait été fiancée, en 1648, à *Philippe-Balthazar*, infant d'Espagne; de sorte que *Philippe IV* épousa à la fois sa nièce et la fiancée de son fils.

Les noces de *Louis XIV* furent célébrées le 9 juin 1660. *Marie-Thérèse* mourut en 1683.

n'était qu'une répétition de ce qu'on avait dit du père de *Philippe de Valois*, et était fondé d'ailleurs fur la fanté de *Louis XIV*, plus robufte que celle de fon fils.

La vérité oblige de dire qu'il ne faut avoir aucun égard aux livres fcandaleux fur la vie privée de ce prince. Les mémoires de madame de *Maintenon*, compilés par *la Beaumelle*, font remplis de ces ridicules anecdotes. Une des plus extravagantes eft que *Monfeigneur* fut amoureux de fa fœur, et qu'il époufa mademoifelle *Chouin*. Ces fottifes doivent être réfutées, puifqu'elles ont été imprimées.

Il époufa *Marie-Anne-Chriftine-Victoire de Bavière*, le 8 mars 1680, morte le 20 avril 1690 : il en eut

1°. LOUIS, duc de Bourgogne, né le 6 augufte 1682, mort le 18 février 1712, d'une rougeole épidémique; lequel eut de *Marie-Adelaïde de Savoie*, fille du premier roi de Sardaigne : morte le 12 février 1712;

LOUIS, duc de Bretagne, né en 1705 : mort en 1712;

Et LOUIS XV, né le 15 février 1710.

La mort prématurée du duc de *Bourgogne* caufa des regrets à la France et à l'Europe.

Il était très-inſtruit, juſte, pacifique, ennemi de la vaine gloire, digne élève du duc de *Beauvilliers* et du célèbre *Fénélon*. Nous avons, à la honte de l'eſprit humain, cent volumes contre *Louis XIV*, ſon fils *Monſeigneur*, le duc d'*Orléans* ſon neveu, et pas un qui faſſe connaître les vertus de ce prince, qui aurait mérité d'être célébré s'il n'eût été que particulier.

2°. PHILIPPE, duc d'Anjou, roi d'Eſpagne, né le 16 décembre 1683 : mort le 9 juillet 1746.

3°. CHARLES, duc de Berri, né le 31 auguſte 1686 : mort le 4 mai 1714.

Louis XIV eut encore deux fils et trois filles : morts jeunes.

ENFANS NATURELS ET LEGITIMÉS.

Louis XIV eut de madame la ducheſſe de *la Valière*, laquelle s'étant rendue religieuſe carmélite, le 2 juin 1674, fit profeſſion le 4 juin 1675, et mourut le 6 juin 1710, âgée de ſoixante-cinq ans :

LOUIS DE BOURBON, né le 27 décembre 1663 : mort le 15 juillet 1666.

LOUIS DE BOURBON, comte de Vermandois, né le 2 octobre 1667 : mort en 1683.

MARIE-ANNE, dite *Mademoiselle de Blois*, née en 1666, mariée à *Louis-Armand*, prince de Conti : morte en 1739.

AUTRES ENFANS NATURELS ET LEGITIMÉS.

De *Françoise Athénaïs de Rochechouart Mortemar*, femme de *Louis de Gondrin*, marquis de *Montespan*. Comme ils naquirent tous pendant la vie du marquis de *Montespan*, le nom de la mère ne se trouve point dans les actes relatifs à leur naissance et leur légitimation :

LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON, duc du Maine, né le 31 mars 1670 : mort en 1736.

LOUIS-CESAR, comte de Vexin, abbé de Saint-Denis et de Saint-Germain-des-Prés, né en 1672 : mort en 1683.

LOUIS-ALEXANDRE DE BOURBON, comte de Toulouse, né le 6 juin 1678 : mort en 1737.

LOUISE-FRANÇOISE DE BOURBON, dite *Mademoiselle de Nantes*, née en 1673, mariée à *Louis III*, duc de Bourbon-Condé : morte en 1743.

LOUISE-MARIE DE BOURBON, dite *Mademoiſelle de Tours*: morte en 1681.

FRANÇOISE-MARIE DE BOURBON, dite *Mademoiſelle de Blois*, née en 1677, mariée à *Philippe II*, duc d'Orléans, régent de France : morte en 1749.

Deux autres fils, morts jeunes, dont l'un de mademoiſelle de *Fontanges*.

LOUIS dauphin a laiſſé une fille naturelle. Après la mort de ſon père on voulut la faire religieuſe ; madame la ducheſſe de *Bourgogne*, apprenant que cette vocation était forcée, s'y oppoſa, lui donna une dot et la maria.

PRINCES ET PRINCESSES DU SANG ROYAL, QUI VECURENT DANS LE SIECLE DE LOUIS XIV.

JEAN-BAPTISTE GASTON, duc d'Orléans, ſecond fils de *Henri IV* et de *Marie de Médicis*, né à Fontainebleau en 1608, preſque toujours infortuné, haï de ſon frère, perſécuté par le cardinal de *Richelieu*, entrant dans toutes les intrigues, et abandonnant ſouvent ſes amis. Il fut la cauſe de la mort du duc de *Montmorenci*, de *Cinq-Mars*, du vertueux de *Thou*. Jaloux de ſon rang et de l'étiquette, il fit un

jour changer de place toutes les perfonnes de la cour à une fête qu'il donnait ; et prenant le duc de *Montbazon* par la main pour le faire defcendre d'un gradin, le duc de *Montbazon* lui dit : *Je fuis le premier de vos amis que vous ayez aidé à defcendre de l'échafaud.* Il joua un rôle confidérable, mais trifte, pendant la régence, et mourut relégué à Blois, en 1660.

ELISABETH, fille de *Henri IV*, née en 1602, époufe de *Philippe IV*, très-malheureufe en Efpagne où elle vécut fans crédit et fans confolation : morte en 1644.

CHRISTINE, feconde fille de *Henri IV*, femme de *Victor-Amédée*, duc de Savoie. Sa vie fut un continuel orage à la cour et dans les affaires. On lui difputa la tutelle de fon fils, on attaqua fon pouvoir et fa réputation : morte en 1663.

HENRIETTE-MARIE, époufe de *Charles I*, roi de la Grande-Bretagne, la plus malheureufe princeffe de cette maifon : elle avait prefque toutes les qualités de fon père : morte en 1669.

Mademoifelle DE MONTPENSIER, nommée la grande *Mademoifelle*, fille de *Gafton* et de *Marie de Bourbon-Montpenfier*, dont nous

avons les mémoires, et dont il eſt beaucoup parlé dans cette hiſtoire : morte en 1693.

MARGUERITE-LOUISE, femme de *Coſme de Médicis*, laquelle abandonna ſon mari, et ſe retira en France.

FRANÇOISE-MAGDELENE, femme de *Charles-Emmanuel*, duc de Savoie.

PHILIPPE, *Monſieur*, frère unique de *Louis XIV*, mort en 1702. Il épouſa *Henriette*, fille de *Charles I*, roi d'Angleterre, petite-fille de *Henri-le-grand*, princeſſe chère à la France par ſon eſprit et par ſes grâces, morte à la fleur de ſon âge, en 1670. Il eut de cette princeſſe *Marie-Louiſe*, mariée à *Charles I*, roi d'Eſpagne, en 1679 : morte à 27 ans, en 1689 ; et *Anne-Marie*, mariée à *Victor-Amédée*, duc de Savoie, depuis roi de Sardaigne. C'eſt à cauſe de ce mariage que dans la plupart des mémoires ſur la guerre de la ſucceſſion, on nomme le duc d'Orléans oncle de *Philippe V*.

Ce fut lui qui commença la nouvelle maiſon d'Orléans. Il eut de la fille de l'électeur palatin, morte en 1722,

PHILIPPE-D'ORLEANS, régent de France, célèbre par le courage, par l'eſprit et les

plaiſirs ; né pour la ſociété encore plus que pour les affaires, et l'un des plus aimables hommes qui aient jamais été. Sa ſœur a été la dernière ducheſſe de Lorraine : mort en 1723.

LA BRANCHE DE CONDÉ EUT UN TRÈS-GRAND ECLAT.

HENRI, prince de CONDÉ, ſecond du nom, premier prince du ſang, jouit d'un crédit ſolide pendant la régence et de la réputation d'une probité rare dans ces temps de trouble. Poſſédant environ deux millions de rente ſelon la manière de compter d'aujourd'hui, il donna dans ſa maiſon l'exemple d'une économie que le cardinal *Mazarin* aurait dû imiter dans le gouvernement de l'Etat, mais qui était trop difficile. Sa plus grande gloire fut d'être le père du grand *Condé* : mort en 1646.

LE GRAND CONDÉ LOUIS II du nom, fils du précédent et de *Charlotte-Marguerite de Montmorenci*, neveu de l'illuſtre et malheureux duc de *Montmorenci* décapité à Toulouſe, réunit en ſa perſonne tout ce qui avait caractériſé pendant tant de ſiècles ces deux maiſons de héros : né le 8 ſeptembre 1621 : mort le 11 décembre 1686.

Il eut de *Clémence de Maillé de Brezé*, nièce du cardinal de *Richelieu*,

HENRI-JULES, nommé communément *Monſieur le prince* : mort en 1709.

Henri Jules eut d'*Anne* de *Bavière*, palatine du Rhin,

LOUIS DE BOURBON, nommé *Monſieur le Duc*, père de celui qui fut le premier miniſtre ſous *Louis XV* : mort en 1710.

BRANCHE DE CONTI.

Le premier prince DE CONTI ARMAND était frère du grand *Condé* ; il joua un rôle dans la fronde : mort en 1666.

Il laiſſa d'*Anne Martinozzi*, nièce du cardinal *Mazarin*,

LOUIS, mort ſans enfant de ſa femme *Marie-Anne*, fille de *Louis XIV* et de la ducheſſe de *la Vallière* : en 1685,

Et FRANÇOIS-LOUIS, prince de *la Roche-ſur-Yon*, puis de *Conti*, qui fut élu roi de Pologne en 1697 ; prince dont la mémoire a été long-temps chère à la France, reſſemblant au grand *Condé* par l'eſprit et le courage, et toujours animé du déſir de plaire, qualité qui manqua quelquefois au grand *Condé* : mort en 1709.

Il eut d'*Adélaïde de Bourbon*, ſa couſine,

LOUIS-ARMAND, né en 1695, qui ſurvécut à *Louis XIV*.

BRANCHE DE BOURBON-SOISSONS.

Il n'y eut de cette branche que LOUIS, comte de Soiſſons : tué à la bataille de la Marfée, en 1641.

Toutes les autres branches de la maiſon de Bourbon étaient éteintes.

Les COURTENAI n'étaient reconnus princes du ſang que par la voix publique, et ils n'en avaient point le rang. Ils deſcendaient de *Louis le gros*; mais leurs ancêtres ayant pris les armoiries de l'héritière de *Courtenai*, ils n'avaient pas eu la précaution de s'attacher à la maiſon royale, dans un temps où les grands terriens ne connaiſſaient de prérogative que celle des grands fiefs et de la pairie. Cette branche avait produit des empereurs de Conſtantinople, et ne put fournir un prince du ſang reconnu. Le cardinal *Mazarin* voulut, pour mortifier la maiſon de *Condé*, faire donner aux *Courtenai* le rang et les honneurs qu'ils demandaient depuis long-temps; mais il ne trouva pas en eux un grand appui pour exécuter ce deſſein.

SOUVERAINS CONTEMPORAINS.

PAPES.

Barberini, URBAIN VIII. Ce fut lui qui donna aux cardinaux le titre d'*éminence*. Il abolit les jéſuiteſſes. Il n'était pas encore queſtion d'abolir les jéſuites. Nous avons de lui un gros recueil de vers latins. Il faut avouer que l'*Arioſte* et le *Taſſe* ont mieux réuſſi : mort en 1644.

Pamphilo, INNOCENT X, connu pour avoir chaſſé de Rome les deux neveux d'*Urbain VIII*, auxquels il devait tout ; pour avoir condamné les cinq propoſitions de *Janſénius* ſans avoir eu l'ennui de lire le livre, et pour avoir été gouverné par la *Dona Olympia*, ſa belle-ſœur, qui vendit ſous ſon pontificat tout ce qui pouvait ſe vendre : mort en 1655.

Chigi, ALEXANDRE VII. C'eſt lui qui demanda pardon à *Louis XIV*, par un légat *à latere*. Il était plus mauvais poëte qu'*Urbain VIII*. Long-temps loué pour avoir négligé le népotiſme, il finit par le mettre ſur le trône : mort en 1667.

Rospigliosi, CLEMENT IX, ami des lettres sans faire de vers, pacifique, économe et libéral, père du peuple. Il avait à cœur deux choses dont il ne put venir à bout : d'empêcher les Turcs de prendre Candie, et de mettre la paix dans l'Eglise de France : mort en 1669.

Altieri, CLEMENT X, honnête homme et pacifique comme son prédécesseur, mais gouverné : mort en 1676.

Odescalchi, INNOCENT XI, fier ennemi de *Louis XIV*, oubliant les intérêts de l'Eglise en faveur de la ligue formée contre ce monarque. Il en est beaucoup parlé dans cette histoire : mort en 1689.

Ottoboni, vénitien, ALEXANDRE VIII. Nul ne secourut plus les pauvres, et n'enrichit plus ses parens : mort en 1691.

Pignatelli, INNOCENT XII ; il condamna l'illustre *Fénélon*. D'ailleurs, il fut aimé et estimé : mort en 1700.

Albani, CLEMENT XI. Sa bulle contre *Quesnel*, qui n'a qu'une feuille, est beaucoup plus connue que ses ouvrages en six volumes in-folio : mort en 1721.

MAISON OTTOMANE.

IBRAHIM. C'eſt lui dont *Racine* dit avec juſte raiſon,

> L'imbécille Ibrahim, ſans craindre ſa naiſſance,
> Traîne, exempt de péril, une éternelle enfance.

Tiré de ſa priſon pour régner après la mort d'*Amurat*, ſon frère. Tout imbécille qu'il était, les Turcs conquirent l'île de Candie ſous ſon règne : étranglé en 1649.

MAHOMET IV, fils d'*Ibrahim*, dépoſé et mort en 1687.

SOLIMAN III, fils d'*Ibrahim*, et frère de *Mahomet IV*, après des ſuccès divers dans ſes guerres contre l'Allemagne, meurt de ſa mort naturelle, en 1691.

ACHMET II, frère du précédent, poëte et muſicien. Son armée fut battue à Salenkemen par le prince *Louis de Bade* : mort en 1695.

MUSTAPHA II, fils de *Mahomet IV*, vainqueur à Témiſvar, vaincu par le prince *Eugène* à la bataille de Zenta ſur le Tibisk, en ſeptembre 1697, dépoſé dans Andrinople, et mort dans le ſérail de Conſtantinople, en 1703.

ACHMET

ACHMET III, frère du précédent, battu encore par le prince *Eugène* à Petervaradin et à Belgrade, déposé en 1730.

EMPEREURS D'ALLEMAGNE.

On n'en dira rien ici, parce qu'il en est beaucoup parlé dans le corps de l'histoire.

FERDINAND III, mort en 1657.

LEOPOLD I, mort en 1705.

JOSEPH I, mort en 1711.

CHARLES VI, mort en 1740.

ROIS D'ESPAGNE.

Idem.

PHILIPPE IV, mort en 1665.

CHARLES II, mort en 1700.

PHILIPPE V, mort en 1746.

ROIS DE PORTUGAL.

JEAN IV, duc de Bragance, surnommé *le fortuné*. Sa femme, *Louise de Gusman*, le fit roi de Portugal : mort en 1656.

ALFONSE, fils du précédent. Si *Jean* fut roi par le courage de sa femme, *Alfonse* fut détrôné par la sienne; confiné dans l'île de Tercère, où il mourut en 1683.

DOM PEDRE, frère du précédent, lui ravit ſa couronne et ſa femme; et pour l'épouſer légitimement le fit déclarer impuiſſant, tout débauché qu'il était: mort en 1706.

JEAN V, mort en 1750.

ROIS D'ANGLETERRE, D'ECOSSE ET D'IRLANDE, DONT IL EST PARLÉ DANS LE SIECLE DE LOUIS XIV.

CHARLES I, aſſaſſiné juridiquement ſur un échafaud, en 1649.

CROMWELL, (*Olivier*) protecteur, le 22 décembre 1653, plus puiſſant qu'un roi: mort le 15 ſeptembre 1658.

CROMWELL, (*Richard*) protecteur immédiatement après la mort de ſon père, dépoſſédé paiſiblement au mois de juin 1669: mort en 1685.

CHARLES II, mort en 1685.

JACQUES II, détrôné en 1688: mort en 1701.

GUILLAUME III, mort en 1702.

ANNE STUART, morte en 1714.

GEORGE I, mort en 1727.

ROIS DE DANEMARCK.

CHRISTIAN IV, mort en 1648.

FRÉDÉRIC III, reconnu, en 1661, par le clergé et les bourgeois, pour fouverain abfolu, fupérieur aux lois, pouvant les faire, les abroger, les négliger à fa volonté. La nobleffe fut obligée de fe conformer aux vœux des deux autres ordres de l'Etat. Par cette étrange loi, les rois de Danemarck ont été les feuls princes defpotiques de droit; et ce qui eft encore plus étrange, c'eft que ni ce roi, ni fes fucceffeurs n'en ont abufé que rarement: mort en 1667.

CHRISTIAN V, mort en 1699.

FRÉDÉRIC IV, mort en 1730.

ROIS DE SUEDE.

CHRISTINE. Il en eft parlé beaucoup dans le fiècle de *Louis XIV*. Elle avait abdiqué en 1654 : morte à Rome, en 1689.

CHARLES X, plus communément appelé *Charles-Guftave*: il était de la maifon palatine et neveu de *Guftave-Adolphe* par fa mère. Il voulut établir, en Suède, la puiffance arbitraire : mort en 1660.

CHARLES XI, qui établit cette puiſſance: mort en 1697.

CHARLES XII, qui en abuſa, et qui, par cet abus, fut cauſe de la liberté du royaume: mort en 1718.

ROIS DE POLOGNE.

LADISLAS-SIGISMOND, vainqueur des Turcs. Ce fut lui qui, en 1645, envoya une magnifique ambaſſade pour épouſer, par procureur, la princeſſe *Marie de Gonzague de Nevers*. Les perſonnes, les habits, les chevaux, les carroſſes des ambaſſadeurs polonais éclipsèrent la ſplendeur de la cour de France, à qui *Louis XIV* n'avait pas encore donné cet éclat qui éclipſa depuis toutes les autres cours du monde: mort en 1648.

JEAN-CASIMIR, frère du précédent, jéſuite, puis cardinal, puis roi, épouſa la veuve de ſon frère, s'ennuya de la Pologne, la quitta en 1670, ſe retira à Paris, fut abbé de Saint-Germain-des-Prés, vécut beaucoup avec *Ninon*: mort en 1672.

MICHEL-VIENOVISKI, élu en 1670. Il laiſſa prendre par les Turcs Kaminiek, la ſeule ville fortifiée et la clef du royaume,

et ſe ſoumit à être leur tributaire : mort en 1673.

JEAN-SOBIESKI, élu en 1674, vainqueur des Turcs et libérateur de Vienne. Sa vie a été écrite par l'abbé *Coyer*, homme d'eſprit et philoſophe. Il épouſa une françaiſe, ainſi que *Ladiſlas* et *Caſimir ;* c'était mademoiſelle d'*Arquien* : mort en 1696.

AUGUSTE I, électeur de Saxe, élu en 1697, par une partie de la nobleſſe, pendant que le prince de *Conti* était choiſi par l'autre. Bientôt ſeul roi ; détrôné par *Charles XII*, rétabli par le czar *Pierre I :* mort en 1733.

STANISLAS, établi au contraire par *Charles XII*, et détrôné par *Pierre I :* mort en 1765.

ROIS DE PRUSSE.

FRÉDÉRIC, le premier roi : mort en 1700.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, le premier qui eut une grande armée, et qui la diſciplina, père de *Frédéric le Grand*, le premier qui vainquit avec cette armée : mort en 1740,



CZARS DE RUSSIE, DEPUIS EMPEREURS.

MICHEL-ROMANO, fils de *Philarète*, archevêque de Roftou, élu en 1613, à l'âge de quinze ans. De fon temps les czars n'époufaient que leurs fujettes ; ils fefaient venir à leur cour un certain nombre de filles, et choififfaient. Ce font les anciennes mœurs afiatiques. C'eft ainfi que *Michel* époufa la fille d'un pauvre gentilhomme qui cultivait fes champs lui-même : mort en 1645.

ALEXIS, fils de *Michel*, qui combattit les Ottomans avec fuccès : mort en 1676,

FOEDOR, fils d'*Alexis*, qui voulut policer les Ruffes, ouvrage réfervé à *Pierre le Grand* : mort en 1682.

IVAN, frère de *Fœdor*, et aîné de *Pierre*, incapable du trône : mort en 1688.

PIERRE LE GRAND, vrai fondateur : mort en 1725.

GOUVÈRNEURS DE FLANDRE.

Les Pays-Bas ayant presque toujours été le théâtre de la guerre sous Louis XIV, il paraît convenable de placer ici la suite des gouverneurs de cette province, qui ne vit aucun de ses rois depuis Philippe II.

Le marquis FRANCISCO DE MELLO D'ASSUMAR, le même qui fut battu par le grand *Condé* : démis en 1644.

Le grand commandeur CASTEL RODRIGO : mort en 1647.

LÉOPOLD-GUILLAUME, archiduc d'Autriche, c'est-à-dire, portant le titre d'archiduc, mais n'ayant rien dans l'Autriche, frère de *Ferdinand II.* Ce fut lui qui envoya un député au parlement de Paris pour s'unir avec lui contre le cardinal *Mazarin* : mort en 1656.

Dom JUAN D'AUTRICHE, fils naturel de *Philippe IV*, fameux ennemi du premier ministre d'Espagne, le jésuite *Nitard*, comme le prince de *Condé* du cardinal *Mazarin*, mais plus heureux que le prince de *Condé*, en ce qu'il fit chasser *Nitard* pour jamais. Ce fut lui qui fut battu par *Turenne*, à la bataille des Dunes : mort en 1659.

Le marquis de CARACENE: mort en 1664.

Le marquis DE CASTEL RODRIGO, qui soutint mal la guerre contre *Louis XIV*, et qui ne pouvait pas la bien soutenir : mort en 1668.

FERNANDÈS DE VELASCO, connétable de Castille : mort en 1669.

Le comte de MONTEREY, qui secourut sous main les Hollandais contre *Louis XIV :* mort en 1675.

Le duc DE VILLA HERMOSA, l'homme le plus généreux de son temps : mort en 1678.

ALEXANDRE FARNÈSE, second fils du duc de *Parme*. Ce nom d'*Alexandre* était difficile à soutenir : démis en 1682.

Le marquis DE GRANA : mort en 1685.

Le marquis DE CASTANAGA : mort en 1692.

MAXIMILIEN-EMMANUEL, électeur de Bavière, fut gouverneur des Pays-Bas, après la bataille de Hochstet, et en garda le titre jusqu'à la paix d'Utrecht, en 1714: mort la même année.

Le prince EUGÈNE, vicaire général des Pays-Bas. Il n'y résida jamais : mort en 1736.

MARECHAUX

MARECHAUX DE FRANCE

Morts ſous Louis XIV, ou qui ont ſervi ſous lui.

D'ALBRET, (*Céſar-Phœbus*) de la maiſon des rois de Navarre, maréchal de France, en 1653. Il ne fit point de difficulté d'épouſer la fille de *Guénégaud*, tréſorier de l'épargne, qui fut une dame d'un très-grand mérite. *Saint-Evremond* l'a célébrée. Il fut amant de madame de *Maintenon* et de la fameuſe *Ninon;* chéri dans la ſociété, eſtimé à la guerre : mort en 1676.

D'ALEGRE, (*Yves*) ayant ſervi près de ſoixante ans ſous *Louis XIV*, n'a été maréchal qu'en 1724 : mort en 1733.

D'ASFELD, (*Claude-François Bidal*) s'acquit une grande réputation pour l'attaque et la défenſe des places. Il contribua beaucoup à la bataille d'Almanza; maréchal en 1734 : mort en 1743.

D'AUBUSSON DE LA FEUILLADE, (*François*) maréchal en 1675. C'eſt lui qui, par reconnaiſſance, fit élever la ſtatue de *Louis XIV*, à la place des Victoires : mort en 1691. Son fils ne fut maréchal que long-temps après, en 1725.

D'AUMONT, (*Antoine*) petit-fils du célèbre *Jean*, maréchal d'*Aumont*, l'un des grands capitaines de *Henri IV. Antoine* contribua beaucoup au gain de la bataille de Rhétel, en 1650. Il eut le bâton de maréchal pour récompense, et mourut en 1669.

BALINCOURT, (*Testu de*) maréchal en 1746.

BARWICK ou plutôt BERWICK, (*Jacques Fitzjames de*) fils naturel du roi d'Angleterre, *Jacques II*, et d'une sœur du duc de *Marlborough.* Son père le fit duc de Barwick, en Angleterre. Il fut aussi duc en Espagne. Il le fut en France. Maréchal en 1706 : tué au siége de Philipsbourg, en 1734. Il a laissé des mémoires que M. l'abbé *Hook* a publiés en 1778 ; on y trouve des anecdotes curieuses, et des détails instructifs sur ses campagnes.

BASSOMPIERRE, (*François de*) né en 1599, colonel général des Suisses, maréchal en 1622 ; détenu à la bastille, depuis 1631 jusqu'à la mort du cardinal de *Richelieu.* Il y composa ses mémoires qui roulent sur des intrigues de cour, et ses galanteries. *César*, dans ses mémoires, ne parle point de ses bonnes fortunes. L'on ignore assez communément qu'il fit revêtir de pierres,

à ſes dépens, le foſſé du Cours-la-Reine, qu'on vient de combler; maréchal en 1622: mort en 1646.

BELLEFONDS, (*Bernardin Gigaud de*) maréchal en 1668; il gagna une bataille en Catalogne, en 1684: mort en 1694.

BELLE-ISLE, (*Louis-Charles-Auguſte de Fouquet de*) petit-fils du ſurintendant, diſtingué dans les guerres de 1701. Duc et pair, prince de l'Empire, maréchal en 1741. Il fit avec ſon frère tout le plan de la guerre contre la reine de Hongrie, où ſon frère fut tué: mort miniſtre et ſecrétaire d'Etat de la guerre, en 1761.

BESONS, (*Jacques Bazin de*) maréchal en 1709: mort en 1733.

BIRON, (*Armand-Charles de Gontaut*, duc de) qui a fait revivre le duché de ſa maiſon. Ayant ſervi dans toutes les guerres de *Louis XIV*, et perdu un bras au ſiége de Landau, n'a été maréchal qu'en 1734.

BOUFFLERS, (*Louis-François*, duc de) l'un des meilleurs officiers de *Louis XIV*; maréchal en 1693: mort en 1711.

BOURG, (*Eléonore-Marie du Maine*, comte du) gagna un combat important ſous *Louis XIV*, et ne fut maréchal qu'en 1725: mort la même année.

BRANCAS, (*Henri de*) ayant fervi long-temps fous *Louis XIV*, fut maréchal en 1734.

BREZÉ, (*Urbain de Maillé*, marquis de) beau-frère du cardinal de *Richelieu*, maréchal en 1632, vice-roi de Catalogne : mort en 1650.

BROGLIO, (*Victor-Maurice*) ayant fervi dans toutes les guerres de *Louis XIV*, maréchal en 1724 : mort en 1727.

BROGLIO, (*François-Marie*, duc de) fils du précédent. L'un des meilleurs lieutenans généraux dans les guerres de *Louis XIV*, maréchal en 1734 ; père d'un autre maréchal de *Broglio*, qui a reuni les talens de fes ancêtres.

CASTELNAU, (*Jacques de*) maréchal en 1658, bleffé à mort, la même année, au fiége de Calais.

CATINAT, (*Nicolas de*) maréchal en 1693. Il mêla la philofophie aux talens de la guerre. Le dernier jour qu'il commanda en Italie, il donna pour mot *Paris* et faint *Gratien*, qui était le nom de fa maifon de campagne. Il y mourut en fage, après avoir refufé le cordon bleu, en 1712.

CHAMILLI, (*Noël Bouton de*) avait été au fiége de Candie ; maréchal en 1703 ; il

s'eſt rendu célèbre par la défenſe de Grave, en 1675; le ſiége de cette petite place dura quatre mois, et coûta ſeize mille hommes à l'armée des alliés. Les gens de l'art regardent encore cette défenſe comme un modèle : mort en 1715.

CHATEAU-RENAUD, (*François-Louis Rouſſelet de*) vice-amiral de France, ſervit également bien ſur terre et ſur mer, nettoya la mer des pirates, battit les Anglais dans la baye de Bantri, bombarda Alger, en 1688, mit en ſureté les îles de l'Amérique; maréchal en 1703 : mort en 1716.

CHAULNES, (*Honoré d'Albert*, duc de) maréchal en 1620 : mort en 1649.

CHOISEUL, (*Claude de*) troiſième maréchal de France de ce nom, en 1693 : mort en 1711.

CLAIRAMBAULT, (*Philippe de Palluau de*) maréchal en 1653 : mort en 1665.

DE CLERMONT-TONNERRE, ayant ſervi dans la guerre de 1701, maréchal en 1747.

COIGNI, (*François de Franquetot*) long-temps officier général ſous *Louis XIV;* maréchal en 1734, a gagné deux batailles en Italie.

COLIGNI, (*Gaſpard de*) petit-fils de l'amiral; maréchal en 1622; il commanda

l'armée de *Louis XIII* contre les troupes rebelles du comte de *Soiſſons* tué à la Marſée : mort en 1646.

CREQUI, (*François de*) maréchal en 1668 : mort avec la réputation d'un homme qui devait remplacer le vicomte de *Turenne*, en 1687. Il était de la maiſon de *Blanchefort*.

D'ÉTAMPES, (*Jacques de la Ferté-Imbaut*) maréchal en 1651 : mort en 1668.

D'ÉTRÉES, (*François-Annibal*, duc) maréchal en 1626. Ce qui eſt très-ſingulier, c'eſt qu'à l'âge de quatre-vingt-treize ans il ſe remaria avec mademoiſelle de *Manican* qui fit une fauſſe couche. Il mourut à plus de cent ans, en 1670.

D'ÉTRÉES, (*Jean*) vice-amiral en 1670, et maréchal en 1681 : mort en 1707.

D'ÉTRÉES, (*Victor-Marie*) fils de *Jean d'Etrées*, vice-amiral de France, comme ſon père, avant d'être maréchal. Il eſt à remarquer qu'en cette qualité de vice-amiral de France, il commandait les flottes françaiſe et eſpagnole, en 1701 ; maréchal en 1703 : mort en 1737.

DURAS, (*Jacques-Henri de Durfort de*) neveu du vicomte de *Turenne*, fut maréchal en 1675, immédiatement après la mort de ſon oncle : mort en 1704.

DURAS, (*Jean de Durfort*, duc de) maréchal de camp ſous *Louis XIV;* maréchal de France en 1741 ; père du maréchal de *Duras*, actuellement vivant.

FABERT, (*Abraham*) maréchal en 1658. On s'eſt obſtiné à vouloir attribuer ſa fortune et ſa mort à des cauſes ſurnaturelles. Il n'y eut d'extraordinaire en lui que d'avoir fait ſa fortune uniquement par ſon mérite, et d'avoir refuſé le cordon de l'ordre, quoiqu'on le diſpensât de faire des preuves. On prétend que le cardinal *Mazarin* lui propoſant de lui ſervir d'eſpion dans l'armée, il lui dit : *Peut-être faut-il à un miniſtre de braves gens et des fripons. Je ne puis être que du nombre des premiers :* mort en 1662.

FARE, (de la) fils du marquis de *la Fare* célèbre par ſes poëſies agréables ; officier dans la guerre de 1701, maréchal en 1746

FERTÉ-SENNETERRE, (*Henri*, duc de la) fait maréchal de camp ſur la brêche de Heſdin, commanda l'aile gauche à la bataille de Rocroi ; maréchal en 1651 : mort en 1681.

FORCE, (*Jacques Nompar de Caumont de la*) maréchal en 1622. C'eſt lui qui échappa au maſſacre de la Saint-Barthelemi, et qui

a écrit cet événement dans des mémoires conservés dans sa maison : mort à quatre-vingt-dix-sept ans, en 1652.

FOUCAULT, (*Louis*) comte de *Daugnon*, maréchal en 1653 : mort en 1659.

GASSION, (*Jean de*) élève du grand *Gustave*; maréchal en 1643. Il était calviniste. Il ne voulut jamais se marier, disant qu'il fesait trop peu de cas de la vie pour en faire part à quelqu'un : tué au siége de Lens, en 1647.

GRAMONT, (*Antoine de*) maréchal en 1641 : mort en 1678.

GRAMONT, (*Antoine de*) petit-fils du précédent, maréchal en 1624, père du duc de *Gramont* tué à la bataille de Fontenoi : mort en 1725.

GRANCEI, (*Jacques Rouxel*, comte de) maréchal en 1651 : mort en 1680.

GUÉBRIANT, (*Jean-Baptiste de Budes*) maréchal en 1642. L'un des grands hommes de guerre de son temps; tué, en 1643, au siége de Rotveil, enterré avec pompe à Notre-Dame.

HARCOURT. (*Henri*, duc d') On peut dire que c'est lui qui mit fin à l'ancienne inimitié des Français et des Espagnols,

lorſqu'il était ambaſſadeur à Madrid. Sa dextérité et ſon art de plaire diſposèrent ſi favorablement la cour d'Eſpagne, qu'enfin *Charles II* n'eut point de répugnance à inſtituer ſon héritier un petit-fils de *Louis XIV*. Il devait commander à la place du maréchal de *Villars*, l'année de la belle campagne de Denain ; mais il lui aurait été difficile de mieux faire ; maréchal en 1703 : mort en 1718. Son fils maréchal depuis, en 1746.

HOCQUINCOURT, (*Charles de Mouchi*) maréchal en 1651 : tué en ſervant les ennemis devant Dunkerque, en 1658.

HOSPITAL, (*Nicolas de l'*) capitaine des gardes de *Louis XIII*, maréchal en 1617, pour avoir tué le maréchal d'*Ancre ;* mais il mérita d'ailleurs cette dignité par de belles actions. On le compte parmi les maréchaux de ce ſiècle, parce qu'il mourut ſous *Louis XIV*, en 1644.

HUMIERES, (*Louis de Crevan*, marquis d') maréchal en 1668 : mort en 1694.

JOYEUSE, (*Jean-Armand de*) maréchal de France en 1693 : mort en 1710.

D'ISENGHIEN, de la maiſon de *Gand*, officier ſous *Louis XIV*, maréchal en 1741.

LORGE, (*Gui-Alfonse de Durfort de*) neveu du vicomte de *Turenne;* maréchal en 1676: mort en 1702.

LUXEMBOURG, (*François-Henri de Montmorenci*, duc de) l'élève du grand *Condé;* maréchal en 1675. Il y a eu sept maréchaux de ce nom, indépendamment des connétables; et depuis le onzième siècle, on n'a guère vu de régne sans un homme de cette maison à la tête des armées : mort en 1695.

LUXEMBOURG, (*Christian-Louis de Montmorenci*) petit-fils du précédent, s'est signalé dans la guerre de 1701; maréchal en 1747.

DE MAILLEBOIS, fils du ministre d'Etat *Desmarets*, s'étant signalé dans toutes les occasions pendant la guerre de 1701, fait maréchal en 1741.

MARSIN OU MARCHIN, (*Ferdinand*, comte de) ayant passé du service de la maison d'Autriche à celui de France; maréchal en 1703 : tué à Turin, en 1706.

MATIGNON, (*Charles-Auguste Goyon de Gacé de*) maréchal en 1708 : mort en 1729.

MAULEVRIER-LANGERON, maréchal en 1745.

MEDAVI, (*Jacques-Léonor Rouxel de Grancei*, comte de) n'a été fait maréchal qu'en 1724, quoiqu'il eût gagné une bataille complète en 1706 : mort en 1725.

DE LA MEILLERAYE, (*Charles de la Porte*) fait maréchal en 1639, fous *Loüis XIII*, qui lui donna le bâton de maréchal fur la brèche de la ville de Hefdin. Il était grand maître de l'artillerie, et avait la réputation d'être le meilleur général pour les fiéges : mort en 1664.

MONTESQUIOU, (*Pierre*, comte d'*Artagnan*) maréchal en 1703 : mort en 1716.

MONTREVEL, (*Nicolas-Augufte de la Beaume*) maréchal en 1709 : mort en 1725.

MOTTE-HOUDANCOURT, (*Philippe de la*) maréchal en 1642. Il fut mis au château de Pierre-en-Scife, en 1643, et il eft à remarquer qu'il n'y a aucun général qui n'ait été emprifonné ou exilé fous les miniftères de *Richelieu* et *Mazarin* : mort en 1657. Son petit-fils, maréchal en 1747.

NANGIS, (*Louis-Armand de Brichanteau*) fervit avec diftinction, fous le maréchal de *Villars*, dans la guerre de 1701 ; maréchal fous *Louis XIV* : mort en 1742.

NAVAILLES, (*Philippe de Montaud de Bénac*, duc de) maréchal en 1675, commanda en Candie, ſous le duc de *Beaufort*, et après lui : mort en 1684.

NOAILLES, (*Anne-Jules*, duc de) maréchal en 1693. Il ſe ſignala en Eſpagne où il gagna la bataille de Ter : mort en 1708.

NOAILLES, (*Adrien-Maurice de*) fils du précédent, général d'armée dans le Rouſſillon, en 1706, grand d'Eſpagne, en 1711, après avoir pris Gironne. Il n'a été maréchal de France qu'en 1734. Il gouverna les finances en 1715, et a été depuis miniſtre d'Etat. Perſonne n'a écrit des dépêches mieux que lui : M. l'abbé *Millot* a publié, en 1777, des mémoires tirés de ſes manuſcrits ; on y trouve des anecdotes curieuſes ſur les deux règnes où il a vécu. Ses deux fils ont été faits maréchaux de France, en 1775 : mort en 1766.

PLESSIS-PRASLIN, (*Céſar*, duc de *Choiſeul*, comte de) maréchal en 1645. Ce fut lui qui eut la gloire de battre le vicomte de *Turenne*, à Rhétel, en 1650 : mort en 1675.

PUYSEGUR, (*Jacques de Caſtenet de*) maréchal en 1734, fils de *Jacques*, lieutenant général ſous *Louis XIII* et *Louis XIV*, qui s'eſt acquis beaucoup de conſidération, et

qui a laissé des mémoires. Le maréchal a écrit sur la guerre. C'était un homme que le ministère consultait dans toutes les affaires critiques.

RANTZAU, (*Josias*) d'une famille originaire du duché de Holstein, maréchal en 1645, catholique la même année, mis en prison en 1649, pendant les troubles; relâché ensuite : mort en 1650. Il avait été souvent blessé, et *Bautru* disait de lui, *qu'il ne lui était resté qu'un de tout ce dont les hommes peuvent avoir deux.* On lui fit une épitaphe qui finissait par ce vers :

Et Mars ne lui laissa rien d'entier que le cœur.

RICHELIEU, (*Louis-François-Armand du Plessis*, duc de) brigadier sous *Louis XIV*, général d'armée à Gènes, maréchal en 1748, a pris l'île de Minorque sur les Anglais, en 1756.

ROCHEFORT, (*Henri-Louis d'Alongni*, marquis de) maréchal en 1675 : mort en 1676.

ROQUELAURE, (*Antoine-Gaston-Jean-Baptiste*, duc de) maréchal en 1724.

ROSEN OU ROSE, (*Conrad de*) d'une ancienne maison de Livonie, vint d'abord servir simple cavalier dans le régiment de

Brinon ; mais son mérite et sa naissance ayant été bientôt connus, il fut élevé de grade en grade. *Jacques II* le fit général de ses troupes en Irlande ; maréchal de France en 1703 : mort à l'âge de quatre-vingt-sept ans, en 1715.

SAINT-LUC, (*Timoléon d'Epinai de*) fils du brave *Saint-Luc*, dont l'éloge est dans *Brantôme;* maréchal en 1628 : mort en 1644.

SCHOMBERG, (*Frédéric-Armand*) élève de *Frédéric-Henri*, prince d'Orange ; maréchal en 1675, duc de Mertola en Portugal, gouverneur et généralissime de Prusse, duc et général en Angleterre. Il était protestant zélé, et quitta la France, à la révocation de l'édit de Nantes : tué à la bataille de la Boine, en 1690.

SHULEMBERG, (*Jean de*) comte de *Mondejeu*, originaire de Prusse ; maréchal en 1658 : mort en 1671.

TALLART. (*Camille de Hostun*, duc de) Ce fut lui qui conclut les deux traités de partage ; maréchal en 1703, ministre d'Etat en 1726 : mort en 1728.

TESSÉ, (*René de Froullai*) maréchal en 1703 : mort en 1725.

TOURVILLE, (*Anne-Hilarion de Coſtentin*) ſe fit connaître, étant chevalier de Malthe, par ſes exploits contre les Turcs et les Barbareſques; vice-amiral en 1690, il remporta une victoire complète ſur les flottes d'Angleterre et de Hollande: et perdit, en 1692, celle de la Hogue; défaite qui l'a rendu plus célèbre que ſes victoires; maréchal de France en 1693: mort en 1701.

TURENNE, (*Henri de la Tour d'Auvergne*, vicomte de) né en 1611, maréchal de France en 1644, maréchal général en 1660: mort en 1675.

VAUBAN, (*Sébaſtien le Prêtre*, marquis de) maréchal en 1703: mort en 1707.

VILLARS, (*Louis-Claude*, duc de) qui prit le nom d'*Hector*, maréchal en 1702, préſident du conſeil de guerre; en 1718, repréſenta le connétable au ſacre de *Louis XV*, en 1722: mort en 1734. Il eſt aſſez mention de lui dans cette hiſtoire, ainſi que de *Turenne*.

VILLEROI, (*Nicolas de Neuville*, duc de) gouverneur de *Louis XIV*, en 1646; maréchal la même année: mort en 1685.

VILLEROI, (*François de Neuville*, duc de) fils du précédent, gouverneur de *Louis XV*,

maréchal en 1693. Son père et lui ont été chefs du conseil des finances, titre sans fonction qui leur donnait entrée au conseil: mort en 1730.

VIVONNE, (*Louis-Victor de Rochechouart*, duc de) gonfalonnier de l'Eglise, général des galères, vice-roi de Messine; maréchal de France en 1675. On ne le compte point comme le premier maréchal de la marine, parce qu'il servit long-temps sur terre: mort en 1688.

UXELLES, (*Nicolas Châlon du Blé*, marquis d') maréchal en 1703, président du conseil des affaires étrangères, en 1718: mort en 1730.

GRANDS AMIRAUX DE FRANCE

Sous le règne de LOUIS XIV.

ARMAND DE MAILLÉ, marquis DE BREZÉ, grand maître, chef et surintendant général de la navigation et du commerce de France, en 1643: tué sur mer d'un coup de canon, le 14 juin 1646.

ANNE D'AUTRICHE, reine régente, surintendante des mers de France, en 1646; elle s'en démit en 1660.

César,

César, duc DE VENDOME et de *Beaufort*, grand maître et surintendant général de la navigation et du commerce de France, en 1650.

François DE VENDOME, duc de *Beaufort*, fils de *César*, tué au combat de Candie, le 25 juin 1669.

Louis de Bourbon, comte DE VERMANDOIS, légitimé de France, amiral au mois d'auguste 1669, âgé de deux ans : mort en 1683.

Louis-Alexandre DE BOURBON, légitimé de France, comte de Toulouse, amiral en 1683, et mort en 1737.

GENERAUX DES GALERES DE FRANCE

Sous le règne de LOUIS XIV.

Armand-Jean du Plessis, duc DE RICHELIEU, pair de France, en 1643, du vivant de *François*, son père, et se démit de cette charge en 1661.

François, marquis DE CRÉQUI lui succéda, et se démit en 1669, un an après avoir été nommé maréchal de France.

Louis-Victor DE ROCHECHOUART, comte, puis duc DE VIVONNE, prince de Tonnai-Charente, en 1669.

Louis DE ROCHECHOUART, duc DE MORTEMAR, en furvivance de fon père : mort le 3 avril 1688.

Louis-Augufte DE BOURBON, légitimé de France, prince de Dombes, duc DU MAINE et d'Aumale, en 1688, et s'en démit en 1694.

Louis-Jofeph duc DE VENDOME, en 1694 : mort en 1712.

René, Sire DE FROULLAI, comte DE TESSÉ, maréchal de France, en 1712, s'en démit en 1716.

Le chevalier D'ORLÉANS, en 1716 : mort en 1748. Après lui cette dignité a été réunie à l'amirauté.

MINISTRE D'ETAT.

GIULIO MAZARINI, cardinal, premier miniftre, d'une ancienne famille de Sicile tranfplantée à Rome, fils de *Pietro Mazarini* et d'*Hortenzia Bufalini*, né en 1602 ; employé d'abord par le cardinal *Sacchetti.* Il arrêta les deux armées françaife et efpagnole prêtes à fe charger auprès de Cafal,

et fit conclure la paix de Querafque, en 1631. Vice-légat à Avignon, et nonce extraordinaire en France, en 1634. Il apaifa les troubles de Savoie, en 1640, en qualité d'ambaffadeur extraordinaire du roi. Cardinal en 1641, à la recommandation de *Louis XIII.* Entièrement attaché à la France depuis ce temps-là. Admis au confeil fuprême, le 5 décembre 1642, fous le nom de *fpécial confeiller.* Il y prit place au-deffus du chancelier. Déclaré feul confeiller de la reine régente pour les affaires eccléfiaftiques, par le teftament de *Louis XIII.* Parrain de *Louis XIV* avec la princeffe de *Condé-Montmorenci.* Il fe défifta d'abord de la préféance fur les princes du fang, que le cardinal de *Richelieu* avait ufurpée; mais il précédait les maifons de *Vendôme* et de *Longueville :* après le traité des Pyrénées, il prit le pas en lieu tiers fur le grand *Condé.* Il n'eut point de lettres patentes de premier miniftre, mais il en fit les fonctions. On en a expédié pour le cardinal *du Bois. Philippe d'Orléans*, petit-fils de France, a daigné en recevoir après fa régence. Le cardinal de *Fleuri* n'a jamais eu ni la patente ni le titre. Le cardinal *Mazarin* mort en 1661.

CHANCELIERS.

CHARLES D'AUBEPINE, marquis de Châteauneuf, long-temps employé dans les ambaffades; Garde des fceaux en 1630, mis en prifon, en 1633, au château d'Angoulême, où il refta dix ans prifonnier; Garde des fceaux en 1650; démis en 1651, vécut et mourut dans les orages de la cour : mort en 1653.

PIERRE SEGUIER, chancelier, duc de Villemor, pair de France. Il apaifa les troubles de la Normandie en 1639, hafarda fa vie à la journée des barricades. Il fut toujours fidèle dans un temps où c'était un mérite de ne l'être pas. Il ne contefta point au père du grand *Condé* la préféance dans les cérémonies, quand il y affiftait avec le parlement. Homme équitable, favant, aimant les gens de lettres, il fut le protecteur de l'académie françaife, avant que ce corps libre, compofé des premiers feigneurs du royaume et des premiers écrivains, fût en état de n'avoir jamais d'autre protecteur que le roi : mort à quatre-vingt-quatre ans, en 1672.

MATTHIEU MOLÉ, premier préfident du parlement de Paris en 1641, garde des

ſceaux en 1651, magiſtrat juſte et intrépide. Il n'eſt pas vrai, comme le diſent deux nouveaux dictionnaires, que le peuple voulut l'aſſaſſiner; mais il eſt vrai qu'il en impoſa toujours aux ſéditieux par ſon courage tranquille : mort en 1656.

ETIENNE D'ALIGRE, chancelier en 1674, fils d'un autre *Etienne*, chancelier ſous *Louis XIII* : mort en 1677.

MICHEL LE TELLIER, chancelier en 1677, père de l'illuſtre marquis de *Louvois*. Sa mémoire a été honorée d'une oraiſon funèbre par le grand *Boſſuet* : mort en 1685.

LOUIS BOUCHERAT, chancelier en 1685. Sa deviſe était un coq ſous un ſoleil, par alluſion à la deviſe de *Louis XIV*. Les paroles étaient, *Sol reperit vigilem* : mort en 1699.

LOUIS PHELIPPEAUX; comte de Pontchartrain, deſcendant de pluſieurs ſecrétaires d'Etat, chancelier en 1699. Se retira à l'inſtitution de l'oratoire, en 1714 : mort en 1727.

DANIEL-FRANÇOIS VOISIN, mort en 1717, prédéceſſeur du célèbre D'AGUESSEAU.

SURINTENDANS DES FINANCES. (*)

CLAUDE LE BOUTILLIER, d'abord furintendant, conjointement avec *Claude de Bullion*, en 1632 ; feul en 1640. Ce fut lui qui le premier fit impofer les tailles par les intendans. Retiré en 1643 : mort en 1652.

NICOLAS BAILLEUL, marquis de Château-Gontier, préfident du parlement, furintendant des finances, en 1643 jufqu'en 1648 : mort en 1652, plus verfé dans la connaiffance du barreau que dans celle des finances. Il eut fous lui, pour contrôleur-général, *Particelli* dit *Emeri*, connu par fes déprédations.

Cet *Emeri* était le fils d'un payfan de Sienne, placé par le cardinal *Mazarin*. Il difait que les miniftres des finances n'étaient faits que pour être maudits.

Emeri imagina bien des fortes d'impôts, de nouveaux offices de jurés - mefureurs et porteurs de charbon, de mouleurs, chargeurs

(*) La place de furintendant était la première au confeil, quand il n'y avait point de premier miniftre. De-là vient que le cardinal de *Richelieu* fut obligé de briguer, en 1623 et 1624, la faveur du marquis depuis duc de *la Vieuville*, furintendant, pour entrer au confeil.

et porteurs de bois, de premiers commis de la taille et des ponts et chauſſées, de ſou pour livre, d'augmentations de gages, de contrôleurs des amendes et des épices, &c.

Le même *Emeri* fut ſurintendant en 1648; mais, quelques mois après, on le ſacrifia à la haine publique en l'exilant.

Le maréchal, duc DE LA MEILLERAYE, ſurintendant, en 1648, pendant l'exil d'*Emeri*. On avait déjà vu des guerriers dans cette place. Il avait la probité du duc de *Sulli*, mais non pas ſes reſſources. Il vint dans le temps le plus difficile, et le duc de *Sulli* n'avait eu la ſurintendance qu'après la guerre civile. Il taxa tous les financiers et tous les traitans. La plupart firent banqueroute; et on ne trouva plus d'argent. Il abandonna la ſurintendance en 1649 : mort en 1664.

EMERI reprit la ſurintendance immédiatement après la démiſſion du maréchal. Un italien, nommé *Tonti*, imagina alors les emprunts en rentes viagères, rentes diſtribuées en pluſieurs claſſes, et qui ſont payées au dernier vivant de chaque claſſe. Elles furent appelées *Tontines*, du nom de l'inventeur. Il y en eut pour un million vingt-cinq mille livres annuelles, ce qui

forma un revenu prodigieux pour le dernier qui ſurvécut. Invention qui charge l'Etat pour un ſiècle, mais moins onéreuſe que celle des rentes perpétuelles qui chargent l'Etat pour toujours : mort en 1650.

CLAUDE DE MESME, comte D'AVAUX, d'une ancienne maiſon en Guienne, homme de lettres qui uniſſait l'eſprit et les grâces à la ſcience. Plénipotentiaire avec *Servien*; chéri de tous les négociateurs autant que *Servien* en était redouté. Surintendant en 1650 : mort la même année.

CHARLES, duc DE LA VIEUVILLE, le même que le cardinal de *Richelieu* avait fait chaſſer du conſeil, et enfermer dans le château d'Amboiſe, en 1624; qui, échappé de ce château, avait fui en Angleterre, et qui avait été condamné à mort par contumace. Créé duc et pair en 1651, et ſurintendant la même année : mort en 1653.

RENÉ DE LONGUEIL, marquis DE MAISONS, préſident à mortier; ſurintendant en 1651. Il ne le fut qu'un an. On a prétendu qu'il avait bâti pendant cette année le château de Maiſons, qui eſt un des plus beaux de l'Europe; mais il fut conſtruit un an auparavant. C'eſt le coup d'eſſai et le chef-d'œuvre de *François Manſard*, qui était alors

alors un jeune homme et ſimple maçon. Il y a ſur cela une ſingulière anecdote, que pluſieurs perſonnes ont appriſe comme moi du petit-fils du ſurintendant. Son hôtel, démoli aujourd'hui, formait un impaſſe dans la rue des Prouvairés. Un jour, en feſant fouiller dans un ancien petit caveau, il y trouva quarante mille pièces d'or au coin de *Charles IX*. C'eſt avec cet argent que le château de Maiſons fut bâti : mort en 1677.

On voit que les ſurintendans ſe ſuccédaient rapidement dans ces troubles.

ABEL SERVIEN, après avoir négocié la paix de Veſtphalie avec le duc de *Longueville* et le comte d'*Avaux*, et en ayant eu le principal honneur, ſurintendant en 1653, conjointement avec *Nicolas Fouquet*; adminiſtrateur juſqu'à ſa mort arrivée en 1659. Mais *Fouquet* eut toujours la principale direction.

NICOLAS FOUQUET, marquis DE BELLE-ISLE, ſurintendant en 1653, quoiqu'il fut procureur général du parlement de Paris. On a imprimé par erreur, dans les premières éditions du *Siècle de Louis XIV*, qu'il dépenſa dix-huit cents mille francs à bâtir ſon palais de Vaux, aujourd'hui Villars; c'eſt une

erreur de typographie; il y prodigua dix-huit millions de fon temps, qui en feraient près de trente-fix du nôtre.

Le cardinal MAZARIN, depuis fon retour, en 1653, fe fefait donner par le furintendant vingt-trois millions par an pour les dépenfes fecrètes. Il achetait à vil prix de vieux billets décriés, et fe fefait payer la fomme entière. Ce fut ce qui perdit *Fouquet.* Jamais diffipateur des finances royales ne fut plus noble et plus généreux que ce furintendant. Jamais homme en place n'eut plus d'amis perfonnels, et jamais homme perfécuté ne fut mieux fervi dans fon malheur. Condamné cependant au banniffement perpétuel, par commiffaires, en 1664 : mort ignoré en 1680.

Après fa difgrâce, la place de furintendant fut fupprimée.

Sous les furintendans il y avait des contrôleurs généraux. Le cardinal *Mazarin* nomma à cette place un étranger calvinifte d'Augsbourg, nommé *Barthelemi Hervart*, qui était fon banquier. Cet *Hervart* avait en effet rendu les plus grands fervices à la couronne. Ce fut lui qui, après la mort du duc *Bernard de Saxe-Veimar*, donna fon armée à la France, en avançant tout l'argent néceffaire. Ce fut

lui qui retint cette même armée et d'autres régimens dans le service du roi, lorsque le vicomte de *Turenne* voulut la faire révolter, en 1648. Il avança deux millions cinq cents mille livres de la monnaie d'alors pour la retenir dans le devoir. Deux importans services qui prouvent qu'on n'est le maître qu'avec de l'argent.

Lorsqu'on arrêta le surintendant *Fouquet*, il prêta encore au roi deux millions. Il jouait un jeu prodigieux, et perdit souvent cent mille écus dans une séance. Cette profusion l'empêcha d'avoir la première place. Le roi eut avec raison plus de confiance en *Colbert*. *Hervart*, mort simple conseiller d'Etat, en 1676.

Sa famille quitta le royaume après la révocation de l'édit de Nantes, et porta des biens immenses dans les pays étrangers.

SECRETAIRES D'ETAT

ET CONTROLEURS GENERAUX DES FINANCES.

HENRI-AUGUSTE DE LOMENIE, comte de BRIENNE, eut le département des affaires étrangères pendant la minorité de *Louis XIV*. Sa fierté ne lui fit point de tort, parce qu'elle était fondée sur des

ſentimens d'honneur. Nous avons de lui des mémoires inſtructifs : mort en 1666.

FRANÇOIS SUBLET DES NOYERS, retiré en 1643 : mort en 1645.

CLAUDE LE BOUTILLIER DE CHAVIGNI, eut le département de la guerre : mort en 1652.

LOUIS PHELIPPEAUX, marquis DE LA VRILLIERE, eut le département des affaires du royaume : mort en 1681.

LOUIS PHELIPPEAUX, ſon fils, fut reçu en ſurvivance ; mais la charge fut donnée à un autre de ſes enfans, *Balthaſar Phelippeaux*, qui eut pour ſucceſſeur un autre *Louis Phelippeaux*, ſon fils. *Balthaſar Phelippeaux*, reçu en ſurvivance, en 1669, entre en exercice, en 1676 : mort en 1700. Tous trois eſtimés pour leurs vertus, et aimés pour leur douceur. Cette charge de ſecrétaire d'Etat eſt reſtée ſans interruption dans la famille des *Phelippeaux* pendant 165 ans, depuis *Paul Phelippeaux*, fait ſecrétaire d'Etat en 1610, juſqu'à *Louis Phelippeaux*, duc de la Vrillière, retiré en 1775.

HENRI-LOUIS DE LOMENIE, comte DE BRIENNE, fils de *Henri-Auguſte*, eut la

vivacité de fon père, mais n'en eut pas les autres qualités. Etant confeiller d'Etat dès l'âge de feize ans, et deftiné aux affaires étrangères, envoyé en Allemagne pour s'inftruire, il alla jufqu'en Finlande, et écrivit fes voyages en latin. Il exerça la charge de fecrétaire d'Etat des affaires étrangères à vingt-trois ans; mais ayant perdu fa femme, *Henriette de Chavigni*, il en fut fi affligé, que fon efprit s'aliéna; on fut obligé de l'éloigner de la fociété. Le refte de fa vie fut très-malheureux. On a déchiré fa mémoire dans les derniers dictionnaires hiftoriques; on devait montrer de la compaffion pour fon état et de la confidération pour fon nom.

HUGUES, marquis DE LYONNE, d'une ancienne maifon de Dauphiné, eut les affaires étrangères jufqu'en 1670. On a de lui des mémoires. C'était un homme auffi laborieux qu'aimable; fon fils avait obtenu la furvivance de fa charge; mais, à la mort du père, elle fut donnée à M. de *Pompone*: mort en 1671.

JEAN-BAPTISTE COLBERT s'avança uniquement par fon mérite. Il parvint à être intendant du cardinal *Mazarin*. S'étant inftruit à fond de toutes les parties du

gouvernement, et particulièrement des finances, il devint un homme néceſſaire dans le délabrement où le cardinal *Mazarin*, le ſurintendant *Fouquet*, et encore plus le malheur des temps, avaient mis les finances. *Louis XIV* le fit travailler ſecrètement avec lui pour s'inſtruire. Il perdit *Fouquet* de concert avec *le Tellier*, alors ſecrétaire d'Etat; mais il ſe fit pardonner cet acharnement par l'ordre invariable qu'il mit dans les finances, et par des ſervices dont on ne doit point perdre la mémoire. Contrôleur général en 1664; on peut le regarder comme le fondateur du commerce et le protecteur de tous les arts; il n'a point négligé l'agriculture, comme on le dit dans tant de livres nouveaux. Son génie et ſes ſoins ne pouvaient négliger cette partie eſſentielle. On ne peut lui reprocher peut-être que d'avoir cédé au préjugé qui ne voulait pas que le commerce des grains avec l'étranger reſtât libre : mort en 1683.

JEAN-BAPTISTE COLBERT, marquis DE SEIGNELAI, fils du précédent, d'un eſprit plus vaſte encore que ſon père, beaucoup plus brillant et plus cultivé; ſecrétaire d'Etat de la marine, qu'il rendit la plus belle de l'Europe : mort en 1690.

CHARLES COLBERT DE CROISSI, frère du grand *Colbert*, fecrétaire d'Etat des affaires étrangères, en 1679, après plusieurs ambaffades glorieufes. Il eut la place de fecrétaire d'Etat d'*Arnaud de Pompone;* mais on le place ici pour ne point interrompre la lifte des *Colbert :* mort en 1696.

JEAN-BAPTISTE COLBERT, marquis de TORCI, fils du précédent, fecrétaire d'Etat des affaires étrangères, à la mort de fon père. Il joignit la dextérité à la probité, ne donna jamais de promeffes qu'il ne tînt, fut aimé et refpecté des étrangers : mort en 1746.

SIMON ARNAUD DE POMPONE, fecrétaire d'Etat des affaires étrangères, en 1671, homme favant et de beaucoup d'efprit, ainfi que prefque tous les *Arnaud;* chéri dans la fociété, et préférant quelquefois les agrémens de cette fociété aux affaires; renvoyé en 1679, et remplacé par le marquis de *Croiffi.* Il ne fut point fecrétaire d'Etat toute fa vie, comme le difent les nouveaux dictionnaires hiftoriques; mais le roi lui conferva le titre de miniftre d'Etat, avec la permiffion d'entrer au confeil, permiffion dont il n'ufa pas: mort en 1699.

MICHEL LE TELLIER, le chancelier, fecrétaire d'Etat jufqu'en 1666.

FRANÇOIS-MICHEL LE TELLIER, marquis DE LOUVOIS, le plus grand miniftre de la guerre qu'on eût vu jufqu'alors, fecrétaire d'Etat en 1666. Il fut plus eftimé qu'aimé du roi, de la cour et du public; il eut le bonheur, comme *Colbert*, d'avoir des defcendans qui ont fait honneur à fa maifon, et même des maréchaux de France: il n'eft pas vrai qu'il mourut fubitement au fortir du confeil, comme on l'a dit dans tant de livres et de dictionnaires Il prenait les eaux de Balaruc, et voulait travailler en les prenant; cette ardeur indifcrète de travail caufa fa mort, en 1691.

LOUIS-FRANÇOIS LE TELLIER, marquis DE BARBEZIEUX, fils du marquis de *Louvois*, fecrétaire d'Etat de la guerre, après la mort de fon père, jeune homme qui commença par préférer les plaifirs et le fafte au travail : mort à trente-trois ans, en 1701.

CLAUDE LE PELLETIER, préfident aux enquêtes, prévôt des marchands, homme de bien, modefte, retiré, travailla au code de droit canon. Cette étude ne paraiffait pas le défigner pour fucceffeur du grand

Colbert; cependant il le fut en 1683. On dit au roi qu'il n'était pas propre pour cette place, parce qu'il n'était pas affez dur; c'eft pour cela que je le choifis, répondit *Louis XIV.* Il quitta le miniftère et la cour au bout de fix ans. Toute fa famille a été renommée, comme lui, pour fon intégrité : mort en 1711.

LOUIS PHELIPPEAUX, comte de Pontchartrain, le même qui fut chancelier, commença par être premier préfident du parlement de Bretagne ; contrôleur général, en 1690, après la retraite du contrôleur général *le Pelletier ;* fecrétaire d'Etat après la mort du marquis de *Seignelai*, la même année 1690. C'eft lui qui, par l'avis de l'abbé *Bignon*, foumit toutes les académies aux fecrétaires d'Etat, excepté l'académie françaife qui ne pouvait dépendre que du roi.

JEROME PHELIPPEAUX, comte de Pontchartrain, fils du précédent, fecrétaire d'Etat, du vivant de fon père le chancelier, exclu par le duc d'Orléans, à la mort de *Louis XIV.*

MICHEL CHAMILLART, confeiller d'Etat, contrôleur général en 1699, fecrétaire d'Etat de la guerre en 1701, homme

modéré et doux, ne put porter ces deux fardeaux dans des temps difficiles, obligé bientôt de les quitter; son fils, qui avait la survivance du ministère de la guerre, se démit, en 1709, en même temps que lui : mort en 1721.

DANIEL VOISIN, secrétaire d'Etat de la guerre, en 1709, exerça le ministère, quoique chancelier, en 1714, jusqu'à la mort de *Louis XIV*.

NICOLAS DESMARETS, contrôleur général en 1708, zélé, laborieux, intelligent, ne put réparer les maux de la guerre. Démis après la mort de *Louis XIV*. En quittant sa place, il donna au régent une apologie de son administration qu'on a imprimée depuis. Il y parle avec franchise des opérations injustes en elles-mêmes auxquelles il a été forcé, par le malheur des temps, pour prévenir de nouveaux malheurs et de plus grandes injustices. Ce mémoire prouve qu'il avait des talens, une grande modestie et des intentions droites. On peut le regarder comme un modèle de la manière simple, noble, respectueuse et ferme, qui convient à un ministre obligé de rendre compte de son administration. Il fut immolé à la haine publique, et ses successeurs le firent regretter : mort en 1721.

CATALOGUE

De la plupart des écrivains français qui ont paru dans le siècle de LOUIS XIV, *pour servir à l'histoire littéraire de ce temps.*

ABADIE OU LABADIE, (*Jean*) né en Guienne, en 1610, jésuite, puis jansénifte, puis protestant : voulut faire enfin une secte et s'unir avec *Bourignon*, qui lui répondit que chacun avait son Saint-Esprit, et que le sien était fort supérieur à celui d'*Abadie*. On a de lui trente et un volumes de fanatisme. On n'en parle ici que pour montrer l'aveuglement de l'esprit humain. Il ne laissa pas d'avoir des disciples : mort à Altena, en 1674.

ABBADIE, (*Jacques*) né en Béarn, en 1658, célèbre par son traité *de la Religion chrétienne*, mais qui fit tort ensuite à cet ouvrage par celui de l'*ouverture des sept sceaux :* mort en Irlande en 1727.

ABLANCOURT, (*Nicolas-Perrot d'*,) d'une ancienne famille du parlement de Paris, né à Vitri, en 1606. Traducteur élégant, et dont on appela chaque traduction *la belle infidelle :* mort pauvre, en 1664.

ACHERI, (*Luc d'*) bénédictin, grand et judicieux compilateur, né en 1608 : mort en 1685.

ALEXANDRE, (*Noël*) né à Rouen, en 1639, dominicain. Il a fait beaucoup d'ouvrages de théologie, et diſputé beaucoup ſur les uſages de la Chine, contre les jéſuites qui en revenaient : mort en 1724.

AMELOT DE LA HOUSSAIE, (*Nicolas*) né à Orléans, en 1634. Ses traductions avec des notes politiques, et ſes hiſtoires ſont fort recherchées, ſes mémoires, par ordre alphabétique, ſont très-fautifs. Il eſt le premier qui ait fait connaître le gouvernement de Veniſe. Son hiſtoire déplut au ſénat, qui était encore dans l'ancien préjugé qu'il y a des myſtères politiques qu'il ne faut pas révéler. On a appris depuis qu'il n'y a plus de myſtère, et que la politique conſiſte à être riche, et à entretenir de bonnes armées. *Amelot* traduiſit et commenta le *Prince de Machiavel*, livre long-temps cher aux petits ſeigneurs qui ſe diſputaient de petits Etats mal-gouvernés, devenu inutile dans un temps où tant de grandes puiſſances, toujours armées, étouffent l'ambition des faibles. *Amelot* ſe croyait le plus grand politique de l'Europe ; cependant il ne fut jamais ſe tirer de la médiocrité, et

il mourut dans la misère ; c'eſt qu'il était politique par ſon eſprit et non par ſon caractère : mort en 1706.

AMELOTTE, (*Denis*) né en Saintonge, en 1606, de l'oratoire. Il eſt principalement connu par une aſſez bonne verſion du Nouveau Teſtament : mort en 1678.

AMONTONS (*Guillaume*) né à Paris, en 1663, excellent mécanicien : mort en 1699.

ANCILLON, (*David*) né à Metz, en 1617, calviniſte ; et ſon fils *Charles*, mort à Berlin, en 1715, ont eu quelque réputation dans la littérature.

ANSELME, moine auguſtin, le premier qui ait fait une hiſtoire généalogique des grands officiers de la couronne, continuée et augmentée par *du Fourni*, auditeur des comptes. On a une notion très-vague de ce qui conſtitue les grands officiers. On s'imagine que ce ſont ceux à qui leur charge donne le titre de *grand;* comme *grand écuyer*, *grand échanſon*, mais le connétable, les maréchaux, le chancelier ſont grands officiers, et n'ont point ce titre de *grand*, et d'autres qui l'ont ne ſont point réputés grands officiers. Les capitaines des gardes, les premiers gentilshommes de la chambre, ſont devenus réellement de grands

officiers ; et ne font pas comptés par le père *Anſelme.* Rien n'eſt décidé ſur cette matière, et il y a autant de confuſion et d'incertitude ſur tous les droits et ſur tous les titres en France qu'il y a d'ordre dans l'administration ; mort en 1694.

ARNAUD, (*Antoine*) vingtième fils de celui qui plaida contre les jéſuites, docteur de Sorbonne, né en 1612. Rien n'eſt plus connu que ſon éloquence, ſon érudition et ſes diſputes qui le rendirent ſi célèbre et en même temps ſi malheureux, ſelon les idées ordinaires qui mettent le malheur dans l'exil et dans la pauvreté; ſans conſidérer la gloire, les amis et une vieilleſſe ſaine, qui furent le partage de cet homme fameux. Il eſt dit dans le ſupplément au *Moréri*, qu'*Arnaud*, en 1689, pour avoir les bonnes grâces de la cour, fit un libelle contre le roi *Guillaume*, intitulé : *Le vrai portrait de Guillaume-Henri de Naſſau, nouvel Abſalon, nouvel Hérode, nouveau Cromwell, nouveau Néron.* Ce ſtyle, qui reſſemble à celui du père *Garaſſe*, n'eſt guère celui d'*Arnaud.* Il ne ſongea jamais à flatter la cour. *Louis XIV* eût fort mal reçu un livre ſi groſſièrement intitulé ; et ceux qui attribuent cet ouvrage et cette intention au fameux *Arnaud*, ne ſavent pas qu'on ne réuſſit point à la cour par des livres : mort à Bruxelles, en 1694.

L'auteur du dictionnaire hiſtorique, littéraire, critique, et janſéniſte, dit à l'article *Arnaud*, qu'auſſitôt que ſon livre ſur la fréquente communion parut, *l'enfer en frémit, et que le jéſuite Nouet fit la première attaque.* Il eſt difficile de ſavoir au juſte quelle eſt l'opinion de l'enfer ſur un livre nouveau. Et à l'égard des hommes ils ont entièrement oublié le père *Nouet.* Il eſt très-vrai que la plupart des écrits polémiques d'*Arnaud* ne ſont plus connus aujourd'hui. C'eſt le ſort de preſque toutes les diſputes. Le dictionnaire hiſtorique, littéraire, critique et janſéniſte, s'emporte un peu contre cette vérité, il a raiſon; mais l'auteur devrait ſavoir que les injures prodiguées au ſujet de querelles théologiques ſont aujourd'hui auſſi mépriſées que ces querelles mêmes, et c'eſt beaucoup dire.

ARNAUD-D'ANDILLY, (*Robert*) frère aîné du précédent, né en 1588, l'un des plus grands écrivains de Port-Royal. Il préſenta à *Louis XIV*, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, ſa traduction de *Joſeph*, qui de tous ſes ouvrages eſt le plus recherché. Il fut père de *Simon Arnaud*, marquis de Pompone, miniſtre d'Etat; et ce miniſtre ne put empêcher ni les diſputes, ni les diſgrâces de ſon oncle le docteur de Sorbonne: mort en 1674.

AUBIGNAC, (*François d'*) né en 1604. Il n'eut jamais de maître que lui-même. Attaché au cardinal de *Richelieu*, il était l'ennemi de *Corneille*. Sa *Pratique du théâtre* eſt peu lue ; il prouva par ſa tragédie de Zénobie que les connaiſſances ne donnent pas les talens : mort en 1676.

AUBRI, (*Antoine*) né en 1616. On a de lui les vies des cardinaux de *Richelieu* et de *Mazarin*, ouvrages médiocres, mais dans leſquels on peut s'inſtruire : mort en 1695. C'eſt lui qui le premier fit connaître la fourberie de l'auteur du Teſtament politique du cardinal de *Richelieu*.

La comteſſe D'AUNOI. Son *Voyage* et ſes *Mémoires d'Eſpagne*, et des romans écrits avec légèreté lui firent quelque réputation : morte en 1705.

D'AVRIGNY, jéſuite, auteur d'une nouvelle manière d'écrire l'hiſtoire. On a de lui des *Annales chronologiques depuis 1601 juſqu'à 1715*. On y voit ce qui s'eſt paſſé de plus important dans l'Europe exactement diſcuté, et en peu de mots; les dates ſont exactes. Jamais on n'a mieux ſu diſcerner le vrai, le faux et le douteux. Il a fait auſſi des *Mémoires eccléſiaſtiques ;* mais ils ſont malheureuſement infectés de l'eſprit de parti. *Marcel* et lui ont été tous

deux

deux effacés par l'*Hiſtoire chronologique de France* du préſident *Hénault*, l'ouvrage à la fois le plus court, le plus plein que nous ayons en ce genre, et le plus commode pour les lecteurs.

BAILLET, (*Adrien*) né près de Beauvais, en 1649. Critique célèbre: mort en 1706.

BALUZE, (*Etienne*) du Limouſin, né en 1630. C'eſt lui qui a formé le recueil des manuſcrits de la bibliothèque de *Colbert*. Il a travaillé juſqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans. On lui doit ſept volumes d'anciens monumens. Exilé pour avoir ſoutenu les prétentions du cardinal de *Bouillon*, qui ſe croyait indépendant du roi, et qui fondait ſon droit ſur ce qu'il était né d'une maiſon ſouveraine, et dans la principauté de Sédan, avant que l'échange de cette ſouveraineté avec le roi eût été conſommé: mort en 1718.

BALZAC, (*Jean-Louis*) né en 1594. Homme éloquent, et le premier qui fonda un prix d'éloquence. Il eut le brevet d'hiſtoriographe de France et de conſeiller d'Etat, qu'il appelait de magnifiques bagatelles. La langue françaiſe lui a une très-grande obligation. Il donna le premier du nombre et de l'harmonie à la proſe. Il eut de ſon vivant tant de

réputation, qu'un nommé *Goulu*, général des feuillans, écrivit contre lui deux volumes d'injures : mort en 1654.

BARATIER, le plus ſingulier peut-être de tous les enfans célèbres. Il doit être compté parmi les Français, quoique né en Allemagne. Son père était un prédicant réfugié. Il ſut le grec à ſix ans, et l'hébreu à neuf. C'eſt à lui que nous devons la traduction des voyages du juif *Benjamin de Tudelle* avec des diſſertations curieuſes. Le jeune *Baratier* était déjà ſavant en hiſtoire, en philoſophie, en mathématique. Il étonna tous ceux qui le connurent pendant ſa vie, et en fut regretté à ſa mort; il n'avait que dix-neuf ans lorſqu'il fut ravi au monde ; il eſt vrai que ſon père travailla beaucoup aux ouvrages de cet enfant.

BARBEYRAC, (*Jean*) né à Béziers, en 1674; calviniſte, profeſſeur en droit et en hiſtoire à Lauſanne, traducteur et commentateur de *Puffendorf* et de *Grotius*. Il ſemble que ces *Traités du droit des gens, de la guerre et de la paix*, qui n'ont jamais ſervi ni à aucun traité de paix, ni à aucune déclaration de guerre, ni à aſſurer le droit d'aucun homme, ſoient une conſolation pour les peuples, des maux qu'ont faits la politique et la force. Ils donnent l'idée de la juſtice, comme on a les portraits

des perfonnes célèbres qu'on ne peut voir. Sa préface de *Puffendorf* mérite d'être lue : il y prouve que la morale des pères eft fort inférieure à celle des philofophes modernes : mort en 1729.

BARBIER D'AUCOUR, (*Jean*) connu chez les jéfuites fous le nom de l'*Avocat Sacrus*, et dans le monde par fa *Critique des entretiens du père Bouhours*, et par l'excellent plaidoyer pour un homme innocent appliqué à la queftion et mort dans ce fupplice ; il fut longtemps protégé par *Colbert*, qui le fit contrôleur des bâtimens du roi ; mais ayant perdu fon protecteur, il mourut dans la misère, en 1694.

BARBIER (*Mademoifelle*) a fait quelques tragédies.

BARON. (*Michel*) On ne croit pas que les pièces qu'il donna fous fon nom foient de lui. Son mérite plus reconnu était dans la perfection de l'art du comédien, perfection très-rare, et qui n'appartint qu'à lui. Cet art demande tous les dons de la nature, une grande intelligence, un travail affidu, une mémoire imperturbable, et fur-tout cet art fi rare de fe transformer en la perfonne qu'on repréfente. Voilà pourtant ce qu'on s'obftine à méprifer. Les prédicateurs venaient fouvent à la comédie dans une loge grillée étudier

Baron, et de là ils allaient déclamer contre la comédie. C'eſt la coutume que les confeſſeurs exigent des comédiens mourans qu'ils renoncent à leur profeſſion. *Baron* avait quitté le théâtre, en 1691, par dégoût. Il y avait remonté, en 1720, à l'âge de ſoixante-huit ans, et il y fut encore admiré, juſqu'en l'année 1729. Il était alors âgé de près de ſoixante et dix-huit ans; il ſe retira encore, et mourut la même année, en proteſtant qu'il n'avait jamais eu le moindre ſcrupule d'avoir déclamé devant le public les chefs-d'œuvre de génie et de morale des grands auteurs de la nation; et que rien n'eſt plus impertinent que d'attacher de la honte à réciter ce qu'il eſt glorieux de compoſer.

BARREAUX (*Jacques de la vallée*, ſeigneur DES-) eſt connu des gens de lettres et de goût par pluſieurs petites pièces de vers agréables dans le goût de *Saraſin* et de *Chapelle*. Il était conſeiller au parlement. On ſait qu'ennuyé d'un procès dont il était rapporteur, il paya de ſon argent ce que le demandeur exigeait, jeta le procès au feu, et ſe démit de ſa charge. Ses petites pièces de poëſies ſont encore entre les mains des curieux; elles ſont toutes aſſez hardies. La voix publique lui attribua un ſonnet auſſi médiocre que fameux, qui finit par ces vers:

Tonne, frappe, il eſt temps, rends-moi guerre pour guerre :
J'adore en périſſant la raiſon qui t'aigrit ;
Mais deſſus quel endroit tombera ton tonnerre,
Qui ne ſoit tout couvert du ſang de Jeſus-Chriſt ?

Il eſt très-faux que ce ſonnet ſoit de *Des-Barreaux*, il était très-fâché qu'on le lui imputât. Il eſt de l'abbé de *Lavau*, qui était alors jeune et inconſidéré ; j'en ai vu la preuve dans une lettre de *Lavau* à l'abbé *Servien : Des-Barreaux* mort en 1673.

BASNAGE, (*Jacques*) né à Rouen, en 1653. Calviniſte, paſteur à la Haie, plus propre à être miniſtre d'Etat que d'une paroïſſe. De tous ſes livres, ſon *Hiſtoire des Juifs*, celle *des Provinces-Unies* et *de l'Egliſe*, ſont les plus eſtimés. Les livres ſur les affaires du temps meurent avec les affaires; les ouvrages d'une utilité générale ſubſiſtent: mort en 1723.

BASNAGE DE BEAUVAL, (*Henri*) de Rouen, avocat en Hollande, mais encore plus philoſophe, qui a écrit *de la tolérance des Religions*. Il était laborieux; et nous avons de lui le *Dictionnaire de Furetière* augmenté : mort en 1710.

BASSOMPIERRE. (*François*, maréchal de) Quoique ſes mémoires appartiennent au ſiècle précédent, on peut le compter dans cette liſte, étant mort en 1646.

BAUDRAND, (*Michel*) né à Paris en 1633, géographe, moins eſtimé que *Samſon :* mort en 1700.

BAYLE, (*Pierre*) né au Carlat, dans le comté de Foix, en 1647, retiré en Hollande plutôt comme philoſophe que comme calviniſte, perſécuté pendant ſa vie par *Jurieu*, et après ſa mort par les ennemis de la philoſophie. Ce ſavant, que *Louis Racine* appelle un homme affreux, donnait aux pauvres ſon ſuperflu : et quand *Jurieu*, lui eut fait retrancher ſa penſion, il refuſa une augmentation de l'honoraire que lui donnait *Reiniers Leers*, ſon imprimeur. S'il avait prévu combien ſon Dictionnaire ſerait recherché, il l'aurait rendu encore plus utile, en retranchant les noms obſcurs, et en y ajoutant plus de noms illuſtres. C'eſt par ſon excellente manière de raiſonner qu'il eſt ſur-tout recommandable, non par ſa manière d'écrire, trop ſouvent diffuſe, lâche, incorrecte, et d'une familiarité qui tombe quelquefois dans la baſſeſſe ; dialecticien admirable, plus que profond philoſophe : il ne ſavait preſque rien en phyſique. Il ignorait les découvertes du grand *Newton*. Preſque tous ſes articles philoſophiques ſuppoſent ou combattent un cartéſianiſme qui ne ſubſiſte plus. Il ne connaiſſait d'autre définition de la matière que l'étendue. Ses autres

propriétés reconnues ou soupçonnées ont fait naître enfin la vraie philosophie. On a eu des démonstrations nouvelles, et des doutes nouveaux: de sorte qu'en plus d'un endroit le sceptique *Bayle* n'est pas encore assez sceptique. Il a vécu et il est mort en sage. *Des-Maiseaux* a écrit sa vie en un gros volume; elle ne devait pas contenir six pages: la vie d'un écrivain sédentaire est dans ses écrits: mort en 1706.

Il ne faut jamais oublier la persécution que le fanatique *Jurieu* suscita dans un pays libre à ce philosophe. Il arma contre lui le consistoire calviniste sous plusieurs prétextes, et sur-tout à l'occasion du fameux article de *David*. *Bayle* avait fortement relevé les excès, les trahisons et les barbaries que ce prince juif avait commises dans les temps où la grâce de DIEU l'abandonnait. Il n'eût pas été indécent à ce consistoire d'engager *Bayle* à célébrer ce prince juif qui fit une si belle pénitence, et qui obtint de DIEU que soixante et dix mille de ses sujets mourussent de la peste, pour expier le crime de leur roi qui avait osé faire le dénombrement du peuple. Mais ce qui doit être soigneusement observé, c'est que ces pasteurs dans leur censure le reprennent d'avoir quelquefois donné des éloges à des papes gens de bien, et lui enjoignent de ne jamais justifier aucun pape, parce que, disent-ils expres-

ſément, ils ne ſont pas de leur Egliſe. Ce trait eſt un de ceux qui caractériſent le mieux l'eſprit de parti. Au reſte on a voulu continuer, ſon Dictionnaire ; mais on n'a pu l'imiter. Les continuateurs ont cru qu'il ne s'agiſſait que de compiler. Il fallait avoir le génie et la dialectique de *Bayle* pour oſer travailler dans le même genre.

BEAUMONT DE PÉRÉFIXE, (*Hardouin*) précepteur de *Louis XIV*, archevêque de Paris. Son *Hiſtoire de Henri IV*, qui n'eſt qu'un abrégé, fait aimer ce grand prince, et eſt propre à former un bon roi. Il la compoſa pour ſon élève. On crut que *Mézeray* y avait eu part ; en effet il s'y trouve beaucoup de ſes manières de parler; mais *Mézeray* n'avait pas ce ſtyle touchant et digne en pluſieurs endroits du prince dont *Péréfixe* écrivait la vie, et de celui à qui il l'adreſſait. Les excellens conſeils qui s'y trouvent pour gouverner par ſoi-même ne furent inſérés que dans la ſeconde édition, après la mort du cardinal *Mazarin*. On apprend d'ailleurs à connaître *Henri IV* beaucoup plus dans cette hiſtoire que dans celle de *Daniel*, écrite un peu sèchement, et où il eſt trop parlé du père *Coton*, et trop peu des grandes qualités de *Henri IV* et des particularités de la vie de ce bon roi. *Péréfixe* émeut tout cœur né ſenſible, et fait adorer

adorer la mémoire de ce prince, dont les faiblesses n'étaient que celles d'un homme aimable, et dont les vertus étaient celles d'un grand homme : mort en 1670.

DE BEAUSOBRE, (*Isaac*) né à Niort, en 1659, d'une maison distinguée dans la profession des armes, l'un de ceux qui ont fait honneur à leur patrie qu'ils ont été forcés d'abandonner. Son *Histoire du manichéisme* est un des livres les plus profonds, les plus curieux, et les mieux faits. On y développe cette religion philosophique de *Manès*, qui était la suite des dogmes de l'ancien *Zoroastre* et de l'ancien *Hermès*, religion qui séduisit long-temps S[t] *Augustin*. Cette histoire est enrichie de connaissances de l'antiquité ; mais enfin ce n'est (comme tant d'autres livres moins bons) qu'un recueil des erreurs humaines : mort à Berlin, en 1738.

BENSERADE, (*Isaac de*) né en Normandie, en 1612. Sa petite maison de Gentilli, où il se retira sur la fin de sa vie, était remplie d'inscriptions en vers, qui valaient bien ses autres ouvrages; c'est dommage qu'on ne les ait pas recueillies; mort en 1691.

BERGIER (*Nicolas*) a eu le titre d'historiographe de France; mais il est plus connu par sa curieuse *Histoire des grands chemins de l'empire*

romain, furpaffés aujourd'hui par les nôtres en beauté, mais non pas en folidité. Son fils mit la dernière main à cet ouvrage utile, et le fit imprimer fous *Louis XIV:* mort en 1623.

BERNARD, (*Mademoifelle*) auteur de quelques pièces de théâtre, conjointement avec le célèbre *Bernard de Fontenelle*, qui a fait prefque tout le *Brutus*. Il eft bon d'obferver que la *Fable allégorique de l'imagination et du bonheur*, qu'on a imprimée fous fon nom, eft de l'évêque de Nîmes, *la Parifière*, fucceffeur de *Fléchier*.

BERNARD, (*Jacques*) du Dauphiné, né en 1658, favant littérateur. Ses journaux ont été eftimés: mort en Hollande, en 1718.

BERNIER, (*François*) furnommé *le Mogol*, né à Anvers, vers l'an 1625. Il fut huit ans médecin de l'empereur des Indes. Ses *Voyages* font curieux. Il voulut avec *Gaffendi* renouveler en partie le fyftême des atomes d'*Epicure*, en quoi certes il avait très-grande raifon; les efpèces ne pouvant être toujours reproduites les mêmes, fi les premiers principes ne font invariables: mais alors les romans de *Defcartes* prévalaient: mort en vrai philofophe, en 1688.

L'abbé LE BEUF, né en 1687, l'un des plus favans hommes dans les détails de

l'hiſtoire de France. Il aurait été employé par un *Colbert*, mais il vint trop tard : mort en 1760.

BIGNON, (*Jérôme*) né en 1590. Il a laiſſé un plus grand nom que de grands ouvrages. Il n'était pas encore du bon temps de la littérature. Le parlement, dont il fut avocat général, chérit avec raiſon ſa mémoire : mort en 1656.

BILLAUT, (*Adam*) connu ſous le nom de MAITRE ADAM, menuiſier à Nevers. Il ne faut pas oublier cet homme ſingulier qui, ſans aucune littérature, devint poëte dans ſa boutique. On ne peut s'empêcher de citer de lui ce rondeau qui vaut mieux que beaucoup de rondeaux de *Benſerade*.

Pour te guérir de cette ſciatique
Qui te retient comme un paralytique
Entre deux draps ſans aucun mouvement,
Prends-moi deux brocs d'un fin jus de ſarment ;
Puis lis comment on le met en pratique.
Prends-en deux doigts, et bien chauds les applique
Sur l'épiderme où la douleur te pique ;
Et tu boiras le reſte promptement,
Pour te guérir.

Sur cet avis ne ſois point hérétique ;
Car je te fais un ſerment authentique

Que ſi tu crains ce doux médicament,
Ton médecin, pour ton ſoulagement,
Fera l'eſſai de ce qu'il communique
Pour te guérir.

Il eut des penſions du cardinal de *Richelieu* et de *Gaſton*, frère de *Louis XIII :* mort en 1662.

BOCHART, (*Samuel*) né à Rouen, en 1599, calviniſte, un des plus ſavans hommes de l'Europe dans les langues et dans l'hiſtoire, mais ſyſtématique, comme tous les ſavans. Il fut un de ceux qui allèrent en Suède inſtruire et admirer la reine *Chriſtine :* mort en 1667.

BOILEAU DESPREAUX, (*Nicolas*) de l'académie, né au village de Crone auprès de Paris, en 1636. Il eſſaya du barreau, et enſuite de la Sorbonne. Dégoûté de ces deux chicanes, il ne ſe livra qu'à ſon talent, et devint l'honneur de la France. On a tant commenté ſes ouvrages, on a chargé ces commentaires de tant de minuties, que tout ce qu'on pourrait dire ici ferait ſuperflu.

On fera ſeulement une remarque qui paraît eſſentielle, c'eſt qu'il faut diſtinguer ſoigneuſement dans ſes vers ce qui eſt devenu proverbe d'avec ce qui mérite de devenir maxime. Les maximes ſont nobles, ſages et utiles, elles ſont faites pour les hommes

d'esprit et de goût, pour la bonne compagnie. Les proverbes ne sont que pour le vulgaire, et l'on sait que le vulgaire est de tous les états.

Pour paraître honnête homme, en effet il faut l'être.
On me verra dormir au branle de sa roue.
(*la roue de la fortune.*)
Chaque âge a son esprit, ses plaisirs et ses mœurs.
L'esprit n'est point ému de ce qu'il ne croit pas.
Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Voilà ce qu'on doit appeler des maximes dignes des honnêtes gens. Mais pour des vers tels que ceux-ci :

J'appelle un chat un chat, et Rolet un fripon.
Va-t-en chercher ton pain de cuisine en cuisine.
Quand je veux dire blanc, la quinteuse dit noir.
Aimez-vous la muscade ? on en a mis par-tout.
La raison dit Virgile, et la rime Quinault.

ce sont-là plutôt des proverbes du peuple que des vers dignes d'être retenus par les connaisseurs : mort en 1711.

BOILEAU, (*Gilles*) né à Paris, en 1631. frère aîné du fameux *Boileau*. Il a fait quelques traductions qui valent mieux que ses vers : mort en 1669.

BOILEAU, (*Jacques*) autre aîné de *Despréaux*, docteur de Sorbonne : esprit

bizarre, qui a fait des livres bizarres, écrits dans un latin extraordinaire, comme *l'hiſtoire des flagellans*, *les attouchemens impudiques*, *les habits des prêtres*, &c. On lui demandait pourquoi il écrivait toujours en latin; c'eſt, dit-il, de peur que les évêques ne me liſent; ils me perſécuteraient: mort en 1716.

BOINDIN, (*Nicolas*) tréſorier de France et procureur du roi de ſa compagnie, de l'académie des belles-lettres, connu par d'excellentes recherches ſur les théâtres anciens, et ſur les tribus romaines, par la jolie comédie du *Port de mer*. C'était un critique dur; le dictionnaire hiſtorique et janſéniſte le traite d'athée. Il n'a jamais rien écrit ſur la religion. Pourquoi inſulter ainſi à la mémoire d'un magiſtrat que les auteurs de ce dictionnaire n'ont point connu? Quelle inſolence puniſſable! Comme il était mort ſans ſacremens, les prêtres de ſa paroiſſe voulaient lui refuſer la ſépulture, eſpèce de juridiction qu'ils prétendent avoir droit d'exercer; mais le gouvernement et les magiſtrats qui veillent au maintien des lois, de la décence et des mœurs, répriment avec ſoin ces actes de ſuperſtition et de barbarie. Cependant on craignit que ces prêtres n'ameutaſſent le petit peuple contre le convoi de *Boindin*, ainſi qu'ils l'avaient ameuté contre

celui de *Molière;* et *Boindin* fut enterré sans cérémonie: mort en 1753.

BOISROBERT, (*François* LE METEL) plus célèbre par sa faveur auprès du cardinal de *Richelieu*, et par sa fortune que par son mérite. Il composa dix-huit pièces de théâtre qui ne réussirent guère qu'auprès de son patron: mort en 1662.

BOIVIN, (*Jean*) né en Normandie, en 1633, frère de *Louis Boivin*, et utile comme lui pour l'intelligence des beautés des auteurs grecs: mort en 1726.

L'abbé DU BOS. Son *Histoire de la Ligue de Cambrai* est profonde, politique, intéressante; elle fait connaître les usages et les mœurs du temps, et est un modèle en ce genre. Tous les artistes lisent avec fruit ses *Réflexions sur la poësie, la peinture et la musique.* C'est le livre le plus utile qu'on ait jamais écrit sur ces matières chez aucune des nations de l'Europe. Ce qui fait la bonté de cet ouvrage, c'est qu'il n'y a que peu d'erreurs et beaucoup de réflexions vraies, nouvelles et profondes. Ce n'est pas un livre méthodique; mais l'auteur pense et fait penser. Il ne savait pourtant pas la musique; il n'avait jamais pu faire de vers, et n'avait pas un tableau, mais il avait beaucoup lu, vu, entendu et réfléchi. Il

publia, pendant la guerre de la fucceffion, un ouvrage intitulé *Les intérêts de l'Angleterre mal entendus dans la guerre préfente.* Il y prédit la féparation des colonies anglaifes, comme la fuite néceffaire de la deftruction de la puiffance française dans l'Amérique feptentrionale, du befoin qu'aurait l'Angleterre d'impofer des taxes fur fes colonies, et du refus qu'elles feraient de fe foumettre à ces taxes: mort en 1742.

BOSSU, (*René* LE) né à Paris, en 1631. Chanoine régulier de Sainte-Geneviève. Il voulut concilier *Ariftote* avec *Defcartes;* il ne favait pas qu'il fallait les abandonner l'un et l'autre. Son *Traité fur le poëme épique* a beaucoup de réputation, mais il ne fera jamais de poëtes: mort en 1680.

BOSSUET, (*Jacques Benigne*) de Dijon, né en 1627, évêque de Condom, et enfuite de Meaux. On a de lui cinquante-un ouvrages; mais ce font fes *Oraifons funèbres* et fon *Difcours fur l'hiftoire univerfelle* qui l'ont conduit à l'immortalité. On a imprimé plufieurs fois que cet évêque a vécu marié; et *Saint-Hyacinthe*, connu par la part qu'il eut à la plaifanterie de *Mathanafius*, a paffé pour fon fils; mais c'eft une fauffeté reconnue. La famille des *Secouffes*, confidérée dans Paris, et qui a

produit des perſonnes de mérite, aſſure qu'il y eut un contrat de mariage ſecret entre *Boſſuet* encore très-jeune, et mademoiſelle *des-Vieux;* que cette demoiſelle fit le ſacrifice de ſa paſſion et de ſon état à la fortune que l'éloquence de ſon amant devait lui procurer dans l'Egliſe; qu'elle conſentit à ne jamais ſe prévaloir de ce contrat, qui ne fut point ſuivi de la célébration; que *Boſſuet*, ceſſant ainſi d'être ſon mari, entra dans les ordres; et qu'après la mort du prélat, ce fut cette même famille qui régla les repriſes et les conventions matrimoniales. Jamais cette demoiſelle n'abuſa, dit cette famille, du ſecret dangereux qu'elle avait entre les mains. Elle vécut toujours l'amie de l'évêque de Meaux, dans une union ſévère et reſpectée. Il lui donna de quoi acheter la petite terre de Mauléon, à cinq lieues de Paris. Elle prit alors le nom de *Mauléon*, et a vécu près de cent années. On raconte qu'ayant dit au jéſuite *la Chaiſe*, confeſſeur de *Louis XIV : On ſait que je ne ſuis pas janſéniſte : la Chaiſe* répondit : *On ſait que vous n'êtes que mauléoniſte.* Au reſte, on a prétendu que ce grand homme avait des ſentimens philoſophiques différens de ſa théologie, à peu-près comme un ſavant magiſtrat qui, jugeant ſelon la lettre de la loi, s'élèverait quelquefois en ſecret au-deſſus d'elle par la force de ſon génie : mort en 1704.

BOUCHENU DE VALBONNAIS, (*Jean-Pierre*) né à Grenoble, en 1651. Il voyagea dans sa jeunesse, et se trouva sur la flotte d'Angleterre à la bataille de Solbaye. Il fut depuis premier président de la chambre des comptes du Dauphiné. Sa mémoire est chère à Grenoble pour le bien qu'il fit, et aux gens de lettres pour ses grandes recherches. Ses *Mémoires sur le Dauphiné* furent composés dans le temps qu'il était aveugle, et sur les lectures qu'on lui fesait : mort en 1730.

BOUDIER, auteur de quelques vers naturels. Il fit en mourant, à quatre-vingt-dix ans, son épitaphe :

J'étais poëte, historien ;
Et maintenant je ne suis rien.

BOUHIER, (*Jean*) président du parlement de Dijon, né en 1673. Son érudition l'a rendu célèbre. Il a traduit en vers français quelques morceaux d'anciens poëtes latins. Il pensait qu'on ne doit pas les traduire autrement ; mais ses vers font voir combien c'est une entreprise difficile : mort en 1746.

BOUHOURS, (*Dominique*) jésuite, né à Paris, en 1628. La langue et le bon goût lui ont beaucoup d'obligations. Il a fait quelques bons ouvrages dont on a fait de bonnes critiques : *ex privatis odiis respublica crescit.*

La vie de S[t] *Ignace de Loyola*, qu'il composa, n'a réussi ni chez les gens du monde, ni chez les savans, ni chez les philosophes. Celle de *Xavier* a été plus mal reçue. Ses *Remarques sur la langue*, et sur-tout sa *Manière de bien penser sur les ouvrages d'esprit*, seront toujours utiles aux jeunes gens qui voudront se former le goût : il leur enseigne à éviter l'enflure, l'obscurité, le recherché et le faux : s'il juge trop sévèrement en quelques endroits le *Tasse* et d'autres auteurs italiens, il les condamne souvent avec raison. Son style est pur et agréable. Ce petit livre de la *Manière de bien penser* blessa les Italiens, et devint une querelle de nation ; on sentait que les opinions de *Bouhours*, appuyées de celles de *Boileau*, pouvaient tenir lieu de lois. Le marquis *Orsi*, et quelques autres composèrent deux très-gros volumes pour justifier quelques vers du *Tasse*.

Remarquons que le père *Bouhours* ne serait guère en droit de reprocher des pensées fausses aux Italiens, lui qui compare *Ignace de Loyola* à *César*, et *François Xavier* à *Alexandre*, s'il n'était tombé rarement dans ces fautes : mort en 1702..

BOUILLAU, (*Ismaël*) de Loudun, né en 1605, savant dans l'histoire et dans les mathématiques. Comme tous les astronomes de ce siècle, il se mêla d'astrologie, ainsi qu'on le

voit dans les lettres que lui écrivait *Desnoyers*, ambaſſadeur en Pologne, et depuis ſecrétaire d'Etat ; c'était alors un moyen de faire la cour aux gens puiſſans. *Confugiendum ad aſtrologiam, aſtronomiæ altricem*; diſait *Kepler :* mort en 1694.

Le comte de BOULAINVILLIERS, de la maiſon de *Crouï*, le plus ſavant gentilhomme du royaume dans l'hiſtoire, et le plus capable d'écrire celle de France, s'il n'avait pas été trop ſyſtématique. Il appelle notre gouvernement féodal *le chef-d'œuvre de l'eſprit humain.* Le ſyſtême féodal pourrait mériter le nom de chef-d'œuvre en Allemagne ; mais en France il ne fut qu'un chef-d'œuvre d'anarchie. Il regrette les temps où les peuples, eſclaves de petits tyrans ignorans et barbares, n'avaient ni induſtrie, ni commerce, ni propriété ; et il croit qu'une centaine de ſeigneurs, oppreſſeurs de la terre et ennemis du roi, compoſaient le plus parfait des gouvernemens. Malgré ce ſyſtême, il était excellent citoyen ; comme, malgré ſon faible pour l'aſtrologie judiciaire, il était philoſophe de cette philoſophie qui compte la vie pour peu de choſe, et qui mépriſe la mort. Ses écrits, qu'il faut lire avec précaution, ſont profonds et utiles. On a imprimé, à la fin de ſes ouvrages, un gros mémoire *pour rendre le roi de France plus riche*

que tous les autres monarques ensemble. Il eſt évident que cet ouvrage n'eſt pas du comte de *Boulainvilliers ;* cependant tous ces petits écrivains politiques, qui gouvernent l'Etat dans leur grenier, citent cette rapſodie : mort vers l'an 1720.

BOURDALOUE, né à Bourges, en 1632, jéſuite ; le premier modèle des bons prédicateurs en Europe : mort en 1704.

BOURSAULT, (*Edme*) né en Bourgogne, en 1638. Ses *Lettres à Babet*, eſtimées de ſon temps, ſont devenues, comme toutes les lettres dans ce goût, l'amuſement des jeunes provinciaux. On joue encore ſa comédie d'*Eſope :* mort en 1701.

BOURZEIS, (*Amable de*) né en Auvergne, en 1606, auteur de pluſieurs ouvrages de politique et de controverſe. *Silhon* et lui ſont ſoupçonnés d'avoir compoſé le *Teſtament politique* attribué au cardinal de *Richelieu* : mort en 1672.

BOURSIER, (*Laurent*) de la ſociété de Sorbonne, né en 1679, auteur du fameux livre de l'*action de Dieu ſur les créatures*, ou de la *prémotion phyſique.* C'eſt un ouvrage profond par les raiſonnemens, fortifié par beaucoup d'érudition, et orné quelquefois d'une grande éloquence. Mais l'attachement à certains

dogmes peut ravir à ce célèbre écrit beaucoup de sa solidité et de sa force. L'auteur ressemble à un homme d'Etat qui, en voulant établir des lois générales, les corrompt par des intérêts de famille. Il est trop difficile d'allier les systêmes sur la grâce avec le grand systême de l'action éternelle et immuable de DIEU sur tout ce qui existe. Il faut avouer qu'il n'y a que deux manières philosophiques d'expliquer la machine du monde; ou DIEU a ordonné une fois, et la nature obéit toujours; ou DIEU donne continuellement à tout l'être et toutes les modifications de l'être : un troisième parti est inexplicable.

Il est dit dans le nouveau dictionnaire historique, littéraire, critique et jansénifte, que *Boursier*, *semblable à l'aigle*, *s'élève en haut*, *et trempe sa plume dans le sein de* DIEU. On ne voit pas trop comment DIEU peut servir de cornet à M. *Boursier*. Voilà la première fois qu'on ait comparé DIEU à la bouteille à l'encre : mort en 1749.

BREBEUF, (*Guillaume*) né en Normandie, en 1618. Il est connu par sa *traduction de la Pharsale;* mais on ignore communément qu'il a fait le *Lucain travesti :* mort en 1661.

BRETEUIL, (*Gabrielle-Emilie*) marquise du Châtelet, née en 1706. Elle a éclairci

Leibnitz, traduit et commenté *Newton*, mérite fort inutile à la cour, mais révéré chez toutes les nations qui se piquent de savoir, et qui ont admiré la profondeur de son génie et son éloquence. De toutes les femmes qui ont illustré la France, c'est celle qui a eu le plus de véritable esprit; et qui a moins affecté le bel-esprit : morte en 1749.

BRIENNE, (*Henri-Auguste de Loménie de*) secrétaire d'Etat. Il a laissé des *Mémoires*. Il serait utile que les ministres en écrivissent, mais tels que ceux qui sont rédigés depuis peu sous le nom du duc de *Sulli* : mort en 1666.

L'abbé de BRUEYS, né en Languedoc en 1639. Dix volumes de controverse qu'il a faits auraient laissé son nom dans l'oubli; mais la petite comédie du *Grondeur*, supérieure à toutes les farces de *Molière*, et celle de l'*Avocat Patelin*, ancien monument de la naïveté gauloise qu'il rajeunit, le feront connaître tant qu'il y aura en France un théâtre. *Palaprat* l'aida dans ces deux jolies pièces. Ce sont les seuls ouvrages de génie que deux auteurs aient composés ensemble : mort en 1723.

On croit devoir relever ici un fait très-singulier qui se trouve dans un *recueil d'anecdotes littéraires*, 1750, chez *Durand*, tome II,

page 369. Voici les paroles de l'auteur : *Les amours de Louis XIV ayant été jouées en Angleterre, Louis XIV voulut faire jouer auſſi celles du roi Guillaume. L'abbé Brueys fut chargé par M. de Torci de faire la pièce; mais, quoiqu'applaudie, elle ne fut pas jouée.*

Remarquez que ce *recueil d'anecdotes*, qui eſt rempli de pareils contes, eſt imprimé avec approbation et privilége ; jamais on ne joua les amours de *Louis XIV* ſur aucun théâtre de Londres, et on ſait que le roi *Guillaume* n'eut jamais de maîtreſſe. Quand il en aurait eu, *Louis XIV* était trop attaché aux bienſéances pour ordonner qu'on fît une comédie des amours de *Guillaume;* M. de *Torci* n'était pas homme à propoſer une choſe ſi impertinente ; enfin l'abbé *Brueys* ne ſongea jamais à compoſer ce ridicule ouvrage qu'on lui attribue. On ne peut trop répéter que la plupart de ces recueils d'anecdotes, de ces *ana*, de ces mémoires ſecrets, dont le public eſt inondé, ne ſont que des compilations faites au haſard par des écrivains mercenaires.

LA BRUYERE, (*Jean*) né à Dourdan, en 1644. Il eſt certain qu'il peignit dans ſes *Caractères* des perſonnes connues et conſidérables. Son livre a fait beaucoup de mauvais imitateurs. Ce qu'il dit à la fin contre les athées

eſt

eſt eſtimé ; mais, quand il ſe mêle de théologie, il eſt au-deſſous même des théologiens : mort en 1696.

BRUMOY, (*Jean*) jéſuite, né à Rouen, en 1688. Son *Théâtre des Grecs* paſſe pour le meilleur ouvrage qu'on ait en ce genre, malgré ſes fautes et l'infidélité de la traduction. Il a prouvé par ſes poëſies qu'il eſt bien plus aiſé de traduire et de louer les anciens, que d'égaler par ſes propres productions les grands modernes. On peut d'ailleurs lui reprocher de n'avoir pas aſſez ſenti la ſupériorité du théâtre français ſur le grec, et la prodigieuſe différence qui ſe trouve entre le *Miſanthrope* et les *Grenouilles* : mort en 1742.

BRUN, (*Pierre le*) né à Aix, en 1661, de l'oratoire. Son livre critique *des Pratiques ſuperſtitieuſes*, a été recherché ; mais c'eſt un médecin qui ne parle que très-peu de maladies, et qui eſt lui-même malade : mort en 1729.

BUFFIER, (*Claude*) jéſuite. Sa *Mémoire artificielle* eſt d'un grand ſecours pour ceux qui veulent avoir les principaux faits de l'hiſtoire toujours préſens à l'eſprit. Il a fait ſervir les vers (je ne dis pas la poëſie) à leur premier uſage, qui était d'imprimer dans la mémoire des hommes les événemens dont on voulait

garder le ſouvenir. Il y a dans ſes traités de métaphyſique des morceaux que *Locke* n'aurait pas déſavoués; et c'eſt le ſeul jéſuite qui ait mis une philoſophie raiſonnable dans ſes ouvrages : mort en 1737.

BUSSY RABUTIN, (*Roger* comte de) né dans le Nivernois, en 1618. Il écrivit avec pureté. On connaît ſes malheurs et ſes ouvrages. Ses *Amours des Gaules* paſſent pour un ouvrage médiocre dans lequel il n'imita *Pétrone* que de fort loin. La manie des Français a été long-temps de croire que toute l'Europe devait s'occuper de leurs intrigues galantes. Vingt courtiſans ont écrit l'hiſtoire de leurs amours, à peine lue des femmes de chambre de leurs maîtreſſes : mort à Autun, en 1693.

Le chevalier de CAILLY, qui n'eſt connu que ſous le nom d'*Acilly*, était attaché au miniſtre *Colbert*. On ignore le temps de ſa naiſſance et de ſa mort. Il y a de lui un recueil de quelques centaines d'épigrammes, parmi leſquelles il y en a beaucoup de mauvaiſes, et quelques-unes de jolies. Il écrit naturellement, mais ſans aucune imagination dans l'expreſſion.

CALMET, bénédictin, né en 1672. Rien n'eſt plus utile que la compilation de ſes

recherches ſur la bible. Les faits y ſont exacts, les citations fidelles. Il ne penſe point, mais en mettant tout dans un grand jour, il donne beaucoup à penſer : mort en 1757.

CALPRENEDE, (*Gautier de la*) né à Cahors, vers l'an 1612. Gentilhomme ordinaire du roi. Ce fut lui qui mit les longs romans à la mode. Le mérite de ces romans conſiſtait dans des aventures dont l'intrigue n'était pas ſans art, et qui n'étaient pas impoſſibles, quoiqu'elles fuſſent preſque incroyables. Le *Boyardo*, l'*Arioſte*, le *Taſſe*, au contraire, avaient chargé leurs romans poëtiques de fictions qui ſont entièrement hors de la nature : mais les charmes de leur poëſie, les beautés innombrables de détail, leurs allégories admirables, ſur-tout celles de l'*Arioſte*, tout cela rend ces poëmes immortels; et les ouvrages de *la Calprenède*, ainſi que les autres grands romans, ſont tombés. Ce qui a contribué à leur chute, c'eſt la perfection du théâtre. On a vu dans les bonnes tragédies, et dans les opéra, beaucoup plus de ſentimens qu'on n'en trouve dans ces énormes volumes : ces ſentimens y ſont bien mieux exprimés, et la connaiſſance du cœur humain beaucoup plus approfondie. Ainſi *Racine* et *Quinault*, qui ont un peu imité le ſtyle de ces romans,

les ont fait oublier en parlant au cœur un langage plus vrai, plus tendre et plus harmonieux : mort en 1663.

CAMPISTRON, (*Jean*) né à Toulouſe, en 1656, élève et imitateur de *Racine*. Le duc de *Vendôme*, dont il fut ſecrétaire, fit ſa fortune ; et le comédien *Baron*, une partie de ſa réputation. Il y a des choſes touchantes dans ſes pièces : elles ſont faiblement écrites ; mais au moins le langage eſt aſſez pur : après lui on a tellement négligé la langue dans les pièces de théâtre qu'on a fini par écrire d'un ſtyle entièrement barbare. C'eſt ce que *Boileau* déplorait en mourant : mort en 1723.

DU CANGE, (*Charles du Freſne*) né à Amiens, en 1610. On ſait combien ſes deux *Gloſſaires* ſont utiles pour l'intelligence de tous les uſages du bas empire et des ſiècles ſuivans. On eſt effrayé de l'immenſité de ſes connaiſſances et de ſes travaux. De pareils hommes méritent notre éternelle reconnaiſſance, après ceux qui ont fait ſervir leur génie à nos plaiſirs. Il fut un de ceux que *Louis XIV* récompenſa : mort en 1688.

CASSANDRE a rendu, auſſi-bien que *Dacier*, plus de ſervice à la réputation d'*Ariſtote* que tous les prétendus philoſophes enſemble.

Il traduisit la rhétorique, comme *Dacier* a traduit la poëtique de ce fameux grec. On ne peut s'empêcher d'admirer *Aristote*, et le siècle d'*Alexandre*, quand on voit que le précepteur de ce grand homme, tant décrié sur la physique, a connu à fond tous les principes de l'éloquence et de la poësie. Où est le physicien de nos jours chez qui on puisse apprendre à composer un discours et une tragédie ? *Cassandre* vécut et mourut dans la plus grande pauvreté. Cè fut la faute non pas de ses talens, mais de son caractère intraitable, farouche et solitaire. Ceux qui se plaignent de la fortune n'ont souvent à se plaindre que d'eux-mêmes : mort en 1695.

CASSINI, (*Jean-Dominique*) né dans le comté de Nice, en 1625, appelé par *Colbert*, en 1666. Il a été le premier des astronomes de son temps, du moins suivant les Italiens et les Français ; mais il commença comme les autres par l'astrologie. Puisqu'il fut naturalisé en France, qu'il s'y maria, qu'il y eut des enfans, et qu'il est mort à Paris, on doit le compter au nombre des Français. Il a immortalisé son nom par sa *Méridienne de St Pétrone* à Boulogne : elle servit à faire voir les variations de la vîtesse du mouvement de la terre autour du soleil. On lui doit les premières tables des satellites de *Jupiter*, la connaissance

de la rotation de *Jupiter* et de *Mars*, ou de la durée de leurs jours, la découverte de quatre des fatellites de *Saturne*. *Huyghens* n'en avait aperçu qu'un ; et cette découverte de *Caffini* fut célébrée par une médaille dans l'hiftoire métallique de *Louis XIV*. Il a le premier obfervé et fait connaître la lumière zodiacale. Il a donné une méthode pour déterminer la parallaxe d'un aftre par des obfervations faites dans un même lieu, et s'en fervir pour déterminer la diftance des aftres à la terre, avec plus de précifion qu'on ne l'avait encore fait : mais la première idée de cette méthode eft due à *Morin*.

Le fils, le petit-fils de *Caffini*, ont été de l'académie des fciences, et fon arrière-petit-fils y eft entré en 1772 ; cette efpèce d'illuftration eft plus réelle et plus durable que celle dont la famille de *Caffini* avait jouie en Italie, quelques fiècles auparavant, et que les révolutions de ce pays lui avaient fait perdre : mort en 1712.

CATROU, né en 1659, jéfuite. Il a fait avec le père *Rouillé* vingt tomes de l'*Hiftoire Romaine*. Ils ont cherché l'éloquence, et n'ont pas trouvé la précifion : mort en 1737.

DU CERCEAU, (*Jean-Antoine*) né en 1670, jéfuite. On trouve dans fes poëfies

françaifes, qui font du genre médiocre, quelques vers naïfs et heureux. Il a mêlé à la langue épurée de fon fiècle le langage marotique, qui énerve la poëfie par fa malheureufe facilité, et qui gâte la langue de nos jours par des mots et des tours furannés : mort en 1730.

CERISI, (*Germain Habert de*) était du temps de l'aurore du bon goût et de l'établiffement de l'académie françaife. Sa *Métamorphofe des yeux de Philis en aftres* fut vantée comme un chef-d'œuvre, et a ceffé de le paraître dès que les bons auteurs font venus : mort en 1655.

LA CHAMBRE, (*Marin Cureau de*) né au Mans, en 1594. L'un des premiers membres de l'académie françaife, et enfuite de celle des fciences : mort en 1669. Lui, et fon fils curé de Saint-Barthelemi et académicien, ont eu de la réputation.

CHANTEREAU, (*Louis le Fèvre*) né en 1588. Très-favant homme, l'un des premiers membres qui ont débrouillé l'hiftoire de France; mais il a accrédité une grande erreur, c'eft que les fiefs héréditaires n'ont commencé qu'après *Hugues Capet*. Quand il n'y aurait que l'exemple de la Normandie, donnée ou plutôt extorquée à titre de fief héréditaire, en 912, cela

suffirait pour détruire l'opinion de *Chantereau*, que plusieurs historiens ont adoptée. Il est d'ailleurs certain que *Charlemagne* institua en France des fiefs avec propriété, et que cette forme de gouvernement était connue avant lui dans la Lombardie et dans la Germanie : mort en 1658.

CHAPELAIN, (*Jean*) né en 1595. Sans *la Pucelle* il aurait eu de la réputation parmi les gens de lettres. Ce mauvais poëme lui valut beaucoup plus que l'*Iliade* à *Homère*. *Chapelain* fut pourtant utile par sa littérature. Ce fut lui qui corrigea les premiers vers de *Racine*. Il commença par être l'oracle des auteurs, et finit par en être l'opprobre : mort en 1674.

CHAPELLE, (*Jean de la*) receveur général des finances, auteur de quelques tragédies qui eurent du succès en leur temps. Il était un de ceux qui tâchaient d'imiter *Racine ;* car *Racine* forma, sans le vouloir, une école comme les grands peintres. Ce fut un *Raphaël* qui ne fit point de *Jules Romain :* mais au moins ses premiers disciples écrivirent avec quelque pureté de langage ; et dans la décadence qui a suivi, on a vu de nos jours des tragédies entières, où il n'y a pas douze vers de suite dans lesquels il n'y ait des fautes grossières. Voilà d'où l'on est tombé, et à quels excès

on

on eſt parvenu après avoir eu de ſi grands modèles : mort en 1723.

CHAPELLE, (*Claude-Emmanuel Luillier*) fils naturel de *François Luillier*, maître des comptes. Il n'eſt pas vrai qu'il fut le premier qui ſe ſervit des rimes redoublées; *d'Aſſouci* s'en ſervait avant lui, et même avec quelque ſuccès.

> Pourquoi donc, ſexe au teint de roſe,
> Quand la charité vous impoſe
> La loi d'aimer votre prochain,
> Pouvez-vous me haïr ſans cauſe,
> Moi qui ne vous fis jamais rien ?
> Ah ! pour mon honneur je vois bien
> Qu'il faut vous faire quelque choſe, &c.

On trouve beaucoup de rimes redoublées dans *Voiture*. *Chapelle* réuſſit mieux que les autres dans ce genre qui a de l'harmonie et de la grâce, mais dans lequel il a préféré quelquefois une abondance ſtérile de rimes à la penſée et au tour. Sa vie voluptueuſe et ſon peu de prétention contribuèrent encore à la célébrité de ſes petits ouvrages. On ſait qu'il y a dans ſon *Voyage de Montpellier* beaucoup de traits de *Bachaumont*, fils du préſident *le Coigneux*, l'un des plus aimables hommes de ſon temps. *Chapelle* était d'ailleurs un des meilleurs élèves

de *Gassendi.* Au reste, il faut bien distinguer les éloges que tant de gens de lettres ont donnés à *Chapelle* et à des esprits de cette trempe, d'avec les éloges dûs aux grands maîtres. Le caractère de *Chapelle*, de *Bachaumont*, du *Brouffin*, et de toute cette société du marais, était la facilité, la gaieté, la liberté. On peut juger de *Chapelle* par cet impromptu que je n'ai point vu encore imprimé. Il le fit à table, après que *Boileau* eut récité une épigramme:

> Qu'avec plaisir de ton haut style
> Je te vois descendre au quatrain;
> Et que je t'épargnai de bile
> Et d'injures au genre humain,
> Quand, renversant ta cruche à l'huile,
> Je te mis le verre à la main!

mort en 1686.

CHARAS, de l'académie des sciences, le premier qui ait bien écrit sur la pharmacie; tant il est vrai que sous *Louis XIV* tous les arts élargirent leur sphère. Ce pharmacien, voyageant à Madrid, fut mis dans les cachots de l'inquisition, parce qu'il était calviniste. Une prompte abjuration, et les sollicitations de l'ambassadeur de France lui sauvèrent la vie et la liberté. Il s'occupa long-temps d'expériences sur les vipères, et des moyens

d'empêcher les effets ſouvent mortels de leur morſure. Mais il ſe trompa en ſoutenant contre *Rédi*, que le venin des vipères n'était pas contenu dans le ſuc jaune qui ſort de deux véſicules placées derrière les crochets de leurs mâchoires. Dans le cours de ſes expériences il fut mordu pluſieurs fois ſans qu'il en réſultât d'accidens très-graves : mort en 1698.

CHARDIN, (*Jean*) né à Paris, en 1613. Nul voyageur n'a laiſſé des mémoires plus curieux : mort à Londres, en 1713.

CHARLEVAL, (*Jean Faucon* DE RIS) l'un de ceux qui acquirent de la célébrité par la délicateſſe de leur eſprit, ſans ſe livrer trop au public. La fameuſe converſation du maréchal d'*Hocquincourt* et du père *Canaye*, imprimée dans les œuvres de *Saint-Evremond*, eſt de *Charleval*, juſqu'à la petite diſſertation ſur le janſéniſme et ſur le moliniſme que *Saint-Evremond* y a ajoutée. Le ſtyle de cette fin eſt très-différent de celui du commencement. Feu M. de *Caumartin*, le conſeiller d'Etat, avait l'écrit de *Charleval*, de la main de l'auteur. On trouve dans le *Moréri*, que le préſident *de Ris*, neveu de *Charleval* ne voulut pas faire imprimer les ouvrages de ſon oncle, de peur que *le nom d'auteur peut-être ne fût une tache dans ſa famille*. Il faut être d'un état et d'un

eſprit bien abject pour avancer une telle idée dans le ſiècle où nous ſommes ; et c'eût été dans un homme de robe un orgueil digne des temps militaires et barbares, où l'on abandonnait l'étude purement à la robe, par mépris pour la robe et pour l'étude : mort en 1693.

CHARPENTIER, (*François*) né à Paris, en 1620, académicien utile. On a de lui une traduction de *la Cyropédie*. Il ſoutint vivement l'opinion que les inſcriptions des monumens publics de France doivent être en français. En effet, c'eſt dégrader une langue qu'on parle dans toute l'Europe, que de ne pas oſer s'en ſervir ; c'eſt aller contre ſon but, que de parler à tout le public dans une langue que les trois quarts au moins de ce public n'entendent pas. Il y a une eſpèce de barbarie à latiniſer des noms français que la poſtérité méconnaîtrait ; et les noms de Rocroi et de Fontenoi font un plus grand effet que les noms de *Rocroſium* et de *Fonteniacum* : mort en 1702.

LA CHASTRE, (*Edme*, marquis de) a laiſſé des mémoires : mort en 1645.

CHAULIEU, (*Guillaume*) né en Normandie, en 1639, connu par ſes poëſies négligées, et par les beautés hardies et voluptueuſes qui

s'y trouvent. La plupart respirent la liberté, le plaisir et une philosophie au-dessus des préjugés ; tel était son caractère. Il vécut dans les délices, et mourut avec intrépidité, en 1720.

Les vers qu'on cite le plus de lui sont la pièce intitulée *la Goutte*, qui commence ainsi:

Le destructeur impitoyable
Et des marbres et de l'airain :

mais sur-tout l'épître sur la mort du marquis de *la Fare.*

Plus j'approche du terme, et moins je le redoute ;
Sur des principes sûrs mon esprit affermi,
Content, persuadé, ne connaît plus le doute ;
Des suites de ma fin je n'ai jamais frémi.
Exempt des préjugés, j'affronte l'imposture
Des vaines superstitions,
Et me ris des préventions
De ces faibles esprits dont la triste censure
Fait un crime à la créature
De l'usage des biens que lui fit son auteur.

Une autre épître au même fit encore plus de bruit ; elle commence ainsi :

J'ai vu de près le Stix, j'ai vu les Euménides ;
Déjà venaient frapper mes oreilles timides,
Les affreux cris du chien de l'empire des morts :
Et les noires vapeurs, et les brûlans transports

Allaient de ma raiſon offuſquer la lumière :
C'eſt lors que j'ai ſenti mon ame toute entière,
Se ramenant en ſoi, faire un dernier effort
Pour braver les horreurs que l'on joint à la mort.
Ma raiſon ma montré, tant qu'elle a pu paraître,
Que rien n'eſt en effet de ce qui ne peut être;
Que ces fantômes vains ſont enfans de la peur
Qu'une faible nourrice imprime en notre cœur,
Lorſque des loups-garoux qu'elle-même elle penſe,
De démons et d'enfer elle endort notre enfance.

Ces pièces ne ſont pas châtiées ; ce ſont des ſtatues de *Michel-Ange* ébauchées. Le ſtoïciſme de ces ſentimens ne lui attira point de perſécution ; car, quoiqu'abbé, il était ignoré des théologiens, et ne vivait qu'avec ſes amis. Il n'aurait tenu qu'à lui de mettre la dernière main à ſes ouvrages, mais il ne ſavait pas corriger. On a imprimé de lui trop de bagatelles inſipides de ſociété ; c'eſt le mauvais goût et l'avarice des éditeurs qui en eſt cauſe. Les préfaces qui ſont à la tête du recueil ſont de ces gens obſcurs qui croient être de bonne compagnie en imprimant toutes les fadaiſes d'un homme de bonne compagnie.

CHEMINAIS, jéſuite. On l'appelait le *Racine* des prédicateurs, et *Bourdaloue* le *Corneille :* mort en 1689.

CHERON, (*Elisabeth*) née à Paris, en 1648, célèbre par la musique, la peinture et les vers, et plus connue sous son nom que sous celui de son mari, le Sieur *le Hay*; morte en 1711.

CHEVREAU, (*Urbain*) né à Loudun, en 1613, savant et bel esprit qui eut beaucoup de réputation : mort en 1701.

CHIFFLET, (*Jean-Jacques*) né à Besançon, en 1588. On a de lui plusieurs recherches : mort en 1660. Il y a eu sept écrivains de ce nom.

CHOISI, (*François-Thimoléon de*) de l'académie, né à Paris, en 1644, envoyé à Siam. On a sa relation. Il n'était que tonsuré à son départ; mais à Siam il se fit ordonner prêtre en quatre jours. Il a composé plusieurs histoires, une *Traduction de l'imitation de Jésus-Christ*, dédiée à madame de *Maintenon*, avec cette épigraphe : *Concupiscet rex decorem tuum;* et des *Mémoires de la comtesse des Barres.* Cette comtesse *des Barres*, c'était lui-même. Il s'habilla et vécut en femme plusieurs années. Il acheta sous le nom de la comtesse *des Barres* une terre auprès de Tours. Ces mémoires racontent avec naïveté comment il eut impunément des maîtresses sous ce déguisement. Mais quand le roi fut devenu dévot, il écrivit l'histoire de l'Eglise.

Dans ses mémoires sur la cour on trouve des choses vraies, quelques-unes fausses, et beaucoup de hasardées; ils sont écrits dans un style trop familier : mort en 1724.

CLAUDE, (*Jean*) né en Agénois, en 1619, ministre de Charenton, et l'oracle de son parti, émule digne des *Bossuet*, des *Arnaud* et des *Nicole*. Il a composé quinze ouvrages, qu'on lut avec avidité dans le temps des disputes. Presque tous les livres polémiques n'ont qu'un temps. Les fables de *la Fontaine*, l'*Arioste* passeront à la dernière postérité. Cinq ou six mille volumes de controverse sont déjà oubliés : mort à la Haie, en 1687.

LE COINTE, (*Charles*) né à Troyes, en 1611, de l'oratoire. Ses *Annales ecclésiastiques*, imprimées au louvre par ordre du roi, sont un monument utile : mort en 1681.

COLLET, (*Philibert*) né à Châtillon-les-Dombes, en 1643, jurisconsulte et homme libre. Excommunié par l'archevêque de Lyon pour une querelle de paroisse, il écrivit contre l'excommunication; il combattit la clôture des religieuses; et, dans son *Traité de l'usure*, il soutint vivement l'usage autorisé en Bresse de stipuler les intérêts avec le capital, usage approuvé dans plus de la moitié de l'Europe, et reçu dans l'autre par tous les négocians,

malgré les lois qu'on élude. Il aſſura auſſi que les dixmes qu'on paye aux eccléſiaſtiques ne ſont pas de droit divin : mort en 1718.

COLOMIEZ. (*Paul*) Le temps de ſa naiſſance eſt inconnu : la plupart de ſes ouvrages commencent à l'être ; mais ils ſont utiles à ceux qui aiment les recherches littéraires : mort à Londres, en 1692.

COMMIRE, jéſuite. Il réuſſit parmi ceux qui croient qu'on peut faire de bons vers latins, et qui penſent que des étrangers peuvent reſſuſciter le ſiècle d'*Auguſte* dans une langue qu'ils ne peuvent pas même prononcer : mort en 1702.

In ſilvam ne ligna feras.

CONTI, (*Armand*, prince de) frère du grand *Condé*, deſtiné d'abord pour l'état eccléſiaſtique, dans un temps où le préjugé rendait encore la dignité de cardinal ſupérieure à celle d'un prince du ſang de France. Ce fut lui qui eut le malheur d'être généraliſſime de la fronde contre la cour et même contre ſon frère. Il fut depuis dévot et janſéniſte. Nous avons de lui *Le devoir des grands*. Il écrivit ſur la grâce contre le jéſuite *Deſchamps*, ſon ancien préfet. Il écrivit auſſi contre la comédie ; il eût peut-être mieux fait d'écrire contre la guerre civile.

Cinna et Polyeucte étaient auſſi utiles et auſſi reſpectables que la guerre des portes cochères et des pots de chambre était injuſte et ridicule.

CORDEMOI, (*Géraud de*) né à Paris. Il a le premier débrouillé le chaos des deux premières races des rois de France ; on doit cette utile entrepriſe au duc de *Montauſier*, qui chargea *Cordemoi* de faire l'hiſtoire de *Charlemagne*, pour l'éducation de *Monſeigneur*. Il ne trouva guère dans les anciens auteurs que des abſurdités et des contradictions. La difficulté l'encouragea, et il débrouilla les deux premières races : mort en 1684.

CORNEILLE, (*Pierre*) né à Rouen, en 1606. Quoiqu'on ne repréſente plus que ſix ou ſept pièces de trente-trois qu'il a compoſées, il ſera toujours le père du théâtre. Il eſt le premier qui ait élevé le génie de la nation, et cela demande grâce pour environ vingt de ſes pièces qui ſont, à quelques endroits près, ce que nous avons de plus mauvais par le ſtyle, par la froideur de l'intrigue, par les amours déplacés et inſipides, et par un entaſſement de raiſonnemens alambiqués qui ſont l'oppoſé du tragique. Mais on ne juge d'un grand homme que par ſes chefs-d'œuvre, et non par ſes fautes. On dit que ſa traduction

de l'*Imitation de Jésus-Christ* a été imprimée trente-deux fois ; il est aussi difficile de le croire que de la lire une seule. Il reçut une gratification du roi dans sa dernière maladie : mort en 1684.

On a imprimé dans plusieurs recueils d'anecdotes qu'il avait sa place marquée toutes les fois qu'il allait au spectacle, qu'on se levait pour lui, qu'on battait des mains. Malheureusement les hommes ne rendent pas tant de justice. Le fait est que les comédiens du roi refusèrent de jouer ses dernières pièces, et qu'il fut obligé de les donner à une autre troupe.

CORNEILLE, (*Thomas*) né à Rouen, en 1625 ; homme qui aurait eu une grande réputation, s'il n'avait point eu de frère. On a de lui trente-quatre pièces de théâtre : mort pauvre, en 1709.

COUSIN, (*Louis*) né à Paris, en 1627, président à la cour des monnaies. Personne n'a plus ouvert que lui les sources de l'histoire. Ses traductions de la collection Bysantine et d'*Eusèbe* de Césarée ont mis tout le monde en état de juger du vrai et du faux, et de connaître avec quels préjugés et quel esprit de parti l'histoire a été presque toujours écrite.

On lui doit beaucoup de traductions d'hiſtoriens grecs, que lui ſeul a fait connaître : mort en 1707.

Le baron DES COUTURES traduiſit en proſe et commenta *Lucrèce*, vers le milieu du règne de *Louis XIV*. Il penſait comme ce philoſophe ſur la plupart des premiers principes des choſes ; il croyait la matière éternelle, à l'exemple de tous les anciens. La religion chrétienne a ſeule combattu cette opinion.

CREBILLON, (*Jolyot*) né à Dijon, en 1674. Nous ignorons ſi un procureur, nommé *Prieur*, le fit poëte, comme il eſt dit dans le dictionnaire hiſtorique portatif, en quatre volumes. Nous croyons que le génie y eut plus de part que le procureur. Nous ne croyons pas que l'anecdote rapportée dans le même ouvrage contre ſon fils ſoit vraie. On ne peut trop ſe défier de tous ces petits contes. Il faut ranger *Crébillon* parmi les génies qui illuſtrèrent le ſiècle de *Louis XIV*, puiſque ſa tragédie de *Rhadamiſte*, la meilleure de ſes pièces, fut jouée en 1710. Si *Deſpréaux*, qui ſe mourait alors, trouva cette tragédie plus mauvaiſe que celle de *Pradon*, c'eſt qu'il était dans un âge et dans un état où l'on n'eſt ſenſible qu'aux défauts, et inſenſible aux beautés : mort à quatre-vingt-huit ans, en 1762.

D'ACIER, (*André*) né à Caſtres, en 1651, calviniſte comme ſa femme, et devenu catholique comme elle, garde des livres du cabinet du roi à Paris, charge qui ne ſubſiſte plus. Homme plus ſavant qu'écrivain élégant, mais à jamais utile par ſes traductions et par quelques-unes de ſes notes : mort au louvre, en 1722. Nous devons à madame *Dacier* la traduction d'*Homère*, la plus fidelle par le ſtyle, quoiqu'elle manque de force, et la plus inſtructive par les notes, quoiqu'on y déſire la fineſſe du goût. On remarque ſur-tout qu'elle n'a jamais ſenti que ce qui devait plaire aux Grecs dans des temps groſſiers ; et ce qu'on reſpectait déjà comme ancien dans des temps poſtérieurs plus éclairés, aurait pu déplaire s'il avait été écrit du temps de *Platon* et de *Démoſthènes*. Mais enfin nulle femme n'a jamais rendu plus de ſervices aux lettres. Madame *Dacier* eſt un des prodiges du ſiècle de *Louis XIV*.

D'AGUESSEAU, (*Henri-François*) chancelier, le plus ſavant magiſtrat que jamais la France ait eu, poſſédant la moitié des langues modernes de l'Europe, outre le latin, le grec et un peu d'hébreu ; très-inſtruit dans l'hiſtoire, profond dans la juriſprudence, et, ce qui eſt plus rare, éloquent. Il fut le premier au barreau qui parla avec force et pureté à la fois ;

avant lui on fesait des phrases. Il conçut le projet de réformer les lois, mais il ne put faire que quatre ou cinq ordonnances utiles. Un seul homme ne peut suffire à ce travail immense que *Louis XIV* avait entrepris avec le secours d'un grand nombre de magistrats : mort en 1751.

DANCHET, (*Antoine*) né à Riom, en 1671, a réussi à l'aide du musicien dans quelques opéra, qui sont moins mauvais que ses tragédies. Son prologue des jeux séculaires au-devant d'*Hésione* passe même pour un très-bon ouvrage, et peut être comparé à celui d'*Amadis:* on a retenu ces beaux vers imités d'*Horace* :

Père des saisons et des jours,
Fais naître en ces climats un siècle mémorable ;
Puisse à ses ennemis ce peuple redoutable
Etre à jamais heureux, et triompher toujours !
Nous avons à nos lois asservi la victoire ;
Aussi loin que tes feux nous portons notre gloire.
Fais, dans tout l'univers, craindre notre pouvoir.
Toi qui vois tout ce qui respire,
Soleil, puisses-tu ne rien voir
De si puissant que cet empire !

C'est dans ce prologue qu'on trouve les ariettes qui servirent depuis de canevas au poëte *Rousseau* pour composer les couplets effrénés

qui causèrent ſa diſgrâce. Les couplets originaux de *Danchet* valent peut-être mieux que les parodies de *Rouſſeau.* Voici ſur-tout celui de *Danchet* qu'on a le plus retenu :

Que l'amant qui devient heureux
En devienne encor plus fidèle !
Que toujours dans les mêmes nœuds
Il trouve une douceur nouvelle !
Que les ſoupirs et les langueurs
Puiſſent ſeuls fléchir les rigueurs
De la beauté la plus ſévère !
Que l'amant, comblé de faveurs,
Sache les goûter et les taire !

mort en 1748.

D'ANCOURT, (*Florent Carton*) avocat, né à Fontainebleau, en 1661, aima mieux ſe livrer au théâtre qu'au barreau. Ce que *Regnard* était à l'égard de *Molière* dans la haute comédie, le comédien d'*Ancourt* l'était dans la farce. Beaucoup de ſes pièces attirent encore un aſſez grand concours ; elles ſont gaies ; le dialogue en eſt naïf. La quantité de pièces qu'on a faites dans ce genre facile eſt immenſe ; elles ſont plus du goût du peuple que des eſprits délicats ; mais l'amuſement eſt un des beſoins de l'homme, et cette eſpèce de comédie, aiſée à repréſenter, plaît dans Paris et dans les

provinces au grand nombre qui n'eſt pas ſuſceptible de plaiſirs plus relevés : mort en 1726.

DANET, (*Pierre*) l'un de ces hommes qui ont été plus utiles qu'ils n'ont eu de réputation. Ses dictionnaires de la langue latine et des antiquités furent au nombre de ces livres mémorables faits pour l'éducation du dauphin, *Monſeigneur*, et qui, s'ils ne firent pas de ce prince un ſavant homme, contribuèrent beaucoup à éclairer la France : mort en 1709.

DANGEAU, (*Louis*, abbé de) né en 1643, excellent académicien : mort en 1723.

DANIEL, (*Gabriel*) jéſuite, hiſtoriographe de France, né à Rouen, en 1649, a rectifié les fautes de *Mézerai* ſur la première et ſeconde race. On lui a reproché que ſa diction n'eſt pas toujours pure, que ſon ſtyle eſt trop faible, qu'il n'intéreſſe pas, qu'il n'eſt pas peintre, qu'il n'a pas aſſez fait connaître les uſages, les mœurs, les lois ; que ſon hiſtoire eſt un long détail d'opérations de guerre dans leſquelles un hiſtorien de ſon état ſe trompe preſque toujours : mort en 1728.

Le comte de *Boulainvilliers* dit, dans ſes mémoires ſur le gouvernement de France, qu'on peut reprocher à *Daniel* dix mille erreurs : c'eſt beaucoup ; mais heureuſement la plupart

de

de ces erreurs font auffi indifférentes que les vérités qu'il aurait mifes à la place; car qu'importe que ce foit l'aile gauche ou l'aile droite qui ait plié à la bataille de Mont-lhéri ? Qu'importe par quel endroit *Louis le gros* entra dans les mafures de Puifet ? Un citoyen veut favoir par quels degrés le gouvernement a changé de forme, quels ont été les droits et les ufurpations des différens corps, ce qu'ont fait les états généraux, quel a été l'efprit de la nation. Le grand défaut de *Daniel* eft de n'avoir pas été inftruit des droits de la nation, ou de les avoir diffimulés. Il a omis entièrement les célèbres états de 1355. Il n'a parlé des papes, et fur-tout du grand et bon roi *Henri IV* qu'en jéfuite ; nulle connaiffance des finances, nulle de l'intérieur du royaume ni des mœurs.

Il prétend dans fa préface, et le préfident *Hénault* a dit après lui, que les premiers temps de l'hiftoire de France font plus intéreffans que ceux de Rome, parce que *Clovis* et *Dagobert* avaient plus de terrain que *Romulus* et *Tarquin*. Il ne s'eft pas aperçu que les faibles commencemens de tout ce qui eft grand intéreffent toujours les hommes ; on aime à voir la petite origine d'un peuple dont la France n'eft qu'une province, et qui étendit fon empire jufqu'à l'Elbe, l'Euphrate et le Niger.

Il faut avouer que notre hiſtoire et celle des autres peuples, depuis le cinquième ſiècle de l'ère vulgaire juſqu'au quinzième, n'eſt qu'un chaos d'aventures barbares, ſous des noms barbares.

D'ARGONNE, (*Noël*) né à Paris, en 1634, chartreux à Gaillon. C'eſt le ſeul chartreux qui ait cultivé la littérature. Ses *Mélanges*, ſous le nom de *Vigneul de Marville*, ſont remplis d'anecdotes curieuſes et haſardées : mort en 1704.

DESCARTES, (*René*) né en Touraine, en 1596, fils d'un conſeiller au parlement de Bretagne. Le plus grand mathématicien de ſon temps, mais le philoſophe qui connut moins la nature, ſi on le compare à ceux qui l'ont ſuivi. Il paſſa preſque toute ſa vie hors de France, pour philoſopher en liberté, à l'exemple de *Saumaiſe* qui avait pris ce parti. On a remarqué qu'il avait un frère aîné, conſeiller au parlement de Bretagne, qui le mépriſait beaucoup, et qui diſait qu'il était indigne du frère d'un conſeiller de s'abaiſſer à être mathématicien. Ayant cherché le repos dans des ſolitudes en Hollande, il ne l'y trouva pas. Un nommé *Voët*, et un nommé *Shockius*, deux profeſſeurs du galimatias ſcolaſtique qu'on enſeignait encore, intentèrent

contre lui cette ridicule accuſation d'athéiſme dont les écrivains mépriſés ont toujours chargé les philoſophes. En vain *Deſcartes* avait épuiſé ſon génie à raſſembler les preuves de la Divinité, et à en chercher de nouvelles ; ſes infames ennemis le comparèrent à *Vanini* dans un écrit public : ce n'eſt pas que *Vanini* eût été athée, le contraire eſt démontré ; mais il avait été brûlé comme tel, et on ne pouvait faire une comparaiſon plus odieuſe. *Deſcartes* eut beaucoup de peine à obtenir une très-légère ſatisfaction par ſentence de l'académie de Groningue. Ses *méditations*, ſon *diſcours ſur la méthode*, ſont encore eſtimés ; toute ſa phyſique eſt tombée, parce qu'elle n'eſt fondée ni ſur la géométrie, ni ſur l'expérience. Ses *recherches ſur la dioptrique*, où l'on trouve la loi fondamentale de cette ſcience ſoupçonnée par *Snellius*, et des applications de cette loi, qui ne pouvaient être que l'ouvrage d'un très-grand géomètre ; ſes travaux ſur les lois du choc des corps, objet dont il a eu le premier l'idée de s'occuper, feront toujours, malgré les erreurs qui lui ſont échappées, des monumens d'un génie extraordinaire ; et le petit livre connu ſous le nom de géométrie de *Deſcartes* lui aſſure la ſupériorité ſur tous les mathématiciens de ſon temps. Il a eu longtemps une ſi prodigieuſe réputation, que *la*

Fontaine; ignorant, à la vérité, mais écho de la voix publique, a dit de lui :

Defcartes, ce mortel dont on eût fait un dieu
Dans les fiècles paffés, et qui tient le milieu
Entre l'homme et l'efprit; comme, entre l'huître et l'homme,
Le tient tel de nos gens, franche bête de fomme.

L'abbé *Genet*, dans le fiècle préfent, s'eft donné la malheureufe peine de mettre en vers français la phyfique de *Defcartes*.

Ce n'eft guère que depuis l'année 1730 qu'on a commencé à revenir en France de toutes les erreurs de cette philofophie chimérique, quand la géométrie et la phyfique expérimentale ont été plus cultivées. Le fort de *Ronfard* en phyfique a été celui de *Defcartes* en poëfie : mort à Stockholm en 1650.

DESMARETS DE SAINT-SORLIN, (*Jean*) né à Paris, en 1595. Il travailla beaucoup à la tragédie de *Mirame* du cardinal de *Richelieu*. Sa comédie des *Vifionnaires* paffa pour un chef-d'œuvre, mais c'eft que *Molière* n'avait pas encore paru. Il fut contrôleur général de l'extraordinaire des guerres et fecrétaire de la marine du Levant. Sur la fin de fa vie, il fut plus connu par fon fanatifme que par fes ouvrages : mort en 1676.

DESTOUCHES, (*Néricault*) né à Tours, en 1680, avait été comédien dans sa jeunesse. Après avoir fait plusieurs comédies, il fut chargé long-temps des affaires de France en Angleterre; et ayant rempli ce ministère avec succès, il se remit à faire des comédies. On ne trouve pas dans ses pièces la force et la gaieté de *Regnard*, encore moins ces peintures du cœur humain, ce naturel, cette vraie plaisanterie, cet excellent comique, qui fait le mérite de l'inimitable *Molière;* mais il n'a pas laissé de se faire de la réputation après eux. On a de lui quelques pièces qui ont eu du succès, quoique le comique en soit un peu forcé. Il a du moins évité le genre de la comédie qui n'est que langoureuse, de cette espèce de tragédie bourgeoise, qui n'est ni tragique ni comique, monstre né de l'impuissance des auteurs et de la satiété du public après les beaux jours du siècle de *Louis XIV.* Sa comédie du *Glorieux* est son meilleur ouvrage, et probablement restera au théâtre, quoique le personnage du *Glorieux* soit, dit-on, manqué; mais les autres caractères paraissent traités supérieurement: mort en 1754.

DOMAT, (*Jean*) célèbre jurisconsulte. Son livre *des Lois civiles* a eu beaucoup d'approbation: mort en 1696.

DOUJAT, (*Jean*) né à Toulouſe, en 1639, juriſconſulte et hòmme de lettres. Il feſait tous les ans un enfant à ſa femme et un livre. On en dit autant de *Tiraquau*. Le *journal des Savans* l'appelle *grand homme ;* il ne faut pas prodiguer ce titre : mort en 1688.

DUBOIS, (*Gerard*) né à Orléans, en 1629, de l'oratoire. Il a fait l'*Hiſtoire de l'Egliſe de Paris :* mort en 1696.

DUCHÉ DE VANCY, (*Joſeph-François*) valet de chambre de *Louis XIV*, fit pour la cour quelques tragédies tirées de l'Ecriture, à l'exemple de *Racine*, non avec le même ſuccès. L'opéra d'*Iphigénie en Tauride* eſt ſon meilleur ouvrage. Il eſt dans le grand goût ; et, quoique ce ne ſoit qu'un opéra, il retrace une grande idée de ce que les tragédies grecques avaient de meilleur. Ce goût n'a pas ſubſiſté long-temps ; même bientôt après on s'eſt réduit aux ſimples ballets, compoſés d'actes détachés, faits uniquement pour amener des danſes ; ainſi l'opéra même a dégénéré dans le temps que preſque tout le reſte tombait dans la décadence.

Madame de *Maintenon* fit la fortune à cet auteur : elle le recommanda ſi fortement à M. de *Pontchartrain*, ſecrétaire d'Etat, que ce miniſtre, prenant *Duché* pour un homme

confidérable, alla lui rendre vifite. *Duché*, homme alors très-obfcur, voyant entrer chez lui un fecrétaire d'Etat, crut qu'on allait le conduire à la baftille : mort en 1704.

DUCHESNE, (*André*) né en Touraine, en 1584; hiftoriographe du roi, auteur de beaucoup d'hiftoires et de recherches généalogiques. On l'appelait le père de l'hiftoire de France : mort en 1640.

DUFRENOI, (*Charles*) né à Paris, en 1611, peintre et poëte. Son poëme *de la peinture* a réuffi auprès de ceux qui peuvent lire d'autres vers latins que ceux du fiècle d'*Augufte* : mort en 1665.

DUFRÉNY, (*Charles*) né à Paris, en 1648. Il paffait pour petit-fils d'*Henri IV*, et lui reffemblait. Son père avait été valet de garde-robe de *Louis XIII*, et le fils l'était de *Louis XIV*, qui lui fit toujours du bien malgré fon dérangement ; mais qui ne put l'empêcher de mourir pauvre. Avec beaucoup d'efprit et plus d'un talent, il ne put jamais rien faire de régulier. On a de lui beaucoup de comédies, et il n'y en a guère où l'on ne trouve des fcènes jolies et fingulières : mort en 1724.

DUPLEIX, (*Scipion*) de Condom, quoique né en 1569, peut être compté dans le fiècle de *Louis XIV*, ayant encore vécu fous fon

règne. Il eſt le premier hiſtorien qui ait cité en marge ſes autorités, précaution abſolument néceſſaire quand on n'écrit pas l'hiſtoire de ſon temps, à moins qu'on ne s'en tienne aux faits connus. On ne lit plus ſon hiſtoire de France, parce que depuis lui on a mieux fait et mieux écrit : mort en 1661.

ESPRIT, (*Jacques*) né à Béziers, en 1611, auteur du livre *de la Fauſſeté des vertus humaines*, qui n'eſt qu'un commentaire du duc de *la Rochefoucault*. Le chancelier *Séguier*, qui goûta ſa littérature, lui fit avoir un brevet de conſeiller d'Etat : mort en 1678.

ESPRADES, (le maréchal d') Ses lettres ſont auſſi eſtimées que celles du cardinal d'*Oſſat*; et c'eſt une choſe particulière aux Français, que de ſimples dépêches aient été ſouvent d'excellens ouvrages : mort en 1686.

Le marquis de LA FARE, connu par ſes mémoires et par quelques vers agréables. Son talent pour la poëſie ne ſe développa qu'à l'âge de près de ſoixante ans. Ce fut madame de *Caylus*, l'une des plus aimables perſonnes de ce ſiècle par ſa beauté et par ſon eſprit, pour laquelle il fit ſes premiers vers, et peut-être les plus délicats qu'on ait de lui :

M'abandonnant un jour à la triſteſſe,
Sans eſpérance et même ſans déſirs,

Je

Je regrettais les fenfibles plaifirs,
Dont la douceur enchanta ma jeuneffe.
Sont-ils perdus, difais-je, fans retour ?
Et n'es-tu pas cruel, Amour !
Toi que j'ai fait, dès mon enfance,
Le maître de mes plus beaux jours,
D'en laiffer terminer le cours
A l'ennuyeufe indifférence ?
Alors j'aperçus dans les airs
L'enfant maître de l'univers,
Qui, plein d'une joie inhumaine,
Me dit, en fouriant : Tircis, ne te plains plus,
Je vais mettre fin à ta peine,
Je te promets un regard de Caylus.

mort en 1713.

LA FAYETTE, (*Marie-Madelène de la Vergne*, comteffe de) Sa *Princeffe de Clèves* et fa *Zaïde* furent les premiers romans où l'on vit les mœurs des honnêtes gens, et des aventures naturelles décrites avec grâce. Avant elle on écrivait d'un ftyle ampoulé des chofes peu vraifemblables : morte en 1693.

FELIBIEN, (*André*) né à Chartres, en 1619. Il eft le premier qui, dans les infcriptions de l'hôtel-de-ville, ait donné à *Louis XIV* le nom de *Grand*. Ses *Entretiens fur la vie des peintres* font l'ouvrage qui lui a fait le plus

d'honneur. Il eſt élégant, profond, et il reſpire le goût : mais il dit trop peu de choſes en trop de paroles, et eſt abſolument ſans méthode : mort en 1695.

FÉNÉLON, (*François de Salignac*) archevêque de Cambrai, né en Périgord, en 1651. On a de lui cinquante-cinq ouvrages différens. Tous partent d'un cœur plein de vertu, mais ſon *Télémaque* l'inſpire. Il a été vainement blâmé par *Güeudeville* et par l'abbé *Faidit* : mort à Cambrai en 1715.

Après la mort de *Fénélon*, *Louis XIV* brûla lui-même tous les manuſcrits que le duc de Bourgogne avait conſervés de ſon précepteur. *Ramſai*, élève de ce célèbre archevêque, m'a écrit ces mots : *S'il était né en Angleterre*, *il aurait développé ſon génie*, *et donné l'eſſor ſans crainte à ſes principes que perſonne n'a connus.*

FERRAND, conſeiller de la cour des aides. On a de lui de très-jolis vers. Il joûtait avec *Rouſſeau* dans l'épigramme et le madrigal. Voici dans quel goût *Ferrand* écrivait :

> D'amour et de mélancolie
> Celemnus enfin conſumé,
> En fontaine fut transformé ;
> Et qui boit de ſes eaux oublie
> Juſqu'au nom de l'objet aimé.

Pour mieux oublier Egérie,
J'y courus hier vainement;
A force de changer d'amant,
L'infidelle l'avait tarie.

On voit que *Ferrand* mettait plus de naturel, de grâce et de délicateſſe dans ſes ſujets galans, et *Rouſſeau* plus de force et de recherche dans des ſujets de débauche: mort en 1720.

FEUQUIÈRES, (*Antoine de Pas*, marquis de) né à Paris, en 1648. Officier conſommé dans l'art de la guerre, et excellent guide s'il eſt critique trop ſévère: mort en 1711.

LE FÈVRE, (*Tanneguy*) né à Caën, en 1615. Calviniſte, profeſſeur à Saumur, mépriſant ceux de ſa ſecte, et demeurant parmi eux, plus philoſophe qu'huguenot, écrivant auſſi bien en latin qu'on puiſſe écrire dans une langue morte, feſant des vers grecs qui doivent avoir eu peu de lecteurs. La plus grande obligation que lui aient les lettres eſt d'avoir produit madame *Dacier*: mort en 1678.

LE FÈVRE, (*Anne*) madame DACIER, née calviniſte à Saumur, en 1651, illuſtre par ſa ſcience. Le duc de *Montauſier* la fit travailler à l'un de ces livres qu'on nomme *Dauphins*, pour l'éducation de *Monſeigneur*. Le *Florus* avec des notes latines eſt d'elle. Ses

traductions de *Térence* et d'*Homère* lui font un honneur immortel. On ne pouvait lui reprocher que trop d'admiration pour tout ce qu'elle avait traduit. *La Motte* ne l'attaqua qu'avec de l'esprit, et elle ne combattit qu'avec de l'érudition : morte en 1720, au louvre.

FLÉCHIER, (*Esprit*) du comtat d'Avignon, né en 1632 ; évêque de Lavaur et puis de Nîmes ; poëte français et latin, historien, prédicateur, mais connu sur-tout par ses belles oraisons funèbres. Son *histoire de Théodose* a été faite pour l'éducation de *Monseigneur*. Le duc de *Montausier* avait engagé les meilleurs esprits de France à travailler, par de bons ouvrages, à cette éducation : mort en 1710.

FLEURI, (*Claude*) né en 1640, sous-précepteur du duc de Bourgogne, et confesseur de *Louis XV*, son fils, vécut à la cour dans la solitude et dans le travail. Son *histoire de l'Eglise* est la meilleure qu'on ait jamais faite, et les discours préliminaires sont fort au-dessus de l'histoire. Ils sont presque d'un philosophe, mais l'histoire n'en est pas : mort en 1723.

LA FONTAINE, (*Jean*) né à Château-Thierri, en 1621. Le plus simple des hommes, mais admirable dans son genre, quoique

négligé et inégal. Il fut le ſeul des grands hommes de ſon temps qui n'eut point de part aux bienfaits de *Louis XIV.* Il y avait droit par ſon mérite et par ſa pauvreté. Dans la plupart de ſes fables il eſt infiniment au-deſſus de tous ceux qui ont écrit avant et après lui, en quelque langue que ce puiſſe être. Dans les contes qu'il a imités de l'*Arioſte*, il n'a pas ſon élégance et ſa pureté ; il n'eſt pas, à beaucoup près, ſi grand peintre, et c'eſt ce que *Boileau* n'a pas aperçu dans ſa diſſertation ſur *Joconde*, parce que *Deſpréaux* ne ſavait preſque pas l'italien ; mais dans les contes puiſés chez *Bocace*, *la Fontaine* lui eſt bien ſupérieur, parce qu'il a beaucoup plus d'eſprit, de grâces, de fineſſe. *Bocace* n'a d'autre mérite que la naïveté, la clarté et l'exactitude dans le langage. Il a fixé ſa langue, et *la Fontaine* a ſouvent corrompu la ſienne : mort en 1695.

Il faut que les jeunes gens, et ſur-tout ceux qui dirigent leurs lectures, prennent bien garde à ne pas confondre avec ſon beau naturel, le familier, le bas, le négligé, le trivial ; défauts dans leſquels il tombe trop ſouvent. Il commence par dire au dauphin dans ſon prologue :

Et ſi de t'agréer je n'emporte le prix,
J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

On ſent aſſez qu'il n'y aurait nul honneur à ne pas emporter le prix d'agréer. La penſée eſt auſſi fauſſe que l'expreſſion eſt mauvaiſe.

> Vous chantiez ! j'en ſuis bien aiſe ;
> Hé bien, danſez maintenant.

Comment une fourmi peut-elle dire ce proverbe du peuple à une cigale ?

> Si j'apprenais l'hébreu, les ſciences, l'hiſtoire,
> Tout cela c'eſt la mer à boire.

Il faut avouer que *Phèdre* écrit avec une pureté qui n'a rien de cette baſſeſſe.

> Le gibier du lion ce ne ſont point moineaux,
> Mais beaux et bons ſangliers, daims et cerfs bons et beaux.

> Un jour ſur ſes hauts pieds allait, je ne ſais où,
> Le héron au long bec emmanché d'un long cou ;

Et le renard qui a *cent tours dans ſon ſac;* & le chat qui *n'en a qu'un dans ſon biſſac.*

Diſtinguons bien ces négligences, ces puérilités, qui ſont en très-grand nombre, des traits admirables de ce charmant auteur, qui ſont en plus grand nombre encore.

Quel eſt donc le pouvoir naturel des vers naturels, puiſque, par ce ſeul charme, *la Fontaine*, avec de grandes négligences, a une réputation ſi univerſelle et ſi méritée, ſans

avoir jamais rien inventé ! mais aussi quel mérite dans les anciens Asiatiques, inventeurs de ces fables connues dans toute la terre habitable !

FONTENELLE, (*Bernard le Bouvier* de) né à Rouen, le 11 février 1657. On peut le regarder comme l'esprit le plus universel que le siècle de *Louis XIV* ait produit. Il a ressemblé à ces terres heureusement situées qui portent toutes les espèces de fruits. Il n'avait pas vingt ans lorsqu'il fit une grande partie de la tragédie-opéra de *Bellérophon*, et depuis il donna l'opéra de *Thétis et Pélée*, dans lequel il imita beaucoup *Quinault*, et qui eut un grand succès. Celui d'*Enée et Lavinie* en eut moins. Il essaya ses forces au théâtre tragique; il aida mademoiselle *Bernard* dans quelques pièces. Il en composa deux, dont une fut jouée en 1680, et jamais imprimée. Elle lui attira trop long-temps de très-injustes reproches : car il avait eu le mérite de reconnaître que, bien que son esprit s'étendît à tout, il n'avait pas le talent de *Pierre Corneille*, son oncle, pour la tragédie.

En 1686, il fit l'allégorie de *Mero* et d'*Enegu;* c'est Rome et Genève. Cette plaisanterie si connue, jointe à l'*histoire des oracles*, excita depuis contre lui une persécution. Il en essuya une moins dangereuse et qui n'était

que littéraire, pour avoir foutenu qu'à plufieurs égards les modernes valaient bien les anciens. *Racine* et *Boileau*, qui avaient pourtant intérêt que *Fontenelle* eût raifon, affectèrent de le méprifer, et lui fermèrent long-temps les portes de l'académie. Ils firent contre lui des épigrammes; il en fit contre eux, et ils furent toujours fes ennemis. Il fit beaucoup d'ouvrages légers, dans lefquels on remarquait déjà cette fineffe et cette profondeur qui décèlent un homme fupérieur à fes ouvrages mêmes. On remarqua dans fes vers et dans fes *dialogues des morts* l'efprit de *Voiture*, mais plus étendu et plus philofophique. Sa *pluralité des mondes* fut un ouvrage unique en fon genre. Il fut faire des *oracles de Van-Dale* un livre agréable. Les matières délicates auxquelles on touche dans ce livre lui attirèrent des ennemis violens, auxquels il eut le bonheur d'échapper. Il vit combien il eft dangereux d'avoir raifon dans des chofes où des hommes accrédités ont tort. Il fe tourna vers la géométrie et vers la phyfique avec autant de facilité qu'il avait cultivé les arts d'agrément. Nommé fecrétaire perpétuel de l'académie des fciences, il exerça cet emploi pendant plus de quarante ans avec un applaudiffement univerfel. Son *hiftoire de l'académie* jette très-fouvent une clarté lumineufe fur les mémoires les plus

obſcurs. Il fut le premier qui porta cette élégance dans les ſciences. Si quelquefois il y répandit trop d'ornement, c'était de ces moiſſons abondantes dans leſquelles les fleurs croiſſent naturellement avec les épis.

Cette *hiſtoire de l'académie des ſciences* ſerait auſſi utile qu'elle eſt bien faite, s'il n'avait eu à rendre compte que de vérités découvertes; mais il fallait ſouvent qu'il expliquât des opinions combattues les unes par les autres, et dont la plupart ſont détruites.

Les éloges qu'il prononça des académiciens morts ont le mérite ſingulier de rendre les ſciences reſpectables, et ont rendu tel leur auteur. En vain l'abbé *des Fontaines* et d'autres gens de cette eſpèce ont voulu obſcurcir ſa réputation; c'eſt le propre des grands hommes d'avoir de mépriſables ennemis. S'il fit imprimer depuis des comédies froides, peu théâtrales, et une apologie des tourbillons de *Deſcartes*, on a pardonné ces comédies, en faveur de ſa vieilleſſe, et ſon carteſianiſme, en faveur des anciennes opinions qui dans ſa jeuneſſe avaient été celles de l'Europe.

Enfin on l'a regardé comme le premier des hommes dans l'art nouveau de répandre de la lumière et des grâces ſur les ſciences abſtraites, et il a eu du mérite dans tous les autres genres qu'il a traités. Tant de talens

ont été ſoutenus par la connaiſſance des langues et de l'hiſtoire; et il a été, ſans contredit, au-deſſus de tous les ſavans qui n'ont pas eu le don de l'invention.

Son *hiſtoire des oracles*, qui n'eſt qu'un abrégé très-ſage et très-modéré de la grande hiſtoire de *Van-Dale*, lui fit une querelle aſſez violente avec quelques jéſuites compilateurs de la vie des ſaints, qui avaient préciſément l'eſprit des compilateurs. Ils écrivirent à leur manière contre le ſentiment raiſonnable de *Van-Dale* et de *Fontenelle*. Le philoſophe de Paris ne répondit point; mais ſon ami, le ſavant *Baſnage*, philoſophe de Hollande, (1) répondit, et le livre des compilateurs ne fut pas lu. Pluſieurs années après, le jéſuite *le Tellier*, confeſſeur de *Louis XIV*, ce malheureux auteur de toutes les querelles qui ont produit tant de mal et tant de ridicule en France, déféra *Fontenelle* à *Louis XIV*, comme un athée, et rappela l'allégorie de *Mero* et d'*Enegu*. *Marc-René de Paulmi*, marquis d'*Argenſon*, alors lieutenant de police, et depuis garde des ſceaux, écarta la perſécution qui allait éclater contre *Fontenelle*, et ce

(1) *Baſnage* preſſa long-temps *Fontenelle* de répondre à *Balthus*. Mon parti eſt pris, répondit *Fontenelle*, je ne répondrai point au livre du jéſuite; je conſens que le diable ait été prophète, puiſque *Balthus* le veut, et qu'il trouve cela plus *orthodoxe*.

philosophe le fait assez entendre dans l'éloge du garde des sceaux d'*Argenson*, prononcé dans l'*académie des sciences*. Cette anecdote est plus curieuse que tout ce qu'a dit l'abbé *Trublet de Fontenelle* : mort, le 9 janvier 1757, âgé de cent ans moins un mois et deux jours. (2)

FORBIN, (*Claude* chevalier de) chef d'escadre en France, grand amiral du roi de Siam. Il a laissé des mémoires curieux qu'on a rédigés, et l'on peut juger entre lui et *Du Guay-Trouin* : mort en 1733.

LA FOSSE, (*Antoine* de) né en 1658. *Manlius* est sa meilleure pièce de théâtre : mort en 1708.

FRAGUIER, (*Claude*) né à Paris, en 1666, bon littérateur et plein de goût. Il a mis la philosophie de *Platon* en bons vers latins. Il eût mieux valu faire de bons vers français. On a de lui d'excellentes dissertations dans le

(2) Lorsque la première édition du *Siècle de Louis XIV* devint publique, *Fontenelle* vivait encore. On avait cherché à l'irriter contre M. de *Voltaire*. Comment suis-je traité dans cet ouvrage, demanda *Fontenelle* à un de ses amis ? Monsieur, répondit-il, M. de *Voltaire* commence par dire que vous êtes le seul homme vivant pour lequel il se soit écarté de la loi qu'il s'était faite de ne parler que des morts. —Je n'en veux pas savoir davantage, reprit *Fontenelle* ; quelque chose qu'il ait pu ajouter, *je dois être content*.

Ce qu'on trouve ici sur l'*histoire des oracles*, et sur *Mero* et *Enegu*, a été ajouté depuis la mort de *Fontenelle*.

recueil utile de l'académie des belles-lettres: mort en 1728.

FURETIÈRE, (*Antoine*) né en 1620, fameux par son dictionnaire et par sa querelle: mort en 1688.

GACON, (*François*) né à Lyon, en 1667, mis par le père *Niceron* dans le catalogue des hommes illustres, et qui n'a été fameux que par de grossières plaisanteries, qu'on appelle *brevets de la calotte.* Ces turpitudes ont pris leur source dans je ne sais quelle association qu'on appelait *le régiment des fous et de la calotte.* Ce n'est pas-là assurément du bon goût. Les honnêtes gens ne voient qu'avec mépris de tels ouvrages et leurs auteurs, qui ne peuvent être cités que pour faire abhorrer leur exemple. *Gacon* n'écrivit presque que de mauvaises satires en mauvais vers contre les auteurs les plus estimés de son temps. Ceux qui n'en écrivent aujourd'hui qu'en mauvaise prose sont encore plus méprisés que lui. On n'en parle ici que pour inspirer le même mépris envers ceux qui pourraient l'imiter: mort en 1725.

GALLAND, (*Antoine*) né en Picardie, en 1646. Il apprit à Constantinople les langues orientales, et traduisit une partie des contes arabes, qu'on connaît sous le titre des *mille et*

une nuits ; il y mit beaucoup du sien : c'est un des livres les plus connus en Europe ; il est amusant pour toutes les nations : mort en 1715.

L'abbé GALLOIS, (*Jean*) né à Paris, en 1632, savant universel, fut le premier qui travailla au *journal des savans* avec le conseiller-clerc *Sallo*, qui avait conçu l'idée de ce travail. Il enseigna depuis un peu de latin au ministre d'Etat *Colbert* qui, malgré ses occupations, crut avoir assez de temps pour apprendre cette langue ; il prenait sur-tout ses leçons en carrosse dans ses voyages de Versailles à Paris. On disait, avec vraisemblance, que c'était en vue d'être chancelier. On peut observer que les deux hommes qui ont le plus protégé les lettres ne savaient pas le latin, *Louis XIV* et M. *Colbert*. On prétend que l'abbé *Gallois* disait : M. *Colbert veut quelquefois se familiariser avec moi, mais je le repousse par le respect.* On attribue ce même mot à *Fontenelle* à l'égard du *Régent :* il est plus dans le caractère de *Fontenelle*, et le Régent avait dans le sien plus de familiarité que *Colbert :* mort en 1707.

GASSENDI, (*Pierre*) né en Provence, en 1592, restaurateur d'une partie de la physique d'*Epicure*. Il sentit la nécessité des atomes et du vide. *Newton* et d'autres ont

démontré depuis ce que *Gassendi* avait affirmé. Il eut moins de réputation que *Descartes*, parce qu'il était plus raisonnable, et qu'il n'était pas inventeur ; mais on l'accusa, comme *Descartes*, d'athéisme. Quelques-uns crurent que celui qui admettait le vide, comme *Epicure*, niait un DIEU, comme lui. C'est ainsi que raisonnent les calomniateurs. *Gassendi* en Provence, où l'on n'était point jaloux de lui, était appelé le *saint Prêtre;* à Paris quelques envieux l'appelaient l'*athée*. Il est vrai qu'il était sceptique, et que la philosophie lui avait appris à douter de tout, mais non pas de l'existence d'un Etre suprême. (3) Il avait avancé long-temps avant *Locke*, dans une grande lettre à *Descartes*, qu'on ne connaît point du tout l'ame, que DIEU peut accorder la pensée à l'autre être inconnu qu'on nomme matière, et la lui conserver éternellement : mort en 1656.

GEDOUIN, chanoine de la Sainte-Chapelle à Paris, auteur d'une excellente traduction de *Quintilien* et de *Pausanias*. Il était entré chez les jésuites, à l'âge de quinze

(3) Les déclamations, contre le scepticisme, sont l'ouvrage de la sottise ou de la charlatanerie. Un sceptique qui n'admettrait pas les différens degrés de probabilité serait un fou ; un sceptique qui les admet ne diffère des dogmatiques qu'en ce qu'il cherche à démêler ces différens degrés avec plus de subtilité.

ans, et en fortit dans un âge mûr. Il était ſi paſſionné pour les bons auteurs de l'antiquité qu'il aurait voulu qu'on eût pardonné à leur religion en faveur des beautés de leurs ouvrages et de leur mythologie : il trouvait dans la fable une philoſophie naturelle, admirable, et des emblêmes frappans de toutes les opérations de la Divinité. Il croyait que l'eſprit de toutes les nations s'était rétréci, et que la grande poëſie et la grande éloquence avaient diſparu du monde avec la mythologie des Grecs. Le poëme de *Milton* lui paraiſſait un poëme barbare et d'un fanatiſme ſombre et dégoûtant, dans lequel le Diable hurle ſans ceſſe contre le Meſſie. Il écrivit ſur ce ſujet quatre diſſertations très-curieuſes ; ont croit qu'elles ſeront bientôt imprimées : mort en 1744.

N. B. On a imprimé dans quelques dictionnaires que *Ninon* lui accorda ſes faveurs à quatre-vingts ans. En ce cas on aurait dû dire plutôt que l'abbé *Gedouin* lui accorda les ſiennes; mais c'eſt un conte ridicule. Ce fut à l'abbé de *Châteauneuf* que *Ninon* donna un rendez-vous pour le jour auquel elle aurait ſoixante ans accomplis.

LE GENDRE, (*Louis*) né à Rouen, en 1659, a fait une *hiſtoire de France.* Pour bien faire cette hiſtoire, il faudrait la plume et

la liberté du préſident de *Thou;* et il ſerait encore très-difficile de rendre les premiers ſiècles intéreſſans : mort en 1733.

GENEST, (*Charles-Claude*) né en 1635, aumônier de la ducheſſe d'Orléans, philoſophe et poëte. Sa tragédie de Pénélope a encore du ſuccès ſur le théâtre, et c'eſt la ſeule de ſes pièces qui s'y ſoit conſervée. Elle eſt au rang de ces pièces écrites d'un ſtyle lâche et proſaïque, que les ſituations ſont tolérer dans la repréſentation. Son laborieux ouvrage *de la philoſophie de Deſcartes*, en rimes plutôt qu'en vers, ſignala plus ſa patience que ſon génie ; et il n'eut guère rien de commun avec *Lucrèce* que de verſifier une philoſophie erronnée preſqu'en tout : il eut part aux bienfaits de *Louis XIV:* mort en 1710.

L'abbé GIRARD, de l'académie. Son livre des *Synonimes* eſt très-utile ; il ſubſiſtera autant que la langue, et ſervira même à la faire ſubſiſter : mort fort vieux, en 1748.

GODEAU (*Antoine*) l'un de ceux qui ſervirent à l'établiſſement de l'académie françaiſe, poëte, orateur et hiſtorien. On ſait que, pour faire un jeu de mots, le cardinal de *Richelieu* lui donna l'évêché de Graſſe pour le *Benedicite* mis en vers. Son *hiſtoire eccléſiaſtique* en proſe fut plus eſtimée que ſon

poëme

poëme sur les *fastes de l'Eglise*. Il se trompa en croyant égaler les fastes d'*Ovide :* ni son sujet ni son génie n'y pouvaient suffire. C'est une grande erreur de penser que les sujets chrétiens puissent convenir à la poësie comme ceux du paganisme, dont la mythologie aussi agréable que fausse animait toute la nature : mort en 1672.

GODEFROI, (*Théodore*), fils de *Denis Godefroi*, parisien ; homme savant, né à Genève, en 1580, historiographe de France, sous *Louis XIII* et *Louis XIV*. Il s'appliqua sur-tout aux titres et au cérémonial : mort en 1648.

N. B. Son père, *Denis*, a rendu un service important à l'Europe par son travail immense sur le *Corpus juris civilis*.

GODEFROI, (*Denis*) son fils, né à Paris, en 1615, historiographe de France, comme son père : mort en 1681. Toute cette famille a été illustre dans la littérature.

GOMBAULD, (*Jean Ogier* de) quoique né sous *Charles IX*, vécut long-temps sous *Louis XIV*. Il y a de lui quelques bonnes épigrammes, dont même on a retenu des vers : mort en 1666.

GOMBERVILLE, (*Marin*) né à Paris en 1600, l'un des premiers académiciens.

Il écrivit de grands romans avant le temps du bon goût, et sa réputation mourut avec lui : mort en 1674.

GONDI, (*Jean-François*) cardinal de Retz, né en 1613, qui vécut en *Catilina* dans sa jeunesse, et en *Atticus* dans sa vieillesse. Plusieurs endroits de ses mémoires sont dignes de *Salluste*; mais tout n'est pas égal : mort en 1679.

GOURVILLE, valet de chambre du duc de *la Rochefoucauld*, devenu son ami, et même celui du grand *Condé*; dans le même temps pendu à Paris en effigie, et envoyé du roi en Allemagne; ensuite proposé pour succéder au grand *Colbert* dans le ministère. Nous avons de lui des mémoires de sa vie, écrits avec naïveté, dans lesquels il parle de sa naissance et de sa fortune avec indifférence. Il y a des anecdotes vraies et curieuses.

LE GRAND, (*Joachim*) né en Normandie, en 1653, élève du père *le Cointe*. Il a été l'un des hommes les plus profonds dans l'histoire : mort en 1733.

GRECOURT, chanoine de Tours. Son poëme de *Philotanus* eut un succès prodigieux. Le mérite de ces sortes d'ouvrages n'est d'ordinaire que dans le choix du sujet, et dans la malignité humaine. Ce n'est pas qu'il

n'y ait quelques vers bien faits dans ce poëme. Le commencement en eſt très-heureux; mais la ſuite n'y répond pas. Le diable n'y parle pas auſſi plaiſamment qu'il eſt amené. Le ſtyle eſt bas, uniforme, ſans dialogue, ſans grâces, ſans fineſſe, ſans pureté de ſtyle, ſans imagination dans l'expreſſion; et ce n'eſt enfin qu'une hiſtoire ſatirique de la bulle *Unigenitus* en vers burleſques, parmi leſquels il s'en trouve de très-plaiſans: mort en 1743.

GUERET, (*Gabriel*) né à Paris, en 1641, connu dans ſon temps par ſon *Parnaſſe réformé*, et par la *Guerre des auteurs.* Il avait du goût; mais ſon diſcours, *Si l'empire de l'éloquence eſt plus grand que celui de l'amour*, ne prouverait pas qu'il en eût. Il a fait le *Journal du palais*, conjointement avec *Blondeau*: ce journal du palais eſt un recueil des arrêts des parlemens de France, jugemens ſouvent différens dans des cauſes ſemblables. Rien ne fait mieux voir combien la juriſprudence a beſoin d'être réformée, que cette néceſſité où l'on eſt de recueillir des arrêts: mort en 1688.

DU GUET, (*Jacques-Joſeph*) né en Forez, en 1649; l'une des meilleures plumes du parti janſéniſte. Son livre de l'*Education d'un*

roi n'a point été fait pour le roi de Sardaigne, comme on l'a dit, et il a été achevé par une autre main. Le ſtyle de *du Guet* eſt formé ſur celui des bons écrivains de Port-Royal. Il aurait pu comme eux rendre de grands ſervices aux lettres ; trois volumes ſur vingt-cinq chapitres d'*Iſaie* prouvent qu'il n'était avare ni de ſon temps, ni de ſa plume : mort en 1733.

DU GUÉ-TROUIN, né à Saint-Malo, en 1673, d'armateur devenu lieutenant général des armées navales, l'un des plus grands hommes en ſon genre, a donné des mémoires écrits du ſtyle d'un ſoldat, et propres à exciter l'émulation chez ſes compatriotes : mort en 1736.

DU HALDE, jéſuite, quoiqu'il ne ſoit point ſorti de Paris, et qu'il n'ait point ſu le chinois, a donné ſur les mémoires de ſes confrères la plus ample et la meilleure deſcription de l'empire de la Chine qu'on ait dans le monde : mort en 1743.

L'inſatiable curioſité que nous avons de connaître à fond la religion, les lois, les mœurs des Chinois, n'eſt point encore ſatisfaite : un bourgmeſtre de Midelbourg, nommé *Hudde*, homme très-riche, guidé par cette ſeule curioſité, alla à la Chine, vers l'an

1700. Il employa une grande partie de ſon bien à s'inſtruire de tout. Il apprit ſi parfaitement la langue qu'on le prenait pour un chinois. Heureuſement pour lui, la forme de ſon viſage ne le trahiſſait pas. Enfin il ſut parvenir au grade de mandarin; il parcourut toutes les provinces en cette qualité, et revint enſuite en Europe avec un recueil de trente années d'obſervations; elles ont été perdues dans un naufrage: c'eſt peut-être la plus grande perte qu'ait faite la république des lettres.

DU HAMEL, (*Jean-Baptiſte*) de Normandie, né en 1624, ſecrétaire de l'académie des ſciences. Quoique philoſophe, il était théologien. La philoſophie, qui s'eſt perfectionnée depuis lui, a nui à ſes ouvrages, mais ſon nom a ſubſiſté: mort en 1706.

Le comte D'HAMILTON, (*Antoine*) né à Caën. On a de lui quelques jolies poëſies, et il eſt le premier qui ait fait des romans dans un goût plaiſant, qui n'eſt pas le burleſque de *Scarron*. Ses *Mémoires du comte de Grammont*, ſon beau-frère, ſont de tous les livres celui où le fonds le plus mince eſt paré du ſtyle le plus gai, le plus vif et le plus agréable. C'eſt le modèle d'une converſation enjouée, plus que le modèle d'un

livre. Son héros n'a guère d'autres rôles dans ſes mémoires que celui de friponner ſes amis au jeu, d'être volé par ſon valet de chambre, et de dire quelques prétendus bons mots ſur les aventures des autres.

HARDOUIN, (*Jean*) jéſuite, né à Quimper, en 1646, profond dans l'hiſtoire, et chimérique dans les ſentimens. *Il faut s'enquérir*, dit *Montagne*, *non quel eſt le plus ſavant*, *mais le mieux ſavant. Hardouin* pouſſa la bizarrerie juſqu'à prétendre que l'Enéide et les Odes d'*Horace* ont été compoſées par des moines du treizième ſiècle : il veut qu'*Enée* ſoit JESUS-CHRIST ; et *Lalagé*, la maîtreſſe d'*Horace*, eſt la religion chrétienne. Le même diſcernement, qui feſait voir au père *Hardouin* le Meſſie dans *Enée*, lui découvrait des athées dans les pères *Thomaſſin*, *Queſnel*, *Mallebranche*, dans *Arnaud*, dans *Nicole* et *Paſcal.* (4) Sa folie ôta à ſa calomnie toute ſon atrocité ; mais tous ceux

(4) Le père *Hardouin* cherchait à prouver qu'un DIEU, tel que les cartéſiens le concevaient, ne pouvait reſſembler au véritable DIEU, tel que l'admettent les chrétiens ; puiſque ce Dieu des philoſophes devait gouverner le monde par des lois générales et invariables, ce qui, ſelon le père *Hardouin*, détruiſait toute eſpèce de révélation particulière et toute religion, même la religion naturelle. Il prouvait que ces philoſophes étaient athées par les mêmes argumens que les déiſtes emploient pour prouver que les théologiens ſont abſurdes.

qui renouvellent cette accuſation d'athéiſme contre des ſages ne ſont pas toujours reconnus pour fous, et ſont ſouvent très-dangereux. On a vu des hommes abuſer de leur miniſtère, en employant ces armes contre leſquelles il n'y a point de bouclier, pour perdre, ſans reſſource, des perſonnes reſpectables auprès des princes trop peu inſtruits; mort en 1729.

HECQUET, médecin, mit au jour, en 1722, le ſyſtême raiſonné de la *Trituration*, idée ingénieuſe qui n'explique pas la manière dont ſe fait la digeſtion. Les autres médecins y ont joint le ſuc gaſtrique, et la chaleur des viſcères; mais nul n'a pu découvrir le ſecret de la nature qui ſe cache dans toutes ſes opérations.

HELVETIUS, fameux médecin, qui a très-bien écrit ſur l'économie animale et ſur la fièvre: mort vers l'an 1750. Il était père d'un vrai philoſophe qui renonça à la place de fermier général pour cultiver les lettres, et qui a eu le ſort de pluſieurs philoſophes; perſécuté pour un livre et pour ſa vertu.

HENAULT, connu par le ſonnet de l'*Avorton*, par d'autres pièces, et qui aurait une très-grande réputation ſi les trois premiers chants de ſa traduction de *Lucrèce*, qui furent

perdus, avaient paru et avaient été écrits comme ce qui nous eſt reſté du commencement de cet ouvrage : mort en 1682. Au reſte la poſtérité ne le confondra pas avec un homme du même nom, et d'un mérite ſupérieur, à qui nous devons la plus courte et la meilleure hiſtoire de France, et peut-être la ſeule manière dont il faudra déſormais écrire toutes les grandes hiſtoires. Car la multiplicité des faits et des écrits devient ſi grande qu'il faudra bientôt tout réduire aux extraits et aux dictionnaires. Mais il ſera difficile d'imiter l'auteur de l'*Abrégé chronologique*, d'approfondir tant de choſes en paraiſſant les effleurer.

HENAULT, préſident aux enquêtes du parlement, ſurintendant de la maiſon de la reine, de l'académie françaiſe, né à Paris, vers l'an 1686. Nous avons déjà parlé de ſon livre utile de l'abrégé de l'hiſtoire de la France. Les recherches pénibles qu'une telle étude doit avoir coûté ne l'ont pas empêché de ſacrifier aux Grâces, et il a été du très-petit nombre de ſavans qui ont joint aux travaux utiles les agrémens de la ſociété qui ne s'acquièrent point. Il a été dans l'hiſtoire ce que *Fontenelle* a été dans la philoſophie. Il l'a rendue familière; auſſi

lui

lui avons-nous rendu, comme à *Fontenelle*, justice de son vivant : mort en 1770.

HERBELOT, (*Barthelemi*) né à Paris, en 1625, le premier parmi les Français qui connut bien les langues et les histoires orientales : peu célèbre d'abord dans sa patrie; reçu par le grand duc de Toscane, *Ferdinand II*, avec une distinction qui apprit à la France à connaître son mérite ; rappelé ensuite et encouragé par *Colbert* qui encourageait tout. Sa *Bibliothèque orientale* est aussi curieuse que profonde : mort en 1695.

HERMANT, (*Godefroi*) né à Beauvais, en 1616. Il n'a fait que des ouvrages polémiques qui s'anéantissent avec la dispute : mort en 1590.

HERMANT, (*Jean*) né à Caën, en 1650, auteur de l'*Histoire des conciles*, *des ordres religieux*, *des hérésies*. Cette *Histoire des hérésies* ne vaut pas celle de M. *Pluquet* : mort en 1725.

LA HIRE, (*Philippe*) né à Paris, en 1640, fils d'un bon peintre. Il a été un savant mathématicien, et a beaucoup contribué à la fameuse méridienne de France : mort en 1718.

D'HOSIER, (*Pierre*) né à Marseille, en 1592, fils d'un avocat. Il fut le premier

qui débrouilla les généalogies, et qui en fit une ſcience. *Louis XIII* le fit gentilhomme ſervant, maître d'hôtel, et gentilhomme ordinaire de ſa chambre. *Louis XIV* lui donna un brevet de conſeiller d'Etat. De véritablement grands hommes ont été bien moins récompenſés; leurs travaux n'étaient pas ſi néceſſaires à la vanité humaine : mort en 1660.

L'HOSPITAL, (*François*, marquis de) né en 1661, le premier qui ait écrit en France ſur le calcul inventé par *Newton*, qu'il appela *les infiniment petits*; c'était alors un prodige : mort en 1704.

DES HOULLIERES. (*Antoinette de la Garde*) De toutes les dames françaiſes qui ont cultivé la poëſie, c'eſt celle qui a le plus réuſſi, puiſque c'eſt celle dont on a retenu le plus de vers. C'eſt dommage qu'elle ſoit l'auteur du mauvais ſonnet contre l'admirable Phèdre de *Racine*. Ce ſonnet ne fut bien reçu du public que parce qu'il était ſatirique. N'eſt-ce pas aſſez que les femmes ſoient jalouſes en amour; faut-il encore qu'elles le ſoient en belles-lettres ? Une femme ſatirique reſſemble à *Méduſe* et à *Scylla*, deux beautés changées en monſtres : morte en 1694.

HUET, (*Pierre-Daniel*) né à Caën, en 1630, ſavant univerſel, et qui conſerva la même ardeur pour l'étude juſqu'à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Appelé auprès de la reine *Chriſtine*, à Stockholm, il fut enſuite un des hommes illuſtres qui contribuèrent à l'éducation du dauphin. Jamais prince n'eut de pareils maîtres. *Huet* ſe fit prêtre à quarante ans; il eut l'évêché d'Avranches, qu'il abdiqua enſuite, pour ſe livrer tout entier à l'étude dans la retraite. De tous ſes livres *le commerce et la navigation des anciens*, *et l'origine des romans*, ſont le plus d'uſage. Son *Traité ſur la faibleſſe de l'eſprit humain*, a fait beaucoup de bruit, et a paru démentir ſa *démonſtration évangélique*: mort en 1721.

JACQUELOT, (*Iſaac*) né en Champagne, en 1647, calviniſte, paſteur à la Haie, et enſuite à Berlin. Il a fait quelques ouvrages ſur la religion: mort en 1708.

JOLY, (*Guy*) conſeiller au châtelet, ſecrétaire du cardinal de *Retz*, a laiſſé des mémoires qui ſont à ceux du cardinal ce qu'eſt le domeſtique au maître; mais il y a des particularités curieuſes.

JOUVENCI, (*Joſeph*) jéſuite, né à Paris, en 1643. C'eſt encore un homme qui a

eu le mérite obſcur d'écrire en latin auſſi bien qu'on le puiſſe de nos jours. Son livre *De ratione diſcendi et docendi*, eſt un des meilleurs qu'on ait en ce genre, et des moins connus depuis *Quintilien*. Il publia, en 1710, à Rome, une partie de l'hiſtoire de ſon ordre. Il l'écrivit en jéſuite, et en homme qui était à Rome. Le parlement de Paris, qui penſe tout différemment de Rome et des jéſuites, condamna ce livre, dans lequel on juſtifiait le père *Guignard*, condamné à être pendu par ce même parlement, pour l'aſſaſſinat commis ſur la perſonne d'*Henri IV*, par l'écolier *Châtel*. Il eſt vrai que *Guignard* n'était nullement complice, et qu'on le jugea à la rigueur : mais il n'eſt pas moins vrai que cette rigueur était néceſſaire dans ces temps malheureux, où une partie de l'Europe, aveuglée par le plus horrible fanatiſme, regardait comme un acte de religion de poignarder le meilleur des rois et le meilleur des hommes : mort en 1719.

LABBE, (*Philippe*) né à Bourges, en 1607, jéſuite. Il a rendu de grands ſervices à l'hiſtoire. On a de lui ſoixante et ſeize ouvrages : mort en 1667.

LE LABOUREUR, (*Jean*) né à Montmorenci, en 1623, gentilhomme ſervant de

Louis XIV, et enſuite ſon aumônier. Sa relation du voyage de Pologne, qu'il fit avec madame la maréchale de *Guébriant*, la ſeule femme qui ait jamais eu le titre et fait les fonctions d'ambaſſadrice plénipotentiaire, eſt aſſez curieuſe. Les commentaires hiſtoriques dont il a enrichi les mémoires de *Caſtelnau*, ont répandu beaucoup de jour ſur l'hiſtoire de France. Le mauvais poëme de *Charlemagne*, n'eſt pas de lui, mais de ſon frère : mort en 1675.

LAINÉ OU LAINEZ, (*Alexandre*) né dans le Hainaut, en 1650, poëte ſingulier, dont on a recueilli un petit nombre de vers heureux. Un homme qui s'eſt donné la peine de faire élever à grands frais un Parnaſſe en bronze, couvert de figures en relief de tous les poëtes et muſiciens dont il s'eſt aviſé, a mis ce *Lainé* au rang des plus illuſtres. Les ſeuls vers délicats qu'on ait de lui ſont ceux qu'il fit pour madame *Martel* :

Le tendre Apelle un jour, dans ces jeux ſi vantés
Qu'Athènes ſur ſes bords conſacrait à Neptune,
Vit au ſortir de l'onde éclater cent beautés ;
　　Et prenant un trait de chacune,
Il fit de ſa Vénus le portrait immortel.
Hélas, s'il avait vu l'adorable Martel,
　　Il n'en aurait employé qu'une.

N 3

On ne ſait pas que ces vers ſont une traduction un peu longue de ce beau morceau de l'*Arioſte* :

Non avea da torre altra, che coſtei
Che tutte le bellezze erano in lei.

mort en 1710.

LAINET ou LÉNET, (*Pierre*) conſeiller d'Etat, natif de Dijon, attaché au grand *Condé*, a laiſſé des mémoires ſur la guerre civile. Tous les mémoires de ce temps ſont éclaircis et juſtifiés les uns par les autres. Ils mettent la vérité de l'hiſtoire dans le plus grand jour. Ceux de *Lainet* ont une anecdote très-remarquable. Une dame de qualité, de Franche-Comté, ſe trouvant à Paris, groſſe de huit mois, en 1664, ſon mari abſent depuis un an arrive, elle craint qu'il ne la tue; elle s'adreſſe à *Lainet*, ſans le connaître. Celui-ci conſulte l'ambaſſadeur d'Eſpagne; tous deux imaginent de faire enfermer le mari par lettre de cachet à la baſtille, juſqu'à ce que la femme ſoit relevée de couche. Ils s'adreſſent à la reine. Le roi, en riant, fait et ſigne la lettre de cachet lui-même; il ſauve la vie de la femme et de l'enfant; enſuite il demande pardon au mari, et lui fait un préſent.

LAMBERT, (*Anne-Thérèſe de Marguenat de Courcelles*, marquiſe de) née en 1647,

dame de beaucoup d'efprit, a laiffé quelques écrits, d'une morale utile, et d'un ftyle agréable. Son traité *de l'Amitié* fait voir qu'elle méritait d'avoir des amis. Le nombre des dames qui ont illuftré ce beau fiècle eft une des grandes preuves des progrès de l'efprit humain :

> *Le donne fon venute in eccellenza*
> *Di ciafcun' arte ove hanno pofto cura.* Arioft.

morte à Paris, en 1733.

LAMI, (*Bernard*) né au Mans, en 1645, de l'oratoire, favant dans plus d'un genre. Il compofa fes *Elémens de mathématiques* dans un voyage qu'il fit à pied de Grenoble à Paris : mort en 1715.

LANCELOT, (*Claude*) né à Paris, en 1616. Il eut part à des ouvrages très-utiles, que firent les folitaires de Port-Royal pour l'éducation de la jeuneffe : mort en 1695.

DE LARREY, (*Ifaac*) né en Normandie, en 1638. Son *Hiftoire d'Angleterre* fut eftimée avant celle de *Rapin de Thoiras;* et fon *Hiftoire de Louis XIV* ne le fut jamais : mort à Berlin, en 1719.

LAUNAY, (*François de*) né à Angers, en 1612, jurifconfulte et homme de lettres. Il

fut le premier qui enſeigna le droit françaiś à Paris : mort en 1693.

LAUNOY, (*Jean de*) né en Normandie, en 1603, docteur en théologie, ſavant laborieux, et critique intrépide. Il détrompa de pluſieurs erreurs, et ſur-tout de l'exiſtence de pluſieurs ſaints. On ſait qu'un curé de Saint-Euſtache diſait : *Je lui fais toujours de profondes révérences, de peur qu'il ne m'ôte mon Saint-Euſtache* : mort en 1678.

LAURIÈRE, (*Euſèbe*) né à Paris, en 1659, avocat. Perſonne n'a plus approfondi la juriſprudence et l'origine des lois. C'eſt lui qui dreſſa le plan du recueil des ordonnances ; ouvrage immenſe, qui ſignale le règne de *Louis XIV*. C'eſt un monument de l'inconſtance des choſes humaines. Un recueil d'ordonnances n'eſt que l'hiſtoire des variations : mort en 1728.

LE CLERC, (*Jean*) né à Genève, en 1657, mais originaire de Beauvais. Il n'était pas le ſeul ſavant de ſa famille, mais il était le plus ſavant. Sa *Bibliothèque univerſelle*, dans laquelle il imita la *République des lettres* de *Bayle*, eſt ſon meilleur ouvrage. Son plus grand mérite eſt d'avoir alors approché de *Bayle*, qu'il a combattu ſouvent. Il a beaucoup plus écrit que ce grand homme ; mais il n'a pas

connu comme lui l'art de plaire et d'inftruire qui eft fi au-deffus de la fcience : mort à Amfterdam, en 1736.

LEMERY, (*Nicolas*) né à Rouen, en 1645, fut le premier chimifte raifonnable, et le premier qui ait donné une *Pharmacopée univerfelle* : mort en 1715.

LENFANT, (*Jacques*) né en Beauce, en 1661, pafteur calvinifte à Berlin. Il contribua plus que perfonne à répandre les grâces et la force de la langue françaife aux extrémités de l'Allemagne. Son *Hiftoire du concile de Conftance*, bien faite et bien écrite, fera jufqu'à la dernière poftérité, un témoignage du bien et du mal qui peuvent réfulter de ces grandes affemblées, et que du fein des paffions, de l'intérêt et de la cruauté même, il peut encore fortir de bonnes lois : mort en 1728.

DES LIONS, (*Jean*) né à Pontoife, en 1615, docteur de forbonne, homme fingulier, auteur de plufieurs ouvrages polémiques. Il voulut prouver que les réjouiffances à la fête des rois font des profanations, et que le monde allait bientôt finir : mort en 1700.

DE L'ISLE, (*Guillaume*) né à Paris, en 1675, a réformé la géographie, qui aura long-temps befoin d'être perfectionnée. C'eft

lui qui a changé toute la position de notre hémisphère en longitude. Il a enseigné à *Louis XV* la géographie, et n'a point fait de meilleur élève. Ce monarque a composé, après la mort de son maître, un traité du cours de tous les fleuves. *Guillaume de l'Isle*, est le premier qui ait eu le titre de premier gréographe du roi : mort en 1726.

LE LONG, (*Jacques*) né à Paris, en 1655, de l'oratoire. Sa *Bibliothèque historique de la France* est d'une grande recherche, et d'une grande utilité, à quelques fautes près : mort en 1721.

LONGE-PIERRE, (*Hilaire-Bernard de Requeleyne*, baron de) né en Bourgogne, en 1658. Il possédait toutes les beautés de la langue grecque, mérite très-rare en ce temps-là ; on a de lui des traductions en vers d'*Anacréon*, *Sapho*, *Bion*, et *Moschus*. Sa tragédie de Médée, quoique inégale et trop remplie de déclamations, est fort supérieure à celle de *Pierre Corneille :* mais la Médée de *Corneille*, n'était pas de son bon temps. *Longe-Pierre* fit beaucoup d'autres tragédies d'après les poëtes grecs, et il les imita en ne mêlant point l'amour à ces sujets sévères et terribles ; mais aussi il les imita dans la prolixité des lieux communs, et dans le vide d'action et

d'intrigue, et ne les égala point dans la beauté de l'élocution, qui fait le grand mérite des poëtes. Il n'a donné au théâtre que Médée et Electre : mort en 1721.

LONGUERUE, (*Louis Dufour de*) né à Charleville, en 1652, abbé du Jard. Il ſavait, outre les langues ſavantes, toutes celles de l'Europe. Apprendre pluſieurs langues médiocrement, c'eſt le fruit du travail de quelques années; parler purement et éloquemment la ſienne, le travail de toute la vie. Il ſavait l'hiſtoire univerſelle; et on prétend qu'il compoſa de mémoire la deſcription hiſtorique et géographique de la France ancienne et moderne : mort vers l'an 1733.

LONGUEVAL, (*Jacques*) né en 1681, jéſuite. Il a fait huit volumes de l'hiſtoire de l'Egliſe gallicane, continuée par le père *Fontenay* : mort en 1735.

LAUBÈRE, (*Simon de la*) né à Toulouſe, en 1642, et envoyé à Siam, en 1687. On a de lui des mémoires de ce pays, meilleurs que ſes ſonnets et ſes odes : mort en 1729.

Il y a un jéſuite du même pays et du même nom, ſavant mathématicien, mais qui n'eſt plus connu que pour avoir voulu partager avec *Paſcal* la gloire d'avoir réſolu les problêmes ſur la cycloïde.

MABILLON, (*Jean*) né en Champagne, en 1632; bénédictin. C'eſt lui qui, étant chargé de montrer le tréſor de Saint-Denis, demanda à quitter cet emploi, *parce qu'il n'aimait pas à mêler la fable avec la vérité*. Il a fait de profondes recherches. *Colbert* l'employa à rechercher les anciens titres : mort en 1707.

MAIGNAN, (*Emmanuel*) né à Touloufe, en 1601; minime. L'un de ceux qui ont appris les mathématiques ſans maître. Profeſſeur de mathématiques à Rome, où il y a toujours eu depuis un profeſſeur minime français : mort à Touloufe, en 1676.

MAILLET, (*Benoît de*) conſul au grand Caire. On a de lui des lettres inſtructives ſur l'Egypte, et des ouvrages manuſcrits d'une philoſophie hardie. L'ouvrage intitulé *Telliamed* eſt de lui, ou du moins a été fait d'après ſes idées. On y trouve l'opinion que la terre a été toute couverte d'eau, opinion adoptée par M. de *Buffon*, qui l'a fortifiée de preuves nouvelles; mais ce n'eſt et ce ne ſera long-temps qu'une opinion. Il eſt même certain qu'il exiſte de grands eſpaces où l'on ne trouve aucun veſtige du ſéjour des eaux; d'autres où l'on n'aperçoit que des dépôts laiſſés par les eaux terreſtres : mort en 1738.

MAIMBOURG, (*Louis*) jéſuite, né en 1610. Il y a encore quelques-unes de ſes hiſtoires qu'on ne lit pas ſans plaiſir. Il eut d'abord trop de vogue, et on l'a trop négligé enſuite. Ce qui eſt ſingulier, c'eſt qu'il fut obligé de quitter les jéſuites, pour avoir écrit en faveur du clergé de France : mort à Saint-Victor, en 1686.

MAINARD, (*François*) préſident d'Aurillac, né à Toulouſe, vers 1582. On peut le compter parmi ceux qui ont annoncé le ſiècle de *Louis XIV*. Il reſte de lui un aſſez grand nombre de vers heureux purement écrits. C'eſt un des auteurs qui s'eſt plaint le plus de la mauvaiſe fortune attachée aux talens. Il ignorait que le ſuccès d'un bon ouvrage eſt la ſeule récompenſe digne d'un artiſte ; que, ſi les princes et les miniſtres veulent ſe faire honneur en récompenſant cette eſpèce de mérite, il y a plus d'honneur encore d'attendre ces faveurs ſans les demander ; et que, ſi un bon écrivain ambitionne la fortune, il doit la faire ſoi-même.

Rien n'eſt plus connu que ſon beau ſonnet pour le cardinal de *Richelieu* ; et cette réponſe dure du miniſtre, ce mot cruel, *rien* Le préſident *Mainard*, reti é enfin à Aurillac, fit ces vers, qui méritent autant d'être connus que ſon ſonnet.

Par votre humeur le monde eſt gouverné ;
Vos volontés font le calme et l'orage ;
Vous vous riez de me voir confiné
Loin de la cour dans mon petit ménage :
Mais n'eſt-ce rien que d'être tout à ſoi,
De n'avoir point le fardeau d'un emploi,
D'avoir dompté la crainte et l'eſpérance ?
Ah ! ſi le Ciel, qui me traite ſi bien,
Avait pitié de vous et de la France,
Votre bonheur ſerait égal au mien.

Depuis la mort du cardinal, il dit dans d'autres vers que le tyran eſt mort, et qu'il n'en eſt pas plus heureux. Si le cardinal lui avait fait du bien, ce miniſtre eût été un dieu pour lui : il n'eſt un tyran que parce qu'il ne lui donna rien. C'eſt trop reſſembler à ces mendians qui appellent les paſſans, *Monſeigneurs*, et qui les maudiſſent s'ils n'en reçoivent point d'aumône. Les vers de *Mainard* étaient fort beaux. Il eût été plus beau de paſſer ſa vie ſans demander et ſans murmurer. L'épitaphe qu'il fit pour lui-même eſt dans la bouche de tout le monde :

Las d'eſpérer et de me plaindre
Des Muſes, des grands et du ſort,
C'eſt ici que j'attends la mort,
Sans la déſirer ni la craindre.

Les deux derniers vers ſont la traduction de cet ancien vers latin,

Summum nec metuas diem nec optes.

La plupart des beaux vers de morale ſont des traductions. Il eſt bien commun de ne pas déſirer la mort; il eſt bien rare de ne pas la craindre; et il eût été grand de ne pas ſeulement ſonger s'il y a des grands au monde: mort en 1646.

MAINTENON. (*Françoiſe d'Aubigné Scarron*, marquiſe de) Elle eſt auteur, comme madame de *Sévigné*, parce qu'on a imprimé ſes lettres après ſa mort. Les unes et les autres ſont écrites avec beaucoup d'eſprit, mais avec un eſprit différent. Le cœur et l'imagination ont dicté celles de madame de *Sévigné*; elles ont plus de gaieté, plus de liberté : celles de madame de *Maintenon* ſont plus contraintes; il ſemble qu'elle ait toujours prévu qu'elles ſeraient un jour publiques. Madame de *Sévigné*, en écrivant à ſa fille, n'écrivait que pour ſa fille. On trouve quelques anecdotes dans les unes et dans les autres. On voit par celles de madame de *Maintenon*, qu'elle avait épouſé *Louis XIV*, qu'elle influait dans les affaires d'Etat, mais qu'elle ne les gouvernait pas; qu'elle ne preſſa point la révocation de l'édit de Nantes et ſes ſuites, mais qu'elle

ne s'y opposa point; qu'elle prit le parti des molinistes, parce que *Louis XIV* l'avait pris, et qu'ensuite elle s'attacha à ce parti; que *Louis XIV*, sur la fin de sa vie, portait des reliques; et beaucoup d'autres particularités. Mais les connaissances qu'on peut puiser dans ce recueil sont trop achetées par la quantité de lettres inutiles qu'il renferme; défaut commun à tous ces recueils. Si l'on n'imprimait que l'utile, il y aurait cent fois moins de livres : morte à Saint-Cyr, en 1719.

Un nommé *la Beaumelle*, qui a été précepteur à Genève, a fait imprimer des mémoires de *Maintenon* remplis de faussetés.

MALEZIEU, (*Nicolas*) né à Paris, en 1659. Les *Elémens de géométrie du duc de Bourgogne* sont les leçons qu'il donna à ce prince. Il se fit une réputation par sa profonde littérature. Madame la duchesse du Maine fit sa fortune : mort en 1727.

MALLEBRANCHE, (*Nicolas*) né à Paris, en 1638, de l'oratoire, l'un des plus profonds méditatifs qui aient jamais écrit. Animé de cette imagination forte qui fait plus de disciples que la vérité, il en eut : de son temps il y avait des *mallebranchistes*. Il a montré admirablement les erreurs des sens et de l'imagination; et quand il a voulu sonder la nature

de

de l'ame, il s'eſt perdu dans cet abyme comme les autres. Il eſt, ainſi que *Deſcartes*, un grand homme, avec lequel on apprend bien peu de choſe, et il n'était pas un grand géomètre comme *Deſcartes* : mort en 1715.

MALLEVILLE, (*Claude de*) l'un des premiers académiciens. Le ſeul ſonnet de *La belle matineuſe* en fit un homme célèbre. On ne parlerait pas aujourd'hui d'un tel ouvrage, mais le bon, en tout genre, était alors auſſi rare qu'il eſt devenu commun depuis : mort en 1647.

DE MARCA, (*Pierre*) né en 1594. Etant veuf et ayant pluſieurs enfans, il entra dans l'Egliſe, et fut nommé à l'archevêché de Paris. Son livre de *la concorde de l'Empire et du Sacerdoce* eſt eſtimé : mort en 1662.

DE MAROLLES, (*Michel*) né en Touraine, en 1600, fils du célèbre *Claude de Marolles*, capitaine des cent ſuiſſes, connu par ſon combat ſingulier à la tête de l'armée de *Henri IV*, contre *Marivaux. Michel*, abbé de Villeloin, compoſa ſoixante-neuf ouvrages, dont pluſieurs étaient des traductions très-utiles dans leur temps : mort en 1681.

LA MARCHE, (*Nicolas*) né à Paris, en 1641, commiſſaire au Châtelet. Il a fait un ouvrage qui était de ſon reſſort, l'*Hiſtoire de*

la Police. Il n'eſt bon que pour les Pariſiens, et meilleur à conſulter qu'à lire. Il eut pour récompenſe une part ſur le produit de la comédie, dont il ne jouit jamais; il aurait autant valu aſſigner aux comédiens une penſion ſur les gages du guet.

DU MARSAIS, (*Céſar Cheſneau*) né à Marſeille, en 1676. Perſonne n'a connu mieux que lui la métaphyſique de la grammaire; perſonne n'a plus approfondi les principes des langues. Son livre des *Tropes* eſt devenu inſenſiblement néceſſaire, et tout ce qu'il a écrit ſur la grammaire mérite d'être étudié. Il y a dans le grand dictionnaire encyclopédique beaucoup d'articles de lui, qui ſont d'une grande utilité. Il était du nombre de ces philoſophes obſcurs dont Paris eſt plein, qui jugent ſainement de tout, qui vivent entre eux dans la paix et dans la communication de la raiſon, ignorés des grands, et très-redoutés de ces charlatans en tout genre qui veulent dominer ſur les eſprits. La foule de ces hommes ſages eſt une ſuite de l'eſprit du ſiècle : mort en 1756.

MARSOLLIER, (*Jacques*) né à Paris, en 1647; chanoine régulier de Sainte-Geneviève; connu par pluſieurs hiſtoires bien écrites : mort en 1724.

MARTIGNAC, (*Etienne*) né en 1628, le premier qui donna une traduction fupportable en profe de *Virgile*, d'*Horace*, &c. Je doute qu'on les traduife jamais heureufement en vers. Ce ne ferait pas affez d'avoir leur génie : la différence des langues eft un obftacle prefqu'invincible : mort en 1698.

MASCARON, (*Jules*) de Marfeille, né en 1634, évêque de Tulles, et puis d'Agen. Ses oraifons funèbres balancèrent d'abord celles de *Boffuet* ; mais aujourd'hui elles ne fervent qu'à faire voir combien *Boffuet* était un grand homme : mort en 1703.

MASSILLON, né en Provence, en 1663, de l'oratoire, évêque de Clermont. Le prédicateur qui a le mieux connu le monde ; plus fleuri que *Bourdaloue*, plus agréable, et dont l'éloquence fent l'homme de cour, l'aca démicien, et l'homme d'efprit ; de plus, philofophe modéré et tolérant : mort en 1742.

MAUCROIX, (*François*) né à Noyon, en 1619, hiftorien, poëte, et littérateur. On a retenu quelques-uns de fes vers, tels que ceux-ci, qu'il fit à l'âge de plus de quatre-vingts ans :

Chaque jour eft un bien que du Ciel je reçois ;
Jouiffons aujourd'hui de celui qu'il nous donne.

Il n'appartient pas plus aux jeunes gens qu'à moi ;
Et celui de demain n'appartient à perſonne.

mort en 1708.

MENAGE, (*Gilles*) d'Angers, né en 1613. Il a prouvé qu'il eſt plus aiſé de faire des vers en italien qu'en français. Ses vers italiens ſont eſtimés, même en Italie ; et notre langue doit beaucoup à ſes recherches. Il était ſavant en plus d'un genre. Sa requête des dictionnaires l'empêcha d'entrer à l'académie. Il adreſſa au cardinal *Mazarin*, ſur ſon retour en France, une pièce latine, où l'on trouve ce vers :

Et puto tam viles deſpicis indè togas.

Le parlement qui, après avoir mis à prix la tête du cardinal, l'avait complimenté, ſe crut déſigné par ce vers, et voulait ſévir contre l'auteur ; mais *Ménage* prouva au parlement que *toga* ſignifiait un habit de cour : mort en 1692. *La Monnoye* a augmenté et rectifié le *Ménagiana*.

MÉNÉTRIER, (*Claude-François*) né en 1631, a beaucoup ſervi à la ſcience du blaſon, des emblêmes et des deviſes : mort en 1705.

MERY, (*Jean*) né en Berri, en 1645, l'un de ceux qui ont le plus illuſtré la chirurgie. Il a laiſſé des obſervations utiles : mort en 1722.

MÉZERAI, (*François*) né à Argentan, en Normandie, en 1610. Son hiftoire de France eft très-connue; fes autres écrits le font moins. Il perdit fes penfions, pour avoir dit ce qu'il croyait la vérité. D'ailleurs plus hardi qu'exact, et inégal dans fon ftyle. Son nom de famille était *Eudes*; il était frère du père *Eudes*, fondateur de la congrégation très-répandue, et très-peu connue des eudiftes : mort en 1683.

MIMEURES, (le marquis de) menin de *Monfeigneur*, fils de *Louis XIV*. On a de lui quelques morceaux de poëfie, qui ne font pas inférieures à celles de *Racan*, et de *Mainard*: mais comme ils parurent dans un temps où le bon était très-rare, et le marquis de *Mimeures*, dans un temps où l'art était perfectionné, ils eurent beaucoup de réputation, et à peine fut-il connu. Son ode à *Vénus*, imitée d'*Horace*, n'eft pas indigne de l'original.

LE MOINE, (*Pierre*) jéfuite, né en 1602. Sa *dévotion aifée* le rendit ridicule : mais il eût pu fe faire un grand nom par fa *Louifiade*. Il avait une prodigieufe imagination. Pourquoi donc ne réuffit-il pas ? c'eft qu'il n'avait ni goût ni connaiffance du génie de fa langue, ni des amis févères : mort en 1671.

MOLIÈRE, (*Jean-Baptiſte*) né à Paris, en 1620, le meilleur des poëtes comiques de toutes les nations. Cet article a engagé à relire les poëtes comiques de l'antiquité. Il faut avouer que ſi l'on compare l'art et la régularité de notre théâtre, avec ces ſcènes découſues des anciens, ces intrigues faibles, cet uſage groſſier de faire annoncer par des acteurs, dans des monologues froids et ſans vraiſemblance, ce qu'ils ont fait, et ce qu'ils veulent faire ; il faut avouer, dis-je, que *Molière* a tiré la comédie du chaos, ainſi que *Corneille* en a tiré la tragédie; et que les Français ont été ſupérieurs en ce point à tous les peuples de la terre. *Molière* avait d'ailleurs une autre ſorte de mérite, que ni *Corneille*, ni *Racine*, ni *Boileau*, ni *la Fontaine*, n'avaient pas. Il était philoſophe, et il l'était dans la théorie et dans la pratique. C'eſt à ce philoſophe que l'archevêque de Paris, *Harlai*, ſi décrié pour ſes mœurs, refuſa les vains honneurs de la ſépulture : il fallut que le roi engageât ce prélat à ſouffrir que *Molière* fût enterré ſecrètement dans le cimetière de la petite chapelle de Saint-Joſeph, faubourg Montmartre : mort en 1673.

On s'eſt piqué à l'envi dans quelques dictionnaires nouveaux de décrier les vers de *Molière*, en faveur de ſa proſe, ſur la parole

de l'archevêque de Cambrai, *Fénélon*, qui femble en effet donner la préférence à la profe de ce grand comique, et qui avait fes raifons pour n'aimer que la profe poëtique; mais *Boileau* ne penfait pas ainfi. Il faut convenir qu'à quelques négligences près, négligences que la comédie tolère, *Molière* eft plein de vers admirables, qui s'impriment facilement dans la mémoire. Le *Mifanthrope*, les *Femmes favantes*, le *Tartuffe*, font écrits comme les fatires de *Boileau*. L'*Amphitrion* eft un recueil d'épigrammes et de madrigaux, faits avec un art qu'on n'a point imité depuis. La bonne poëfie eft à la bonne profe ce que la danfe eft à une fimple démarche noble, ce que la mufique eft au récit ordinaire, ce que les couleurs d'un tableau font à des deffins au crayon. De-là vient que les Grecs et les Romains n'ont jamais eu de comédie en profe.

MONGAUT. (l'abbé) La meilleure traduction qu'on ait faite des lettres de *Cicéron* eft de lui. Elle eft enrichie de notes judicieufes et utiles. Il avait été précepteur du fils du duc d'*Orléans*, régent du royaume, et mourut, dit-on, de chagrin de n'avoir pu faire auprès de fon élève la même fortune que l'abbé *du Bois*. Il ignorait apparemment que c'eft par le caractère, et non par l'efprit, que l'on fait fortune.

MONNOYE, (*Bernard de la*) né à Dijon, en 1641, excellent littérateur. Il fut le premier qui remporta le prix de poëfie à l'académie françaife; et même fon poëme du *Duel aboli*, qui remporta ce prix, eft, à peu de chofe près, un des meilleurs ouvrages de poëfie qu'on ait faits en France : mort en 1728. Je ne fais pourquoi le docteur de Sorbonne, *Ladvocat*, dans fon dictionnaire, dit que les noëls de *la Monnoye*, en patois bourguignon, font ce qu'il a fait de mieux; eft-ce parce que la forbonne, qui ne fait pas le patois bourguignon, a fait un décret contre ce livre fans l'entendre?

MONTESQUIEU, (*Charles*) préfident au parlement de Bordeaux, né en 1689, donna à l'âge de trente-deux ans les *Lettres perfanes*, ouvrage de plaifanterie plein de traits qui annoncent un efprit plus folide que fon livre. C'eft une imitation du *Siamois* de *Dufréni* et de l'*Efpion Turc*; mais imitation qui fait voir comment ces originaux devaient être écrits. Ces ouvrages d'ordinaire ne réuffiffent qu'à la faveur de l'air étranger; on met avec fuccès dans la bouche d'un afiatique la fatire de notre pays, qui ferait bien moins accueillie dans la bouche d'un compatriote : ce qui eft commun par foi-même devient alors fingulier. Le génie qui règne dans les *Lettres perfanes*,

ouvrit

ouvrit au président de *Montesquieu* les portes de l'académie française, quoique l'académie fût maltraitée dans son livre; mais en même temps la liberté avec laquelle il parle du gouvernement, et des abus de la religion, lui attira une exclusion de la part du cardinal de *Fleuri*. Il prit un tour très-adroit pour mettre le ministre dans ses intérêts; il fit faire en peu de jours une nouvelle édition de son livre, dans laquelle on retrancha, ou on adoucit tout ce qui pouvait être condamné par un cardinal et par un ministre. M. de *Montesquieu* porta lui-même l'ouvrage au cardinal, qui ne lisait guère, et qui en lut une partie. Cet air de confiance, soutenu par l'empressement de quelques personnes de crédit, ramena le cardinal, et *Montesquieu* entra dans l'académie.

Il donna ensuite le traité sur *la grandeur et la décadence des Romains;* matière usée, qu'il rendit neuve par des réflexions très-fines, et des peintures très-fortes: c'est une histoire politique de l'empire romain. Enfin on vit son *Esprit des lois*. On a trouvé dans ce livre beaucoup plus de génie que dans *Grotius* et dans *Puffendorf*. On se fait quelque violence pour lire ces auteurs; on lit l'*Esprit des lois* autant pour son plaisir que pour son instruction. Ce livre est écrit avec autant de liberté

que les *Lettres persanes ;* et cette liberté n'a pas peu servi au succès : elle lui attira des ennemis qui augmentèrent sa réputation, par la haine qu'ils inspiraient contre eux : ce sont ces hommes nourris dans les factions obscures des querelles ecclésiastiques, qui regardent leurs opinions comme sacrées, et ceux qui les méprisent comme sacriléges. Ils écrivirent violemment contre le président de *Montesquieu ;* ils engagèrent la sorbonne à examiner son livre ; mais le mépris dont ils furent couverts arrêta la sorbonne. Le principal mérite de l'*Esprit des lois* est l'amour des lois qui règne dans cet ouvrage, et cet amour des lois est fondé sur l'amour du genre humain. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que l'éloge qu'il fait du gouvernement anglais est ce qui a plu davantage en France. La vive et piquante ironie qu'on y trouve contre l'inquisition a charmé tout le monde, hors les inquisiteurs ; ses réflexions, presque toujours profondes, sont appuyées d'exemples tirés de l'histoire de toutes les nations. Il est vrai qu'on lui a reproché de prendre trop souvent des exemples dans de petites nations sauvages, et presque inconnues, sur les relations trop suspectes des voyageurs. Il ne cite pas toujours avec beaucoup d'exactitude ; il fait dire, par exemple, à l'auteur du *Testament politique* attribué au cardinal de

Richelieu, que *s'il ſe trouve dans le peuple quelque malheureux honnête homme, il ne faut pas s'en ſervir*. Le *Teſtament politique* dit ſeulement, à l'endroit cité, qu'il vaut mieux ſe ſervir des hommes riches et bien élevés, parce qu'ils ſont moins corruptibles. *Monteſquieu* s'eſt trompé dans d'autres citations, juſqu'à dire que *François I*, (qui n'était pas né lorſque *Chriſtophe Colomb* découvrit l'Amérique) avait refuſé les offres de *Chriſtophe Colomb*. Le défaut continuel de méthode dans cet ouvrage, la ſingulière affectation de ne mettre ſouvent que trois ou quatre lignes dans un chapitre, et encore de ne faire de ces quatre lignes qu'une plaiſanterie, ont indiſpoſé beaucoup de lecteurs; on s'eſt plaint de trouver trop ſouvent des ſaillies où l'on attendait des raiſonnemens, on a reproché à l'auteur d'avoir trop donné d'idées douteuſes pour des idées certaines; mais s'il n'inſtruit pas toujours ſon lecteur, il le fait toujours penſer; et c'eſt-là un très-grand mérite. Ses expreſſions vives et ingénieuſes, dans leſquelles on trouve l'imagination de *Montagne*, ſon compatriote, ont contribué ſur-tout à la grande réputation de l'*Eſprit des lois;* les mêmes choſes dites par un homme ſavant, et même plus ſavant que lui, n'auraient pas été lues. Enfin, il n'y a guère d'ouvrages où il y ait plus d'eſprit,

plus d'idées profondes, plus de choses hardies, et où l'on trouve plus à s'instruire, soit en approuvant ses opinions, soit en les combattant. On doit le mettre au rang des livres originaux qui ont illustré le siècle de *Louis XIV*, et qui n'ont aucun modèle dans l'antiquité.

Il est mort, en 1755, en philosophe comme il avait vécu.

MONTFAUCON, (*Bernard de*) né en 1655, bénédictin, l'un des plus savans antiquaires de l'Europe: mort en 1741.

MONTPENSIER, (*Anne-Marie-Louise d'Orléans*) connue sous le nom de *Mademoiselle*, fille de *Gaston d'Orléans*, née à Paris, en 1627. Ses mémoires sont plus d'une femme occupée d'elle que d'une princesse témoin de grands événemens; mais il s'y trouve des choses très-curieuses; on a aussi quelques petits romans d'elle qu'on ne lit guère. Les princes dans leurs écrits sont au rang des autres hommes. Si *Alexandre* et *Sémiramis* avaient fait des ouvrages ennuyeux, ils seraient négligés. On trouve plus aisément des courtisans que des lecteurs: morte en 1693.

MONTREUIL, (*Matthieu de*) né à Paris, en 1621, l'un de ces écrivains agréables et faciles dont le siècle de *Louis XIV* a produit un grand nombre, et qui n'ont pas laissé de

réussir dans le genre médiocre. Il y a peu de vrais génies ; mais l'esprit du temps et l'imitation ont fait beaucoup d'auteurs agréables : mort à Aix, en 1692.

MORERI, (*Louis*) né en Provence, en 1643. On ne s'attendait pas que l'auteur du *Pays d'amour*, et le traducteur de *Rodriguez*, entreprît dans sa jeunesse le premier dictionnaire de faits qu'on eût encore vu. Ce grand travail lui coûta la vie. L'ouvrage réformé et très-augmenté porte encore son nom, et n'est plus de lui. C'est une ville nouvelle bâtie sur le plan le plus ancien. Trop de généalogies suspectes ont fait tort sur-tout à cet ouvrage si utile : mort en 1680. On a fait des supplémens remplis d'erreurs.

MORIN, (*Michel-Jean-Baptiste*) né en Beaujolais, en 1583, médecin, mathématicien, et, par les préjugés du temps, astrologue. Il tira l'horoscope de *Louis XIV*. Malgré cette charlatanerie, il était savant. Il proposa d'employer les observations de la lune à la détermination des longitudes en mer ; mais cette méthode exigeait dans les tables des mouvemens de cette planète ce degré d'exactitude que les travaux réunis des premiers géomètres de ce siècle ont pu à peine leur donner. Voyez l'art. *Cassini* : mort en 1659.

MORIN, (*Jean*) né à Blois, en 1591, très-ſavant dans les langues orientales et dans la critique: mort à l'oratoire, en 1659.

MORIN, (*Simon*) né en Normandie, en 1623. On ne parle ici de lui que pour déplorer ſa fatale folie et celle de *Saint-Sorlin-Deſmarets*, ſon accuſateur. *Saint-Sorlin* fut un fanatique qui en dénonça un autre. *Morin*, qui ne méritait que les petites-maiſons, fut brûlé vif, en 1663, avant que la philoſophie eût fait aſſez de progrès pour empêcher les ſavans de dogmatiſer, et les juges d'être ſi cruels.

LA MOTTE-HOUDART, (*Antoine*) né à Paris, en 1572, célèbre par ſa tragédie d'*Inès de Caſtro*, l'une des plus intéreſſantes qui ſoient reſtées au théâtre, par de très-jolis opéra, et ſur-tout par quelques odes qui lui firent d'abord une grande réputation; il y a preſque autant de choſes que de vers; il eſt philoſophe et poëte. Sa proſe eſt encore très-eſtimée. Il fit les diſcours du marquis de *Mimeures* et du cardinal *du Bois*, lorſqu'ils furent reçus à l'académie françaiſe; le manifeſte de la guerre de 1718; le diſcours que prononça le cardinal de *Tencin* au petit concile d'Embrun. Ce fait eſt mémorable: un archevêque condamne un évêque, et c'eſt un auteur d'opéra et de comédies qui fait le ſermon de l'archevêque.

Il avait beaucoup d'amis, c'est-à-dire qu'il y avait beaucoup de gens qui se plaisaient dans sa société. Je l'ai vu mourir, sans qu'il eût personne auprès de son lit, en 1731. L'abbé *Trublet* dit qu'il y avait du monde; apparemment il y vint à d'autres heures que moi. (5)

L'intérêt seul de la vérité oblige à passer ici les bornes ordinaires de ces articles.

Cet homme de mœurs si douces, et de qui jamais personne n'eut à se plaindre, a été accusé après sa mort, presque juridiquement, d'un crime énorme, d'avoir composé les horribles couplets qui perdirent *Rousseau*, en 1710, et d'avoir conduit plusieurs années toute la manœuvre qui fit condamner un innocent. Cette accusation a d'autant plus de poids qu'elle est faite par un homme très-instruit de cette affaire, et faite comme une espèce de testament de mort. *N. Boindin*, procureur général des trésoriers de France, en mourant, en 1752, laisse un mémoire très-circonstancié, dans lequel il charge, après plus de quarante années, *la Motte-Houdart*, de l'académie française, *Joseph Saurin*, de l'académie des

(5) M. de *la Motte* avait une famille nombreuse dont il était aimé, et qui lui rendait beaucoup de soins par devoir et par goût. Ses infirmités ne lui avaient rien ôté de sa gaieté et de son amabilité naturelles. Mais M. de *Voltaire* ne parle ici que des amis de M. de *la Motte*.

ſciences, et *Malafaire*, marchand bijoutier, d'avoir ourdi toute cette trame; et le châtelet et le parlement d'avoir rendu conſécutivement les jugemens les plus injuſtes.

1°. Si *N. Boindin* était en effet perſuadé de l'innocence de *Rouſſeau*, pourquoi tant tarder à la faire connaître ? pourquoi ne pas la manifeſter au moins immédiatement après la mort de ſes ennemis? pourquoi ne pas donner ce mémoire écrit il y a plus de vingt années?

2°. Qui ne voit clairement que le mémoire de *Boindin* eſt un libelle diffamatoire, et que cet homme haïſſait également tous ceux dont il parle dans cette dénonciation faite à la poſtérité ?

3°. Il commence par des faits dont on connaît toute la fauſſeté. Il prétend que le comte de *Nocé*, et *N. Mélon*, ſecrétaire du régent, étaient les aſſociés de *Malafaire*, petit marchand joaillier. Tous ceux qui les ont fréquentés ſavent que c'eſt une inſigne calomnie; enſuite il confond *N. la Faye*, ſecrétaire du cabinet du roi, avec ſon frère le capitaine aux gardes. Enfin comment peut-on imputer à un joaillier d'avoir eu part à toute cette manœuvre des couplets?

4°. *Boindin* prétend que ce joaillier et *Saurin*, le géomètre, s'unirent avec *la Motte* pour empêcher *Rouſſeau* d'obtenir la penſion de

Boileau, qui vivait encore en 1710. Serait-il poſſible que trois perſonnes, de profeſſions ſi différentes, ſe fuſſent unies et euſſent médité enſemble une manœuvre ſi réfléchie, ſi infame et ſi difficile, pour priver un citoyen, alors obſcur, d'une penſion qui ne vaquait pas, que *Rouſſeau* n'aurait pas eue, et à laquelle aucun de ces trois aſſociés ne pouvait prétendre?

5°. Après être convenu que *Rouſſeau* avait fait les cinq premiers couplets, ſuivis de ceux qui lui attirèrent ſa diſgrâce, il fait tomber ſur *la Motte-Houdart* le ſoupçon d'une douzaine d'autres dans le même goût; et, pour unique preuve de cette accuſation, il dit que ces douze couplets contre une douzaine de perſonnes qui devaient s'aſſembler chez *N. de Villiers*, furent apportés par *la Motte-Houdart* lui-même chez le ſieur de *Villiers*, une heure après que *Rouſſeau* avait été informé que les intéreſſés devaient s'aſſembler dans cette maiſon. Or, dit-il, *Rouſſeau* n'avait pu en une heure de temps compoſer et tranſcrire ces vers diffamatoires. C'eſt *la Motte* qui les apporta; donc *la Motte* en eſt l'auteur. Au contraire, c'eſt, ce me ſemble, parce qu'il a la bonne foi de les apporter, qu'il ne doit pas être ſoupçonné de la ſcélérateſſe de les avoir faits. On les a jetés à ſa porte, ainſi qu'à la porte

de quelques autres particuliers. Il a ouvert le paquet; il y a trouvé des injures atroces contre tous ſes amis et contre lui-même; il vient en rendre compte: rien n'a plus l'air de l'innocence.

6°. Ceux qui s'intéreſſent à l'hiſtoire de ce myſtère d'iniquité doivent ſavoir que l'on s'aſſemblait depuis un mois chez *N. de Villiers*, et que ceux qui s'y aſſemblaient étaient, pour la plupart, les mêmes que *Rouſſeau* avait déjà outragés dans cinq couplets qu'il avait imprudemment récités à quelques perſonnes. Le premier même de ces douze nouveaux couplets marquait aſſez que les intéreſſés s'aſſemblaient tantôt au café, tantôt chez *Villiers*.

> Sots aſſemblés chez de Villiers,
> Parmi les ſots troupe d'élite,
> D'un vil café dignes piliers,
> Craignez la fureur qui m'irrite.
> Je vais vous pourſuivre en tous lieux,
> Vous noircir, vous rendre odieux;
> Je veux que par-tout on vous chante;
> Vous percer et rire à vos yeux
> Eſt une douceur qui m'enchante.

7°. Il eſt très-faux que les cinq premiers couplets, reconnus pour être de *Rouſſeau*, ne

fissent qu'effleurer le ridicule de cinq ou six particuliers, comme le dit le mémoire; on y voit les mêmes horreurs que dans les autres.

> Que le bourreau, par son valet,
> Fasse un jour serrer le sifflet
> De Berrin et de sa séquelle;
> Que Pecour, qui fait le ballet,
> Ait le fouet au pied de l'échelle.

C'est-là le style des cinq premiers couplets avoués par *Rousseau*. Certainement ce n'est pas-là de la fine plaisanterie. C'est le même style de tous les couplets qui suivirent.

8°. Quant aux derniers couplets sur le même air, qui furent, en 1710, la matière du procès intenté à *Saurin*, de l'académie des sciences, le mémoire ne dit rien que ce que les pièces du procès ont appris depuis long-temps. Il prétend seulement que le malheureux qui fut condamné au bannissement, pour avoir été suborné par *Rousseau*, devait être condamné aux galères, si en effet il avait été faux témoin. C'est en quoi le sieur *Boindin* se trompe; car, en premier lieu, il eût été d'une injustice ridicule de condamner aux galères le suborné, quand on ne décernait que la peine du bannissement au suborneur; en second lieu, ce malheureux ne s'était pas

porté accufateur contre *Saurin*. Il n'avait pu être entièrement fuborné. Il avait fait plufieurs déclarations contradictoires; la nature de fa faute et la faibleffe de fon efprit, ne comportaient pas une peine exemplaire.

9°. *N. Boindin* fait entendre expreffément dans fon mémoire que la maifon de *Noailles* et les jéfuites fervirent à perdre *Rouffeau* dans cette affaire, et que *Saurin* fit agir le crédit et la faveur. Je fais avec certitude, et plufieurs perfonnes vivantes encore le favent comme moi, que ni la maifon de *Noailles* ni les jéfuites ne follicitèrent. La faveur fut d'abord toute entière pour *Rouffeau ;* car, quoique le cri public s'élevât contre lui, il avait gagné deux fecrétaires d'Etat, M. de *Pontchartrain* et M. *Voifin*, que ce cri public n'épouvantait pas. Ce fut fur leurs ordres, en forme de follicitations, que le lieutenant-criminel *le Comte* décréta et emprifonna *Saurin*, l'interrogea, le confronta, le récola, le tout en moins de vingt-quatre heures, par une procédure précipitée. Le chancelier réprimanda le lieutenant-criminel fur cette procédure violente et inufitée.

Quant aux jéfuites, il eft fi faux qu'ils fe fuffent déclarés contre *Rouffeau*, qu'immédiatement après la fentence contradictoire du châtelet, par laquelle il fut unanimement

condamné, il fit une retraite au noviciat des jésuites, sous la direction du père *Sanadon*, dans le temps qu'il appelait au parlement. Cette retraite chez les jésuites prouve deux choses; la première, qu'ils n'étaient pas ses ennemis; la seconde, qu'il voulait opposer les pratiques de la religion aux accusations de libertinage que d'ailleurs on lui suscitait. Il avait déjà fait ses meilleurs psaumes, en même temps que ses épigrammes licencieuses, qu'il appelait les *gloria patri* de ses psaumes, et *Danchet* lui avait adressé ces vers:

> A te masquer habile,
> Traduis tour à tour
> Pétrone à la ville,
> David à la cour, &c.

Il ne serait donc pas étonnant qu'ayant pris le manteau de la religion, comme tant d'autres, tandis qu'il portait celui de cynique, il eût depuis conservé le premier qui lui était devenu absolument nécessaire. On ne veut pas tirer aucune conséquence de cette induction; il n'y a que DIEU qui connaisse le cœur de l'homme.

10°. Il est important d'observer que pendant plus de trente années que *La Motte-Houdart*, *Saurin* et *Malafaire* ont survécu à ce procès, aucun d'eux n'a été soupçonné ni de la moindre

mauvaise manœuvre, ni de la plus légère satire. *La Motte-Houdart* n'a jamais même répondu à ces invectives atroces, connues sous le nom de *Calottes*, et sous d'autres titres dont un ou deux hommes, qui étaient en horreur à tout le monde, l'accablèrent si long-temps. Il ne déshonora jamais son talent par la satire ; et même, lorsqu'en 1709, outragé continuellement par *Rousseau*, il fit cette belle ode :

> On ne se choisit point son père ;
> Par un reproche populaire
> Le sage n'est point abattu.
> Oui, quoi que le vulgaire pense,
> Rousseau, la plus vile naissance
> Donne du lustre à la vertu. &c.

quand, dis-je, il fit cet ouvrage, ce fut bien plutôt une leçon de morale et de philosophie qu'une satire. Il exhortait *Rousseau*, qui reniait son père, à ne point rougir de sa naissance. Il l'exhortait à dompter l'esprit d'envie et de satire. Rien ne ressemble moins à la rage qui respire dans les couplets dont on l'accuse.

Mais *Rousseau*, après une condamnation qui devait le rendre sage, soit qu'il fût innocent ou coupable, ne put dompter son penchant. Il outragea souvent, par des épigrammes, les mêmes personnes attaquées

dans les couplets, *la Faye*, *Danchet*, *la Motte-Houdart*, &c. Il fit des vers contre ses anciens et nouveaux protecteurs. On en retrouve quelques-uns dans des lettres, peu dignes d'être connues, qu'on a imprimées; et la plupart de ces vers sont du style de ces couplets pour lesquels le parlement l'avait condamné; témoin ceux-ci contre l'illustre musicien *Rameau*.

> Distillateurs d'accords baroques,
> Dont tant d'idiots sont férus,
> Chez les Thraces et les Iroques
> Portez vos opéra bourrus, &c.

On en retrouve du même goût dans le recueil intitulé, *Porte-feuille de Rousseau*, contre l'abbé d'*Olivet*, qui avait formé un projet de le faire revenir en France. Enfin, lorsque, sur la fin de sa vie, il vint se cacher quelque temps à Paris, affichant la dévotion, il ne put s'empêcher de faire encore des épigrammes violentes. Il est vrai que l'âge avait gâté son style, mais il ne réforma point son caractère, soit que par un mélange bizarre, mais ordinaire chez les hommes, il joignît cette atrocité à la dévotion, soit que, par une méchanceté non moins ordinaire, cette dévotion fût hypocrisie.

11°. Si *Saurin*, *la Motte* et *Malafaire* avaient comploté le crime dont on les accuſe, ces trois hommes ayant été depuis aſſez mal enſemble, il eſt bien difficile qu'il n'eût rien tranſpiré de leur crime. Cette réflexion n'eſt pas une preuve; mais, jointe aux autres, elle eſt d'un grand poids.

12°. Si un garçon auſſi ſimple et auſſi groſſier que le nommé *Guillaume Arnoult*, condamné comme témoin ſuborné par *Rouſſeau*, n'avait point été en effet coupable, il l'aurait dit, il l'aurait crié toute ſa vie à tout le monde. Je l'ai connu. Sa mère aidait dans la cuiſine de mon père, ainſi qu'il eſt dit dans le factum de *Saurin;* et ſa mère et lui ont dit pluſieurs fois à toute ma famille, en ma préſence, qu'il avait été juſtement condamné.

Pourquoi donc, au bout de quarante-deux ans, *N. Boindin* a-t-il voulu laiſſer, en mourant, cette accuſation authentique contre trois hommes qui ne ſont plus? C'eſt que le mémoire était compoſé il y a plus de vingt ans; c'eſt que *Boindin* les haïſſait tous trois; c'eſt qu'il ne pouvait pardonner à *la Motte* de n'avoir pas ſollicité pour lui une place à l'académie françaiſe, et de lui avoir avoué que ſes ennemis, qui l'accuſaient d'athéiſme, lui donneraient l'excluſion. Il s'était brouillé avec *Saurin* qui était, comme lui, un eſprit

altier

altier et inflexible. Il s'était brouillé de même avec *Malafaire*, homme dur et impoli. Il était devenu l'ennemi de *Lériget de la Faye*, qui avait fait contre lui cette épigramme.

Oui, Vadius, on connaît votre eſprit;
Savoir s'y joint; et quand le cas arrive
Qu'œuvre paraît par quelque coin fautive,
Plus aigrement qui jamais la reprit?
Mais on ne voit qu'en vous auſſi ſe montre
L'art de louer le beau qui s'y rencontre,
Dont cependant maints beaux eſprits ſont cas.
De vos pareils que voulez-vous qu'on penſe?
Eh quoi! qu'ils ſont connaiſſeurs délicats?
Pas n'en voudrais tirer la conſéquence;
Mais bien qu'ils ſont gens à fuir de cent pas.

C'était-là en effet le caractère de *Boindin*, et c'eſt lui qui eſt peint dans le *Temple du goût*, ſous le nom de *Bardou*. Il fut dans ſon mémoire la dupe de ſa haine. Incapable de dire ce qu'il ne croyait pas, et incapable de changer d'avis ſur ce que ſon humeur lui inſpirait : ſes mœurs étaient irréprochables : il vécut toujours en philoſophe rigide; il fit des actions de généroſité; mais cette humeur dure et inſociable lui donnait des préventions dont il ne revenait jamais.

Toute cette funeſte affaire, qui a eu de ſi longues ſuites, et dont il n'y a guère d'hommes plus inſtruits que moi, dut ſon origine au plaiſir innocent que prenaient pluſieurs perſonnes de mérite de s'aſſembler dans un café. On n'y reſpectait pas aſſez la première loi de la ſociété, de ſe ménager les uns les autres. On ſe critiquait durement, et de ſimples impoliteſſes donnèrent lieu à des haines durables et à des crimes. C'eſt au lecteur à juger ſi dans cette affaire il y a eu trois criminels ou un ſeul.

On a dit qu'il ſe pourrait à toute force que *Saurin* eût été l'auteur des derniers couplets attribués à *Rouſſeau.* Il ſe pourrait que *Rouſſeau* ayant été reconnu coupable des cinq premiers, qui étaient de la même atrocité, *Saurin* eût fait les derniers pour le perdre, quoiqu'il n'y eût aucune rivalité entre ces deux hommes, quoique *Saurin* fût alors plongé dans les calculs de l'algébre, quoique lui-même fût cruellement outragé dans ces derniers couplets, quoique tous les offenſés les imputaſſent unanimement à *Rouſſeau*, enfin quoiqu'un jugement ſolennel ait déclaré *Saurin* innocent. Mais ſi la choſe eſt phyſiquement dans l'ordre des poſſibles, elle n'eſt nullement vraiſemblable. *Rouſſeau* l'en accuſa toute ſa vie : il le chargea de ce crime par ſon teſtament; mais

le professeur *Rollin*, auquel *Rousseau* montra ce testament quand il vint clandestinement à Paris, l'obligea de rayer cette accusation. *Rousseau* se contenta de protester de son innocence à l'article de la mort ; mais il n'osa jamais accuser *la Motte*, ni pendant le cours du procès, ni durant le reste de sa vie, ni à ses derniers momens. Il se contenta de faire toujours des vers contre lui. (Voyez l'article *Joseph Saurin*.)

MOTTEVILLE, (*Françoise Bertaut de*) née en 1615, en Normandie. Cette dame a écrit des mémoires qui regardent particulièrement la reine *Anne*, mère de *Louis XIV*. On y trouve beaucoup de petits faits, avec un grand air de sincérité : morte en 1689.

NAIN DE TILLEMONT, (*Sébastien le*) fils de *Jean le Nain*, maître des requêtes, né à Paris, en 1637, élève de *Nicole*, et l'un des plus savans écrivains de Port-Royal. Son *Histoire des empereurs*, et ses seize volumes de l'*Histoire ecclésiastique*, sont écrits avec autant de vérité que peuvent l'être des compilations d'anciens historiens ; car l'histoire, avant l'invention de l'imprimerie, étant peu contredite, était peu exacte : mort en 1693.

NAUDÉ, (*Gabriel*) né à Paris, en 1690; médecin, et plus philosophe que médecin.

Attaché d'abord au cardinal *Barberin* à Rome, puis au cardinal de *Richelieu*, au cardînal *Mazarin*, et enfuite à la reine *Chriſtine*, dont il alla quelque temps groffir la cour favante; retiré enfin à Abbeville, où il mourut dès qu'il fut libre. De tous fes livres, fon *Apologie des grands hommes accuſés de magie*, eft prefque le feul qui foit demeuré. On ferait un plus gros livre des grands hommes accufés d'impiété depuis *Socrate*.

> . . . . . . *Populus nam ſolos credit habendos*
> *Eſſe Deos quos ipſe colit.*

Mort en 1653.

NEMOURS, (*Marie de Longueville*, ducheffe de) née en 1625. On a d'elle des mémoires, où l'on trouve quelques particularités des temps malheureux de la fronde : morte en 1707.

NEVERS. (*Philippe*, duc de) On a de lui des pièces de poëfie d'un goût très-fingulier. Il ne faut pas s'en rapporter au fonnet parodié par *Racine* et *Deſpréaux*.

> Dans un palais doré, Nevers jaloux et blême
> Fait des vers où jamais perfonne n'entend rien.

Il en fefait qu'on entendait très-aifément et avec grand plaifir, comme ceux-ci contre

Rancé, le fameux réformateur de la Trappe, qui avait écrit contre l'archevêque *Fénélon.*

Cet abbé qu'on croyait pétri de ſainteté,
Vielli dans la retraite et dans l'humilité,
Orgueilleux de ſes croix, bouffi de ſa ſouffrance,
Rompt ſes ſacrés ſtatuts en rompant le ſilence ;
Et contre un ſaint prélat s'animant aujourd'hui,
Du fond de ſes déſerts déclame contre lui ;
Et moins humble de cœur que fier de ſa doctrine,
Il oſe décider ce que Rome examine.

Son eſprit et ſes talens ſe ſont perfectionnés dans ſon petit-fils : mort en 1707.

NICERON, (*Jean-Pierre*) barnabite, né à Paris, en 1685, auteur des *Mémoires ſur les hommes illuſtres dans les lettres.* Tous ne ſont pas illuſtres ; mais il parle de chacun convenablement ; il n'appelle point un orfévre grand homme. Il mérite d'avoir place parmi les ſavans utiles : mort en 1738.

NICOLE, (*Pierre*) né à Chartres, en 1625, un des meilleurs écrivains de Port-Royal. Ce qu'il a écrit contre les jéſuites n'eſt guère lu aujourd'hui ; et ſes *Eſſais de morale*, qui ſont utiles au genre humain, ne périront pas. Le chapitre ſur-tout des moyens de conſerver la paix dans la ſociété eſt un chef-d'œuvre, auquel on ne trouve rien d'égal en ce

genre dans l'antiquité; mais cette paix eſt peut-être auſſi difficile à établir que celle de l'abbé de *Saint-Pierre* : mort en 1695.

NIVELLE DE LA CHAUSSÉE. Il a fait quelques comédies dans un genre nouveau et attendriſſant qui ont eu du ſuccès. Il eſt vrai que pour faire des comédies il lui manquait le génie comique. Beaucoup de perſonnes de goût ne peuvent ſouffrir des comédies où l'on ne trouve pas un trait de bonne plaiſanterie; mais il y a du mérite à ſavoir toucher, à bien traiter la morale, à faire des vers bien tournés et purement écrits : c'eſt le mérite de cet auteur. Il était né ſous *Louis XIV*. On lui a reproché que ce qui approche du tragique dans ſes pièces n'eſt pas toujours aſſez intéreſſant, et que ce qui eſt du ton de la comédie n'eſt pas plaiſant. L'alliage de ces deux métaux eſt difficile à trouver. On croit que *la Chauſſée* eſt un des premiers après ceux qui ont eu du génie. Il eſt mort vers l'année 1750.

NODOT, n'eſt connu que par ſes fragmens de *Pétrone*, qu'il dit avoir trouvés à Belgrade, en 1688. Les lacunes qu'il a en effet remplies ne me paraiſſent pas d'un auſſi mauvais latin que ſes adverſaires le diſent. Il y a des expreſſions, à la vérité, dont ni *Cicéron*, ni *Virgile*, ni *Horace* ne ſe ſervent; mais le vrai *Pétrone*

eſt plein d'expreſſions pareilles que de nouvelles mœurs et de nouveaux uſages avaient mis à la mode. Au reſte, je ne fais cet article touchant *Nodot* que pour faire voir que la ſatire de *Pétrone* n'eſt point du tout celle que le conſul *Pétrone* envoya, dit-on, à *Néron*, avant de ſe faire ouvrir les veines; *flagitia principis ſub nominibus exoletorum, feminarumque, et novitate cujuſque ſtupri, præſcripta, atque obſignata miſit Neroni.*

On a prétendu que le profeſſeur *Agamemnon* eſt *Sénèque*; mais le ſtyle de *Sénèque* eſt préciſément le contraire de celui d'*Agamemnon*, *turgida oratio*; *Agamemnon* eſt un plat déclamateur de collége.

On oſe dire que *Trimalcion* eſt *Néron*. Comment un jeune empereur, qui après tout avait de l'eſprit et des talens, peut-il être repréſenté par un vieux financier ridicule, qui donne à dîner à des paraſites plus ridicules encore, et qui parle avec autant d'ignorance et de ſottiſe que le *Bourgeois gentilhomme* de *Molière*?

Comment la craſſeuſe et idiote *Fortunata*, qui eſt fort au-deſſous de madame *Jourdain*, pourrait-elle être la femme ou la maîtreſſe de *Néron*? quel rapport des poliſſons de collége, qui vivent de petits larcins dans des lieux de débauche obſcurs, peuvent-ils avoir avec la

cour magnifique et voluptueuſe d'un empereur? quel homme ſenſé, en liſant cet ouvrage licencieux, ne jugera pas qu'il eſt d'un homme effréné; qui a de l'eſprit, mais dont le goût n'eſt pas encore formé; qui fait tantôt des vers très-agréables, et tantôt de très-mauvais; qui mêle les plus baſſes plaiſanteries aux plus délicates, et qui eſt lui-même un exemple de la décadence du goût dont il ſe plaint?

La clef qu'on a donnée de *Pétrone* reſſemble à celle des caractères de *la Bruyère*, elle eſt faite au haſard.

D'OLIVET, (*Joſeph*) abbé, conſeiller d'honneur de la chambre des comptes de Dole, de l'académie françaiſe, né à Salins, en 1682; célèbre dans la littérature par ſon hiſtoire de l'académie, lorſqu'on déſeſpérait d'en avoir jamais une qui égalât celle de *Péliſſon*. Nous lui devons les traductions les plus élégantes et les plus fidelles des ouvrages philoſophiques de *Cicéron*, enrichies de remarques judicieuſes. Toutes les œuvres de *Cicéron*, imprimées par ſes ſoins et ornées de ſes remarques, ſont un beau monument qui prouve que la lecture des anciens n'eſt point abandonnée dans ce ſiècle. Il a parlé ſa langue avec la même pureté que *Cicéron* parlait la ſienne, et il a rendu ſervice à la grammaire françaiſe

française par les observations les plus fines et les plus exactes. On lui doit aussi l'édition du livre de *la Faiblesse de l'esprit humain*, composé par l'évêque d'Avranches, *Huet*, lorsqu'une longue expérience l'eut fait enfin revenir des absurdes futilités de l'école, et du fatras des recherches des siècles barbares. Les jésuites, auteurs du *Journal de Trévoux*, se déchaînèrent contre l'abbé d'*Olivet*, et soutinrent que l'ouvrage n'était pas de l'évêque *Huet*, sur le seul prétexte qu'il ne convenait pas à un ancien prélat de Normandie d'avouer que la scolastique est ridicule, et que les légendes ressemblent aux quatre fils *Aimon*, comme s'il était nécessaire, pour l'édification publique, qu'un évêque normand fût imbécille. C'est ainsi à peu-près qu'ils avaient soutenu que les mémoires du cardinal de *Retz* n'étaient pas de ce cardinal. L'abbé d'*Olivet* leur répondit, et sa meilleure réponse fut de montrer à l'académie l'ouvrage de l'ancien évêque d'Avranches, écrit de la main de l'auteur. Son âge et son mérite sont notre excuse de l'avoir placé, ainsi que le président *Hénault*, dans une liste où nous nous étions fait une loi de ne parler que des morts. (Mort depuis l'impression de cet article, en 1768.)

D'ORLÉANS, (*Joseph*) jésuite; le premier qui ait choisi dans l'histoire les révolutions

pour son seul objet. Celles d'Angleterre qu'il écrivit sont d'un style éloquent; mais depuis le règne de *Henri VIII*, il est plus disert que fidèle : mort en 1698.

OZANAM, (*Jacques*) juif d'origine, né près de Dombes, en 1640. Il apprit la géométrie sans maître, dès l'âge de quinze ans. Il est le premier qui ait fait un dictionnaire de mathématiques. Ses *Récréations mathématiques et physiques* ont toujours un grand débit, mais ce n'est plus l'ouvrage d'*Ozanam*, comme les dernières éditions de *Moréri* ne sont plus son ouvrage : mort en 1717.

PAGI, (*Antoine*) provençal, né en 1624, franciscain. Il a corrigé *Baronius*, et a eu pension du clergé pour cet ouvrage : mort en 1699.

PAPIN, (*Isaac*) né à Blois, en 1657, calviniste. Ayant quitté sa religion, il écrivit contre elle : mort en 1709.

PARDIES, (*Ignace-Gaston*) jésuite, né à Pau, en 1636, connu par ses *Elémens de géométrie*, et par son livre *sur l'ame des bêtes*. Prétendre avec *Descartes* que les animaux sont de pures machines privées du sentiment dont ils ont les organes, c'est démentir l'expérience et insulter la nature. Avancer qu'un esprit pur les anime, c'est dire ce qu'on ne peut prouver.

Reconnaître que les animaux ſont doués de ſenſations et de mémoire, ſans ſavoir comment cela s'opère, ce ſerait parler en ſage qui ſait que l'ignorance vaut mieux que l'erreur : car quel eſt l'ouvrage de la nature dont on connaiſſe les premiers principes? mort en 1673.

PARENT, (*Antoine*) né à Paris, en 1666, bon mathématicien. Il eſt encore un de ceux qui apprirent la géométrie ſans maître. Ce qu'il y a de plus ſingulier de lui, c'eſt qu'il vécut long-temps à Paris, libre et heureux, avec moins de deux cents livres de rente : mort en 1716.

PASCAL, (*Blaiſe*) fils du premier intendant qu'il y eut à Rouen, né en 1623, génie prématuré. Il voulut ſe ſervir de la ſupériorité de ce génie, comme les rois de leur puiſſance; il crut tout ſoumettre et tout abaiſſer par la force. Ce qui a le plus révolté certains lecteurs dans ſes *Penſées*, c'eſt l'air deſpotique et mépriſant dont il débute. Il ne fallait commencer que par avoir raiſon. Au reſte, la langue et l'éloquence lui doivent beaucoup. Les ennemis de *Paſcal* et d'*Arnaud* firent ſupprimer leurs éloges dans le livre des *Hommes illuſtres* de *Perrault*. Sur quoi on cita ce paſſage de Tacite : *Præfulgebant Caſſius et Brutus eo ipſo quod eorum effigies non viſebantur* : mort en 1662.

R 2

PATIN, (*Gui*) né à Houdan, en 1601, médecin, plus fameux par ses lettres médisantes que par sa médecine. Son recueil de lettres a été lu avec avidité, parce qu'elles contiennent des nouvelles et des anecdotes que tout le monde aime, et des satires qu'on aime davantage. Il sert à faire voir combien les auteurs contemporains qui écrivent précipitamment les nouvelles du jour, sont des guides infidèles pour l'histoire. Ces nouvelles se trouvent souvent fausses ou défigurées par la malignité ; d'ailleurs, cette multitude de petits faits n'est guère précieuse qu'aux petits esprits : mort en 1672.

PATIN, (*Charles*) né à Paris, en 1633, fils de *Gui Patin*. Ses ouvrages sont lus des savans, et les lettres de son père le sont des gens oisifs. *Charles Patin*, très-savant antiquaire, quitta la France, et mourut professeur en médecine à Padoue, en 1693.

PATRU, (*Olivier*) né à Paris, en 1604, le premier qui ait introduit la pureté de la langue dans le barreau. Il reçut dans sa dernière maladie une gratification de *Louis XIV*, à qui l'on dit qu'il n'était pas riche : mort en 1681.

PAVILLON, (*Etienne*) né à Paris, en 1632, avocat-général au parlement de Metz,

connu par quelques poësies écrites naturellement : mort en 1705.

PELISSON-FONTANIER, (*Paul*) né calviniste à Beziers, en 1624, poëte médiocre, à la vérité, mais homme très-savant et très-éloquent ; premier commis et confident du surintendant *Fouquet* ; mis à la bastille en 1661. Il y resta quatre ans et demi, pour avoir été fidèle à son maître. Il passa le reste de sa vie à prodiguer des éloges au roi, qui lui avait ôté sa liberté : c'est une chose qu'on ne voit que dans les monarchies. Beaucoup plus courtisan que philosophe, il changea de religion, et fit sa fortune. Maître des comptes, maître des requêtes, et abbé, il fut chargé d'employer le revenu du tiers des économats à faire quitter aux huguenots leur religion, qu'il avait quittée. Son histoire de l'académie fut très-applaudie. On a de lui beaucoup d'ouvrages, des *Prières pendant la messe*, un *Recueil de pièces galantes*, un *Traité sur l'eucharistie*, beaucoup de vers amoureux à *Olimpe*. Cette *Olimpe* était mademoiselle *des-Vieux*, qu'on prétend avoir épousé le célèbre *Bossuet* avant qu'il entrât dans l'Eglise ; mais ce qui a fait le plus d'honneur à *Pélisson*, ce sont ses excellens discours pour M. *Fouquet*, et son *Histoire de la conquête de la Franche-Comté*. Les protestans ont prétendu qu'il était mort avec

indifférence; les catholiques ont soutenu le contraire, et tous sont convenus qu'il mourut sans sacremens : mort en 1693.

PERRAULT, (*Claude*) né à Paris, en 1613. Il fut médecin ; mais il n'exerça la médecine que pour ses amis. Il devint, sans aucun maître, habile dans tous les arts qui ont rapport au dessin, et dans les mécaniques. Bon physicien, grand architecte : il encouragea les arts sous la protection de *Colbert*, et eut de la réputation malgré *Boileau.* Il a publié plusieurs mémoires sur l'anatomie comparée, dans les recueils de l'académie des sciences, et une magnifique édition de *Vitruve.* La traduction et les dessins qui l'embellissent sont également ses ouvrages : mort en 1688.

PERRAULT, (*Charles*) né en 1633, frère de *Claude.* Contrôleur général des bâtimens sous *Colbert*, donna la forme aux académies de peinture, de sculpture et d'architecture. Utile aux gens de lettres, qui le recherchèrent pendant la vie de son protecteur, et qui l'abandonnèrent ensuite. On lui a reproché d'avoir trouvé trop de défauts dans les anciens; mais sa grande faute est de les avoir critiqués mal-adroitement, et de s'être fait des ennemis de ceux même qu'il pouvait opposer aux anciens. Cette dispute a été et sera long-temps

une affaire de parti comme elle l'était du temps d'*Horace*. Que de gens encore en Italie qui, ne pouvant lire *Homère* qu'avec dégoût, et lisant tous les jours l'*Arioste* et le *Tasse* avec transport, appellent encore *Homère* incomparable ! mort en 1703.

N. B. Il est dit dans les *Anecdotes littéraires*, tome II, page 27, qu'*Addisson* ayant fait présent de ses ouvrages à *Despréaux*, celui-ci lui répondit qu'il n'aurait jamais écrit contre *Perrault*, s'il eût vu de si excellentes pièces d'un moderne. Comment peut-on imprimer un tel mensonge ? *Boileau* ne savait pas un mot d'anglais ; aucun français n'étudiait alors cette langue. Ce n'est que vers l'an 1730 qu'on commença à se familiariser avec elle. Et d'ailleurs, quand même *Addisson*, qui s'est moqué de *Boileau*, aurait été connu de lui, pourquoi *Boileau* n'aurait-il pas écrit contre *Perrault*, en faveur des anciens dont *Addisson* fait l'éloge dans tous ses ouvrages ? Encore une fois, défions-nous de tous ces *ana*, de toutes ces petites anecdotes. Un sûr moyen de dire des sottises est de répéter au hasard ce qu'on a entendu dire.

PETAU, (*Denis*) né à Orléans, en 1583, jésuite. Il a réformé la chronologie. On a de lui soixante et dix ouvrages : mort en 1652.

PETIS DE LACROIX, (*François*) l'un de ceux dont le grand miniſtre *Colbert* encouragea et récompenſa le mérite. *Louis XIV* l'envoya en Turquie et en Perſe, à l'âge de ſeize ans, pour apprendre les langues orientales. Qui croirait qu'il a compoſé une partie de la vie de *Louis XIV* en arabe, et que ce livre eſt eſtimé dans l'Orient? On a de lui l'*Hiſtoire de Gengis-kan et de Tamerlan, tirée des anciens auteurs arabes*, et pluſieurs livres utiles; mais ſa traduction des *Mille et un jours* eſt ce qu'on lit le plus :

> L'homme eſt de glace aux vérités,
> Il eſt de feu pour le menſonge.

mort en 1713.

PETIT, (*Pierre*) né à Paris, en 1617, philoſophe et ſavant. Il n'a écrit qu'en latin : mort en 1687.

PEZRON, (*Paul*) de l'ordre de Cîteaux, né en Bretagne, en 1639; grand antiquaire, qui a travaillé ſur l'origine de la langue des Celtes : mort en 1706.

PIN, (*Louis du*) né en 1657, docteur de ſorbonne. Sa *Bibliothèque des auteurs eccléſiaſtiques* lui a fait beaucoup de réputation et quelques ennemis : mort en 1719.

PLACETTE, (*Jean*) de Béarn, né en 1639, ministre protestant à Copenhague et en Hollande; estimé pour ses divers ouvrages : mort à Utrecht en 1718.

POLIGNAC, (*Melchior de*) cardinal, né au Puy en Vélay, en 1662, aussi bon poëte latin qu'on peut l'être dans une langue morte; très-éloquent dans la sienne. L'un de ceux qui ont prouvé qu'il est plus aisé de faire des vers latins que des vers français. Malheureusement pour lui, en combattant *Lucrèce*, il combat *Newton* : mort en 1741.

DE PONTIS. Ses mémoires ont été tellement en vogue qu'il est nécessaire de dire que cet homme, qui a fait tant de belles choses pour le service du roi, est le seul qui en ait jamais parlé. Aussi ses mémoires ne sont pas de lui ; ils sont de *du Fossé*, écrivain de Port-Royal. Il feint que son héros portait le nom de sa terre en Dauphiné. Il n'y a point en Dauphiné de seigneurie de Pontis. Il est même fort douteux que *Pontis* ait existé. Le dictionnaire historique portatif, en quatre volumes, assure que ces mémoires sont vrais. Ils sont cependant remplis de fables, comme l'a démontré le père d'*Avrigny*, dans la préface de ses mémoires historiques.

PORÉE, (*Charles*) né en Normandie, en 1675, jéſuite; du petit nombre de profeſſeurs qui ont eu de la célébrité chez les gens du monde; éloquent dans le goût de *Sénèque*; poëte et très-bel eſprit. Son plus grand mérite fut de faire aimer les lettres et la vertu à ſes diſciples: mort en 1741.

LA PORTE, premier valet de chambre de la reine-mère, et quelque temps de *Louis XIV*; mis en priſon par le cardinal de *Richelieu*, et menacé de la mort pour le forcer à trahir les ſecrets de ſa maîtreſſe, qu'il ne trahit point. Dans la foule des mémoires qui développent l'hiſtoire de cet âge, ceux de *la Porte* ne ſont pas à mépriſer; ils ſont d'un honnête homme, ennemi de l'intrigue et de la flatterie, ſévère juſqu'au pédantiſme. Il avoue qu'il avertiſſait la reine que ſa familiarité avec le cardinal *Mazarin* diminuait le reſpect des grands et des peuples pour elle. Il y a dans ſes mémoires une anecdote ſur l'enfance de *Louis XIV*, qui rendrait la mémoire du cardinal *Mazarin* exécrable, s'il avait été coupable du crime honteux que *la Porte* ſemble lui imputer. Il paraît que *la Porte* fut trop ſcrupuleux et trop mauvais phyſicien; il ne ſavait pas qu'il y a des tempéramens fort avancés. Il devait ſur-tout ſe taire; il ſe perdit pour avoir parlé, et pour avoir attribué à la débauche un accident fort naturel.

PUY, (*Pierre du*) fils de *Claude du Puy*, confeiller au parlement, très-favant homme, naquit en 1583. La fcience de *Pierre du Puy* fut utile à l'Etat. Il travailla plus que perfonne à l'inventaire des chartes et aux recherches des droits du roi fur plufieurs Etats. Il débrouilla, autant qu'on le peut, la loi falique, et défendit les libertés de l'Eglife gallicane, en prouvant qu'elles ne font qu'une partie des anciens droits des anciennes Eglifes. Il réfulte de fon hiftoire des templiers qu'il y avait quelques coupables dans cet ordre, mais la condamnation de l'ordre entier et le fupplice de tant de chevaliers furent une des plus horribles injuftices qu'on ait jamais commifes : mort en 1651.

PUY-SEGUR. (le maréchal de) Il nous a laiffé l'*Art de la guerre*, comme *Boileau* a donné l'*Art poëtique*.

QUESNEL, (*Pafquier*) né en 1634, de l'oratoire. Il a été malheureux, en ce qu'il s'eft vu le fujet d'une grande divifion parmi fes compatriotes. D'ailleurs, il a vécu pauvre et dans l'exil. Ses mœurs étaient févères, comme celles de tous ceux qui ne font occupés que de difputes. Trente pages changées et adoucies dans fon livre auraient épargné des querelles à fa patrie ; mais il eût été moins célèbre : mort en 1719.

QUIEN, (*Michel le*) né en 1661, dominicain; homme très-ſavant. Il a beaucoup travaillé ſur les Egliſes d'Orient et ſur celle d'Angleterre. Il a ſur-tout écrit contre *le Courayer* ſur la validité des évêques anglicans : mais les Anglais ne font pas plus de cas de ces diſputes, que les Turcs n'en font des diſſertations ſur l'Egliſe grecque : mort en 1733.

QUINAULT, (*Philippe*) né à Paris, en 1635, auditeur des comptes, célèbre par ſes belles poëſies lyriques, et par la douceur qu'il oppoſa aux ſatires très-injuſtes de *Boileau*. *Quinault* était dans ſon genre très-ſupérieur à *Lulli*. On le lira toujours; et *Lulli*, à ſon récitatif près, ne peut plus être chanté. Cependant on croyait, du temps de *Quinault*, qu'il devait à *Lulli* ſa réputation. Le temps apprécie tout. Il eut part, comme les autres grands hommes, aux récompenſes que donna *Louis XIV*, mais une part médiocre; les grandes grâces furent pour *Lulli* : mort en 1688.

N. B. Il eſt rapporté dans les *Anecdotes littéraires* que *Boileau*, étant à la ſalle de l'opéra de Verſailles, dit à l'officier qui plaçait : *Monſieur, mettez-moi dans un endroit où je n'entende point les paroles. J'eſtime fort la muſique de Lulli, mais je mépriſe ſouverainement les vers de Quinault.*

Il n'y a nulle apparence que *Boileau* ait dit cette groſſièreté. S'il s'était borné à dire, mettez-moi dans un endroit où je n'entende que la muſique, cela n'eût été que plaiſant, mais n'eût pas été moins injuſte. On a ſurpaſſé prodigieuſement *Lulli* dans tout ce qui n'eſt pas récitatif; mais perſonne n'a jamais égalé *Quinault*.

QUINCY, (le marquis de) lieutenant général d'artillerie, auteur de l'*Hiſtoire militaire de Louis XIV*. Il entre dans de grands détails, utiles pour ceux qui veulent ſuivre dans leur lecture les opérations d'une campagne. Ces détails pourraient fournir des exemples, s'il y avait des cas pareils, mais il ne s'en trouve jamais, ni dans les affaires, ni dans la guerre. Les reſſemblances ſont toujours imparfaites, les différences toujours grandes. La conduite de la guerre eſt comme les jeux d'adreſſe, qu'on n'apprend que par l'uſage; et les jours d'action ſont quelquefois des jeux de haſard.

QUINTINIE, (*Jean la*) né près de Poitiers, en 1626. Il a créé l'art de la culture des arbres, et celui de les tranſplanter. Ses préceptes ont été ſuivis de toute l'Europe, et ſes talens récompenſés magnifiquement par *Louis XIV*: mort vers 1700.

RACINE, (*Jean*) né à la Ferté-Milon, en 1639, élevé à Port-Royal. Il portait encore l'habit eccléſiaſtique quand il fit la tragédie de Théagène, qu'il préſenta à *Molière*, et celle des Frères ennemis, dont *Molière* lui donna le ſujet. Il eſt intitulé prieur de l'Epinai dans le privilége de l'Andromaque. *Louis XIV* fut ſenſible à ſon extrême mérite. Il lui donna une charge de gentilhomme ordinaire, le nomma quelquefois des voyages de Marly, le fit coucher dans ſa chambre, dans une de ſes maladies, et le combla de gratifications. Cependant *Racine* mourut de chagrin ou de crainte de lui avoir déplu. Il n'était pas auſſi philoſophe que grand poëte. On lui a rendu juſtice fort tard. » Nous avons été » touchés, dit *Saint-Evremond*, de Mariamne, » de Sophoniſbe, d'Alcionée, d'Androma- » que et de Britannicus. » C'eſt ainſi qu'on mettait non-ſeulement la mauvaiſe Sophoniſbe de *Corneille*, mais encore les impertinentes pièces d'Alcionée et de Mariamne à côté de ces chefs-d'œuvre immortels. L'or eſt confondu avec la boue pendant la vie des artiſtes, et la mort les ſépare.

Il eſt à remarquer que *Racine* ayant conſulté *Corneille* ſur ſa tragédie d'Alexandre, *Corneille* lui conſeilla de ne plus faire de tragédies, et lui dit qu'il n'avait nul talent pour

ce genre d'écrire. (6) N'oublions pas qu'il écrivit contre les janféniftes, et qu'il fe fit enfuite janfénifte : mort en 1699.

RACINE, (*Louis*) fils de l'immortel *Jean Racine*, a marché fur les traces de fon père, mais dans un fentier plus étroit et moins fait pour les mufes. Il entendait la mécanique des vers auffi bien que fon père, mais il n'en avait ni l'ame ni les grâces. Il manquait d'ailleurs d'invention et d'imagination. Janfénifte comme fon père, il ne fit des vers que pour le janfénifme. On en trouve de très-beaux dans le poëme de la Grâce, et dans celui de la Religion, ouvrage trop didactique et trop monotone, copié des penfées de *Pafcal*, mais rempli de beaux détails tels que ces vers du chant fecond, dans lequel il traduit *Lucrèce* pour le réfuter.

Cet efprit, ô mortel ! qui vous rend fi jaloux,
N'eft qu'un feu qui s'allume et s'éteint avec vous.
Quand par d'affreux fillons l'implacable vieilleffe
A fur un front hideux imprimé la trifteffe ;
Que, dans un corps courbé fous un amas de jours,
Le fang, comme à regret, femble achever fon cours ;

(6) *Fontenelle*, donna le même confeil à M. de *Voltaire*, après la tragédie de *Brutus*. Tous deux étaient de bonne foi. *Corneille* trouvait *Racine* trop fimple, et *Fontenelle* trouvait *Voltaire* trop brillant.

Lorſqu'en des yeux couverts d'un lugubre nuage
Il n'entre des objets qu'une infidelle image ;
Qu'en débris chaque jour le corps tombe et périt :
En ruines *auſſi* je vois tomber l'eſprit.
L'ame mourante alors, flambeau ſans nourriture,
Jette par intervalle une lueur obſcure.
Triſte deſtin de l'homme ! il arrive au tombeau,
Plus faible, plus enfant qu'il ne l'eſt au berceau.
La mort du coup fatal ſappe enfin l'édifice ;
Dans un dernier ſoupir, achevant ſon ſupplice,
Lorſque, vide de ſang, le cœur reſte glacé,
Son ame s'évapore, et tout l'homme eſt paſſé.

Il s'élève quelquefois dans ce poëme contre le *tout eſt bien* des lords *Shaftesbury* et *Bolingbroke*, ſi bien mis en vers par *Pope.*

Sans doute qu'à ces mots, des bords de la Tamiſe,
Quelqu'abſtrait raiſonneur qui ne ſe plaint de rien,
Dans ſon flegme anglican répondra : Tout eſt bien.

Racine, en qualité de janſéniſte, croyait que preſque tout eſt mal depuis long-temps ; il accuſe *Pope* d'irréligion. *Pope* était fils d'un papiſte ; c'eſt ainſi qu'on appelle en Angleterre les catholiques romains. *Pope*, élevé dans cette religion qu'il tourne quelquefois en ridicule dans ſes épîtres, ne voulut cependant pas la quitter quoiqu'il fût philoſophe,

ou.

ou plutôt parce qu'il était aſſez philoſophe pour croire que ce n'était pas la peine de changer. Il fut très-piqué des accuſations de *Louis Racine*. *Ramſay* entreprit de les concilier. C'était un écoſſais du *Clan* des *Ramſay*, et qui en avait pris le nom, ſuivant l'uſage de ce pays. Il était venu en France après avoir eſſayé du presbytérianiſme, de l'Egliſe anglicane et du quakriſme, et s'était attaché à l'illuſtre *Fénélon*, dont il a depuis écrit la vie. C'eſt lui qui eſt l'auteur des voyages de *Cyrus*, très faible imitation du *Télémaque*. Il imagina d'écrire à *Louis Racine* une lettre ſous le nom de *Pope*, dans laquelle celui-ci ſemble ſe juſtifier.

J'avais vécu une année entière avec *Pope*; je ſavais qu'il était incapable d'écrire en français, qu'il ne parlait point du tout notre langue, et qu'à peine il pouvait lire nos auteurs; c'était une choſe publique en Angleterre. J'avertis *Louis Racine* que cette lettre était de *Ramſay*, et non de *Pope*. Je voulus lui faire ſentir le ridicule de cette ſupercherie : j'en inſtruiſis même le public dans un chapitre ſur *Pope*, qui a été imprimé pluſieurs fois du vivant de *Pope* même. Cependant, après ſa mort, l'abbé *Ladvocat* a imprimé cette lettre, forgée par *Ramſay*, et l'a imputée à *Pope*, dans ſon dictionnaire hiſtorique

portatif, où il copie plusieurs articles des premières éditions de cette liste des écrivains du siècle de *Louis XIV*, mais où il insère des anecdotes entièrement fausses. Il est juste de faire connaître au public la vérité.

RANCÉ, (*Jean le Bouthillier de*) né en 1626, commença par traduire *Anacréon*, et institua la réforme effrayante de la Trappe, en 1664. Il se dispensa, comme législateur, de la loi qui force ceux qui vivent dans ce tombeau, à ignorer ce qui se passe sur la terre. Il écrivit avec éloquence. Quelle inconstance dans l'homme ! Après avoir fondé et gouverné son institut, il se démit de sa place, et voulut la reprendre : mort en 1700.

RAPIN, (*René*) né à Tours, en 1621, jésuite, connu par le *poëme des jardins* en latin, et par beaucoup d'ouvrages de littérature : mort en 1687.

RAPIN DE THOIRAS, (*Paul*) né à Castres, en 1661, réfugié en Angleterre, et long-temps officier. L'Angleterre lui fut long-temps redevable de la seule bonne histoire complète qu'on eût faite de ce royaume, et de la seule impartiale qu'on eût d'un pays où l'on n'écrivait que par esprit de parti : c'était même la seule histoire qu'on pût citer en Europe, comme approchante de la perfection

qu'on exige de ces ouvrages ; jusqu'à ce qu'enfin on ait vu paraître celle du célèbre *Hume*, qui a su écrire l'histoire en philosophe : mort à Vésel en 1725.

REGIS, (*Silvain*) né en Agenois, en 1632. Ses livres de philosophie n'ont plus de cours depuis les grandes découvertes qu'on a faites : mort en 1707.

REGNARD, (*François*) né à Paris, en 1656. Il eût été célèbre par ses seuls voyages. C'est le premier français qui alla jusqu'en Laponie. Il grava sur un rocher ce vers :

Sistimus hîc tandem nobis ubi defuit orbis.

Pris sur la mer de Provence par des corsaires, esclave à Alger, racheté, établi en France dans les charges de trésorier de France, et de lieutenant des eaux et forêts, il vécut en voluptueux, et en philosophe. Né avec un génie vif, gai, et vraiment comique, sa comédie du *Joueur* est mise à côté de celles de *Molière*. Il faut se connaître peu aux talens et aux génies des auteurs, pour penser qu'il ait dérobé cette pièce à *Dufréni*. Il dédia la comédie des Menechmes à *Despréaux*, et ensuite il écrivit contre lui, parce que *Boileau* ne lui rendit pas assez de justice. Cet homme, si gai, mourut de chagrin à cinquante-deux ans. On

prétend même qu'il avança ſes jours : mort en 1710.

REGNIER DESMARETS, (*Séraphin*) né à Paris, en 1632. Il a rendu de grands ſervices à la langue, et eſt auteur de quelques poëſies françaiſes et italiennes. Il fit paſſer une de ſes pièces italiennes pour être de *Pétrarque*. Il n'eût pas fait paſſer ſes vers français ſous le nom d'un grand poëte : mort en 1713.

RENAUDOT, (*Théophraſte*) médecin, très-ſavant en plus d'un genre, le premier auteur des gazettes en France, mort en 1653.

RENAUDOT, (*Euſèbe*) né en 1646, très-ſavant dans l'hiſtoire, et dans les langues de l'Orient. On peut lui reprocher d'avoir empêché que le dictionnaire de *Bayle* ne fût imprimé en France : mort en 1720.

REYNAU, (*Charles*) de l'oratoire, de l'académie des ſciences, né en 1656, auteur de l'*Analyſe démontrée*, publiée en 1708. On l'appela l'*Euclyde* de la haute géométrie : mort en 1728.

RICHELET, (*Céſar-Pierre*) né en 1631, le premier qui ait donné un dictionnaire preſque tout ſatirique, exemple plus dangereux qu'utile. Il eſt auſſi le premier auteur des dictionnaires de rimes, triſtes ouvrages, qui

font voir combien il eſt peu de rimes nobles et riches dans notre poëſie, et qui prouvent l'extrême difficulté de faire de bons vers dans notre langue : mort en 1698.

RICHELIEU, (le cardinal de) né à Paris, en 1585. Puiſque *Louis XIV* naquit pendant ſon miniſtère, on doit mettre parmi les écrivains de ce ſiècle illuſtre le fondateur de l'académie françaiſe, auteur lui-même de pluſieurs ouvrages. Il fit la méthode des controverſes dans ſon exil à Avignon, après l'aſſaſſinat du maréchal d'*Ancre*, et de la *Galigaï*, ſes protecteurs. Les principaux points de la religion catholique défendus, l'inſtruction du chrétien, et la perfection du chrétien, ſont à peu-près de ce temps-là. Il eſt bien sûr qu'il ne compoſait pas la perfection du chrétien du temps qu'il feſait condamner à mort le maréchal de *Marillac*, dans ſa propre maiſon de Ruel, et qu'il était avec *Marion de l'Orme* dans un appartement, lorſque les commiſſaires prononcèrent l'arrêt de mort dicté par lui. On ſait auſſi qu'il y a beaucoup de vers de ſa façon dans la tragi-comédie allégorique, intitulée *Europe*, et dans la tragédie de *Mirame*. On ſait qu'il donnait à cinq auteurs les ſujets des pièces repréſentées au palais-cardinal, et qu'il eût mieux fait de

s'en tenir au ſeul *Corneille*, ſans même lui fournir de ſujet. Le plus beau de ſes ouvrages eſt la digue de la Rochelle.

L'abbé *Ladvocat*, bibliothécaire de ſorbonne, prétend dans ſon dictionnaire hiſtorique que le cardinal de *Richelieu* eſt l'auteur de ce teſtament qui a fait tant de bruit, et qui eſt ſuppoſé. Il croit devoir ce reſpect à la mémoire du bienfaiteur de la ſorbonne; mais c'eſt rendre un mauvais ſervice à ſa mémoire, que de l'accuſer d'avoir fait un livre où il n'y a que des erreurs et des fautes de toute eſpèce. Si malheureuſement un miniſtre d'Etat avait pu compoſer un ſi mauvais ouvrage, tout ce qu'on en devrait conclure, c'eſt qu'on pourrait être un grand miniſtre, ou plutôt un miniſtre heureux, avec une grande ignorance des faits les plus communs, des erreurs groſſières, et des projets ridicules. C'eſt donc venger la mémoire du cardinal de *Richelieu*, que de démontrer, comme on l'a fait, qu'il ne peut être l'auteur de ce teſtament qui, ſans ſon nom, aurait été ignoré à jamais.

L'abbé *Ladvocat*, tout bibliothécaire qu'il était de la ſorbonne, s'eſt trompé en diſant qu'on avait retrouvé dans cette bibliothèque un manuſcrit de cet ouvrage apoſtillé de la main du cardinal. Le ſeul manuſcrit apoſtillé ainſi eſt au dépôt des affaires étrangères; il n'y fut porté qu'en 1705. Ce n'eſt point le

teſtament qui eſt apoſtillé, c'eſt une narration ſuccincte compoſée par l'abbé de *Bourzeis*, à laquelle on avait, long-temps après, ajouté ce teſtament prétendu : et les notes marginales même, écrites de la main du cardinal, prouvent que cette narration ſuccincte n'était pas de lui ; elles indiquent les omiſſions de l'abbé de *Bourzeis*, et ce qu'il devait réſoudre. Voyez la réponſe à M. *Foncemagne*.

On attribue encore au cardinal de *Richelieu* une hiſtoire de la mère et du fils ; c'eſt un récit aſſez infidèle des malheureux démêlés de *Louis XIII* avec ſa mère. Cette hiſtoire faible et tronquée eſt probablement de *Mézerai*. Mais dans la multitude des livres dont nous ſommes accablés aujourd'hui, qu'importe de quelle main ſoit un ouvrage médiocre ? (7) mort en 1632.

RYER, (*André du*) gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, long-temps employé à Conſtantinople et en Egypte. Nous avons de lui la traduction de l'*Alcoran* et de l'*Hiſtoire de Perſe*.

(7) Il eſt difficile de ne pas regarder cette hiſtoire comme un ouvrage du cardinal de *Richelieu*. Elle renferme des anecdotes curieuſes ſur les premières années de *Louis XIII*, des détails particuliers au cardinal, écrits avec un air de naïveté et de franchiſe que *Mézerai* n'aurait pas ſaiſi, et des opinions abſolument oppoſées à celles de cet hiſtorien. Il n'en a paru que deux volumes, le reſte eſt demeuré entre les mains du gouvernement, ou chez les héritiers du cardinal.

RYER, (*Pierre du*) né à Paris, en 1605; ſecrétaire du roi, hiſtoriographe de France : pauvre malgré ſes charges. Il fit dix-neuf pièces de théâtre et treize traductions, qui furent toutes bien reçues de ſon temps : mort en 1658.

ROCHEFOUCAULD, (*François*, duc de la) né en 1613. Ses mémoires ſont lus, et on ſait par cœur ſes penſées : mort en 1680.

ROHAULT, (*Jacques*) né à Amiens, en 1620. Il abrégea et il expoſa avec clarté et méthode la philoſophie de *Deſcartes*. Mais aujourd'hui cette philoſophie, erronée preſque en tout, n'a d'autre mérite que celui d'avoir été oppoſée aux erreurs anciennes : mort en 1674.

ROLLIN, (*Charles*) né à Paris, en 1661, recteur de l'univerſité. Le premier de ce corps qui a écrit en français avec pureté et nobleſſe. Quoique les derniers tomes de ſon *Hiſtoire ancienne*, faits trop à la hâte, ne répondent pas aux premiers, c'eſt encore la meilleure compilation qu'on ait en aucune langue, parce que les compilateurs ſont rarement éloquens et que *Rollin* l'était. Son livre vaudrait beaucoup mieux ſi l'auteur avait été philoſophe. Il y a beaucoup d'hiſtoires anciennes; il n'y en a aucune dans laquelle on aperçoive

cet

cet esprit philosophique qui distingue le faux du vrai, l'incroyable du vraisemblable, et qui sacrifie l'inutile : mort en 1741.

ROTROU, (*Jean*) né en 1609, le fondateur du théâtre. La première scène et une partie du quatrième acte de Venceslas sont des chefs-d'œuvre. *Corneille* l'appelait son père. On sait combien le père fut surpassé par le fils. Venceslas ne fut composé qu'après le Cid; il est tiré entièrement, comme le Cid, d'une tragédie espagnole : mort en 1650.

ROUSSEAU, (*Jean-Baptiste*) né à Paris, en 1669. De beaux vers, de grandes fautes et de longs malheurs le rendirent très-fameux. Il faut, ou lui imputer les couplets qui le firent bannir, couplets semblables à plusieurs qu'il avait avoués, ou flétrir deux tribunaux qui prononcèrent contre lui. Ce n'est pas que deux tribunaux, et même des corps plus nombreux, ne puissent commettre unanimement de très-violentes injustices, quand l'esprit de parti domine. Il y avait un parti furieux acharné contre *Rousseau*. Peu d'hommes ont autant excité et senti la haine. Tout le public fut soulevé contre lui jusqu'à son bannissement, et même encore quelques années après; mais enfin les succès de *la Motte*, son rival, l'accueil qu'on lui fesait, sa réputation qu'on

croyait usurpée, l'art qu'il avait eu de s'établir une espèce d'empire dans la littérature, révoltèrent contre lui tous les gens de lettres, et les ramenèrent à *Rousseau*, qu'ils ne craignaient plus. Ils lui rendirent presque tout le public. *La Motte* leur parut trop heureux, parce qu'il était riche et accueilli. Ils oubliaient que cet homme était aveugle et accablé de maladies. Ils voyaient dans *Rousseau* un banni infortuné, sans songer qu'il est plus triste d'être aveugle et malade que de vivre à Vienne et à Bruxelles. Tous deux étaient en effet très-malheureux; l'un par la nature, l'autre par l'aventure funeste qui le fit condamner. Tous deux servent à faire voir combien les hommes sont injustes, combien ils varient dans leurs jugemens, et qu'il y a de la folie à se tourmenter pour arracher leurs suffrages : mort à Bruxelles, en 1740.

Rousseau eut rarement dans ses ouvrages de l'aménité, des grâces, du sentiment, de l'invention; Il savait très-bien tourner une épigramme licencieuse et une stance. Ses épîtres sont écrites avec une plume de fer trempée dans le fiel le plus dégoûtant. Il appelle mesdemoiselles *Lauvancourt*, qui étaient trois sœurs très-aimables, *trio de louves acharnées :* il appelle le conseiller d'Etat, *Rouillé*, *tabarin mordant*, *caustique et rustre*, après lui avoir

prodigué des louanges dans une ode aſſez médiocre. Les mots de *marouſles*, de *bélîtres* faliſſent ſes épîtres. Il faut, ſans doute, oppoſer une noble fierté à ſes ennemis ; mais ces baſſes injures ſans gaieté, ſans agrémens, ſont le contraire d'une ame noble.

Quand aux couplets qui le firent bannir, voyez les articles *la Motte* et *Saurin*.

On ſe contentera de remarquer ici que *Rouſſeau*, ayant avoué qu'il avait fait cinq de ces malheureux couplets, il était coupable de tous les autres au tribunal de tous les juges et de tous les honnêtes gens. Sa conduite après ſa condamnation n'eſt nullement une preuve en ſa faveur ; on a entre les mains des lettres du ſieur *Medine* de Bruxelles, du 7 mai 1737, conçues en ces termes : *Rouſſeau n'avait d'autre table que la mienne, d'autre aſile que chez moi ; il m'avait baiſé et embraſſé cent fois le jour qu'il força mes créanciers à me faire arrêter.*

Qu'on joigne à cela un pélerinage fait par *Rouſſeau* à Notre-Dame de Hall, et qu'on juge s'il doit en être cru ſur ſa parole dans l'affaire des couplets. (8)

(8) On pourrait ajouter que *Rouſſeau*, ayant été maltraité en public par *la Faie*, capitaine aux gardes, inſulté dans les couplets, conſentit à recevoir de l'argent, et renonça aux pourſuites qu'il avait commencées ; cet excès de baſſeſſe le rend indigne de toute croyance.

RUE, (*Charles de la*) né en 1643, jéfuite, poëte latin, poëte français et prédicateur. L'un de ceux qui travaillèrent à ces livres nommés *Dauphins*, pour l'éducation de *Monfeigneur*. *Virgile* lui tomba en partage. Il a fait plufieurs tragédies et comédies; fa tragédie de Sylla fut préfentée aux comédiens et refufée. Il a fait encore celle de Lifymachus. On croit qu'il a beaucoup travaillé à l'Andrienne. Il était très-lié avec le comédien *Baron*, dont il apprit à déclamer. Il y avait deux fermons de lui qui étaient fort en vogue; l'un était le *Pécheur mourant*, et l'autre le *Pécheur mort;* on les affichait quand il devait les prononcer : mort en 1725.

RUINART, (*Thierry*) bénédictin, né en 1657, laborieux critique. Il a foutenu contre *Doduel* l'opinion que *l'Eglife eut dans les premiers temps une foule prodigieufe de martyrs*. Peut-être n'a-t-il pas affez diftingué les martyrs et les morts ordinaires; les perfécutions pour caufe de religion, et les perfécutions politiques. Quoi qu'il en foit, il eft au nombre des favans hommes du temps. C'eft principalement dans ce fiècle que les bénédictins ont fait les plus profondes recherches, comme *Martène* fur les anciens rites de l'Eglife. *Tuilier* et tant d'autres ont achevé de tirer de deffous terre les décombres du moyen âge. C'eft encore un

genre nouveau qui n'appartient qu'au ſiècle de *Louis XIV;* et ce n'eſt qu'en France que les bénédictins y ont excellé : mort en 1709.

SABLIERE. (*Antoine de Rambouillet de la*) Ses madrigaux ſont écrits avec une fineſſe qui n'exclut pas le naturel : mort en 1680.

SACI LE MAITRE, (*Louis-Iſaac*) né en 1613, l'un des bons écrivains de Port-Royal. C'eſt de lui qu'eſt la *Bible de Royaumont*, et une traduction des comédies de *Térence :* mort en 1684. Son frère, *Antoine le Maître*, ſe retira comme lui à Port-Royal. Il avait été avocat; on le croyait un homme très-éloquent; mais on ne le crut plus dès qu'il eut cédé à la vanité de faire imprimer ſes plaidoyers. Un autre *Sacy*, avocat, et de l'académie françaiſe, mais d'une autre famille, a donné une traduction eſtimée des *Lettres de Pline*, en 1701.

SAGE, (*le*) né en 1677. Son roman de *Gil-Blas* eſt demeuré, parce qu'il y a du naturel : il eſt entièrement pris du roman eſpagnol intitulé : *La vidad de lo eſcudiero dom Marcos d'Obrego :* mort en 1747.

SAINT-AULAIRE. (*François-Joſeph de Beaupoil*, marquis de) C'eſt une choſe très-ſingulière que les plus jolis vers qu'on ait de

lui aient été faits lorsqu'il était plus que nonagénaire. Il ne cultiva guère le talent de la poësie qu'à l'âge de plus de soixante ans, comme le marquis de *la Fare.* Dans les premiers vers qu'on connut de lui, on trouve ceux-ci qu'on attribua à *la Fare :*

O Muse légère et facile,
Qui, sur le côteau d'Hélicon,
Vintes offrir au vieil Anacréon
Cet art charmant, cet art utile
Qui fait rendre douce et tranquille
La plus incommode saison ;
Vous qui de tant de fleurs sur le Parnasse écloses,
Orniez à ses côtés les Grâces et les Ris,
Et qui cachiez ses cheveux gris
Sous tant de couronnes de roses, &c.

Ce fut sur cette pièce qu'il fut reçu à l'académie ; et *Boileau* alléguait cette même pièce pour lui refuser son suffrage. Il est mort en 1742, à près de cent ans, d'autres disent à cent deux. Un jour, à l'âge de plus de quatre-vingt-quinze ans, il soupait avec madame la duchesse du *Maine* : elle l'appelait *Apollon*, et lui demandait je ne sais quel secret; il lui répondit :

La divinité qui s'amuse
A me demander mon secret,
Si j'étais Apollon, ne serait point ma muse,
Elle serait Thétis, et le jour finirait.

Anacréon moins vieux fit de bien moins jolies chofes. Si les Grecs avaient eu des écrivains tels que nos bons auteurs, ils auraient été encore plus vains; nous leur applaudirions aujourd'hui avec encore plus de raifon.

SAINTE-MARTHE. (*Gaucher de*) Cette famille a été pendant plus de cent années féconde en favans. Le premier *Gaucher de Sainte-Marthe* fut *Charles*, qui fut éloquent pour fon temps : mort en 1555.

Scévole, neveu de *Charles*, fe diftingua dans les lettres et dans les affaires. Ce fut lui qui réduifit Poitiers fous l'obéiffance de *Henri IV*. Il mourut à Loudun, en 1623, et le fameux *Urbain Grandier* prononça fon oraifon funèbre.

Abel de Sainte-Marthe, fon fils, cultiva les lettres comme fon père, et mourut en 1652. Son fils, nommé *Abel* comme lui, marcha fur fes traces : mort en 1706.

Scévole et *Louis de Sainte-Marthe*, frères jumeaux, fils du premier *Scévole*, enterrés tous deux à Paris, dans le même tombeau, à Saint-Séverin, furent illuftres par leur favoir. Ils composèrent enfemble le *Gallia chriftiana*. *Scévole* mort en 1652, *Louis* mort en 1656.

Denis de Sainte-Marthe, leur coufin, acheva cet ouvrage : mort à Paris, en 1725.

Pierre-Scévole de Sainte-Marthe, frère aîné du dernier *Scévole*, fut hiſtoriographe de France : mort en 1690.

SAINT-EVREMOND, (*Charles*) né en Normandie, en 1613. Une morale voluptueuſe, des lettres écrites à des gens de cour, dans un temps où ce mot de cour était prononcé avec emphaſe par tout le monde, des vers médiocres, qu'on appelle vers de *ſociété*, faits dans des ſociétés illuſtres, tout cela avec beaucoup d'eſprit contribua à la réputation de ſes ouvrages. Un nommé *Des-Maiſeaux* les a fait imprimer, avec une vie de l'auteur, qui contient ſeule un gros volume ; et dans ce gros volume il n'y a pas quatre pages intéreſſantes. Il n'eſt groſſi que des mêmes choſes qu'on trouve dans les œuvres de *Saint-Evremond :* c'eſt un artifice de libraire, un abus du métier d'éditeur. C'eſt par de tels artifices qu'on a trouvé le ſecret de multiplier les livres à l'infini, ſans multiplier les connaiſſances. On connaît ſon exil, ſa philoſophie et ſes ouvrages. Quand on lui demanda, à ſa mort, s'il voulait ſe *réconcilier*, il répondit : „ Je „ voudrais me réconcilier avec l'appétit. „ Il eſt enterré à Weſtminſter avec les rois et les hommes illuſtres d'Angleterre : mort en 1703.

SAINT-PAVIN. (*Denis Sanguin de*) Il était au nombre des hommes de mérite que *Despréaux* confondit dans ses satires avec les mauvais écrivains. Le peu qu'on a de lui passe pour être d'un goût délicat. On peut connaître son mérite personnel par cette épitaphe, que fit pour lui *Fieubet*, le maître des requêtes, l'un des esprits les plus polis de ce siècle.

Sous ce tombeau gît Saint-Pavin ;
Donne des larmes à sa fin.
Tu fus de ses amis peut-être ?
Pleure ton sort, pleure le sien :
Tu n'en fus pas ? pleure le tien,
Passant, d'avoir manqué d'en être.

Mort en 1670.

SAINT-PIERRE, (*Castel*, abbé de) né en 1658, gentilhomme de Normandie, n'ayant qu'une fortune médiocre, la partagea quelque temps avec les célèbres *Varignon* et *Fontenelle*. Il écrivit beaucoup sur la politique. La meilleure définition qu'on ait faite en général de ses ouvrages, est ce qu'en disait le cardinal *du Bois*, que c'étaient les rêves d'un bon citoyen. Il avait la simplicité de rebattre dans ses livres les vérités les plus triviales de la morale ; et par une autre simplicité, il proposait presque toujours des choses impossibles comme praticables. Il ne cessa d'insister sur le projet d'une

paix perpétuelle, et d'une eſpèce de parlement de l'Europe, qu'il appelle *la diète europaine.* On avait imputé une partie de ce projet chimérique au roi *Henri IV*, et l'abbé de *Saint-Pierre*, pour appuyer ſes idées, prétendait que cette *diète europaine* avait été approuvée et rédigée par le dauphin, duc de *Bourgogne*, et qu'on en avait trouvé le plan dans les papiers de ce prince. Il ſe permettait cette fiction pour mieux faire goûter ſon projet. Il rapporte, avec bonne foi, la lettre par laquelle le cardinal de *Fleuri* répondit à ſes propoſitions: *Vous avez oublié, Monſieur, pour article préliminaire, de commencer par envoyer une troupe de miſſionnaires pour diſpoſer le cœur et l'eſprit des princes.* Cependant l'abbé de *Saint-Pierre* ne laiſſa pas enfin d'être très-utile. Il travailla beaucoup pour délivrer la France de la tyrannie de la taille arbitraire; il écrivit et il agit en homme d'Etat ſur cette ſeule matière. Il fut unanimement exclus de l'académie françaiſe, pour avoir, ſous la régence du duc d'*Orléans*, préféré un peu durement, dans ſa *Polyſynodie*, l'établiſſement des conſeils à la manière de gouverner de *Louis XIV*, protecteur de l'académie. (9) Ce fut le cardinal de *Polignac* qui

(9) L'excluſion fut unanime, à une voix près, celle de *Fontenelle.* Il raconta depuis qu'il avait entendu plus d'une fois un homme de la cour, membre de l'académie, s'attribuer,

fit une brigue pour l'exclure, et qui en vint à bout. Ce qu'il y a d'étrange, c'eſt que dans ce temps-là même, le cardinal de *Polignac* conſpirait contre le régent, et que ce prince, qui donnait un logement au palais-royal à *Saint-Pierre*, et qui avait toute ſa famille à ſon ſervice, ſouffrit cette excluſion. L'abbé de *Saint-Pierre* ne ſe plaignit point. Il continua de vivre en philoſophe avec ceux-mêmes qui l'avaient exclu. *Boyer*, ancien évêque de Mirepoix, ſon confrère, empêcha qu'à ſa mort on prononçât ſon éloge à l'académie, ſelon la coutume. Ces vaines fleurs qu'on jette ſur le tombeau d'un académicien n'ajoutent rien ni à ſa réputation ni à ſon mérite; mais le refus fut un outrage; et les ſervices que l'abbé de *Saint-Pierre* avait rendus, ſa probité et ſa douceur, méritaient un autre traitement. Il mourut, en 1743, âgé de quatre-vingt-ſix ans. Je lui demandai, quelques jours avant ſa mort, comment il regardait ce paſſage; il me répondit: *Comme un voyage à la campagne.*

Le traité le plus ſingulier qu'on trouve dans ſes ouvrages eſt l'anéantiſſement futur du

devant l'abbé de *Saint-Pierre* et devant lui-même, le mérite de cette action de juſtice.

L'exemple de l'abbé de *Saint-Pierre* prouve qu'en France il eſt auſſi dangereux, pour un homme de lettres qui ne veut que dire la vérité, de ſoutenir les opinions du gouvernement ou de les combattre.

mahométifme. Il affure qu'un temps viendra où la raifon l'emportera chez les hommes fur la fuperftition. Les hommes comprendront, dit-il, qu'il fuffit de la patience, de la politeffe et de la bienfefance pour plaire à DIEU. Il eft impoffible, dit-il encore, qu'un livre où l'on trouve des propofitions fauffes données comme vraies, des chofes abfurdes oppofées au fens commun, des louanges données à des actions injuftes, ait été révélé par un être parfait. Il prétend que dans cinq cents ans tous les efprits, jufqu'aux plus groffiers, feront éclairés fur ce livre : que le grand muphti et les cadis verront qu'il eft de leur intérêt de détromper la multitude, et de fe rendre plus néceffaires et plus refpectés en rendant la religion plus fimple. Ce traité eft curieux. Dans fes annales de *Louis XIV*, il dit que l'Etat devrait bâtir des loges aux petites-maifons pour les théologiens intolérans, et qu'il ferait à propos de jouer ces efpèces de fous fur le théâtre.

C'eft ici l'occafion d'obferver que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* n'a donné cette lifte des écrivains et des artiftes qui ont fleuri fous *Louis XIV*, qu'après avoir vu leurs ouvrages, et fouvent connu leurs perfonnes, recherchant tous les moyens de s'inftruire fur ce fiècle célèbre, depuis qu'il fut nommé hiftoriographe

de France. Il ne pouvait, dans cette liſte, parler des *annales politiques* de l'abbé de *Saint-Pierre* ſur *Louis XIV*, puiſque le *Siècl:* fut imprimé en 1752 pour la première fois, et que les *annales* de l'abbé de *Saint-Pierre* ne parurent qu'en 1758, ayant été imprimées en 1757. Ces *annales*, il le faut avouer, ſont une ſatire continuelle du gouvernement de ce monarque qui méritait plus d'eſtime; et cette ſatire n'eſt pas aſſez bien écrite pour faire pardonner ſon injuſtice. La famille de l'abbé ſentant quel dangereux effet cet ouvrage pouvait produire, engagea ſon auteur à le dérober au public : il ne fut imprimé qu'après ſa mort. Comment donc l'abbé *Sabatier*, natif de Caſtres, qui a donné depuis la liſte des écrivains de trois ſiècles, a-t-il pu dire *que l'auteur du Siècle de Louis XIV en a puiſé l'idée mal remplie dans ces annales politiques, qui offrent un tableau frappant des progrès de l'eſprit chez notre nation?*

Premièrement, il eſt impoſſible que l'auteur du *Siècle* ait pu rien prendre des *annales* de l'abbé de *Saint-Pierre*, qu'il ne pouvait connaître, et deſquelles il a vengé la mémoire de *Louis XIV*, dès qu'il les a connues. Secondement, il eſt très-faux que l'abbé de *Saint-Pierre* ſe ſoit étendu dans ſon livre ſur les progrès de l'eſprit humain chez notre nation. A peine en dit-il quelques mots, et quand il parle des beaux arts, c'eſt pour les avilir.

Voici comme il s'explique, page 155 : *La peinture, la ſculpture, la muſique, la poëſie, la comédie, l'architecture, prouvent le nombre des fainéans, leur goût pour la fainéantiſe, qui ſuffit à nourrir et à entretenir d'autres eſpèces de fainéans, gens qui ſe piquent d'eſprit agréable, mais non pas d'eſprit utile, &c.*

Il eſt rare, ſans doute, d'entendre un académicien dire que des arts qui exigent le travail le plus aſſidu ſont des occupations de fainéans.

Quant à la perſonne de *Louis XIV*, il veut l'avilir auſſi-bien que les arts dont ce roi fut le protecteur. On ne peut rapporter qu'avec indignation ce qu'il en dit, page 265 : *Louis ſe gouvernait à l'égard de ſes voiſins et de ſes ſujets comme s'il eût adopté la maxime d'un célèbre tyran ;* qu'ils me haïſſent pourvu qu'ils me craignent. *Il ſacrifiait tout au plaiſir de ſe venger, et de montrer au public qu'il était redoutable ; c'eſt le goût des ames médiocres, de tous les enfans et de tous les hommes du commun.*

Il traite enfin *Louis XIV*, en vingt endroits, de grand enfant. Et lui, qui était ſans contredit un vieil enfant, finit ſon livre par cette formule : *Paradis aux bienfeſans*, mais il n'oſe pas dire *paradis aux médiſans.*

A l'égard de l'abbé *Sabatier*, natif de Caſtres, qui eſt venu à Paris faire le métier

de calomniateur pour quelque argent, il eſt difficile d'eſpérer pour lui le paradis. C'eſt même un grand effort que de le lui ſouhaiter.

SALLO, (*Denis de*) né en 1626, conſeiller au parlement de Paris, inventeur des journaux. *Bayle* perfectionna ce genre, déshonoré enſuite par quelques journaux que publièrent à l'envi des libraires avides, et que des écrivains obſcurs remplirent d'extraits infidèles, d'inepties et de menſonges. Enfin on eſt parvenu juſqu'à faire un trafic public d'éloges et de cenſures, ſur-tout dans des feuilles périodiques; et la littérature a éprouvé le plus grand aviliſſement par ces infames manéges: mort en 1669.

SANDRAS DE COURTILZ, né à Paris, en 1644. On ne place ici ſon nom que pour avertir les Français, et ſur-tout les étrangers, combien ils doivent ſe défier de tous ces faux mémoires imprimés en Hollande. *Courtilz* fut un des plus coupables écrivains de ce genre. Il inonda l'Europe de fictions ſous le nom d'hiſtoires. Il était bien honteux qu'un capitaine du régiment de Champagne allât en Hollande vendre des menſonges aux libraires. Lui et ſes imitateurs qui ont écrit tant de libelles contre leur propre patrie, contre de

bons princes qui dédaignent de ſe venger, et contre des citoyens qui ne le peuvent, ont mérité l'exécration publique. Il a compoſé *la Conduite de la France depuis la paix de Nimègue*, et *la Réponſe* au même livre; *l'Etat de la France ſous Louis XIII et ſous Louis XIV; la Conduite de Mars dans les guerres de Hollande; les Conquêtes amoureuſes du grand Alcandre; les Intrigues amoureuſes de la France; la Vie de Turenne; celle de l'amiral Coligni; les Mémoires de Rochefort, d'Artagnan, de Montbrun, de Vordac, de la marquiſe du Frêne, le Teſtament politique de Colbert*, et beaucoup d'autres ouvrages qui ont amuſé et trompé les ignorans. Il a été imité par les auteurs de ces miſérables brochures contre la France, *le Glaneur*, *l'Epilogueur*, et tant d'autres bêtiſes périodiques que la faim a inſpirées, que la ſottiſe et le menſonge ont dictées, à peine lues de la canaille : mort à Paris, en 1712.

SANLECQUE, (*Louis*) né à Paris, en 1650, chanoine régulier, poëte qui a fait quelques jolis vers. C'eſt un des effets du ſiècle de *Louis XIV* que le nombre prodigieux de poëtes médiocres dans leſquels on trouve des vers heureux. La plupart de ces vers appartiennent au temps, et non au génie : mort en 1714.

SANSON,

SANSON, (*Nicolas*) né à Abbeville, en 1600 ; le père de la géographie, avant *Guillaume de l'Isle :* mort en 1667. Ses deux fils héritèrent de son mérite.

SANTEUIL, (*Jean-Baptiste*) né à Paris, en 1630. Il passe pour excellent poëte latin, si on peut l'être, et ne pouvait faire des vers français. Ses hymnes sont chantées dans l'Eglise. Comme je n'ai point vécu chez *Mécène* entre *Horace* et *Virgile*, j'ignore si ces hymnes sont aussi bonnes qu'on le dit ; si, par exemple, *Orbis redemptor*, *nunc redemptus* n'est pas un jeu de mots puérile. Je me défie beaucoup des vers modernes latins : mort en 1697.

SARASIN, (*Jean-François*) né près de Caën, en 1605, a écrit agréablement en prose et en vers ; mort en 1654.

SAVARI, (*Jacques*) né en 1622, le premier qui ait écrit sur le commerce. Il avait été long-temps négociant. Le conseil le consulta sur l'ordonnance de 1670, dans tout ce qui regarde le négoce, et il en rédigea presque tous les articles. Le dictionnaire de commerce, qui est de lui et de *Philémon*, son frère, chanoine de Saint-Maur, fut une entreprise aussi utile que nouvelle ; mais il faut regarder ces livres à peu-près comme les intérêts des princes, qui changent en moins de cinquante ans.

Les objets et les canaux du commerce, les gains, les finesses, ne sont plus aujourd'hui ce qu'ils étaient du temps de *Savari* : mort en 1690.

SAUMAISE, (*Claude de*) né en Bourgogne, en 1588, retiré à Leyde pour être libre, homme d'une érudition immense. On prétend que le cardinal de *Richelieu* lui offrit une pension de douze mille francs pour revenir en France, à condition qu'il écrirait à la gloire de ce ministre, et même qu'il écrirait sa vie; mais *Saumaise* aimait trop la liberté, et haïssait trop celui qu'il regardait comme le plus grand ennemi de cette même liberté, pour accepter ses offres. Le roi d'Angleterre, *Charles II*, l'engagea à composer *le cri du sang royal contre les parricides de Charles I.* Le livre ne répondit pas à la réputation de l'auteur : *Milton*, auteur d'un poëme barbare, quelquefois sublime, sur la pomme d'*Adam*, et le modèle de tous les poëmes barbares tirés de l'ancien Testament, réfuta *Saumaise ;* mais le réfuta comme une bête féroce combat un sauvage. Ces deux ouvrages, d'un pédantisme dégoûtant, sont tombés dans l'oubli. Les noms des auteurs n'ont pas péri : mort en 1653.

SAURIN, (*Jacques*) né à Nîmes, en 1677. Il passa pour le meilleur prédicateur

des églifes réformées. Cependant on lui reproche, comme à tous fes confrères, ce qu'on appelle le ftyle réfugié. *Il eft difficile*, dit-il, *que ceux qui ont facrifié leur patrie à leur religion parlent leur langue avec pureté*, &c. De fon temps cependant, le français ne s'était pas corrompu en Hollande comme il l'eft aujourd'hui. *Bayle* n'avait point le ftyle réfugié ; il ne péchait que par une familiarité qui approche quelquefois de la baffeffe. Les défauts du langage des pafteurs calviniftes venaient de ce qu'ils copiaient les phrafes incorrectes des premiers réformateurs ; de plus, prefque tous ayant été élevés à Saumur, en Poitou, en Dauphiné ou en Languedoc, ils confervaient les manières de parler vicieufes de la province. On créa pour *Saurin* une place de miniftre de la nobleffe à la Haie. Il était favant, et homme de plaifir : mort en 1730.

SAURIN, (*Jofeph*) né près d'Orange, en 1658, de l'académie des fciences. C'était un génie propre à tout ; mais on n'a de lui que des extraits du *Journal des Savans*, quelques mémoires de mathématiques, et fon fameux *Factum* contre *Rouffeau*. Ce procès fi malheureufement célèbre fit rechercher toute fa vie, et fervit à fufciter contre lui les plus infames accufations. *Rouffeau*, réfugié en

Suiſſe, et ſachant que ſon ennemi avait été paſteur de l'Egliſe réformée à Bercher, dans le bailliage d'Yverdun, remua tout pour avoir des témoignages contre lui. Il faut ſavoir que *Joſeph Saurin*, dégoûté de ſon miniſtère, livré à la philoſophie et aux mathématiques, avait préféré la France ſa patrie, la ville de Paris et l'académie des ſciences, au village de Bercher. Pour remplir ce deſſein, il avait fallu rentrer dans le ſein de l'Egliſe romaine, et il y rentra dès l'année 1690. L'évêque de Meaux, *Boſſuet*, crut avoir converti un miniſtre, et il ne fit que ſervir à la petite fortune d'un philoſophe. *Saurin* retourna en Suiſſe, pluſieurs années après, pour y recueillir quelques biens de ſa femme qu'il avait perſuadée de quitter auſſi la religion réformée. Les magiſtrats le décrétèrent de priſe de corps, comme un paſteur apôſtat qui avait fait apoſtaſier ſa femme. Cela ſe paſſait en 1712, après le fameux procès de *Rouſſeau :* et *Rouſſeau* était à Soleure préciſément dans ce temps-là. Ce fut alors que les accuſations les plus flétriſſantes éclatèrent contre *Saurin*. On lui imputa d'anciens délits qui auraient mérité la corde; on produiſit enſuite contre lui une ancienne lettre, dans laquelle il avait fait lui-même, diſait-on, la confeſſion de ſes crimes à un paſteur de

ſes amis. Enfin, pour comble d'indignité, on eut la cruelle baſſeſſe d'imprimer ces accuſations et cette lettre dans pluſieurs journaux, dans les ſupplémens de *Bayle*, dans celui de *Moréri*; nouveau moyen malheureuſement inventé pour flétrir un homme dans l'Europe. C'eſt étrangement avilir la littérature que de faire d'un dictionnaire un greffe criminel, et de ſouiller d'opprobres ſcandaleux des ouvrages qui ne doivent être que le dépôt des ſciences ; ce n'était pas, ſans doute, l'intention des premiers auteurs de ces archives de la littérature, qu'on a depuis infectées de tant d'additions auſſi erronées qu'odieuſes. L'art d'écrire eſt devenu ſouvent un vil métier, dans lequel des libraires, qui ne ſavent pas lire, payent des menſonges et des futilités, à tant la feuille, à des écrivains mercenaires qui ont fait de la littérature la plus lâche des profeſſions. Il n'eſt pas permis au moins de conſigner dans un dictionnaire des accuſations criminelles, et de s'ériger en délateur ſans avoir des preuves juridiques. J'ai été à portée d'examiner ces accuſations contre *Joſeph Saurin*; j'ai parlé au ſeigneur de la terre de Bercher, dans laquelle *Saurin* avait été paſteur; je me ſuis adreſſé à toute la famille du ſeigneur de cette terre : lui et tous ſes parens

m'ont dit unanimement qu'ils n'avaient jamais vu la lettre imputée à *Saurin* : ils m'ont tous marqué la plus vive indignation contre l'abus ſcandaleux dont on a chargé les ſupplémens aux dictionnaires de *Bayle* et de *Moréri* ; et cette juſte indignation qu'ils m'ont témoignée doit paſſer dans le cœur de tous les honnêtes gens. J'ai en main les atteſtations de trois paſteurs, qui avouent qu'*ils n'ont jamais vu l'original de cette prétendue lettre de* Saurin, *ni connu perſonne qui l'eût vue, ni ouï dire qu'elle eût été adreſſée à aucun paſteur du pays de Vaud, et qu'ils ne peuvent qu'improuver l'uſage qu'on a fait de cette pièce.* (*)

Joſeph Saurin mourut, en 1737, en philoſophe intrépide qui connaiſſait le néant de toutes les choſes de ce monde, et plein du plus profond mépris pour tous ces vains préjugés, pour toutes ces diſputes, pour ces opinions erronées qui ſurchargent d'un nouveau poids les malheurs innombrables de la vie humaine.

Joſeph Saurin a laiſſé un fils d'un vrai

(*) Il eſt bon de remarquer que ce certificat eſt de 1757, vingt après la mort de *Saurin* ; cependant les prédicans ſuiſſes voulurent dépoſer les trois dignes paſteurs qui avaient ſigné ſuivant leur conſcience : tant la haine théologique eſt implacable, et tant l'hypocrite intolérance de *Calvin* a jeté de profondes racines dans les pays qu'il a infectés de ſon eſprit.

mérite, auteur d'une tragédie de *Spartacus*, dans laquelle il y a des traits comparables à ceux de la plus grande force de *Corneille.*

SAUVEUR, (*Joseph*) né à la Flèche, en 1653. Il apprit ſans maître les élémens de la géométrie. Il eſt un des premiers qui ait calculé les avantages et les déſavantages des jeux du haſard. Il diſait que tout ce que peut un homme en mathématique, un autre le peut auſſi. Cela s'entend pour ceux qui ſe bornent à apprendre, mais non pour les inventeurs. Il avait été muet juſqu'à l'âge de ſept ans : mort en 1716.

SCARRON, (*Paul*) fils d'un conſeiller de la grand'chambre, né en 1610. Ses comédies ſont plus burleſques que comiques. Son *Virgile traveſti* n'eſt pardonnable qu'à un bouffon. Son *Roman comique* eſt preſque le ſeul de ſes ouvrages que les gens de goût aiment encore ; mais ils ne l'aiment que comme un ouvrage gai, amuſant et médiocre. C'eſt ce que *Boileau* avait prédit. *Louis XIV* épouſa ſa veuve : mort en 1660.

SCUDERI, (*George* de) né au Havre-de Grâce, en 1601. Favoriſé du cardinal de *Richelieu*, il balança quelque temps la réputation de *Corneille*. Son nom eſt plus connu que ſes ouvrages : mort en 1667.

SCUDERI, (*Magdelène*) sœur de *George*, née au Havre, en 1607, plus connue aujourd'hui par quelques vers agréables qui reſtent d'elle, que par les énormes romans de la *Clélie* et du *Cyrus*. *Louis XIV* lui donna une penſion, et l'accueillit avec diſtinction. Ce fut elle qui remporta le premier prix d'éloquence fondé par l'académie : morte en 1701.

SEGRAIS, (*Jean*) né à Caën, en 1625. *Mademoiſelle* l'appelle *une manière de bel eſprit;* mais c'était en effet un très-bel esprit et un véritable homme de lettres. Il fut obligé de quitter le ſervice de cette princeſſe, pour s'être oppoſé à ſon mariage avec le comte de *Lauſun*. Ses éloges et ſa traduction de *Virgile* furent eſtimés ; mais aujourd'hui on ne les lit plus. Il eſt remarquable qu'on a retenu des vers de la Pharſale de *Brébeuf*, et aucun de l'Enéide de *Ségrais*. Cependant *Boileau* loue *Ségrais* et dénigre *Brébeuf* : mort en 1701.

SENAULT, (*Jean-François*) né en 1601, général de l'oratoire. Prédicateur qui fut à l'égard du père *Bourdaloue* ce que *Rotrou* eſt pour *Corneille*, ſon prédéceſſeur et rarement ſon égal. Il eſt compté parmi les premiers reſtaurateurs de l'éloquence, plutôt que dans

le

le petit nombre des hommes véritablement éloquens : mort en 1672.

SENEÇAI, né en 1643, premier valet-de-Chambre de *Marie-Thérèse*, poëte d'une imagination ſingulière. Son conte du *Kaïmac*, à quelques endroits près, eſt un ouvrage diſtingué. C'eſt un exemple qui apprend qu'on peut très-bien conter d'une autre manière que *la Fontaine*. On peut obſerver que cette pièce, la meilleure qu'il ait faite, eſt la ſeule qui ne ſe trouve pas dans ſon recueil. Il y a auſſi dans ſes *Travaux d'Apollon* des beautés ſingulières et neuves : mort en 1737.

SEVIGNÉ, (*Marie de Rabutin*) femme du marquis de *Sévigné*, né en 1626. Ses lettres remplies d'anecdotes, écrites avec liberté et d'un ſtyle qui peint et anime tout, ſont la meilleure critique des lettres étudiées où l'on cherche l'eſprit, et encore plus de ces lettres ſupoſées, dans leſquelles on veut imiter le ſtyle épiſtolaire, en étalant de faux ſentimens et de fauſſes aventures à des correſpondans imaginaires. C'eſt dommage qu'elle manque de goût, qu'elle ne ſache pas rendre juſtice à *Racine*, qu'elle égale l'oraiſon funèbre de *Turenne*, prononcée par *Maſcaron*,

au grand chef-dœuvre de *Fléchier* : morte en 1696.

SILVA, né à Bordeaux, très-célèbre médecin à Paris, a fait un livre eſtimé ſur la ſaignée ; il était fort au-deſſus de ſon livre. C'était un de ces médecins que *Molière* n'eût pu, ni oſé rendre ridicules : mort vers l'an 1746.

SIMON, (*Richard*) né en 1638, de l'oratoire ; excellent critique. Son *Hiſtoire de l'origine et du progrès des revenus eccléſiaſtiques*, ſon *Hiſtoire critique du Vieux Teſtament*, &c. ſont lues de tous les ſavans : mort à Dieppe, en 1712.

SIRMOND, (*Jacques*) jéſuite, né vers l'an 1559. L'un des plus ſavans et des plus aimables hommes de ſon temps. On ſait à peine qu'il fut confeſſeur de *Louis XIII*, parce qu'il fit à peine parler de lui dans ce poſte délicat. Il fut préféré par le pape à tous les ſavans d'Italie pour faire la préface de la collection des conciles. Ses nombreux ouvrages furent très-eſtimés, et ſont très-peu lus : mort en 1651.

SIRMOND, (*Jean*) neveu du précédent. Hiſtoriographe de France, avec le brevet de conſeiller d'Etat, qui était d'ordinaire attaché à la charge d'hiſtoriographe. L'un de ſes

principaux ouvrages eſt la vie du cardinal d'*Amboiſe*, qu'il ne compoſa que pour mettre ce miniſtre au-deſſous du cardinal de *Richelieu*, ſon protecteur. Il fut un des premiers académiciens; mort en 1649.

SORBIERE, (*Samuël*) né en Dauphiné, en 1615. L'un de ceux qui ont porté le titre d'hiſtoriographe de France. Ami du pape *Clément IX*, avant ſon exaltation; ne recevant que de faibles marques de la généroſité de ce pontife, il lui écrivit : » Saint » père, vous envoyez des manchettes à celui » qui n'a point de chemiſe. » Il effleura beaucoup de genres de ſcience : mort en 1670.

SUZE, (la comteſſe *Henriette de Coligni de la*) célèbre dans ſon temps par ſon eſprit et par ſes élégies. C'eſt elle qui ſe fit catholique parce que ſon mari était huguenot, et qui s'en ſépara, afin, diſait la reine *Chriſtine*, de ne voir ſon mari dans ce monde-ci ni dans l'autre : morte en 1673.

TALLEMANT, (*François*) né à la Rochelle, en 1620 : ſecond traducteur de *Plutarque* : mort en 1693.

TALLEMANT, (*Paul*) né à Paris, en 1642. Quoiqu'il fût petit-fils du riche *Montoron*, et fils d'un maître des requêtes

qui avait eu deux cents mille livres de rente de notre monnaie d'aujourd'hui, il se trouva presque sans fortune. *Colbert* lui fit du bien comme aux autres gens de lettres. Il a eu la principale part à l'histoire du roi par médailles : mort en 1712.

TALON, (*Omer*) avocat général du parlement de Paris, a laissé des mémoires utiles, dignes d'un bon magistrat et d'un bon citoyen ; mais son éloquence n'est pas encore celle du bon temps : mort en 1652.

TARTERON, jésuite. Il a traduit les satires d'*Horace*, de *Perse* et de *Juvenal*, et a supprimé les obscénités grossières dont il est étrange que *Juvenal*, et sur-tout *Horace*, aient souillé leurs ouvrages. Il a ménagé en cela la jeunesse pour laquelle il croyait travailler ; mais sa traduction n'est pas assez littérale pour elle ; le sens est rendu, mais non pas la valeur des mots : mort en 1720.

TERRASSON, (l'abbé) né en 1669, philosophe pendant sa vie et à sa mort. Il y a de beaux morceaux dans *Setos*. Sa traduction de *Diodore* est utile : son examen d'*Homère* passe pour être sans goût : mort en 1750.

THIERS, (*Jean-Baptiste*) né à Chartres, en 1641. On a de lui beaucoup de dissertations.

C'eſt lui qui écrivit contre l'inſcription du couvent des cordeliers de Reims, *A Dieu et à St François, tous deux crucifiés :* mort en 1703.

THOMASSIN, (*Louis*) de l'oratoire, né en Provence, en 1619, homme d'une érudition profonde. Il fit le premier des conférences ſur les pères, ſur les conciles et ſur l'hiſtoire. Il oublia ſur la fin de ſa vie tout ce qu'il avait ſu, et ne ſe ſouvint plus d'avoir écrit : mort en 1695.

THOYNARD, (*Nicolas*) né à Orléans, en 1629. On prétend qu'il a eu grande part au traité du cardinal *Noris* ſur les *Epoques ſyriennes*. Sa *Concordance des quatre évangeliſtes*, en grec, paſſe pour un ouvrage curieux. Il n'était que ſavant, mais il l'était profondément : mort en 1706.

TORCI, (*Jean-Baptiſte Colbert de*) neveu du grand *Colbert*, miniſtre d'Etat ſous *Louis XIV*, a laiſſé des mémoires depuis la paix de Riſvick juſqu'à celle d'Utrecht : ils ont été imprimés pendant qu'on achevait l'édition de cet Eſſai ſur le ſiècle de *Louis XIV*. Ils confirment tout qu'on y avance. Ces mémoires renferment des détails qui ne conviennent qu'à ceux qui veulent s'inſtruire à fond : ils ſont écrits plus purement que tous les

mémoires de ses prédécesseurs : on y reconnaît le goût de la cour de *Louis XIV*. Mais leur plus grand prix est dans la sincérité de l'auteur : c'est la vérité, c'est la modération elle-même qui ont conduit sa plume : mort en 1746.

TOUREIL, (*Jacques*) né à Toulouse, en 1656, célèbre par sa traduction de *Démosthènes* : mort en 1715.

TOURNEFORT, (*Joseph Pitton de*) né en Provence, en 1656, le plus grand botaniste de son temps. Il fut envoyé par *Louis XIV* en Espagne, en Angleterre, en Hollande, en Gréce et en Asie, pour perfectionner l'histoire naturelle. Il rapporta treize cents trente-six nouvelles espèces de plantes, et il nous apprit à connaître les nôtres : mort en 1708.

LE TOURNEUX, né en 1640. Son *Année chrétienne* est dans beaucoup de mains, quoique mise à Rome à l'index des livres prohibés, ou plutôt parce qu'elle y est mise : mort en 1686.

TRISTANT *l'ermite*, gentilhomme de *Gaston* d'Orléans, frère de *Louis XIII*. Le prodigieux et long succès qu'eut sa tragédie de *Mariamne* fut le fruit de l'ignorance où l'on était alors. On n'avait pas mieux ; et

quand la réputation de cette pièce fut établie, il fallut plus d'une tragédie de *Corneille* pour la faire oublier. Il y a encore des nations chez qui des ouvrages très-médiocres paſſent pour des chefs-d'œuvre, parce qu'il ne s'eſt pas trouvé de génie qui les ait ſurpaſſés. On ignore communément que *Triſtan* ait mis en vers l'office de la Vierge, et il n'eſt pas étrange qu'on l'ignore : mort en 1655. Voici ſon épitaphe qu'il compoſa :

Je fis le chien couchant auprès d'un grand ſeigneur ;
Je me vis toujours pauvre, et tâchai de paraître :
Je vécus dans la peine, eſpérant le bonheur,
Et mourus ſur un coffre, en attendant mon maître.

TURENNE. Ce grand homme nous a laiſſé auſſi des mémoires qu'on trouve dans ſa vie écrite par *Ramſay*. Nous avons beaucoup de mémoires de nos généraux : mais ils n'ont pas écrit comme *Xénophon* et *Céſar*.

VAILLANT, (*Jean Foy*) né à Beauvais, en 1632. Le public lui doit la *Science des médailles ;* et le roi, la moitié de ſon cabinet. Le miniſtre *Colbert* le fit voyager en Italie, en Gréce, en Egypte, en Turquie, en Perſe. Des corſaires d'Alger le prirent, en 1674, avec l'architecte *Deſgodets*. Le roi les racheta tous deux. Jamais ſavant n'eſſuya plus de dangers : mort en 1706.

VAILLANT, (*Jean-François*) né à Rome, en 1665, pendant les voyages de son père; antiquaire comme lui : mort en 1708.

VALINCOUR, (*Jean-Baptiste-Henri du Trousset de*) né en 1653. Une épître que *Despréaux* lui a adressée fait sa plus grande réputation. On a de lui quelques petits ouvrages : il était bon littérateur. Il fit une assez grande fortune, qu'il n'eût pas faite s'il n'eût été qu'homme de lettres. Les lettres seules, dénuées de cette sagacité laborieuse qui rend un homme utile, ne procurent presque jamais qu'une vie malheureuse et méprisée. Un des meilleurs discours qu'on ait jamais prononcés à l'académie, est celui dans lequel M. de *Valincour* tâche de guérir l'erreur de ce nombre prodigieux de jeunes gens qui, prenant leur fureur d'écrire pour du talent, vont présenter de mauvais vers à des princes, inondent le public de leurs brochures, et qui accusent l'ingratitude du siècle, parce qu'il sont inutiles au monde et à eux-mêmes. Il les avertit que les professions qu'on croit les plus basses sont fort supérieures à celle qu'ils ont embrassée : mort en 1730.

VALOIS, (*Adrien de*) né à Paris, en 1607. Historiographe de France. Ses meilleurs ouvrages sont sa *Notice des Gaules*, et son *Histoire de la première race* : mort en 1692.

VALOIS, (*Henri de*) frère du précédent, né en 1603. Ses ouvrages ſont moins utiles à des Français que ceux de ſon frère : mort en 1676.

VARIGNON, (*Pierre*) né à Caën, en 1654 ; mathématicien célèbre : mort en 1722.

VARILLAS, (*Antoine*) né dans la Marche, en 1624, hiſtorien plus agréable qu'exact : mort en 1696.

LE VASSOR, (*Michel*) de l'oratoire. Réfugié en Angleterre. Son *Hiſtoire de Louis XIII*, diffuſe, peſante et ſatirique, a éte recherchée pour beaucoup de faits ſinguliers qui s'y trouvent ; mais c'eſt un déclamateur odieux, qui dans l'hiſtoire de *Louis XIII* ne cherche qu'à décrier *Louis XIV*, qui attaque les morts et les vivans ; il ne ſe trompe que ſur peu de faits, et paſſe pour s'être trompé dans tous ſes jugemens : mort en 1718.

VAVASSEUR, né dans le Charolais, en 1605, jéſuite, grand littérateur. Il fit voir le premier que les Grecs et les Romains n'ont jamais connu le ſtyle burleſque, qui n'eſt qu'un reſte de barbarie : mort en 1681.

VAUBAN, (le maréchal de) né en 1633. La dixme réelle qu'on lui a imputée n'eſt pas de lui ; mais de *Boiſguillebert*. Elle n'a pu être exécutée, et eſt en effet impraticable. On a de

lui plusieurs mémoires dignes d'un bon citoyen Il contribua beaucoup par ses conseils à la construction du canal de Languedoc. Observons qu'il était très-ignorant, qu'il l'avouait avec franchise; mais qu'il ne s'en vantait pas. Un grand courage, un zèle que rien ne rebutait, un talent naturel pour les sciences de combinaisons, de l'opiniâtreté dans le travail, le coup d'œil dans les occasions, qui ne se trouve pas toujours ni avec les connaissances ni avec le talent; telles furent les qualités auxquelles il dut sa réputation. Il a prouvé par sa conduite qu'il pouvait y avoir des citoyens dans un gouvernement absolu: mort en 1707.

VAUGELAS (*Claude Fabre de*) né à Bourg-en-Bresse, en 1585. C'est un des premiers qui ont épuré et réglé la langue, et de ceux qui pouvaient faire des vers italiens sans en pouvoir faire de français. Il retoucha pendant trente ans sa traduction de *Quinte-Curce*. Tout homme qui veut bien écrire doit corriger ses ouvrages toute sa vie: mort en 1650.

LE VAYER, (*François*) né à Paris, en 1588. Précepteur de *Monsieur* frère de *Louis XIV*, et qui enseigna le roi un an. Historiographe de France, conseiller d'Etat, grand pyrrhonien, et connu pour tel. Son pyrrhonisme

n'empêcha pas qu'on ne lui confiât une éducation ſi précieuſe. On trouve beaucoup de ſcience et de raiſon dans ſes ouvrages trop diffus. Il combattit le premier avec ſuccès cette opinion qui nous ſied ſi mal, que notre morale vaut mieux que celle de l'antiquité.

Son traité de *la Vertu des païens* eſt eſtimé des ſages. Sa deviſe était :

De las coſas mas ſeguras
La mas ſegura es dudar.

comme celle de *Montagne* était : *Que ſais-je?* mort en 1672.

VEISSIERES, (*Mathurin* de LA CROZE) né à Nantes, en 1661 ; bénédictin à Paris. Sa liberté de penſer, et un prieur contraire à cette liberté, lui firent quitter ſon ordre et ſa religion. C'était une bibliothèque vivante, et ſa mémoire était un prodige. Outre les choſes utiles et agréables qu'il ſavait, il en avait étudié d'autres qu'on ne peut ſavoir, comme l'ancienne langue égyptienne. Il y a de lui un ouvrage eſtimé, c'eſt *le Chriſtianiſme des Indes.* Ce qu'on y trouve de plus curieux, c'eſt que les bramins croient l'unité d'un DIEU, en laiſſant les idoles aux peuples. La fureur d'écrire eſt telle, qu'on a écrit la vie de cet homme, en un volume auſſi gros que la vie

d'*Alexandre.* Ce petit extrait, encore trop long, aurait suffi : mort à Berlin, en 1739.

VERGIER, (*Jacques*) né à Paris, en 1675. Il est à l'égard de *la Fontaine* ce que *Campistron* est à *Racine;* imitateur faible, mais naturel : mort assassiné à Paris, par des voleurs, en 1720. On laisse entendre, dans le *Moréri*, qu'il avait fait une parodie contre un prince puissant qui le fit tuer. Ce conte est faux.

VERTOT, (*René-Aubert*) né en Normandie, en 1655. Historien agréable et élégant : mort en 1735.

VICHARD DE SAINT-RÉAL, (*César*) né à Chambéri, mais élevé en France. Son *Histoire de la conjuration de Venise*, est un chef-d'œuvre. Sa *Vie de* JESUS-CHRIST est bien différente : mort en 1692.

VILLARS DE MONTFAUCON, (l'abbé de) né en 1635, célèbre par le *Comte de Gabalis.* C'est une partie de l'ancienne mythologie des Perses. L'auteur fut tué, en 1675, d'un coup de pistolet. On dit que les Sylphes l'avaient assassiné pour avoir révélé leurs mystères.

VILLARS, (le maréchal, duc de) né en 1652. Le premier tome des mémoires qui portent son nom est entièrement de lui. Il savait par cœur les beaux endroits de *Corneille*,

de *Racine* et de *Molière.* Je lui ai entendu dire un jour à un homme d'Etat fort célèbre, qui était étonné qu'il sût tant de vers de comédie, *j'en ai moins joué que vous, mais j'en ſais davantage :* mort en 1734.

VILLEDIEU. (Madame de) Ses romans lui firent de la réputation. Au reſte, on eſt bien éloigné de vouloir donner ici quelque prix à tous ces romans dont la France a été et eſt encore inondée ; ils ont preſque tous été, excepté *Zaïde*, des productions d'eſprits faibles qui écrivent avec facilité des choſes indignes d'être lues par les eſprits ſolides : ils ſont même pour la plupart dénués d'imagination; et il y en a plus dans quatre pages de l'*Arioſte*, que dans tous ces inſipides écrits qui gâtent le goût des jeunes gens : morte en 1683.

VILLIERS, (*Pierre de*) né à Coignac, en 1648, jéſuite. Il cultiva les lettres, comme tous ceux qui ſont ſortis de cet ordre. Ses ſermons, et ſon poëme ſur l'art de prêcher, eurent de ſon temps quelque réputation. Ses ſtances ſur la ſolitude, ſont fort au-deſſus de celles de *Saint-Amant*, qu'on avait tant vantées, mais ne ſont pas encore tout à fait dignes d'un ſiècle ſi au-deſſus de celui de *Saint-Amant :* mort en 1728.

VOITURE, (*Vincent*) né à Amiens, en 1598. C'eſt le premier qui fut, en France, ce qu'on appelle un bel eſprit. Il n'eut guère que ce mérite dans ſes écrits, ſur leſquels on ne peut ſe former le goût; mais ce mérite était alors très-rare. On a de lui de très-jolis vers, mais en petit nombre. Ceux qu'il fit pour la reine *Anne d'Autriche*, et qu'on n'imprima pas dans ſon recueil, ſont un monument de cette liberté galante qui régnait à la cour de cette reine dont les frondeurs laſsèrent la douceur et la bonté.

. . . .

Je penſais ſi le cardinal,
J'entends celui de la Vallette,
Pouvait voir l'éclat ſans égal
Dans lequel maintenant vous ête; (*a*)
J'entends celui de la beauté;
Car auprès je n'eſtime guère,
Cela ſoit dit ſans vous déplaire,
Tout l'éclat de la majeſté.

Il fit auſſi des vers italiens et eſpagnols avec ſuccès : mort en 1648.

(*a*) Alors on était dans l'uſage de retrancher, dans les vers, les lettres finales qui incommodaient; *vous ête* pour *vous êtes*. C'eſt ainſi qu'en uſent les Italiens et les Anglais. La poëſie françaiſe eſt trop gênée, et très-ſouvent trop proſaïque.

Ce n'eſt pas la peine de pouſſer plus loin ce catalogue. On y voit un petit nombre de grands génies, un aſſez grand d'imitateurs, et on pourrait donner une liſte beaucoup plus longue des ſavans. Il ſera difficile déſormais qu'il s'élève des génies nouveaux, à moins que d'autres mœurs, une autre ſorte de gouvernement, ne donnent un tour nouveau aux eſprits. Il ſera impoſſible qu'il ſe forme des ſavans univerſels, parce que chaque ſcience eſt devenue immenſe. Il faudra néceſſairement que chacun ſe réduiſe à cultiver une petite partie du vaſte champ que le ſiècle de *Louis XIV* a défriché.

ARTISTES CELEBRES.

MUSICIENS.

La musique françaife, du moins la vocale, n'a été jufqu'ici du goût d'aucune autre nation. Elle ne pouvait l'être, parce que la profodie françaife eft différente de toutes celles de l'Europe. Nous appuyons toujours fur la dernière fyllabe ; et toutes les autres nations pèfent fur la pénultième ou fur l'antépénultième, ainfi que les Italiens. Notre langue eft la feule qui ait des mots terminés par des *e* muets, et ces *e*, qui ne font pas prononcés dans la déclamation ordinaire, le font dans la déclamation notée, et le font d'une manière uniforme, *gloi-reu*, *victoi-reu*, *barbari-eu*, *furi-eu*...... Voilà ce qui rend la plupart de nos airs et notre récitatif infupportables à quiconque n'y eft pas accoutumé. Le climat refufe encore aux voix la légèreté que donne celui d'Italie; nous n'avons point l'habitude qu'on a eue long-temps chez le pape et dans les autres cours italiennes, de priver les hommes de leur virilité pour leur donner une voix plus belle que celle des femmes. Tout cela, joint à la lenteur de notre

chant

chant qui fait un étrange contraſte avec la vivacité de notre nation, rendra toujours la muſique françaiſe propre pour les ſeuls Français.

Malgré toutes ces raiſons, les étrangers qui ont été long-temps en France, conviennent que nos muſiciens ont fait des chefs-d'œuvre en ajuſtant leurs airs à nos paroles, et que cette déclamation notée a ſouvent une expreſſion admirable ; mais elle ne l'a que pour des oreilles très-accoutumées, et il faut une exécution parfaite. Il faut des acteurs : en Italie, il ne faut que des chanteurs.

La muſique inſtrumentale s'eſt reſſentie un peu de la monotonie et de la lenteur qu'on reproche à la vocale ; mais pluſieurs de nos ſymphonies, et ſur-tout nos airs de danſe, ont trouvé plus d'applaudiſſemens chez les autres nations. On les exécute dans beaucoup d'opéra italiens ; il n'y en a preſque jamais d'autre chez un roi qui entretient un des meilleurs opéra de l'Europe, et qui, parmi ſes autres talens ſinguliers, a cultivé avec un très-grand ſoin celui de la muſique.

LULLI, (*Jean-Baptiſte*) né à Florence, en 1633, amené en France à l'âge de quatorze ans, et ne ſachant encore que jouer du violon, fut le père de la vraie muſique en

France. Il sut accomoder son art au génie de la langue ; c'était l'unique moyen de réussir. Il est à remarquer qu'alors la musique italienne ne s'éloignait pas de la gravité et de la noble simplicité que nous admirons encore dans les récitatifs de *Lulli*.

Rien ne ressemble plus à ces récitatifs que le fameux motet de *Luigi*, chanté en Italie avec tant de succès dans le dix-septième siècle, et qui commence ainsi :

Sunt breves mundi rosæ,
Sunt fugitivi flores,
Frondes veluti annosæ,
Sunt labiles honores.

Il faut bien observer que, dans cette musique de pure déclamation, qui est la *mélopée* des anciens, c'est principalement la beauté naturelle des paroles qui produit la beauté du chant ; on ne peut bien déclamer que ce qui mérite de l'être. C'est à quoi on se méprit beaucoup du temps de *Quinault* et de *Lulli*. Les poëtes étaient jaloux du poëte, et ne l'étaient pas du musicien. *Boileau* reproche à *Quinault*

. . . ces lieux communs de morale lubrique,
Que Lulli réchauffa des sons de sa musique.

Les paſſions tendres, que *Quinault* exprimait ſi bien, étaient, ſous ſa plume, la peinture vraie du cœur humain bien plus qu'une morale lubrique. *Quinault*, par ſa diction, échauffait encore plus la muſique que l'art de *Lulli* n'échauffait ſes paroles. Il fallait ces deux hommes et des acteurs, pour faire de quelques ſcènes d'*Atis*, d'*Armide* et de *Roland*, un ſpectacle tel que ni l'antiquité, ni aucun peuple contemporain n'en connut. Les airs détachés, les ariettes ne répondirent pas à la perfection de ces grandes ſcènes. Ces airs, ces petites chanſons étaient dans le goût de nos *noëls*; ils reſſemblaient aux *barcaroles* de Veniſe : c'était tout ce qu'on voulait alors. Plus cette muſique était faible, plus on la retenait aiſément; mais le récitatif eſt ſi beau, que *Rameau* n'a jamais pu l'égaler. Il me faut des chanteurs, diſait-il, et à *Lulli* des acteurs. *Rameau* a enchanté les oreilles, *Lulli* enchantait l'ame; c'eſt un des grands avantages du ſiècle de *Louis XIV*, que *Lulli* ait rencontré un *Quinault*.

Après *Lulli*, tous les muſiciens, comme *Colaſſe*, *Campra*, *Deſtouches*, et les autres, ont été ſes imitateurs, juſqu'à ce qu'enfin *Rameau* eſt venu, qui s'eſt élevé au-deſſus d'eux par la profondeur de ſon harmonie, et qui a fait de la muſique un art nouveau.

A l'égard des muficiens de chapelle, quoiqu'il y en ait plufieurs célèbres en France, leurs ouvrages n'ont point encore été exécutés ailleurs.

PEINTRES.

Il n'en eft pas de la peinture comme de la mufique. Une nation peut avoir un chant qui ne plaife qu'à elle, parce que le génie de fa langue n'en admettra pas d'autres ; mais les peintres doivent repréfenter la nature, qui eft la même dans tous les pays, et qui eft vue avec les mêmes yeux.

Il faut pour qu'un peintre ait une jufte réputation, que fes ouvrages aient un prix chez les étrangers. Ce n'eft pas affez d'avoir un petit parti, et d'être loué dans de petits livres, il faut être acheté.

Ce qui refferre quelquefois les talens des peintres eft ce qui femblerait devoir les étendre; c'eft le goût académique, c'eft la manière qu'ils prennent d'après ceux qui préfident. Les académies font, fans doute, très-utiles pour former des élèves, fur-tout quand les directeurs travaillent dans le grand goût : mais fi le chef a le goût petit, fi fa manière eft aride eft léchée, fi fes figures grimacent, fi fes tableaux font peints comme les éventails;

les élèves, fubjugués par l'imitation ou par l'envie de plaire à un mauvais maître, perdent entièrement l'idée de la belle nature. Il y a une fatalité fur les académies : aucun ouvrage, qu'on appelle académique, n'a été encore, en aucun genre, un ouvrage de génie. Donnez-moi un artifte tout occupé de la crainte de ne pas faifir la manière de fes confrères, fes productions feront compaffées et contraintes. Donnez-moi un homme d'un efprit libre, plein de la nature qu'il copie, il réuffira. Prefque tous les artiftes fublimes, ou ont fleuri avant les établiffemens des académies, ou ont travaillé dans un goût différent de celui qui régnait dans ces fociétés.

Corneille, *Racine*, *Defpréaux*, *le Sueur*, *le Moine*, non-feulement prirent une route différente de leurs confrères, mais ils les avaient prefque tous pour ennemis.

POUSSIN, (*Nicolas*) né aux Andelis, en Normandie, en 1594, fut l'élève de fon génie ; il fe perfectionna à Rome. On l'appelle le peintre des gens d'efprit ; on pourrait auffi l'appeler celui des gens de goût. Il n'a d'autre défaut que celui d'avoir outré le fombre du coloris de l'école romaine. Il était, dans fon temps, le plus grand peintre de l'Europe. Rappelé de Rome à Paris, il y céda à l'envie et aux cabales ; il fe retira ; c'eft ce

qui eſt arrivé à plus d'un artiſte. *Le Pouſſin* retourna à Rome, où il vécut pauvre, mais content. Sa philoſophie le mit au-deſſus de la fortune : mort en 1665.

LE SUEUR, (*Euſtache*) né à Paris, en 1617, n'ayant eu que *Vouët* pour maître, devint cependant un peintre excellent. Il avait porté l'art de la peinture au plus haut point, lorſqu'il mourut, à l'âge de trente-huit ans, en 1655.

BOURDON et LE VALENTIN ont été célèbres. Trois des meilleurs tableaux qui ornent l'égliſe de Saint-Pierre de Rome ſont du *Pouſſin*, du *Bourdon* et du *Valentin*.

LE BRUN, (*Charles*) né à Paris, en 1619. A peine eut-il développé ſon talent, que le ſurintendant *Fouquet*, l'un des plus généreux et des plus malheureux hommes qui aient jamais été, lui donna une penſion de vingt-quatre mille livres de notre monnaie d'aujourd'hui. Il eſt à remarquer que ſon tableau, de *la famille de Darius*, qui eſt à Verſailles, n'eſt point effacé par le coloris du tableau de *Paul Véronèſe*, qu'on voit à côté, et le ſurpaſſe beaucoup par le deſſin, la compoſition, la dignité, l'expreſſion et la fidélité du coſtume. Les eſtampes de ſes tableaux des

batailles d'Alexandre, ſont encore plus recherchées que les *batailles de Conſtantin* par *Raphaël* et par *Jules Romain* : mort en 1690.

MIGNARD, (*Pierre*) né à Troyes en Champagne, en 1610, fut le rival de *le Brun* pendant quelque temps; mais il ne l'eſt pas aux yeux de la poſtérité : mort en 1695.

GELÉE, (*Claude*) dit *Claude* LORRAIN. Son père, qui en voulait faire un garçon pâtiſſier, ne prévoyait pas qu'un jour ſon fils ferait des tableaux qui ſeraient regardés comme ceux d'un des premiers payſagiſtes de l'Europe : mort à Rome, en 1678.

CASE. On a de lui des tableaux qui commencent à être d'un grand prix. On rend trop tard juſtice, en France, aux bons artiſtes. Leurs ouvrages médiocres y ſont trop de tort à leurs chefs-d'œuvre. Les Italiens, au contraire, paſſent chez eux le médiocre en faveur de l'excellent. Chaque nation cherche à ſe faire valoir. Les Français ſont valoir les autres nations en tout genre.

PARROCEL, (*Joſeph*) né en 1648, bon peintre, et ſurpaſſé par ſon fils : mort en 1704.

JOUVENET, (*Jean*) né à Rouen, en 1644, élève de *le Brun*, inférieur à ſon

maître, quoique bon peintre. Il a peint presque tous les objets d'une couleur un peu jaune. Il les voyait de cette couleur par une singulière conformation d'organes. Devenu paralytique du bras droit, il s'exerça à peindre de la main gauche, et on a de lui de grandes compositions exécutées de cette manière : mort en 1717.

SANTERRE. (*Jean-Baptiste*) Il y a de lui des tableaux de chevalet admirables, d'un coloris vrai et tendre. Son tableau d'*Adam* et d'*Eve* est un des plus beaux qu'il y ait en Europe. Celui de Ste *Thérèse*, dans la chapelle de Versailles, est un chef-d'œuvre de grâces, et on ne lui a reproché que d'être trop voluptueux pour un tableau d'autel.

LA FOSSE s'est distingué par un mérite à peu-près semblable.

BOULOGNE, (*Bon*) excellent peintre ; la preuve en est que ses tableaux sont vendus fort cher.

BOULOGNE. (*Louis*) Ses tableaux, qui ne sont pas sans mérite, sont moins recherchés que ceux de son frère.

RAOUS, peintre inégal ; mais quand il a réussi, il a égalé le *Rembrand*.

RIGAUD,

RIGAUD, né à Perpignan, en 1663. Quoiqu'il n'ait guère de réputation que dans le portrait, le grand tableau où il a représenté le cardinal de *Bouillon* ouvrant l'année sainte, est un chef-d'œuvre égal aux plus beaux ouvrages de *Rubens* : mort en 1743.

DE TROY a travaillé dans le goût de *Rigaud*. On a de son fils des tableaux d'histoire estimés.

VATEAU a été dans le gracieux à peu-près ce que *Téniers* a été dans le grotesque. Il a fait des disciples dont les tableaux sont recherchés.

LE MOINE, né à Paris, en 1688, a peut-être surpassé tous ces peintres par la composition *du sallon d'Hercule*, à Versailles. Cette apothéose d'*Hercule* était une flatterie pour le cardinal *Hercule de Fleuri*, qui n'avait rien de commun avec l'*Hercule* de la fable. Il eût mieux valu, dans le sallon d'un roi de France, représenter l'apothéose de *Henri IV*. *Le Moine*, envié de ses confrères, et se croyant mal récompensé du cardinal, se tua de désespoir, en 1737.

Quelques autres ont excellé à peindre des animaux, comme DESPORTES et OUDRY; d'autres ont réussi dans la miniature; plusieurs

dans le portrait. Quelques peintres, et surtout le célèbre VANLOO, se sont distingués depuis dans de plus grands genres; et il est à croire que cet art ne périra pas.

SCULPTEURS, ARCHITECTES, GRAVEURS, &c.

LA sculpture a été poussée à sa perfection sous *Louis XIV*, et s'est soutenue dans sa force sous *Louis XV.*

SARASIN, (*Jacques*) né en 1598, fit des chefs-d'œuvre à Rome pour le pape *Clément VIII.* Il travailla, à Paris, avec le même succès : mort en 1660.

PUGET, (*Pierre*) né en 1623, architecte, sculpteur et peintre : célèbre par plusieurs chefs-d'œuvre qu'on voit à Marseille et à Versailles : mort en 1695.

LE GROS et THEODON ont embelli l'Italie de leurs ouvrages. Ils firent chacun, à Rome, deux modèles qui l'emportèrent au concours sur tous les autres, et qui sont comptés parmi les chefs-d'œuvre. *Le Gros* mourut à Rome, en 1719.

GIRARDON, (*François*) né en 1617, a égalé tout ce que l'antiquité a de plus beau,

par les bains d'*Apollon* et par le tombeau du cardinal de *Richelieu* : mort en 1715.

Les COISEVOX et les COUSTOU, et beaucoup d'autres, se sont très-distingués, et sont encore surpassés aujourd'hui par quatre ou cinq de nos sculpteurs modernes.

CHAUVEAU, NANTEUIL, MEULAN, AUDRAN, HEDELING, LE CLERC, les DREVET, POILLY, PICART, DUCHANGE, suivis encore par de meilleurs artistes, ont réussi dans les tailles-douces, et leurs estampes ornent, dans l'Europe, les cabinets de ceux qui ne peuvent avoir des tableaux.

De simples orfévres, tels que BALIN et GERMAIN, ont mérité d'être mis au rang des plus célèbres artistes, par la beauté de leur dessin et par l'élégance de leur exécution.

Il n'est pas aussi facile à un génie né avec le bon goût de l'architecture, de faire valoir ses talens qu'à tout autre artiste. Il ne peut élever de grands monumens, que quand des princes les ordonnent. Plus d'un bon architecte a eu des talens inutiles.

MANSARD, (*François*) a été un des meilleurs architectes de l'Europe. Le château ou

plutôt le palais de *Maiſons*, auprès de Saint-Germain, eſt un chef-d'œuvre, parce qu'il eut la liberté entière de ſe livrer à ſon génie.

MANSARD, (*Jules-Hardouin*) ſon neveu, fit une fortune immenſe ſous *Louis XIV*, et fut ſurintendant des bâtimens. La belle chapelle des invalides eſt de lui. Il ne put déployer tous ſes talens dans celle de Verſailles, où il fut gêné par le terrain, et par la diſpoſition du petit château qu'il fallut conſerver.

On reproche à la ville de Paris de n'avoir que deux fontaines dans le bon goût; l'ancienne, de *Jean Gougeon;* et la nouvelle, de *Bouchardon;* encore ſont-elles toutes deux mal placées. On lui reproche de n'avoir d'autre théâtre magnifique que celui du louvre, dont on ne fait point d'uſage, et de ne s'aſſembler que dans des ſalles de ſpectacle ſans goût, ſans proportion, ſans ornement, et auſſi défectueuſes dans l'emplacement que dans la conſtruction; tandis que les villes de provinces donnent à la capitale des exemples qu'elle n'a pas encore ſuivis. (*)

La France a été diſtinguée par d'autres ouvrages publics d'une plus grande importance; ce ſont les vaſtes hôpitaux, les magaſins, les

(*) On a conſtruit, depuis que M. de *Voltaire* a écrit cet article, trois théâtres pour les trois grands ſpectacles de Paris.

ponts de pierre, les quais, les immenfes levées qui retiennent les rivières dans leur lit, les canaux, les éclufes, les ports, et fur-tout l'architecture militaire de tant de places frontières, où la folidité fe joint à la beauté. On connaît affez les ouvrages élevés fur les desfins de PERRAULT, de LEVAU et de DORBAY.

L'art des jardins a été créé et perfectionné par LE NOSTRE pour l'agréable, et par LA QUINTINIE pour l'utile. Il n'eft pas vrai que *le Noftre* ait pouffé la fimplicité jufqu'à embraffer familièrement le roi et le pape. Son élève, *Collinau*, m'a protefté que ces hiftoriettes, rapportées dans tant de dictionnaires, font fauffes, et on n'a pas befoin de ce témoignage, pour favoir qu'un intendant des jardins ne baife point les papes et les rois des deux côtés.

La gravure en pierres précieufes, les coins des médailles, les fontes des caractères pour l'imprimerie, tout cela s'eft reffenti des progrès rapides des autres arts.

Les horlogers, qu'on peut regarder comme des phyficiens de pratique, ont fait admirer leur efprit dans leur travail.

On a nuancé les étoffes, et même l'or qui les embellit, avec une intelligence et un goût fi rares, que telle étoffe, qui n'a été portée

que par le luxe, méritait d'être conservée comme un monument d'industrie.

Enfin le siècle passé a mis celui où nous sommes en état de rassembler en un corps, et de transmettre à la postérité le dépôt de toutes les sciences et de tous les arts, tous poussés aussi loin que l'industrie humaine a pu aller: et c'est à quoi a travaillé une société de savans remplis d'esprit et de lumières. Cet ouvrage immense et immortel semble accuser la briéveté de la vie des hommes. Il a été commencé par messieurs d'*Alembert* et *Diderot*, traversé et persécuté par l'envie et par l'ignorance, ce qui est le destin de toutes les grandes entreprises. Il eût été à souhaiter que quelques mains étrangères n'eussent pas défiguré cet important ouvrage par des déclamations puériles et des lieux communs insipides, qui n'empêchent pas que le reste de l'ouvrage ne soit utile au genre humain.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION.

Ce n'eft pas feulement la vie de *Louis XIV* qu'on prétend écrire; on fe propofe un plus grand objet. On veut effayer de peindre à la poftérité, non les actions d'un feul homme, mais l'efprit des hommes dans le fiècle le plus éclairé qui fût jamais.

Tous les temps ont produit des héros et des politiques : tous les peuples ont éprouvé des révolutions : toutes les hiftoires font prefque égales pour qui ne veut mettre que des faits dans fa mémoire. Mais quiconque penfe, et ce qui eft encore plus rare, quiconque a du goût, ne compte que quatre fiècles dans l'hiftoire du monde. Ces quatre âges heureux font ceux où les arts ont été perfectionnés, et qui, fervant d'époque à la grandeur de l'efprit humain, font l'exemple de la poftérité.

Le premier de ces fiècles, à qui la véritable gloire eft attachée, eft celui de *Philippe* et d'*Alexandre*, ou celui des *Périclès*, des *Démofthènes*, des *Ariftote*, des *Platon*, des *Apelles*, des *Phidias*, des *Praxitèles;* et cet honneur a été renfermé dans les limites de la

Gréce ; le reste de la terre alors connue était barbare.

Le second âge est celui de *César* et d'*Auguste*, désigné encore par les noms de *Lucrèce*, de *Cicéron*, de *Tite-Live*, de *Virgile*, d'*Horace*, d'*Ovide*, de *Varron*, de *Vitruve*.

Le troisième est celui qui suivit la prise de Constantinople par *Mahomet II*. Le lecteur peut se souvenir qu'on vit alors en Italie une famille de simples citoyens faire ce que devaient entreprendre les rois de l'Europe. Les *Médicis* appelèrent à Florence les savans, que les Turcs chassaient de la Gréce ; c'était le temps de la gloire de l'Italie. Les beaux arts y avaient déjà repris une vie nouvelle ; les Italiens les honorèrent du nom de *vertu*, comme les premiers Grecs les avaient caractérisés du nom de *sagesse*. Tout tendait à la perfection.

Ces arts, toujours transplantés de Gréce en Italie, se trouvaient dans un terrain favorable, où ils fructifiaient tout à coup. La France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne voulurent à leur tour avoir de ces fruits ; mais, ou ils ne vinrent point dans ces climats, ou bien ils dégénérèrent trop vîte.

François I encouragea des savans, mais qui ne furent que savans : il eut des architectes ; mais il n'eut ni des *Michel-Ange* ni des *Palladio* :

il voulut en vain établir des écoles de peinture : les peintres italiens qu'il appela ne firent point d'élèves français. Quelques épigrammes et quelques contes libres composaient toute notre poëſie. *Rabelais* était notre ſeul livre de proſe à la mode, du temps de *Henri II.*

En un mot, les Italiens ſeuls avaient tout ; ſi vous en exceptez la muſique, qui n'était pas encore perfectionnée, et la philoſophie expérimentale, inconnue par-tout également, et qu'enfin *Galilée* fit connaître.

Le quatrième ſiècle eſt celui qu'on nomme le ſiècle de *Louis XIV*, et c'eſt peut-être celui des quatre qui approche le plus de la perfection. Enrichi des découvertes des trois autres, il a plus fait en certains genres que les trois enſemble. Tous les arts, à la vérité, n'ont point été pouſſés plus loin que ſous les *Médicis*, ſous les *Auguſte* et les *Alexandre ;* mais la raiſon humaine en général s'eſt perfectionnée. La ſaine philoſophie n'a été connue que dans ce temps : et il eſt vrai de dire qu'à commencer depuis les dernières années du cardinal de *Richelieu*, juſqu'à celles qui ont ſuivi la mort de *Louis XIV*, il s'eſt fait dans nos arts, dans nos eſprits, dans nos mœurs, comme dans notre gouvernement, une révolution générale qui doit ſervir de marque éternelle à la véritable gloire de notre patrie. Cette heureuſe

influence ne s'eſt pas même arrêtée en France ; elle s'eſt étendue en Angleterre ; elle a excité l'émulation dont avait alors beſoin cette nation ſpirituelle et hardie ; elle a porté le goût en Allemagne, les ſciences en Ruſſie ; elle a même ranimé l'Italie qui languiſſait, et l'Europe a dû ſa politeſſe et l'eſprit de ſociété à la cour de *Louis XIV*.

Il ne faut pas croire que ces quatre ſiècles aient été exempts de malheurs et de crimes. La perfection des arts, cultivés par des citoyens paiſibles, n'empêche pas les princes d'être ambitieux, les peuples d'être ſéditieux, les prêtres et les moines d'être quelquefois remuans et fourbes. Tous les ſiècles ſe reſſemblent par la méchanceté des hommes, mais je ne connais que ces quatre âges diſtingués par les grands talens.

Avant le ſiècle que j'appelle de *Louis XIV*, et qui commence à peu-près à l'établiſſement de l'académie françaiſe, les Italiens appelaient tous les ultramontains du nom de barbares : il faut avouer que les Français méritaient en quelque ſorte cette injure. Leurs pères joignaient la galanterie romaneſque des Maures à la groſſièreté gothique ; ils n'avaient preſque aucun des arts aimables ; ce qui prouve que les arts utiles étaient négligés : car, lorſqu'on a perfectionné ce qui eſt néceſſaire, on trouve

bientôt le beau et l'agréable ; et il n'eſt pas étonnant que la peinture, la ſculpture, la poëſie, l'éloquence, la philoſophie fuſſent preſque inconnues à une nation qui, ayant des ports ſur l'Océan et ſur la Méditerranée, n'avait pourtant point de flotte, et qui, aimant le luxe à l'excès, avait à peine quelques manufactures groſſières.

Les Juifs, les Génois, les Vénitiens, les Portugais, les Flamands, les Hollandais, les Anglais firent tour à tour le commerce de la France qui en ignorait les principes. *Louis XIII*, à ſon avénement à la couronne, n'avait pas un vaiſſeau : Paris ne contenait pas quatre cents mille hommes, et n'était pas décoré de quatre beaux édifices ; les autres villes du royaume reſſemblaient à ces bourgs qu'on voit au-delà de la Loire. Toute la nobleſſe, cantonnée à la campagne dans des donjons entourés de foſſés, opprimait ceux qui cultivent la terre. Les grands chemins étaient preſque impraticables ; les villes étaient ſans police, l'Etat ſans argent, et le gouvernement preſque toujours ſans crédit parmi les nations étrangères.

On ne doit pas ſe diſſimuler que, depuis la décadence de la famille de *Charlemagne*, la France avait langui plus ou moins dans cette faibleſſe, parce qu'elle n'avait preſque jamais joui d'un bon gouvernement.

Il faut, pour qu'un Etat ſoit puiſſant, ou que le peuple ait une liberté fondée ſur les lois, ou que l'autorité ſouveraine ſoit affermie ſans contradiction. En France, les peuples furent eſclaves juſque vers le temps de *Philippe-Auguſte ;* les ſeigneurs furent tyrans juſqu'à *Louis XI ;* et les rois, toujours occupés à ſoutenir leur autorité contre leurs vaſſaux, n'eurent jamais ni le temps de ſonger au bonheur de leurs ſujets, ni le pouvoir de les rendre heureux.

Louis XI fit beaucoup pour la puiſſance royale, mais rien pour la félicité et la gloire de la nation. *François I* fit naître le commerce, la navigation, les lettres et tous les arts ; mais il fut trop malheureux pour leur faire prendre racine en France ; et tous périrent avec lui. *Henri le grand* allait retirer la France des calamités et de la barbarie où trente ans de diſcorde l'avaient replongée, quand il fut aſſaſſiné dans ſa capitale, au milieu du peuple dont il commençait à faire le bonheur. Le cardinal de *Richelieu*, occupé d'abaiſſer la maiſon d'Autriche, le calviniſme et les grands, ne jouit point d'une puiſſance aſſez paiſible pour réformer la nation ; mais au moins il commença cet heureux ouvrage.

Ainſi pendant neuf cents années, le génie des Français a été preſque toujours rétréci ſous un gouvernement gothique, au milieu

des diviſions et des guerres civiles, n'ayant ni lois ni coutumes fixes, changeant de deux ſiècles en deux ſiècles un langage toujours groſſier; les nobles ſans diſcipline, ne connaiſſent que la guerre et l'oiſiveté; les eccléſiaſtiques vivant dans le déſordre et dans l'ignorance; et les peuples ſans induſtrie, croupiſſant dans leur misère.

Les Français n'eurent part, ni aux grandes découvertes ni aux inventions admirables des autres nations : l'imprimerie, la poudre, les glaces, les téleſcopes, le compas de proportion, la machine pneumatique, le vrai ſyſtême de l'univers, ne leur appartiennent point; ils feſaient des tournois, pendant que les Portugais et les Eſpagnols découvraient et conquéraient de nouveaux mondes à l'Orient et à l'Occident du monde connu. *Charles-Quint* prodiguait déjà en Europe les tréſors du Mexique, avant que quelques ſujets de *François I* euſſent découvert la contrée inculte du Canada; mais par le peu même que firent les Français dans le commencement du ſeizième ſiècle, on vit de quoi ils ſont capables quand ils ſont conduits.

On ſe propoſe de montrer ce qu'ils ont été ſous *Louis XIV*.

Il ne faut pas qu'on s'attende à trouver ici, plus que dans le tableau des ſiècles précédens, les détails immenſes des guerres, des

attaques de villes prifes et reprifes par les armes, données et rendues par des traités. Mille circonftances intéreffantes pour les contemporains fe perdent aux yeux de la poftérité, et difparaiffent pour ne laiffer voir que les grands événemens qui ont fixé la deftinée des empires. Tout ce qui s'eft fait ne mérite pas d'être écrit. On ne s'attachera, dans cette hiftoire, qu'à ce qui mérite l'attention de tous les temps, à ce qui peut peindre le génie et les mœurs des hommes, à ce qui peut fervir d'inftruction, et confeiller l'amour de la vertu, des arts et de la patrie.

On a déjà vu ce qu'étaient et la France et les autres Etats de l'Europe avant la naiffance de *Louis XIV;* on décrira ici les grands événemens politiques et militaires de fon règne. Le gouvernement intérieur du royaume, objet plus important pour les peuples, fera traité à part. La vie privée de *Louis XIV*, les particularités de fa cour et de fon règne, tiendront une grande place. D'autres articles feront pour les arts, pour les fciences, pour les progrès de l'efprit humain dans ce fiècle. Enfin on parlera de l'Eglife, qui depuis fi long-temps eft liée au gouvernement, qui tantôt l'inquiéte et tantôt le fortifie; et qui, inftituée pour enfeigner la morale, fe livre fouvent à la politique et aux paffions humaines.

CHAPITRE II.

Des Etats de l'Europe avant LOUIS XIV.

IL y avait déjà long-temps qu'on pouvait regarder l'Europe chrétienne (à la Russie près) comme une espèce de grande république partagée en plusieurs Etats, les uns monarchiques, les autres mixtes ; ceux-ci aristocratiques, ceux-là populaires ; mais tous correspondant les uns avec les autres ; tous ayant un même fonds de religion, quoique divisés en plusieurs sectes ; tous ayant les mêmes principes de droit public et de politique, inconnus dans les autres parties du monde. C'est par ces principes que les nations européanes ne font point esclaves leurs prisonniers, qu'elles respectent les ambassadeurs de leurs ennemis, qu'elles conviennent ensemble de la prééminence et de quelques droits de certains princes, comme de l'empereur, des rois et des autres moindres potentats ; et qu'elles s'accordent sur-tout dans la sage politique de tenir entre elles, autant qu'elles peuvent, une balance égale de pouvoir, employant sans cesse les négociations, même au milieu de la guerre, et entretenant les unes chez les autres des ambassadeurs ou des espions moins honorables, qui peuvent

avertir toutes les cours des deſſeins d'une ſeule, donner à la fois l'alarme à l'Europe, et garantir les plus faibles des invaſions que le plus fort eſt toujours prêt d'entreprendre.

Depuis *Charles-Quint* la balance penchait du côté de la maiſon d'Autriche. Cette maiſon puiſſante était, vers l'an 1630, maîtreſſe de l'Eſpagne, du Portugal, et des tréſors de l'Amérique; les Pays-Bas, le Milanais, le royaume de Naples, la Bohême, la Hongrie, l'Allemagne même (ſi on peut le dire) étaient devenus ſon patrimoine; et ſi tant d'Etats avaient été réunis ſous un ſeul chef de cette maiſon, il eſt à croire que l'Europe lui aurait enfin été aſſervie.

DE L'ALLEMAGNE.

L'EMPIRE d'Allemagne eſt le plus puiſſant voiſin qu'ait la France: il eſt d'une plus grande étendue; moins riche peut-être en argent, mais plus fécond en hommes robuſtes et patiens dans le travail. La nation allemande eſt gouvernée, peu s'en faut, comme l'était la France ſous les premiers rois *Capétiens*, qui étaient des chefs, ſouvent mal obéis, de pluſieurs grands vaſſaux et d'un grand nombre de petits. Aujourd'hui ſoixante villes libres, et qu'on nomme impériales, environ autant de ſouverains ſéculiers, près de quarante princes

eccléſiaſtiques,

eccléfiaftiques, foit abbés, foit évêques; neuf électeurs, parmi lefquels on peut compter aujourd'hui quatre rois, (*) enfin l'empereur, chef de tous ces potentats, compofent ce grand corps germanique que le flegme allemand a fait fubfifter jufqu'à nos jours, avec prefqu'autant d'ordre qu'il y avait autrefois de confufion dans le gouvernement français.

Chaque membre de l'Empire a fes droits, fes priviléges, fes obligations; et la connaiffance difficile de tant de lois, fouvent conteftées, fait ce que l'on appelle en Allemagne l'*étude du droit public*, pour laquelle la nation germanique eft fi renommée.

L'empereur lui-même ne ferait guère, à la vérité, plus puiffant ni plus riche qu'un doge de Venife. Vous favez que l'Allemagne, partagée en villes et en principautés, ne laiffe au chef de tant d'Etats que la prééminence avec d'extrêmes honneurs, fans domaines, fans argent, et par conféquent fans pouvoir. Il ne pofsède pas, à titre d'empereur, un feul village. Cependant cette dignité, fouvent auffi vaine que fuprême, était devenue fi puiffante entre les mains des Autrichiens, qu'on a craint

(*) Il n'y a plus dans ce moment (juillet 1782) que huit électeurs, les deux électorats de la maifon de Bavière étant réunis; et de ces huit électeurs trois font rois.

fouvent qu'ils ne convertiffent en monarchie abfolue cette république de princes.

Deux partis divifaient alors et partagent encore aujourd'hui l'Europe chrétienne, et fur-tout l'Allemagne. Le premier eft celui des catholiques, plus ou moins foumis au pape; le fecond eft celui des ennemis de la domination fpirituelle et temporelle du pape et des prélats catholiques. Nous appelons ceux de ce parti du nom général de proteftans, quoiqu'ils foient divifés en luthériens, calviniftes et autres, qui fe haïffent entre eux prefque autant qu'ils haïffent Rome.

En Allemagne, la Saxe, une partie du Brandebourg, le Palatinat, une partie de la Bohême, de la Hongrie, les Etats de la maifon de *Brunfvick*, le Virtemberg, la Heffe fuivent la religion luthérienne, qu'on nomme *Evangélique.* Toutes les villes libres impériales ont embraffé cette fecte, qui a femblé plus convenable que la religion catholique à des peuples jaloux de leur liberté.

Les calviniftes répandus parmi les luthériens, qui font les plus forts, ne font qu'un parti médiocre; les catholiques compofent le refte de l'Empire; et ayant à leur tête la maifon d'Autriche, ils étaient, fans doute, les plus puiffans.

Non-feulement l'Allemagne, mais tous les

Etats chrétiens, faignaïent encore des plaies qu'ils avaient reçues de tant de guerres de religion ; fureur particulière aux chrétiens, ignorée des idolâtres, et fuite malheureufe de l'efprit dogmatique introduit depuis fi long-temps dans toutes les conditions. Il y a peu de points de controverfe qui n'aient caufé une guerre civile ; et les nations étrangères (peut-être notre poftérité) ne pourront un jour comprendre que nos pères fe foient égorgés mutuellement, pendant tant d'années, en prêchant la patience.

Je vous ai déjà fait voir comment *Ferdinand II* (*) fut près de changer l'ariftocratie allemande en une monarchie abfolue, et comment il fut fur le point d'être détrôné par *Guftave-Adolphe.* Son fils, *Ferdinand III*, qui hérita de fa politique, et fit comme lui la guerre de fon cabinet, régna pendant la minorité de *Louis XIV.*

L'Allemagne n'était point alors auffi floriffante qu'elle l'eft devenue depuis ; le luxe y était inconnu, et les commodités de la vie étaient encore très-rares chez les plus grands feigneurs. Elles n'y ont été portées que vers l'an 1686 par les réfugiés français qui allèrent y établir leurs manufactures. Ce pays fertile et peuplé manquait de commerce et d'argent ;

(*) Voyez l'*Effai fur les mœurs et l'efprit des nations.*

la gravité des mœurs et la lenteur particulière aux Allemands les privaient de ces plaisirs et de ces arts agréables que la sagacité italienne cultivait depuis tant d'années, et que l'industrie française commençait dès-lors à perfectionner. Les Allemands, riches chez eux, étaient pauvres ailleurs; et cette pauvreté, jointe à la difficulté de réunir en peu de temps sous les mêmes étendards tant de peuples différens, les mettait à peu-près, comme aujourd'hui, dans l'impossibilité de porter et de soutenir long-temps la guerre chez leurs voisins. Aussi c'est presque toujours dans l'Empire que les Français ont fait la guerre contre les empereurs. La différence du gouvernement et du génie paraît rendre les Français plus propres pour l'attaque, et les Allemands pour la défense.

DE L'ESPAGNE.

L'ESPAGNE, gouvernée par la branche aînée de la maison d'Autriche, avait imprimé, après la mort de *Charles-Quint*, plus de terreur que la nation germanique. Les rois d'Espagne étaient incomparablement plus absolus et plus riches. Les mines du Mexique et du Potosi semblaient leur fournir de quoi acheter la liberté de l'Europe. Vous avez vu ce projet

de la monarchie, ou plutôt de la ſupériorité univerſelle ſur notre continent chrétien, commencé par *Charles-Quint*, et ſoutenu par *Philippe II.*

La grandeur eſpagnole ne fut plus, ſous *Philippe III*, qu'un vaſte corps ſans ſubſtance, qui avait plus de réputation que de force.

Philippe IV, héritier de la faibleſſe de ſon père, perdit le Portugal par ſa négligence, le Rouſſillon par la faibleſſe de ſes armes, et la Catalogne par l'abus du deſpotiſme. De tels rois ne pouvaient être long-temps heureux dans leurs guerres contre la France. S'ils obtenaient quelques avantages par les diviſions et les fautes de leurs ennemis, ils en perdaient le fruit par leur incapacité. De plus, ils commandaient à des peuples que leurs priviléges mettaient en droit de mal ſervir; les Caſtillans avaient la prérogative de ne point combattre hors de leur patrie; les Aragonois diſputaient ſans ceſſe leur liberté contre le conſeil royal; et les Catalans, qui regardaient leurs rois comme leurs ennemis, ne leur permettaient pas même de lever des milices dans leurs provinces.

L'Eſpagne cependant, réunie avec l'Empire, mettait un poids redoutable dans la balance de l'Europe.

DU PORTUGAL.

Le Portugal redevenait alors un royaume. *Jean*, duc de Bragance, prince qui paſſait pour faible, avait arraché cette province à un roi plus faible que lui. Les Portugais cultivaient par néceſſité le commerce que l'Eſpagne négligeait par fierté; ils venaient de ſe liguer avec la France et la Hollande, en 1641, contre l'Eſpagne. Cette révolution du Portugal valut à la France plus que n'euſſent fait les plus ſignalées victoires. Le miniſtère français, qui n'avait contribué en rien à cet événement, en retira ſans peine le plus grand avantage qu'on puiſſe avoir contre ſon ennemi, celui de le voir attaqué par une puiſſance irréconciliable.

Le portugal, ſecouant le joug de l'Eſpagne, étendant ſon commerce, et augmentant ſa puiſſance, rappelle ici l'idée de la Hollande, qui jouiſſait des mêmes avantages d'une manière bien différente.

DES PROVINCES-UNIES.

Ce petit Etat des ſept Provinces-Unies, pays fertile en pâturages, mais ſtérile en grains, mal-ſain, et preſque ſubmergé par la mer, était depuis environ un demi-ſiècle un exemple preſque unique ſur la terre de ce

que peuvent l'amour de la liberté et le travail infatigable. Ces peuples pauvres, peu nombreux, bien moins aguerris que les moindres milices efpagnoles, et qui n'étaient comptés encore pour rien dans l'Europe, réfiftèrent à toutes les forces de leur maître et de leur tyran, *Philippe II;* éludèrent les deffeins de plufieurs princes qui voulaient les fecourir pour les affervir; et fondèrent une puiffance que nous avons vu balancer le pouvoir de l'Efpagne même. Le défefpoir qu'infpire la tyrannie les avait d'abord armés; la liberté avait élevé leur courage, et les princes de la maifon d'Orange en avaient fait d'excellens foldats. A peine vainqueurs de leurs maîtres, ils établirent une forme de gouvernement, qui conferve, autant qu'il eft poffible, l'égalité, le droit le plus naturel des hommes.

Cet Etat, d'une efpèce fi nouvelle, était depuis fa fondation attaché intimement à la France: l'intérêt les réuniffait; ils avaient les mêmes ennemis. *Henri le grand* et *Louis XIII* avaient été fes alliés et fes protecteurs.

DE L'ANGLETERRE.

L'ANGLETERRE, beaucoup plus puiffante, affectait, la fouveraineté des mers, et prétendait mettre une balance entre les dominations de l'Europe; mais *Charles* , qui régnait

depuis 1625, loin de pouvoir ſoutenir le poids de cette balance, ſentait le ſceptre échapper déjà de ſa main; il avait voulu rendre ſon pouvoir en Angleterre indépendant des lois, et changer la religion en Ecoſſe. Trop opiniâtre pour ſe déſiſter de ſes deſſeins, et trop faible pour les exécuter, bon mari, bon maître, bon père, honnête homme, mais monarque mal conſeillé, il s'engagea dans une guerre civile qui lui fit perdre enfin, comme nous l'avons déjà dit, le trône et la vie ſur un échafaud, par une révolution preſque inouie.

Cette guerre civile, commencée dans la minorité de *Louis XIV*, empêcha pour un temps l'Angleterre d'entrer dans les intérêts de ſes voiſins: elle perdit ſa conſidération avec ſon bonheur; ſon commerce fut interrompu; les autres nations la crurent enſevelie ſous ſes ruines, juſqu'au temps où elle devint tout à coup plus formidable que jamais, ſous la domination de *Cromwell* qui l'aſſujettit en portant l'évangile dans une main, l'épée dans l'autre, le maſque de la religion ſur le viſage, et qui, dans ſon gouvernement, couvrit des qualités d'un grand roi tous les crimes d'un uſurpateur.

DE

DE ROME.

CETTE balance que l'Angleterre s'était long-temps flattée de maintenir entre les rois par sa puissance, la cour de Rome essayait de la tenir par sa politique. L'Italie était divisée, comme aujourd'hui, en plusieurs souverainetés: celle que possède le pape est assez grande pour le rendre respectable comme prince, et trop petite pour le rendre redoutable. La nature du gouvernement ne sert pas à peupler son pays, qui d'ailleurs a peu d'argent et de commerce; son autorité spirituelle, toujours un peu mêlée de temporel, est détruite et abhorrée dans la moitié de la chrétienté; et si dans l'autre il est regardé comme un père, il a des enfans qui lui résistent quelquefois avec raison et avec succès. La maxime de la France est de le regarder comme une personne sacrée, mais entreprenante, à laquelle il faut baiser les pieds, et lier quelquefois les mains. On voit encore, dans tous les pays catholiques, les traces des pas que la cour de Rome a faits autrefois vers la monarchie universelle. Tous les princes de la religion catholique envoient au pape, à leur avénement, des ambassades qu'on nomme d'*obédience*. Chaque couronne a dans Rome un cardinal, qui prend le nom de protecteur. Le pape

donne des bulles de tous les évêchés, et s'exprime dans ses bulles comme s'il conférait ces dignités de sa seule puissance. Tous les évêques italiens, espagnols, flamands, se nomment évêques par la permission divine, et *par celle du saint-siége*. Beaucoup de prélats français, vers l'an 1682, rejetèrent cette formule si inconnue aux premiers siècles ; et nous avons vu de nos jours, en 1754, un évêque (*Stuart Fitzjames*, évêque de Soissons) assez courageux pour l'omettre dans un mandement qui doit passer à la postérité ; mandement ou plutôt instruction unique, dans laquelle il est dit expressément ce que nul pontife n'avait encore osé dire, que tous les hommes, et les infidèles mêmes sont nos frères.

Enfin le pape a conservé, dans tous les Etats catholiques, des prérogatives qu'assurément il n'obtiendrait pas si le temps ne les lui avait pas données. Il n'y a point de royaume dans lequel il n'y ait beaucoup de bénéfices à sa nomination ; il reçoit en tribut les revenus de la première année des bénéfices consistoriaux.

Les religieux, dont les chefs résident à Rome, sont encore autant de sujets immédiats du pape, répandus dans tous les Etats. La coutume, qui fait tout, et qui est cause que le

monde eſt gouverné par des abus comme par des lois, n'a pas toujours permis aux princes de remédier entièrement à un danger, qui tient d'ailleurs à des choſes regardées comme ſacrées. Prêter ſerment à un autre qu'à ſon ſouverain eſt un crime de lèſe-majeſté dans un laïque; c'eſt, dans le cloître, un acte de religion. La difficulté de ſavoir à quel point on doit obéir à ce ſouverain étranger, la facilité de ſe laiſſer ſéduire, le plaiſir de ſecouer un joug naturel pour en prendre un qu'on ſe donne ſoi-même; l'eſprit de trouble, le malheur des temps n'ont que trop ſouvent porté des ordres entiers de religieux à ſervir Rome contre leur patrie.

L'eſprit éclairé qui règne en France depuis un ſiècle, et qui s'eſt étendu dans preſque toutes les conditions, a été le meilleur remède à cet abus. Les bons livres écrits ſur cette matière ſont de vrais ſervices rendus aux rois et aux peuples; et un des grands changemens qui ſe ſoient faits par ce moyen dans nos mœurs, ſous *Louis XIV*, c'eſt la perſuaſion dans laquelle les religieux commencent tous à être qu'ils ſont ſujets du roi avant que d'être ſerviteurs du pape. La juridiction, cette marque eſſentielle de la ſouveraineté, eſt encore demeurée au pontife romain. La France même, malgré toutes ſes libertés de l'Egliſe gallicane,

fouffre que l'on appelle au pape en dernier reffort, dans quelques caufes eccléfiaftiques.

Si l'on veut diffoudre un mariage, époufer fa coufine, ou fa nièce, fe faire relever de fes vœux, c'eft encore à Rome, et non à fon évêque, qu'on s'adreffe; les grâces y font taxées, et les particuliers de tous les états y achètent des difpenfes à tout prix.

Ces avantages, regardés par beaucoup de perfonnes comme la fuite des plus grands abus, et par d'autres comme les reftes des droits les plus facrés, font toujours foutenus avec art. Rome ménage fon crédit avec autant de politique que la république romaine en mit à conquérir la moitié du monde connu.

Jamais cour ne fut mieux fe conduire felon les hommes et felon les temps. Les papes font prefque toujours des italiens blanchis dans les affaires, fans paffions qui les aveuglent; leur confeil eft compofé de cardinaux qui leur reffemblent, et qui font tous animés du même efprit. De ce confeil émanent des ordres qui vont jufqu'à la Chine et à l'Amérique: il embraffe en ce fens l'univers, et on a pu dire quelquefois ce qu'avait dit autrefois un étranger du fénat de Rome: *j'ai vu un confiftoire de rois.* La plupart de nos écrivains fe font élevés avec raifon contre l'ambition de cette cour; mais je n'en vois point qui ait rendu affez de

juſtice à ſa prudence. Je ne ſais ſi une autre nation eût pu conſerver ſi long-temps dans l'Europe tant de prérogatives toujours combattues: toute autre cour les eût peut-être perdues, ou par ſa fierté, ou par ſa molleſſe, ou par ſa lenteur, ou par ſa vivacité; mais Rome, employant preſque toujours à propos la fermeté et la ſoupleſſe, a conſervé tout ce qu'elle a pu humainement garder. On la vit rampante ſous *Charles-Quint*, terrible au roi de France, *Henri III*, ennemie et amie tour à tour de *Henri IV*, adroite avec *Louis XIII*, oppoſée ouvertement à *Louis XIV*, dans le temps qu'il fut à craindre, et ſouvent ennemie ſecrète des empereurs, dont elle ſe défiait plus que du ſultan des Turcs.

Quelques droits, beaucoup de prétentions, de la politique et de la patience, voilà ce qui reſte aujourd'hui à Rome de cette ancienne puiſſance qui, ſix ſiècles auparavant, avait voulu ſoumettre l'Empire et l'Europe à la tiare.

Naples eſt un témoignage ſubſiſtant encore de ce droit que les papes ſurent prendre autrefois avec tant d'art et de grandeur, de créer et de donner des royaumes: mais le roi d'Eſpagne, poſſeſſeur de cet Etat, ne laiſſait à la cour romaine que l'honneur et le danger d'avoir un vaſſal trop puiſſant.

Au reſte, l'Etat du pape était dans une paix heureuſe, qui n'avait été altérée que par la petite guerre dont j'ai parlé, entre les cardinaux *Barberin*, neveux du pape *Urbain VIII*, et le duc de Parme. (*b*)

DU RESTE DE L'ITALIE.

Les autres provinces d'Italie écoutaient des intérêts divers. Veniſe craignait les Turcs et l'empereur; elle défendait à peine ſes Etats de terre-ferme des prétentions de l'Allemagne et de l'invaſion du grand ſeigneur. Ce n'était plus cette Veniſe autrefois la maîtreſſe du commerce du monde, qui, cent cinquante ans auparavant, avait excité la jalouſie de tant de rois. La ſageſſe de ſon gouvernement ſubſiſtait; mais ſon grand commerce anéanti lui ôtait preſque toute ſa force, et la ville de Veniſe était, par ſa ſituation, incapable d'être domptée; et, par ſa faibleſſe, incapable de faire des conquêtes.

L'Etat de Florence jouiſſait de la tranquillité et de l'abondance, ſous le gouvernement des *Médicis*; les lettres, les arts et la politeſſe, que les *Médicis* avaient fait naître, floriſſaient encore. La Toſcane alors était en Italie ce qu'Athènes avait été en Gréce.

(*b*) Voyez l'*Eſſai ſur les mœurs*, &c.

La Savoie, déchirée par une guerre civile et par les troupes françaises et espagnoles, s'était enfin réunie toute entière en faveur de la France, et contribuait en Italie à l'affaiblissement de la puissance autrichienne.

Les Suisses conservaient, comme aujourd'hui, leur liberté, sans chercher à opprimer personne. Ils vendaient leurs troupes à leurs voisins plus riches qu'eux; ils étaient pauvres; ils ignoraient les sciences et tous les arts que le luxe a fait naître; mais ils étaient sages et heureux. (1)

DES ETATS DU NORD.

Les nations du nord de l'Europe, la Pologne, la Suède, le Danemarck, la Russie, étaient, comme les autres puissances, toujours en défiance ou en guerre entre elles. On voyait, comme aujourd'hui, dans la Pologne, les mœurs et le gouvernement des Goths et

(1) Vers le milieu du règne de *Louis XIV*, les sciences ont été cultivées en suisse. Ce pays a produit depuis quatre grands géomètres du nom de *Bernouilli*, dont les deux premiers appartiennent au siècle passé, et le célèbre anatomiste *Haller*. C'est actuellement une des contrées de l'Europe où il y a le plus d'instruction, où les sciences physiques sont le plus répandues, et les arts utiles cultivés avec le plus de succès. La philosophie proprement dite, la science de la politique y ont fait moins de progrès; mais leur marche doit nécessairement être plus lente dans de petites républiques que dans les grandes monarchies.

des Francs, un roi électif, des nobles partageant ſa puiſſance, un peuple eſclave, une faible infanterie, une cavalerie compoſée de nobles ; point de villes fortifiées, preſque point de commerce. Ces peuples étaient tantôt attaqués par les Suédois, ou par les Moſcovites, et tantôt par les Turcs. Les Suédois, nation plus libre encore par ſa conſtitution qui admet les payſans mêmes dans les états généraux, mais alors plus ſoumiſe à ſes rois que la Pologne, furent victorieux preſque par-tout. Le Danemarck, autrefois formidable à la Suède, ne l'était plus à perſonne ; et ſa véritable grandeur n'a commencé que ſous ſes deux rois *Frédéric III* et *Frédéric IV.* La Moſcovie n'était encore que barbare.

DES TURCS.

Les Turcs n'étaient pas ce qu'ils avaient été ſous les *Sélim*, les *Mahomet*, et les *Soliman :* la molleſſe corrompait le ſérail, ſans en bannir la cruauté. Les ſultans étaient en même temps, et les plus deſpotes des ſouverains dans leur ſérail et les moins aſſurés de leur trône et de leur vie. *Oſman* et *Ibrahim* venaient de mourir par le cordeau. *Muſtapha* avait été deux fois dépoſé. L'empire turc, ébranlé par ces ſecouſſes, était encore attaqué par les Perſans ; mais, quand les Perſans le laiſſaient reſpirer, et que

les révolutions du férail étaient finies, cet empire redevenait formidable à la chrétienté; car depuis l'embouchure du Boryfthène jufqu'aux Etats de Venife, on voyait la Mofcovie, la Hongrie, la Gréce, les îles, tour à tour en proie aux armes des Turcs : et dès l'an 1644, ils fesaient conftamment cette guerre de Candie fi funefte aux chrétiens. Telles étaient la fituation, les forces et l'intérêt des principales nations européanes, vers le temps de la mort du roi de France, *Louis XIII.*

SITUATION DE LA FRANCE.

La France, alliée à la Suède, à la Hollande, à la Savoie, au Portugal, et ayant pour elle les vœux des autres peuples demeurés dans l'inaction, foutenait contre l'Empire et l'Efpagne une guerre ruineufe aux deux partis, et funefte à la maifon d'*Autriche.* Cette guerre était femblable à toutes celles qui fe font depuis tant de fiècles entre les princes chrétiens, dans lefquelles des millions d'hommes font facrifiés et des provinces ravagées, pour obtenir enfin quelques petites villes frontières, dont la poffeffion vaut rarement ce qu'à coûté la conquête.

Les généraux de *Louis XIII* avaient pris le Rouffillon; les Catalans venaient de fe donner à la France, protectrice de la liberté

qu'ils défendaient contre leurs rois; mais ces ſuccès n'avaient pas empêché que les ennemis n'euſſent pris Corbie, en 1637, et ne fuſſent venus juſqu'à Pontoiſe. La peur avait chaſſé de Paris la moitié de ſes habitans; et le cardinal de *Richelieu*, au milieu de ſes vaſtes projets d'abaiſſer la puiſſance autrichienne, avait été réduit à taxer les portes cochères de Paris à fournir chacune un laquais pour aller à la guerre, et pour repouſſer les ennemis des portes de la capitale.

Les Français avaient donc fait beaucoup de mal aux Eſpagnols et aux Allemands, et n'en avaient pas moins eſſuyé.

FORCES DE LA FRANCE, APRÈS LA MORT DE LOUIS XIII, ET MOEURS DU TEMPS.

Les guerres avaient produit des généraux illuſtres, tels qu'un *Guſtave-Adolphe*, un *Valſtein*, un duc de *Veimar*, *Picolomini*, *Jean de Vert*, le maréchal de *Guébriant*, les princes d'*Orange*, le comte d'*Harcourt*. Des miniſtres d'Etat ne s'étaient pas moins ſignalés. Le chancelier *Oxenſtiern*, le comte duc d'*Olivarès*, mais ſur-tout le cardinal de *Richelieu*, avaient attiré ſur eux l'attention de l'Europe. Il n'y a aucun ſiècle qui n'ait eu des hommes d'Etat et de guerre célèbres : la politique et

les armes semblent malheureusement être les deux professions les plus naturelles à l'homme : il faut toujours ou négocier ou se battre. Le plus heureux passe pour le plus grand, et le public attribue souvent au mérite tous les succès de la fortune.

La guerre ne se fesait pas comme nous l'avons vu faire du temps de *Louis XIV*; les armées n'étaient pas si nombreuses : aucun général, depuis le siége de Metz par *Charles-Quint*, ne s'était vu à la tête de cinquante mille hommes : on assiégeait et on défendait les places avec moins de canons qu'aujourd'hui. L'art des fortifications était encore dans son enfance. Les piques et les arquebuses étaient en usage ; on se servait beaucoup de l'épée, devenue inutile aujourd'hui. Il restait encore, des anciennes lois des nations, celle de déclarer la guerre par un héraut. *Louis XIII* fut le dernier qui observa cette coutume : il envoya un héraut d'armes à Bruxelles déclarer la guerre à l'Espagne, en 1635.

Vous savez que rien n'était plus commun alors que de voir des prêtres commander des armées : le cardinal infant, le cardinal de *Savoie*, *Richelieu*, *la Vallette*, *Sourdis*, archevêque de Bordeaux, le cardinal *Théodore Trivulce*, commandant de la cavalerie espagnole, avaient endossé la cuirasse, et fait la

guerre eux-mêmes. Un évêque de Mendes avait été souvent intendant d'armée. Les papes menacèrent quelquefois d'excommunication ces prêtres guerriers. Le pape *Urbain VIII*, fâché contre la France, fit dire au cardinal de *la Valette* qu'il le dépouillerait du cardinalat, s'il ne quittait les armes ; mais, réuni avec la France, il le combla de bénédictions.

Les ambassadeurs, non moins ministres de paix que les ecclésiastiques, ne fesaient nulle difficulté de servir dans les armées des puissances alliées, auprès desquelles ils étaient employés. *Charnacé*, envoyé de France en Hollande, y commandait un régiment, en 1637 ; et, depuis même, l'ambassadeur d'*Estrade* fut colonel à leur service.

La France n'avait en tout qu'environ quatre-vingts mille hommes effectifs sur pied. La marine, anéantie depuis des siècles, rétablie un peu par le cardinal de *Richelieu*, fut ruinée sous *Mazarin*. *Louis XIII* n'avait qu'environ quarante-cinq millions réels de revenu ordinaire ; mais l'argent était à vingt-six livres le marc : ces quarante-cinq millions revenaient à environ quatre-vingt-cinq millions de notre temps, où la valeur arbitraire du marc d'argent monnayé est poussée jusqu'à quarante-neuf livres et demie ; celle de l'argent fin à cinquante-quatre livres dix-sept sols : valeur que l'intérêt

public et la juſtice demandent qui ne ſoit jamais changée. (2)

(2) Comme il ſera ſouvent queſtion dans la ſuite de cette opération ſur les monnaies, et que M. de *Voltaire* n'en a diſcuté les effets dans aucun de ſes ouvrages, on nous pardonnera d'entrer ici dans quelques détails.

La livre numéraire n'eſt qu'une dénomination arbitraire qu'on emploie pour exprimer une certaine partie d'un marc d'argent. Cette propoſition : le marc d'argent vaut 50 liv., eſt l'équivalent de celle-ci : j'appelle livre la cinquantième partie du marc d'argent. Ainſi un édit qui prononcerait que le marc d'argent vaudrait cent livres ne ferait autre choſe que déclarer que, dans la ſuite, on donnera dans les actes le nom de livre à la centième partie du marc d'argent, au lieu de donner ce nom à la cinquantième. Cette opération eſt donc abſolument indifférente en elle-même ; mais elle ne l'eſt pas dans ſes effets.

Il eſt d'un uſage général d'exprimer en livres la valeur de tous les engagemens pécuniaires ; ſi donc on change cette dénomination de *livre*, et qu'au lieu d'exprimer la cinquantième partie d'un marc d'argent, par exemple, elle n'en exprime que la centième, tout débiteur, en payant le nombre de livres qu'il s'eſt engagé de payer, ne donnera réellement que la moitié de ce qu'il devait.

Ainſi ce changement purement grammatical devient l'équivalent du retranchement de la moitié des dettes ou des obligations payables en argent.

D'où il réſulte pour un Etat qui ferait une opération ſemblable :

1°. Une réduction de la dette publique à la moitié de ſa valeur, ce qui eſt faire une banqueroute à cinquante pour cent de perte.

2°. Une diminution de moitié dans ce que l'Etat paye en gages, en appointemens, en penſions, ce qui fait une économie de moitié ſur les places inutiles ou jugées telles, et une diminution ſur les places utiles et trop payées : car on ſent que pour les places utiles, une augmentation de gages devient une ſuite néceſſaire de cette opération.

3°. Une diminution auſſi de moitié dans les impôts qui ont une évaluation fixe en argent : on les augmente proportionnellement dans la ſuite ; mais cette augmentation ſe fait

Le commerce, généralement répandu aujourd'hui, était en très-peu de mains ; la police du royaume était entièrement négligée,

moins promptement que le changement des monnaies. Souvent un gouvernement faible a profité de cette circonstance pour faire dans la forme des impôts des changemens qu'il n'aurait osé tenter directement.

4°. Une perte de moitié pour les particuliers créanciers d'autres particuliers ; injustice qu'on leur fait sans aucun avantage pour l'Etat.

5°. Un mouvement dans les prix des denrées, qui dérange le commerce, parce que les denrées ne peuvent pas doubler de prix sur le champ, ni aussi promptement que l'argent.

Ainsi cette opération est une manière de faire une banqueroute, et de manquer à ses engagemens, qui entraîne de plus avec elle une injustice envers un très-grand nombre de citoyens, même de ceux qui ne sont pas créanciers de l'Etat, une secousse dans le commerce, et du désordre dans la perception des impôts.

Mais si, dans quelque Etat de l'Europe, on établissait un systême plus raisonnable sur les monnaies que celui qui est adopté chez presque toutes les nations, et qu'on fût obligé, pour donner à ce systême plus de perfection et de simplicité, de changer la valeur de la livre numéraire, alors on éviterait les inconvéniens dont nous venons de parler, et on se mettrait à l'abri de toute injustice, en déclarant que tout ce qui devait être payé en livres anciennes ne pourrait être acquitté qu'en payant, non le même nombre de livres nouvelles, mais un nombre de ces livres qui représenterait un égal poids d'argent.

Voici maintenant en quoi nous croyons que devraient consister les changemens dans les monnaies.

1°. A rapporter toutes les évaluations en monnaies à un certain poids d'un seul des deux métaux précieux, à l'argent, par exemple, et à ne fixer aucun rapport entre la valeur de ce métal et celle de l'autre, de l'or, par exemple. En effet, toute différence entre la proportion fixée et celle du commerce est une source de profit pour quelques particuliers, et de perte pour les autres.

2°. A changer les dénominations et les monnaies, de manière que chaque monnaie répondît à un nombre exact

preuve certaine d'une adminiſtration peu heureuſe. Le cardinal de *Richelieu*, occupé de ſa propre grandeur attachée à celle de l'Etat, avait commencé à rendre la France

des diviſions de la livre numéraire et du marc d'argent, et que les diviſions de la livre numéraire et celles du marc d'argent euſſent entre elles des rapports exprimés par des nombres entiers et ronds. L'uſage contraire a concentré entre un petit nombre de perſonnes la connaiſſance de la valeur réelle des monnaies, et dans tout ce qui a rapport au commerce, toute obſcurité, toute complication eſt un avantage accordé au petit nombre ſur le plus grand. On pourrait joindre à l'empreinte, ſur chaque monnaie, un nombre qui exprimerait ſon poids; et ſur celles d'argent, (voyez n°. 1) ſa valeur numéraire.

3°. A faire les monnaies d'un métal pur: 1°. parce que c'eſt un moyen de faciliter la connaiſſance du rapport de leur valeur avec celui des monnaies étrangères, et de procurer à ſa monnaie la préférence dans le commerce ſur toutes les autres: 2°. parce que c'eſt le ſeul moyen de parvenir à l'uniformité du titre des monnaies entre les différentes nations, uniformité qui ferait d'un grand avantage. L'uniformité dans un ſeul Etat s'établit par la loi; elle ne peut s'établir entre pluſieurs que lorſque la loi ne s'appuye que ſur la nature, et ne fixe rien d'arbitraire.

4°. A ne prendre de profit ſur les monnaies que ce qui eſt néceſſaire pour faire la dépenſe de leur fabrique. Cette fabrique a deux parties; les opérations néceſſaires pour préparer le métal à un titre donné, et celles qui réduiſent le métal en pièces de monnaies. Ainſi on rendrait pour cent marcs d'argent en lingots cent marcs d'argent monnayé, moins le prix de l'eſſai et celui de leur converſion en monnaie. On rendrait pour cent marcs d'argent allié à un centième neuf marcs d'argent monnayé, moins les frais néceſſaires pour l'affiner et le réduire enſuite en monnaie.

Ces moyens très-ſimples auraient l'avantage de rendre ſi clair tout ce qui regarde le commerce des matières d'or et d'argent et la monnaie, que les mauvaiſes lois ſur ce commerce, et les opérations pernicieuſes ſur les monnaies deviendraient abſolument impoſſibles.

formidable au dehors, fans avoir encore pu la rendre floriffante au dedans. Les grands chemins n'étaient ni réparés ni gardés ; les brigands les infeftaient; les rues de Paris, étroites, mal pavées et couvertes d'immondices dégoûtantes, étaient remplies de voleurs. On voit, par les regiftres du parlement, que le guet de cette ville était réduit alors à quarante-cinq hommes mal payés, et qui même ne fervaient pas.

Depuis la mort de *François II*, la France avait été toujours ou déchirée par des guerres civiles, ou troublée par des factions. Jamais le joug n'avait été porté d'une manière paifible et volontaire. Les feigneurs avaient été élevés dans les confpirations; c'était l'art de la cour, comme celui de plaire au fouverain l'a été depuis.

Cet efprit de difcorde et de faction avait paffé de la cour jufqu'aux moindres villes, et poffédait toutes les communautés du royaume: on fe difputait tout, parce qu'il n'y avait rien de réglé : il n'y avait pas jufqu'aux paroiffes de Paris qui n'en vinffent aux mains ; les proceffions fe battaient les unes contre les autres pour l'honneur de leurs bannières. On avait vu fouvent les chanoines de Notre-Dame aux prifes avec ceux de la Sainte-Chapelle: le parlement et la chambre des comptes s'étaient

battus

battus pour le pas dans l'églife de Notre-Dame, le jour que *Louis XIII* mit fon royaume fous la protection de la vierge *Marie*.

Prefque toutes les communautés du royaume étaient armées; prefque tous les particuliers refpiraient la fureur du duel. Cette barbarie gothique, autorifée autrefois par les rois mêmes, et devenue le caractère de la nation, contribuait encore, autant que les guerres civiles et étrangères, à dépeupler le pays. Ce n'eft pas trop de dire que, dans le cours de vingt années, dont dix avaient été troublées par la guerre, il était mort plus de gentils-hommes français de la main des Français mêmes que de celle des ennemis.

On ne dira rien ici de la manière dont les arts et les fciences étaient cultivés; on trouvera cette partie de l'hiftoire de nos mœurs à fa place. On remarquera feulement que la nation françaife était plongée dans l'ignorance, fans excepter ceux qui croient n'être point peuple.

On confultait les aftrologues, et on y croyait. Tous les mémoires de ce temps-là, à commencer par l'hiftoire du préfident de *Thou*, font remplis de prédictions. Le grave et févère duc de *Sulli* rapporte férieufement celles qui furent faites à *Henri IV*. Cette crédulité, la marque la plus infaillible de l'ignorance,

était ſi accréditée qu'on eut ſoin de tenir un aſtrologue caché près de la chambre de la reine *Anne d'Autriche*, au moment de la naiſſance de *Louis XIV*.

Ce que l'on croira à peine, et ce qui eſt pourtant rapporté par l'abbé *Vittorio Siri*, auteur contemporain, très-inſtruit ; c'eſt que *Louis XIII* eut dès ſon enfance le ſurnom de *juſte*, parce qu'il était né ſous le ſigne de la balance.

La même faibleſſe, qui mettait en vogue cette chimère abſurde de l'aſtrologie judiciaire, feſait croire aux poſſeſſions et aux ſortiléges : on en feſait un point de religion ; l'on ne voyait que des prêtres qui conjuraient des démons. Les tribunaux, compoſés de magiſtrats qui devaient être plus éclairés que le vulgaire, étaient occupés à juger des ſorciers. On reprochera toujours à la mémoire du cardinal de *Richelieu* la mort de ce fameux curé de Loudun, *Urbain Grandier*, condamné au feu comme magicien par une commiſſion du conſeil. On s'indigne que le miniſtre et les juges aient eu la faibleſſe de croire aux diables de Loudun, ou la barbarie d'avoir fait périr un innocent dans les flammes. On ſe ſouviendra avec étonnement juſqu'à la dernière poſtérité, que la maréchale d'*Ancre* fut brûlée, en place de Grève, comme ſorcière.

On voit encore, dans une copie de quelques regiſtres du Châtelet, un procès commencé, en 1610, au ſujet d'un cheval, qu'un maître induſtrieux avait dreſſé à peu-près de la manière dont nous avons vu des exemples à la foire; on voulait faire brûler et le maître et le cheval.

En voilà aſſez pour faire connaître en général les mœurs et l'eſprit du ſiècle qui précéda celui de *Louis XIV.*

Ce défaut de lumières dans tous les ordres de l'Etat fomentait chez les plus honnêtes gens des pratiques ſuperſtitieuſes qui déshonoraient la religion. Les calviniſtes, confondant avec le culte raiſonnable des catholiques les abus qu'on feſait de ce culte, n'en étaient que plus affermis dans leur haine contre notre Egliſe. Ils oppoſaient à nos ſuperſtitions populaires, ſouvent remplies de débauches, une dureté farouche et des mœurs féroces, caractère de preſque tous les réformateurs : ainſi l'eſprit de parti déchirait et aviliſſait la France; et l'eſprit de ſociété, qui rend aujourd'hui cette nation ſi célèbre et ſi aimable, était abſolument inconnu. Point de maiſons où les gens de mérite s'aſſemblaſſent pour ſe communiquer leurs lumières ; point d'académie, point de théâtres réguliers. Enfin, les mœurs, les lois, les arts, la ſociété, la religion, la

paix et la guerre n'avaient rien de ce qu'on vit depuis dans le fiècle appelé le *fiècle de Louis XIV.*

CHAPITRE III.

Minorité de LOUIS XIV. *Victoires des Français fous le grand Condé, alors duc d'Enghien.*

LE cardinal de *Richelieu* et *Louis XIII* venaient de mourir, l'un admiré et haï, l'autre déjà oublié. Ils avaient laiffé aux Français, alors très-inquiets, de l'averfion pour le nom feul du miniftère, et peu de refpect pour le trône. *Louis XIII*, par fon teftament, établiffait un confeil de régence. Ce monarque, mal obéi pendant fa vie, fe flatta de l'être mieux après fa mort; mais la première démarche de fa veuve *Anne d'Autriche*, fut de faire annuller les volontés de fon mari par un arrêt du parlement de Paris. Ce corps, long-temps oppofé à la cour, et qui avait à peine confervé fous *Louis XIII* la liberté de faire des remontrances, caffa le teftament de fon roi, avec la même facilité qu'il aurait jugé la caufe d'un citoyen. (*a*) *Anne d'Autriche*

Anne d'Autriche ou d'Efpagne, régente.

(*a*) *Riencourt*, dans fon hiftoire de *Louis XIV*, dit que le teftament de *Louis XIII* fut vérifié au parlement. Ce qui

s'adreſſa à cette compagnie, pour avoir la régence illimitée, parce que *Marie de Médicis* s'était ſervie du même tribunal après la mort de *Henri IV;* et *Marie de Médicis* avait donné cet exemple, parce que toute autre voie eût été longue et incertaine ; que le parlement, entouré de ſes gardes, ne pouvait réſiſter à ſes volontés ; et qu'un arrêt rendu au parlement et par les pairs, ſemblait aſſurer un droit inconteſtable.

L'uſage qui donne la régence aux mères des rois, parut donc alors aux Français une loi preſqu'auſſi fondamentale que celle qui prive les femmes de la couronne. Le parlement de Paris, ayant décidé deux fois cette queſtion, c'eſt-à-dire, ayant ſeul déclaré par des arrêts ce droit des mères, parut en effet avoir donné la régence : il ſe regarda, non ſans quelque vraiſemblance, comme le tuteur des rois, et chaque conſeiller crut être une partie de la ſouveraineté. Par le même arrêt, *Gaſton*, duc d'Orléans, jeune oncle du roi, eut le vain titre de lieutenant-général du royaume ſous la régente abſolue.

Anne d'Autriche fut obligée d'abord de continuer la guerre contre le roi d'Eſpagne,

trompa cet écrivain, c'eſt qu'en effet *Louis XIII* avait déclaré la reine régente, ce qui fut confirmé : mais il avait limité ſon autorité, ce qui fut caſſé.

Philippe IV, ſon frère, qu'elle aimait. Il eſt difficile de dire préciſément pourquoi l'on feſait cette guerre; on ne demandait rien à l'Eſpagne, pas même la Navarre, qui aurait dû être le patrimoine des rois de France. On ſe battait depuis 1635, parce que le cardinal de *Richelieu* l'avait voulu, et il eſt à croire qu'il l'avait voulu pour ſe rendre néceſſaire. (1) Il s'était lié contre l'empereur avec la Suède, et avec le duc *Bernard de Saxe-Veimar*, l'un de ces généraux que les Italiens nommaient *Condottieri*, c'eſt-à-dire, qui vendaient leurs troupes. Il attaquait auſſi la branche autrichienne-eſpagnole dans ces dix provinces que nous appelons en général du nom de Flandre; et il avait partagé avec les Hollandais, alors nos aliés, cette Flandre qu'on ne conquit point.

Le fort de la guerre était du côté de la Flandre; les troupes eſpagnoles ſortirent des frontières du Hainaut, au nombre de vingt-ſix mille hommes, ſous la conduite d'un vieux général expérimenté, nommé dom *Franciſco de Mello*. Ils vinrent ravager les frontières de la Champagne; ils attaquèrent Rocroi, et ils crurent pénétrer bientôt juſqu'aux portes

(1) Le cardinal pouvait avoir en ſecret le motif que lui prête M. de *Voltaire*; mais cette guerre avait un objet très-important, celui d'empêcher la maiſon d'Autriche de s'emparer de l'Allemagne et de l'Italie.

de Paris, comme ils avaient fait huit ans auparavant. La mort de *Louis XIII*, la faibleſſe d'une minorité, relevaient leurs eſpérances; et, quand ils virent qu'on ne leur oppoſait qu'une armée inférieure en nombre, commandée par un jeune homme de vingt-un ans, leur eſpérance ſe changea en ſécurité.

Bataille de Rocroi.

Ce jeune homme ſans expérience, qu'ils mépriſaient, était *Louis de Bourbon*, alors duc d'Enghien, connu depuis ſous le nom de *grand Condé*. La plupart des grands capitaines ſont devenus tels par degrés. Ce prince était né général; l'art de la guerre ſemblait en lui un inſtinct naturel : il n'y avait en Europe que lui et le ſuédois *Torſtenſon* qui euſſent eu à vingt ans ce génie qui peut ſe paſſer de l'expérience. (*b*)

Le duc d'*Enghien* avait reçu, avec la nouvelle de la mort de *Louis XIII*, l'ordre de ne

(*b*) *Torſtenſon* était page de *Guſtave-Adolphe*, en 1624. Le roi, près d'attaquer un corps de Lithuaniens en Livonie, et n'ayant point d'adjudant auprès de lui, envoya *Torſtenſon* porter ſes ordres à un officier général pour profiter d'un mouvement qu'il vit faire aux ennemis; *Torſtenſon* part et revient. Cependant les ennemis avaient changé leur marche; le roi était déſeſpéré de l'ordre qu'il avait donné: „ *Sire*, dit *Torſtenſon*, „ daignez me pardonner; voyant les ennemis faire un mou- „ vement contraire, j'ai donné un ordre contraire. „ Le roi ne dit mot; mais le ſoir, ce page ſervant à table, il le fit ſouper à côté de lui, et lui donna une enſeigne aux gardes, quinze jours après une compagnie, enſuite un régiment. *Torſtenſon* fut un des grands capitaines de l'Europe.

point hasarder la bataille. Le maréchal de *l'Hospital*, qui lui avait été donné pour le conseiller et pour le conduire, secondait par sa circonspection ces ordres timides. Le prince ne crut ni le maréchal ni la cour; il ne confia son dessein qu'à *Gassion*, maréchal de camp, digne d'être consulté par lui; ils forcèrent le maréchal à trouver la bataille nécéssaire.

19 mai 1643.

On remarque que le prince, ayant tout réglé le soir, veille de la bataille, s'endormit si profondément qu'il fallut le réveiller pour combattre. On conte la même chose d'*Alexandre*. Il est naturel qu'un jeune homme, épuisé des fatigues que demande l'arrangement d'un si grand jour, tombe ensuite dans un sommeil plein; il l'est aussi qu'un génie fait pour la guerre, agissant sans inquiétude, laisse au corps assez de calme pour dormir. Le prince gagna la bataille par lui-même, par un coup d'œil qui voyait à la fois le danger et la ressource, par son activité exempte de trouble, qui le portait à propos à tous les endroits. Ce fut lui qui, avec de la cavalerie, attaqua cette infanterie espagnole jusque-là invincible, aussi forte, aussi serrée que la phalange ancienne si estimée, et qui s'ouvrait avec une agilité que la phalange n'avait pas, pour laisser partir la décharge de dix-huit canons qu'elle renfermait au milieu d'elle. Le prince l'entoura et

l'attaqua

l'attaqua trois fois. A peine victorieux, il arrêta le carnage. Les officiers efpagnols fe jetaient à fes genoux, pour trouver auprès de lui un afile contre la fureur du foldat vainqueur. Le duc d'*Enghien* eut autant de foin de les épargner qu'il en avait pris pour les vaincre.

Le vieux comte de *Fuentes*, qui commandait cette infanterie efpagnole, mourut percé de coups. *Condé*, en l'apprenant, dit *qu'il voudrait être mort comme lui, s'il n'avait pas vaincu.*

Le refpect qu'on avait en Europe pour les armées efpagnoles, fe tourna du côté des armées françaifes, qui n'avaient point depuis cent ans gagné de bataille fi célèbre; car la fanglante journée de Marignan, difputée plutôt que gagnée par *François I* contre les Suiffes, avait été l'ouvrage des bandes noires allemandes, autant que des troupes françaifes. Les journées de Pavie et de Saint-Quentin étaient encore des époques fatales à la réputation de la France. *Henri IV* avait eu le malheur de ne remporter des avantages mémorables que fur fa propre nation. Sous *Louis XIII* le maréchal de *Guébriant* avait eu de petits fuccès, mais toujours balancés par des pertes. Les grandes batailles qui ébranlent les Etats, et qui reftent à jamais dans la mémoire des

hommes, n'avaient été livrées en ce temps que par *Gustave-Adolphe.*

Cette journée de Rocroi devint l'époque de la gloire française et de celle de *Condé.* Il sut vaincre et profiter de la victoire. Ses lettres à la cour firent résoudre le siége de Thionville, que le cardinal de *Richelieu* n'avait pas osé hasarder; et au retour de ses courriers, tout était déjà préparé pour cette expédition.

Bataille de Fribourg, 8 auguste 1643.

Le prince de *Condé* passa à travers le pays ennemi, trompa la vigilance du général *Beck*, et prit enfin Thionville. De-là il courut mettre le siége devant Cirq, et s'en rendre maître. Il fit repasser le Rhin aux Allemands; il le passa après eux; il courut réparer les pertes et les défaites que les Français avaient essuyées sur ces frontières après la mort du maréchal de *Guébriant.* Il trouva Fribourg pris, et le général *Merci* sous ses murs avec une armée supérieure encore à la sienne. *Condé* avait sous lui deux maréchaux de France, dont l'un était *Grammont*, et l'autre ce *Turenne*, fait maréchal depuis peu de mois, après avoir servi heureusement en Piémont contre les Espagnols. Il jetait alors les fondemens de la grande réputation qu'il eut depuis. Le prince, avec ces deux généraux, attaqua le camp de

31 auguste 1644.

Merci, retranché sur deux éminences. Le combat recommença trois fois, à trois jours

différens. On dit que le duc d'*Enghien* jeta ſon bâton de commandement dans les retranchemens des ennemis, et marcha pour le reprendre, l'épée à la main, à la tête du régiment de *Conti*. Il fallait peut-être des actions auſſi hardies pour mener les troupes à des attaques ſi difficiles. Cette bataille de Fribourg, plus meurtrière que déciſive, fut la ſeconde victoire de ce prince. *Merci* décampa quatre jours après. Philipsbourg et Maïence rendus furent la preuve et le fruit de la victoire.

Le duc d'*Enghien* retourne à Paris, reçoit les acclamations du peuple, et demande des récompenſes à la cour ; il laiſſe ſon armée au prince maréchal de *Turenne*. Mais ce général, tout habile qu'il eſt déjà, eſt battu à Mariendal. Le prince revole à l'armée, reprend le commandement, et joint à la gloire de commander encore *Turenne* celle de réparer ſa défaite. Il attaqua *Merci* dans les plaines de Norlingue. Il y gagne une bataille complète. Le maréchal de *Grammont* y eſt pris, mais le général *Glen*, qui commandait ſous *Merci*, eſt fait priſonnier, et *Merci* eſt au nombre des morts. Ce général, regardé comme un des plus grands capitaines, fut enterré près du champ de bataille ; et on grava ſur ſa tombe, STA, VIATOR, HEROEM CALCAS : *Arrête*, *voyageur*, *tu foules un héros.* Cette bataille mit le comble à la gloire de

Mariendal, avril 1645.

Norlingue, auguſte 1643.

Condé, et fit celle de *Turenne*, qui eut l'honneur d'aider puiſſamment le prince à remporter une victoire dont il pouvait être humilié. Peut-être ne fut-il jamais ſi grand qu'en ſervant ainſi celui dont il fut depuis l'émule et le vainqueur.

7 octobre 1646.

Le nom du duc d'*Enghien* éclipſait alors tous les autres noms. Il aſſiégea enſuite Dunkerque, à la vue de l'armée eſpagnole, et il fut le premier qui donna cette place à la France.

Tant de ſuccès et de ſervices, moins récompenſés que ſuſpects à la cour, le feſaient craindre du miniſtère autant que des ennemis. On le tira du théâtre de ſes conquêtes et de ſa gloire, et on l'envoya en Catalogne avec de mauvaiſes troupes mal payées ; il aſſiégea Lérida, et fut obligé de lever le ſiége. On

1647.

l'accuſe, dans quelques livres, de fanfaronnade, pour avoir ouvert la tranchée avec des violons. On ne ſavait pas que c'était l'uſage en Eſpagne.

Bientôt les affaires chancelantes forcèrent la cour de rappeler *Condé* en Flandre. L'archiduc *Léopold*, frère de l'empereur *Ferdinand III*, aſſiégeait Lens en Artois. *Condé*, rendu à ſes troupes qui avaient toujours vaincu ſous lui, les mena droit à l'archiduc. C'était pour la troiſième fois qu'il donnait bataille avec le déſavantage du nombre. Il dit à ſes ſoldats

Bataille de Lens.

ces ſeules paroles : *Amis*, *ſouvenez-vous de Rocroi*, *de Fribourg*, *et de Norlingue.*

Il dégagea lui-même le maréchal de *Grammont* qui pliait avec l'aile gauche ; il prit le général *Beck.* L'archiduc ſe ſauva à peine avec le comte de *Fuenſaldagne.* Les Impériaux et les Eſpagnols, qui compoſaient cette armée, furent diſſipés ; ils perdirent plus de cent drapeaux, et trente-huit pièces de canon, ce qui était alors très-conſidérable. On leur fit cinq mille priſonniers, on leur tua trois mille hommes, le reſte déſerta, et l'archiduc demeura ſans armée.

10 auguſt. 1648.

Ceux qui veulent véritablement s'inſtruire peuvent remarquer que, depuis la fondation de la monarchie, jamais les Français n'avaient gagné de ſuite tant de batailles, et de ſi glorieuſes par la conduite et par le courage.

Tandis que le prince de *Condé* (*c*) comptait ainſi les années de ſa jeuneſſe par des victoires, et que le duc d'*Orléans*, frère de *Louis XIII*, avait auſſi ſoutenu la réputation d'un fils de *Henri IV* et celle de la France, par la priſe de Gravelines, par celle de Courtrai et de Mardik, le vicomte de *Turenne* avait pris Landau ; il avait chaſſé les Eſpagnols de Trèves, et rétabli l'électeur.

Juillet 1644.

Novemb. 1644.

(*c*) Son père était mort en 1646.

Novemb. 1647. Il gagna avec les Suédois la bataille de Lavingen, celle de Sommerhaufen, et contraignit le duc de Bavière à fortir de fes Etats à l'âge de près de quatre-vingts ans. Le comte 1645. de *Harcourt* prit Balaguier, et battit les Efpagnols. Ils perdirent en Italie Portolongone. Vingt vaiffeaux et vingt galères de France, 1646. qui compofaient prefque toute la marine rétablie par *Richelieu*, battirent la flotte efpagnole fur la côte d'Italie.

Ce n'était pas tout ; les armes françaifes avaient encore envahi la Lorraine fur le duc *Charles IV*, prince guerrier, mais inconftant, imprudent, et malheureux, qui fe vit à la fois dépouillé de fon Etat par la France, et retenu prifonnier par les Efpagnols. Les alliés de la Mai 1644. France preffaient la puiffance autrichienne au midi et au nord. Le duc d'*Albuquerque*, général des Portugais, gagna contre l'Efpagne la Mars 1645. bataille de Badajoz. *Torftenfon* défit les Impériaux près de Tabor, et remporta une victoire complète. Le prince d'*Orange*, à la tête des Hollandais, pénétra jufque dans le Brabant.

Le roi d'Efpagne, battu de tous côtés, voyait le Rouffillon et la Catalogne entre les Le dernier duc de *Guife* à Naples. mains des Français. Naples, révoltée contre lui, venait de fe donner au duc de *Guife*, dernier prince de cette branche d'une maifon fi féconde en hommes illuftres et dangereux.

Celui-ci, qui ne paſſa que pour un aventurier audacieux, parce qu'il ne réuſſit pas, avait eu du moins la gloire d'aborder ſeul dans une barque au milieu de la flotte d'Eſpagne, et de défendre Naples, ſans autre ſecours que ſon courage.

A voir tant de malheurs qui fondaient ſur la maiſon d'*Autriche*, tant de victoires accumulées par les Français, et ſecondées des ſuccès de leurs alliés, on croirait que Vienne et Madrid n'attendaient que le moment d'ouvrir leurs portes, et que l'empereur et le roi d'Eſpagne étaient preſque ſans Etats. Cependant cinq années de gloire, à peine traverſées par quelques revers, ne produiſirent que très-peu d'avantages réels, beaucoup de ſang répandu, nulle révolution. S'il y en eut une à craindre, ce fut pour la France; elle touchait à ſa ruine au milieu de ces proſpérités apparentes.

CHAPITRE IV.

Guerre civile.

Mazarin premier miniſtre.

LA reine *Anne d'Autriche*, régente abſolue, avait fait du cardinal *Mazarin* le maître de la France, et le ſien. Il avait ſur elle cet empire qu'un homme adroit devait avoir ſur une femme née avec aſſez de faibleſſe pour être

dominée, et avec assez de fermeté pour persister dans son choix.

Potier, évêque de Beauvais.

On lit dans quelques mémoires de ces temps-là, que la reine ne donna sa confiance à *Mazarin* qu'au défaut de *Potier*, évêque de Beauvais, qu'elle avait d'abord choisi pour son ministre. On peint cet évêque comme un homme incapable : il est à croire qu'il l'était, et que la reine ne s'en était servie quelque temps que comme d'un fantôme, pour ne pas effaroucher d'abord la nation par le choix d'un second cardinal et d'un étranger. Mais ce qu'on ne doit pas croire, c'est que *Potier* eût commencé son ministère passager par déclarer aux Hollandais qu'*il fallait qu'ils se fissent catholiques, s'ils voulaient demeurer dans l'alliance de la France.* Il aurait donc dû faire la même proposition aux Suédois. Presque tous les historiens rapportent cette absurdité, parce qu'ils l'ont lue dans les mémoires des courtisans et des frondeurs. Il n'y a que trop de traits dans ces mémoires, ou falsifiés par la passion, ou rapportés sur des bruits populaires. Le puéril ne doit pas être cité, et l'absurde ne peut être cru. Il est très-vraisemblable que le cardinal *Mazarin* était ministre désigné depuis longtemps dans l'esprit de la reine, et même du vivant de *Louis XIII.* On ne peut en douter quand on a lu les mémoires de *La Porte*,

premier valet de chambre d'*Anne d'Autriche*. Les fubalternes, témoins de tout l'intérieur d'une cour, favent des chofes que les parlemens et les chefs de parti même ignorent, ou ne font que foupçonner. (1)

Mazarin ufa d'abord avec modération de fa puiffance. Il faudrait avoir vécu long-temps avec un miniftre pour peindre fon caractère, pour dire quel degré de courage ou de faibleffe il avait dans l'efprit, à quel point il était ou prudent ou fourbe. Ainfi, fans vouloir deviner ce qu'était *Mazarin*, on dira feulement ce qu'il fit. Il affecta dans les commencemens de fa grandeur, autant de fimplicité que *Richelieu* avait déployé de hauteur. Loin de prendre des gardes, et de marcher avec un fafte royal, il eut d'abord le train le plus modefte; il mit de l'affabilité et même de la molleffe par-tout où fon prédéceffeur avait fait paraître une fierté inflexible. La reine voulait faire aimer fa régence et fa perfonne de la cour et des peuples, et elle y réuffiffait. *Gafton*, duc d'Orléans, frère de *Louis XIII*, et le prince de *Condé* appuyaient fon pouvoir, et n'avaient d'émulation que pour fervir l'Etat.

(1) Les mémoires manufcrits du duc de *la Rochefoucauld* confirment le même fait. Il était un des confidens de la reine dans les derniers temps de la vie de *Louis XIII*.

Finances, principe de tout.

Il fallait des impôts pour foutenir la guerre contre l'Efpagne et contre l'empereur. Les finances en France étaient, depuis la mort du grand *Henri IV*, auffi mal adminiftrées qu'en Efpagne et en Allemagne. La régie était un chaos; l'ignorance extrême, le brigandage au comble : mais ce brigandage ne s'étendait pas fur des objets auffi confidérables qu'aujourd'hui. L'Etat était huit fois moins endetté; (2) on n'avait point des armées de deux cents mille hommes à foudoyer, point de fubfides immenfes à payer, point de guerre maritime à foutenir. Les revenus de l'Etat montaient, dans les premières années de la régence, à près de foixante et quinze millions de livres de ce temps. C'était affez s'il y avait eu de l'économie dans le miniftère : mais en 1646 et 47, on eut befoin de nouveaux fecours. Le furintendant était alors un payfan fiennois, nommé *Particelli Emeri*, dont l'ame était plus baffe que la naiffance, et dont le fafte et les débauches indignaient la nation. Cet homme inventait des reffources onéreufes et ridicules. Il créa des charges de contrôleurs de fagots, de jurés vendeurs de foin, de confeillers du roi crieurs de vin; il vendait des lettres de nobleffe. Les rentes fur l'hôtel-de-ville de Paris ne fe montaient alors qu'à près

Le furintendant *Emeri*.

(2) Cette évaluation a été faite avant la guerre de 1755.

d'onze millions. On retrancha quelques quartiers aux rentiers ; on augmenta les droits d'entrée ; on créa quelques charges de maîtres des requêtes ; on retint environ quatre-vingts mille écus de gages aux magiſtrats.

Murmures.

Il eſt aiſé de juger combien les eſprits furent ſoulevés contre deux italiens, venus tous deux en France ſans fortune, enrichis aux dépens de la nation, et qui donnaient tant de priſe ſur eux. Le parlement de Paris, les maîtres des requêtes, les autres cours, les rentiers s'ameutèrent. En vain *Mazarin* ôta la ſurintendance à ſon confident *Emeri*, et le relégua dans une de ſes terres : on s'indignait encore que cet homme eût des terres en France, et on eut le cardinal *Mazarin* en horreur, quoique, dans ce temps-là même, il conſommât le grand ouvrage de la paix de Munſter. Car il faut bien remarquer que ce fameux traité et les barricades ſont de la même année 1648.

Les guerres civiles commencèrent à Paris comme elles avaient commencé à Londres, pour un peu d'argent.

1647.

Le parlement de Paris, en poſſeſſion de vérifier les édits de ces taxes, s'oppoſa vivement aux nouveaux édits ; il acquit la confiance des peuples par les contradictions dont il fatigua le miniſtère.

On ne commença pas d'abord par la

révolte ; les esprits ne s'aigrirent et ne s'enhardirent que par degrés. La populace peut d'abord courir aux armes, et se choisir un chef, comme on avait fait à Naples ; mais des magistrats, des hommes d'Etat procèdent avec plus de maturité, et commencent par observer les bienséances, autant que l'esprit de parti peut le permettre.

Parlement.

Le cardinal *Mazarin* avait cru qu'en divisant adroitement la magistrature, il préviendrait tous les troubles, mais on opposa l'inflexibilité à la souplesse. Il retranchait quatre années de gages à toutes les cours supérieures, en leur remettant la paulette, c'est-à-dire, en les exemptant de payer la taxe inventée par *Paulet*, sous *Henri IV*, pour s'assurer la propriété de leurs charges. Ce retranchement n'était pas une lésion, mais il conservait les quatre années au parlement, pensant le désarmer par cette faveur. Le parlement méprisa cette grâce qui l'exposait au reproche de préférer son intérêt à celui des autres compagnies. Il n'en donna pas moins son arrêt d'union avec les autres cours de justice. *Mazarin*, qui n'avait jamais bien pu prononcer le français, ayant dit que cet arrêt d'*ognon* était attentatoire, et l'ayant fait casser par le conseil, ce seul mot d'*ognon* le rendit ridicule ; et comme on ne cède jamais à ceux qu'on méprise, le parlement en devint plus entreprenant.

Il demanda hautement qu'on révoquât tous les intendans, regardés par le peuple comme des exacteurs, et qu'on abolît cette magiſtrature de nouvelle eſpèce, inſtituée ſous *Louis XIII* ſans l'appareil des formes ordinaires ; c'était plaire à la nation autant qu'irriter la cour. Il voulait que, ſelon les anciennes lois, aucun citoyen ne fût mis en priſon, ſans que ſes juges naturels en connuſſent dans les vingt-quatre heures; et rien ne paraiſſait ſi juſte.

Le parlement fit plus, il abolit les intendans par un arrêt, avec ordre aux procureurs du roi de ſon reſſort d'informer contre eux.

14 mai 1648.

Ainſi la haine contre le miniſtre, appuyée de l'amour du bien public, menaçait la cour d'une révolution. La reine céda ; elle offrit de caſſer les intendans, et demanda ſeulement qu'on lui en laiſsât trois : elle fut refuſée.

Pendant que ces troubles commençaient, le prince de *Condé* remporta la célèbre victoire de Lens, qui mettait le comble à ſa gloire. Le roi, qui n'avait alors que dix ans, s'écria : *Le parlement ſera bien fâché.* Ces paroles feſaient voir aſſez que la cour ne regardait alors le parlement de Paris que comme une aſſemblée de rebelles.

20 auguſt. 1648.

Le cardinal et ſes courtiſans ne lui donnaient pas un autre nom. Plus les parlementaires ſe plaignaient d'être traités de rebelles, plus ils feſaient de réſiſtance.

La reine et le cardinal réfolurent de faire enlever trois des plus opiniâtres magiftrats du parlement, *Novion Blancménil*, préfident qu'on appelle à mortier, *Charton*, préfident d'une chambre des enquêtes, et *Brouffel*, ancien confeiller-clerc de la grand'chambre.

Ils n'étaient pas chefs de parti, mais les inftrumens des chefs. *Charton*, homme très-borné, était connu par le fobriquet du préfident *Je dis ça*, parce qu'il ouvrait et concluait toujours fes avis par ces mots. *Brouffel* n'avait de recommandable que fes cheveux blancs, fa haine contre le miniftère, et la réputation d'élever toujours la voix contre la cour fur quelque fujet que ce fût. Ses confrères en fefaient peu de cas, mais la populace l'idolâtrait.

Au lieu de les enlever fans éclat dans le filence de la nuit, le cardinal crut en impofer au peuple, en les fefant arrêter en plein midi, tandis qu'on chantait le *Te Deum* à Notre-Dame pour la victoire de Lens, et que les fuiffes de la chambre apportaient dans l'églife foixante et treize drapeaux pris fur les ennemis. Ce fut précifément ce qui caufa la fubverfion du royaume. *Charton* s'efquiva; on prit *Blancménil* fans peine; il n'en fut pas de même de *Brouffel*. Une vieille fervante feule, en voyant jeter fon maître dans un carroffe par *Comminges*,

lieutenant des gardes du corps, ameute le peuple; on entoure le carroſſe, on le briſe; les gardes-françaiſes prêtent main-forte. Le priſonnier eſt conduit ſur le chemin de Sedan. Son enlèvement, loin d'intimider le peuple, l'irrite et l'enhardit. On ferme les boutiques, on tend les groſſes chaînes qui étaient alors à l'entrée des rues principales; on fait quelques barricades; quatre cents mille voix crient *liberté* et *Brouſſel*.

Il eſt difficile de concilier tous les détails rapportés par le cardinal de *Retz*, madame de *Motteville*, l'avocat général *Talon*, et tant d'autres; mais tous conviennent des principaux points. Pendant la nuit qui ſuivit l'émeute, la reine feſait venir environ deux mille hommes de troupes cantonnées à quelques lieues de Paris, pour ſoutenir la maiſon du roi. Le chancelier *Séguier* ſe tranſportait déjà au parlement, précédé d'un lieutenant et de pluſieurs hoquetons, pour caſſer tous les arrêts, et même, diſait-on, pour interdire ce corps. Mais, dans la nuit même, les factieux s'étaient aſſemblés chez le coadjuteur de Paris, ſi fameux ſous le nom de cardinal de *Retz*, et tout était diſpoſé pour mettre la ville en armes. Le peuple arrête le carroſſe du chancelier, et le renverſe. Il put à peine s'enfuir avec ſa fille, la ducheſſe de *Sulli* qui, malgré lui, l'avait voulu accom-

pagner ; il fe retire en défordre dans l'hôtel de *Luines*, preffé et infulté par la populace. Le lieutenant civil vient le prendre dans fon carroffe, et le mène au palais royal, efcorté de deux compagnies fuiffes, et d'une efcouade de gendarmes ; le peuple tire fur eux, quelques-uns font tués ; la ducheffe de *Sulli* eft bleffée au bras. Deux cents barricades font formées en un inftant. On les pouffe jufqu'à cent pas du palais royal. Tous les foldats, après avoir vu tomber quelques-uns des leurs, reculent et regardent faire les bourgeois. Le parlement en corps marche à pied vers la reine, à travers les barricades qui s'abaiffent devant lui, et redemande fes membres emprifonnés. La reine eft obligée de les rendre, et par cela même, elle invite les factieux à de nouveaux outrages.

Barricades. 26 auguft. 1648.

Le cardinal de *Retz* fe vante d'avoir feul armé tout Paris dans cette journée, qui fut nommée *des barricades*, et qui était la feconde de cette efpèce. Cet homme fingulier eft le premier évêque en France qui ait fait une guerre civile, fans avoir la religion pour prétexte. Il s'eft peint lui-même, dans fes mémoires, écrits avec un air de grandeur, une impétuofité de génie, et une inégalité, qui font l'image de fa conduite. C'était un homme qui, du fein de la débauche, et languiffant encore

des

des ſuites infames qu'elle entraîne, prêchait le peuple, et s'en feſait idolâtrer. Il reſpirait la faction et les complots; il avait été, à l'âge de vingt-trois ans, l'ame d'une conſpiration contre la vie de *Richelieu :* il fut l'auteur des barricades : il précipita le parlement dans les cabales, et le peuple dans les ſéditions. Son extrême vanité lui feſait entreprendre des crimes téméraires, afin qu'on en parlât. C'eſt cette même vanité qui a fait répéter tant de fois : Je ſuis d'une maiſon de Florence auſſi ancienne que celle des plus grands princes; lui, dont les ancêtres avaient été des marchands, comme tant de ſes compatriotes.

Ce qui paraît ſurprenant, c'eſt que le parlement, entraîné par lui, leva l'étendard contre la cour, avant même d'être appuyé par aucun prince.

Parlement de Paris.

Cette compagnie, depuis long-temps, était regardée bien différemment par la cour et par le peuple. Si l'on en croyait la voix de tous les miniſtres et de la cour, le parlement de Paris était une cour de juſtice, faite pour juger les cauſes des citoyens : il tenait cette prérogative de la ſeule volonté des rois; il n'avait, ſur les autres parlemens du royaume, d'autre prééminence que celle de l'ancienneté, et d'un reſſort plus conſidérable; il n'était la cour des pairs que parce que la cour réſidait

à Paris ; il n'avait pas plus de droit de faire des remontrances que les autres corps, et ce droit était encore une pure grâce : il avait ſuccédé à ces parlemens qui repréſentaient autrefois la nation françaiſe ; mais il n'avait de ces anciennes aſſemblées rien que le ſeul nom ; et pour preuve inconteſtable, c'eſt qu'en effet les états généraux étaient ſubſtitués à la place des aſſemblées de la nation ; et le parlement de Paris ne reſſemblait pas plus aux parlemens tenus par nos premiers rois, qu'un conſul de Smyrne ou d'Alep ne reſſemble à un conſul romain.

Cette ſeule erreur de nom était le prétexte des prétentions ambitieuſes d'une compagnie d'hommes de loi, qui tous, pour avoir acheté leurs offices de robe, penſaient tenir la place des conquérans des Gaules, et des ſeigneurs des fiefs de la couronne. Ce corps, en tous les temps, avait abuſé du pouvoir que s'arroge néceſſairement un premier tribunal, toujours ſubſiſtant dans une capitale. Il avait oſé donner un arrêt contre *Charles VII*, et le bannir du royaume ; il avait commencé un procès criminel contre *Henri III* : (*a*) il avait, en tous les temps, réſiſté, autant qu'il l'avait pu, à ſes ſouverains ; et dans cette minorité de *Louis XIV*, ſous le plus doux des gouvernemens, et

(*a*) Voyez l'Hiſtoire du parlement.

ſous la plus indulgente des reines, il voulait faire la guerre civile à ſon prince, à l'exemple de ce parlement d'Angleterre qui tenait alors ſon roi priſonnier, et qui lui fit trancher la tête. Tels étaient les diſcours et les penſées du cabinet.

Mais les citoyens de Paris, et tout ce qui tenait à la robe, voyaient dans le parlement un corps auguſte, qui avait rendu la juſtice avec une intégrité reſpectable, qui n'aimait que le bien de l'Etat, et qui l'aimait au péril de ſa fortune, qui bornait ſon ambition à la gloire de réprimer l'ambition des favoris, et qui marchait d'un pas égal entre le roi et le peuple; et, ſans examiner l'origine de ſes droits et de ſon pouvoir, on lui ſuppoſait les droits les plus ſacrés, et le pouvoir le plus inconteſtable : quand on le voyait ſoutenir la cauſe du peuple contre des miniſtres déteſtés, on l'appelait *le père de l'Etat*, et on feſait peu de différence entre le droit qui donne la couronne aux rois, et celui qui donnait au parlement le pouvoir de modérer les volontés des rois.

Entre ces deux extrémités, un milieu juſte était impoſſible à trouver; car enfin, il n'y avait de loi bien reconnue que celle de l'occaſion et du temps. Sous un gouvernement vigoureux le parlement n'était rien : il était

tout ſous un roi faible ; et l'on pouvait lui appliquer ce que dit M. de *Guéméné*, quand cette compagnie ſe plaignit, ſous *Louis XIII*, d'avoir été précédée par les députés de la nobleſſe : *Meſſieurs*, *vous prendrez bien votre revanche dans la minorité*.

On ne veut point répéter ici tout ce qui a été écrit ſur ces troubles, et copier des livres, pour remettre ſous les yeux tant de détails alors ſi chers et ſi importans, et aujourd'hui preſqu'oubliés ; mais on doit dire ce qui caractériſe l'eſprit de la nation, et moins ce qui appartient à toutes les guerres civiles, que ce qui diſtingue celle de la fronde.

Le parlement et l'évêque de Paris ſe déclarent contre le roi.

Deux pouvoirs établis chez les hommes, uniquement pour le maintien de la paix ; un archevêque et un parlement de Paris ayant commencé les troubles, le peuple crut tous ſes emportemens juſtifiés. La reine ne pouvait paraître en public ſans être outragée ; on ne l'appelait que *Dame Anne ;* et ſi l'on y ajoutait quelque titre, c'était un opprobre. Le peuple lui reprochait avec fureur de ſacrifier l'Etat à ſon amitié pour *Mazarin ;* et, ce qu'il y avait de plus inſupportable, elle entendait de tous côtés ces chanſons et ces vaudevilles, monumens de plaiſanterie et de malignité, qui ſemblaient devoir éterniſer le doute où l'on affectait d'être de ſa vertu. Madame de

Motteville dit, avec sa noble et sincère naïveté, que *ces insolences fesaient horreur à la reine, et que les Parisiens trompés lui fesaient pitié.*

Elle s'enfuit de Paris avec ses enfans, son ministre, le duc d'*Orléans*, frère de *Louis XIII*, le grand *Condé* lui-même, et alla à Saint-Germain, où presque toute la cour coucha sur la paille. On fut obligé de mettre en gage chez les usuriers les pierreries de la couronne.

6 janvier 1649.

Le roi manqua souvent du nécessaire. Les pages de sa chambre furent congédiés, parce qu'on n'avait pas de quoi les nourrir. En ce temps-là même la tante de *Louis XIV*, fille de *Henri le Grand*, femme du roi d'Angleterre, réfugiée à Paris, y était réduite aux extrémités de la pauvreté ; et sa fille, depuis mariée au frère de *Louis XIV*, restait au lit, n'ayant pas de quoi se chauffer, sans que le peuple de Paris, enivré de ses fureurs, fît seulement attention aux afflictions de tant de personnes royales.

Anne d'Autriche, dont on vantait l'esprit, les grâces, la bonté, n'avait presque jamais été en France que malheureuse. Long-temps traitée comme une criminelle par son époux, persécutée par le cardinal de *Richelieu*, elle avait vu ses papiers saisis au Val-de-Grâce ; elle avait été obligée de signer en plein conseil qu'elle était coupable envers le roi son

mari. Quand elle accoucha de *Louis XIV*, ce même mari ne voulut jamais l'embraffer felon l'ufage, et cet affront altéra fa fanté au point de mettre en danger fa vie. Enfin, dans fa régence, après avoir comblé de grâces tous ceux qui l'avaient implorée, elle fe voyait chaffée de la capitale par un peuple volage et furieux. Elle et la reine d'Angleterre, fa belle-fœur, étaient toutes deux un mémorable exemple des révolutions que peuvent éprouver les têtes couronnées; et fa belle-mère, *Marie de Médicis*, avait été encore plus malheureufe.

La reine, les larmes aux yeux, preffa le prince de *Condé* de fervir de protecteur au roi. Le vainqueur de Rocroi, de Fribourg, de Lens et de Norlingue, ne put démentir tant de fervices paffés : il fut flatté de l'honneur de défendre une cour qu'il croyait ingrate, contre la fronde qui recherchait fon appui. Le parlement eut donc le grand *Condé* à combattre, et il ofa foutenir la guerre.

Le prince de *Conti*, frère du grand *Condé*, auffi jaloux de fon aîné qu'incapable de l'égaler, le duc de *Longueville*, le duc de *Beaufort*, le duc de *Bouillon*, animés par l'efprit remuant du coadjuteur, et avides de nouveautés, fe flattant d'élever leur grandeur fur les ruines de l'Etat, et de faire fervir à

leurs desseins particuliers les mouvemens aveugles du parlement, vinrent lui offrir leurs services. On nomma, dans la grand'-chambre, les généraux d'une armée qu'on n'avait pas. Chacun se taxa pour lever des troupes : il y avait vingt conseillers pourvus de charges nouvelles, créées par le cardinal de *Richelieu*. Leurs confrères, par une petitesse d'esprit, dont toute société est susceptible, semblaient poursuivre sur eux la mémoire de *Richelieu;* ils les accablaient de dégoûts, et ne les regardaient pas comme membres du parlement : il fallut qu'il donnassent chacun quinze mille livres pour les frais de la guerre, et pour acheter la tolérance de leurs confrères.

Le parlement de Paris ordonne la guerre civile.

La grand'chambre, les enquêtes, les requêtes, la chambre des comptes, la cour des aides, qui avaient tant crié contre des impôts faibles et nécessaires, et sur-tout contre l'augmentation du tarif, laquelle n'allait qu'à deux cents mille livres, fournirent une somme de près de dix millions de notre monnaie d'aujourd'hui, pour la subversion de la patrie. On rendit un arrêt par lequel il fut ordonné de se saisir de tout l'argent des partisans de la cour. On en prit pour douze cents mille de nos livres. On leva douze mille hommes par arrêt du parlement : chaque porte cochère fournit un homme et un cheval. Cette cavalerie

Il lève des troupes.

15 février, 1649.

fut appelée *la cavalerie des portes cochères.* Le coadjuteur avait un régiment qu'on nommait le *régiment de Corinthe*, parce que le coadjuteur était archevêque titulaire de Corinthe.

Guerre de la fronde, ridicule.

Sans les noms de roi de France, de grand *Condé*, de capitale du royaume; cette guerre de la fronde eût été auſſi ridicule que celle des *Barberins ;* on ne ſavait pourquoi on était en armes. Le prince de *Condé* aſſiégea cent mille bourgeois avec huit mille ſoldats. Les pariſiens ſortaient en campagne, ornés de plumes et de rubans ; leurs évolutions étaient le ſujet de plaiſanterie des gens du métier. Ils fuyaient dès qu'il rencontraient deux cents hommes de l'armée royale. Tout ſe tournait en raillerie ; le régiment de *Corinthe* ayant été battu par un petit parti, on appela cet échec, *la première aux Corinthiens.* Ces vingt conſeillers, qui avaient fourni chacun quinze mille livres, n'eurent d'autre honneur que d'être appelés les *quinze-vingts.*

Le duc de *Beaufort-Vendôme*, petit-fils de *Henri IV*, l'idole du peuple, et l'inſtrument dont on ſe ſervit pour le ſoulever, prince populaire, mais d'un eſprit borné, était publiquement l'objet des railleries de la cour et de la fronde même. On ne parlait jamais de lui que ſous le nom de *roi des halles.* Une balle

lui

lui ayant fait une contufion au bras, il difait que ce n'était qu'une confufion.

La ducheffe de *Nemours* rapporte, dans fes mémoires, que le prince de *Condé* préfenta à la reine un petit nain boffu, armé de pied en cap : » Voilà, dit-il, le généraliffime de » l'armée parifienne. » Il voulait par-là défigner fon frère, le prince de *Conti*, qui était en effet boffu, et que les parifiens avaient choifi pour leur général. Cependant ce même *Condé* fut enfuite général des mêmes troupes; et madame de *Nemours* ajoute qu'il difait que toute cette guerre ne méritait d'être écrite qu'en vers burlefques. Il l'appelait auffi la guerre des pots de chambre.

Folies et débauches.

Les troupes parifiennes, qui fortaient de Paris, et revenaient toujours battues, étaient reçues avec des huées et des éclats de rire. On ne réparait tous ces petits échecs que par des couplets et des épigrammes. Les cabarets et les autres maifons de débauche, étaient les tentes où l'on tenait les confeils de guerre, au milieu des plaifanteries, des chanfons et de la gaieté la plus diffolue. La licence était fi effrénée, qu'une nuit les principaux officiers de la fronde, ayant rencontré le Saint-Sacrement qu'on portait dans les rues à un homme qu'on foupçonnait d'être *Mazarin*,

reconduifirent les prêtres à coups de plat d'épée.

L'archevêque va au parlement, armé d'un poignard.

Enfin on vit le coadjuteur, archevêque de Paris, venir prendre féance au parlement avec un poignard dans fa poche, dont on apercevait la poignée, et on criait : *Voilà le bréviaire de notre archevêque!*

Il vint un héraut d'armes à la porte Saint-Antoine, accompagné d'un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, pour fignifier des propofitions. Le parlement ne voulut point le recevoir ; mais il admit dans la grand'-chambre un envoyé de l'archiduc *Léopold*, qui fefait alors la guerre à la France.

1649.

Au milieu de tous ces troubles, la nobleffe s'affembla en corps aux Auguftins, nomma des fyndics, tint publiquement des féances réglées. On eût cru que c'était pour réformer la France, et pour affembler les états généraux ; c'était pour un tabouret que la reine avait accordé à madame de *Pons ;* peut-être n'y a-t-il jamais eu une preuve plus fenfible de la légèreté d'efprit qu'on reprochait aux Français.

Différences entre les guerres civiles de France et d'Angleterre.

Les difcordes civiles qui défolaient l'Angleterre, précifément en même temps, fervent bien à faire voir les caractères des deux nations. Les Anglais avaient mis dans leurs troubles civils un archarnement mélancolique, et une fureur raifonnée : ils donnaient de fanglantes

batailles ; le fer décidait tout ; les échafauds étaient dreſſés pour les vaincus ; leur roi, pris en combattant, fut amené devant une cour de juſtice, interrogé ſur l'abus qu'on lui reprochait d'avoir fait de ſon pouvoir, condamné à perdre la tête, et exécuté devant tout ſon peuple, avec autant d'ordre, et avec le même appareil de juſtice, que ſi on avait condamné un citoyen criminel ; ſans que dans le cours de ces troubles horribles, Londres ſe fût reſſentie un moment des calamités attachées aux guerres civiles.

9 février 1649.

Les Français, au contraire, ſe précipitaient dans les ſéditions par caprice, et en riant : les femmes étaient à la tête des factions ; l'amour feſait et rompait les cabales. La ducheſſe de *Longueville* engagea *Turenne*, à peine maréchal de France, à faire révolter l'armée qu'il commandait pour le roi.

C'était la même armée que le célèbre duc de *Saxe-Veimar* avait raſſemblée. Elle était commandée, après la mort du duc de *Veimar*, par le comte d'*Erlach*, d'une ancienne maiſon du canton de Berne. Ce fut ce comte d'*Erlach* qui donna cette armée à la France, et qui lui valut la poſſeſſion de l'Alſace. Le vicomte de *Turenne* voulut le ſéduire ; l'Alſace eût été perdue pour *Louis XIV*, mais il fut inébranlable ; il contint les troupes veimariennes

dans la fidélité qu'elles devaient à leur serment. Il fut même chargé par le cardinal *Mazarin* d'arrêter le vicomte. Ce grand homme, infidèle alors par faibleſſe, fut obligé de quitter en fugitif l'armée dont il était général, pour plaire à une femme qui ſe moquait de ſa paſſion : il devint, de général du roi de France, lieutenant de dom *Eſtevan de Gammare*, avec lequel il fut battu à Rétel par le maréchal du *Pleſſis-Praſlin.*

On connaît ce billet du maréchal d'*Hocquincourt* à la ducheſſe de *Montbazon : Péronne eſt à la belle des belles.* On ſait ces vers du duc de *la Rochefoucauld* pour la ducheſſe de *Longueville*, lorſqu'il reçut, au combat de Saint-Antoine, un coup de mouſquet qui lui fit perdre quelque temps la vue :

Pour mériter ſon cœur, pour plaire à ſes beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois, je l'aurais faite aux Dieux. (3)

On voit, dans les mémoires de *Mademoiſelle*, une lettre de *Gaſton*, duc d'Orléans, ſon père, dont l'adreſſe eſt, *à meſdames les comteſſes*,

(3) Ces vers ſont tirés d'une tragédie de *du Ryer;* le duc de *la Rochefoucauld* les écrivit au-deſſous d'un portrait de madame de *Longueville :* s'étant aperçu qu'elle le trompait, il en parodia les deux derniers hémiſtiches :

Pour mériter ſon cœur qu'enfin je connais mieux,
J'ai fait la guerre aux rois; j'en ai perdu les yeux.

maréchales de camp dans l'armée de ma fille contre le Mazarin.

La guerre finit, et recommença à plusieurs reprises; il n'y eut personne qui ne changeât souvent de parti. Le prince de *Condé*, ayant ramené dans Paris la cour triomphante, se livra au plaisir de la mépriser après l'avoir défendue; et ne trouvant pas qu'on lui donnât des récompenses proportionnées à sa gloire et à ses services, il fut le premier à tourner *Mazarin* en ridicule, à braver la reine, et à insulter le gouvernement qu'il dédaignait. Il écrivit, à ce qu'on prétend, au cardinal, *all'illustrissimo Signor Faquino.* Il lui dit un jour : *adieu*, *Mars.* Il encouragea un marquis de *Jarsai* à faire une déclaration d'amour à la reine, et trouva mauvais qu'elle osât s'en offenser. Il se ligua avec le prince de *Conti*, son frère, et le duc de *Longueville*, qui abandonnèrent le parti de la fronde. On avait appelé la cabale du duc de *Beaufort*, au commencement de la régence, celle des *importans*; on appelait celle de *Condé*, le *parti des petits maîtres*, parce qu'ils voulaient être les maîtres de l'Etat. Il n'est resté de tous ces troubles d'autres traces que ce nom de *petits maîtres*, qu'on applique aujourd'hui à la jeunesse avantageuse et mal élevée, et le nom de *frondeurs* qu'on donne aux censeurs du gouvernement.

Factions aussi ridicules que la guerre.

On employa, de tous côtés, des moyens auſſi bas qu'odieux. *Joly*, conſeiller au châtelet, depuis ſecrétaire du cardinal de *Retz*, imagina de ſe faire une inciſion au bras, et de ſe faire tirer un coup de piſtolet dans ſon carroſſe, pour faire accroire que la cour avait voulu l'aſſaſſiner.

Quelques jours après, pour diviſer le parti du prince de *Condé* et les frondeurs, et pour les rendre irréconciliables, on tire des coups de fuſil dans les carroſſes du grand *Condé*, et on tue un de ſes valets de pied, ce qui s'appelait *une joliade renforcée*. Qui fit cette étrange entrepriſe? eſt-ce le parti du cardinal *Mazarin*? Il en fut très-ſoupçonné. On en accuſa le cardinal de *Retz*, le duc de *Beaufort* et le vieux *Brouſſel*, en plein parlement, et ils furent juſtifiés.

Tous les partis ſe choquaient, négociaient, ſe trahiſſaient tour à tour. Chaque homme important, ou qui voulait l'être, prétendait établir ſa fortune ſur la ruine publique; et le bien public était dans la bouche de tout le monde. *Gaſton* était jaloux de la gloire du grand *Condé* et du crédit de *Mazarin*. *Condé* ne les aimait ni ne les eſtimait. Le coadjuteur de l'archevêché de Paris voulait être cardinal par la nomination de la reine, et il ſe dévouait alors à elle pour obtenir cette dignité étrangère

qui ne donnait aucune autorité, mais un grand relief. Telle était alors la force du préjugé, que le prince de *Conti*, frère du grand *Condé*, voulait auffi couvrir fa couronne de prince d'un chapeau rouge. Et tel était, en même temps, le pouvoir des intrigues, qu'un abbé fans naiffance et fans mérite, nommé *la Rivière*, difputait ce chapeau romain au prince : ils ne l'eurent ni l'un ni l'autre ; le prince, parce qu'enfin il fut le méprifer ; *la Rivière*, parce qu'on fe moqua de fon ambition ; mais le coadjuteur l'obtint pour avoir abandonné le prince de *Condé* aux reffentimens de la reine.

Les princes de *Condé* et de *Conti*, et le duc de *Longueville* arrêtés, le 18 janvier 1650.

Ces reffentimens n'avaient d'autre fondement que de petites querelles d'intérêt entre le grand *Condé* et *Mazarin*. Nul crime d'Etat ne pouvait être imputé à *Condé ;* cependant on l'arrêta dans le louvre, lui, fon frère de *Conti*, et fon beau-frère de *Longueville*, fans aucune formalité, et uniquement parce que *Mazarin* le craignait. Cette démarche était, à la vérité, contre toutes les lois, mais on ne connaiffait les lois dans aucun des partis. (4)

(4) Le prince de *Condé* fut d'abord conduit à Vincennes, avec une efcorte commandée par le comte de *Mioffens*. L'abbé de *Choifi* rapporte dans fes mémoires, que la voiture du prince ayant caffé, *Condé* dit à *Mioffens : Voilà une belle occafion pour un cadet de Gafcogne ;* mais que *Mioffens* fut fidèle à la reine. Cette anecdote ne peut être vraie. *Mioffens* était *d'Albret*, du même

Le cardinal, pour ſe rendre maître de ces princes, uſa d'une fourberie qu'on appela politique. Les frondeurs étaient accuſés d'avoir tenté d'aſſaſſiner le prince de *Condé*; *Mazarin* lui fait accroire qu'il s'agit d'arrêter un des conjurés, et de tromper les frondeurs; que c'eſt à ſon alteſſe à ſigner l'ordre aux gens-d'armes de la garde de ſe tenir prêts au louvre. *Condé* ſigne lui-même l'ordre de ſa détention. On ne vit jamais mieux que la politique conſiſte ſouvent dans le menſonge, et que l'habileté eſt de pénétrer le menteur.

On lit dans la vie de la ducheſſe de *Longueville*, que la reine-mère ſe retira dans ſon petit oratoire pendant qu'on ſe ſaiſiſſait des princes, qu'elle fit mettre à genoux le roi ſon fils, âgé de onze ans, et qu'ils prièrent DIEU dévotement enſemble pour l'heureux ſuccès de cette expédition. Si *Mazarin*

nom que la mère de *Henri IV*, et ce n'était pas du prince de *Condé* qu'il pouvait attendre ſa fortune. C'eſt le même que le maréchal *d'Albret*, qui fut depuis un des premiers protecteurs de madame de *Maintenon*.

Le comte d'*Harcourt*, de la maiſon de Lorraine, conduiſit enſuite *Condé* au Havre; le prince, étant avec lui dans la même voiture, lui fit cette chanſon.

Cet homme gros et court
Si fameux dans l'hiſtoire,
Ce grand comte d'Harcourt
Tout rayonnant de gloire,
Qui ſecourut Caſal, et qui reprit Turin,
Eſt devenu recors de Jules Mazarin.

en avait ufé ainfi, c'eût été une momerie atroce. Ce n'était dans *Anne d'Autriche* qu'une faibleffe ordinaire aux femmes. La dévotion, chez elles, s'allie avec l'amour, avec la politique, avec la cruauté même. Les femmes fortes font au-deffus de ces petiteffes.

Le prince de *Condé* eût pu gouverner l'Etat, s'il avait feulement voulu plaire; mais il fe contentait d'être admiré. Le peuple de Paris, qui avait fait des barricades pour un confeiller-clerc prefque imbécille, fit des feux de joie lorfqu'on mena au donjon de Vincennes le défenfeur et le héros de la France.

Ce qui montre encore combien les événemens trompent les hommes, c'eft que cette prifon des trois princes, qui femblait devoir affoupir les factions, fut ce qui les releva. La mère du prince de *Condé*, exilée, refta dans Paris malgré la cour, et porta fa requête au parlement. Sa femme, après mille périls, fe réfugia dans la ville de Bordeaux; aidée des ducs de *Bouillon* et de *la Rochefoucauld*, elle fouleva cette ville, et arma l'Efpagne.

1649.

Toute la France redemandait le grand *Condé*. S'il avait paru alors, la cour était perdue. *Gourville*, qui de fimple valet de chambre du duc de *la Rochefoucauld*, était devenu un homme confidérable par fon caractère hardi et prudent, imagina un moyen sûr

de délivrer les princes enfermés alors à Vincennes. Un des conjurés eut la bêtiſe de ſe confeſſer à un prêtre de la fronde. Ce malheureux prêtre avertit le coadjuteur, perſécuteur en ce temps-là du grand *Condé*. L'entrepriſe échoua par la révélation de la confeſſion, ſi ordinaire dans les guerres civiles.

On voit par les mémoires du conſeiller d'Etat *Lenet*, plus curieux que connus, combien, dans ces temps de licence effrénée, de troubles, d'iniquités, et même d'impiétés, les prêtres avaient encore de pouvoir ſur les eſprits. Il rapporte qu'en Bourgogne, le doyen de la Sainte-Chapelle, attaché au prince de *Condé*, offrit pour tout ſecours, de faire parler en ſa faveur tous les prédicateurs en chaire, et de faire manœuvrer tous les prêtres dans la confeſſion.

Pour mieux faire connaître encore les mœurs du temps, il dit que, lorſque la femme du grand *Condé* alla ſe réfugier dans Bordeaux, les ducs de *Bouillon* et de *la Rocheſoucauld* allèrent au-devant d'elle, à la tête d'une foule de jeunes gentilshommes, qui crièrent à ſes oreilles, vive *Condé*, ajoutant un mot obſcène pour *Mazarin*, et la priant de joindre ſa voix aux leurs.

13 février 1651.

Un an après, les mêmes frondeurs qui avaient vendu le grand *Condé* et les princes à

la vengeance timide de *Mazarin*, forcèrent la reine à ouvrir leurs prisons, et à chasser du royaume son premier ministre. *Mazarin* alla lui-même au Havre, où ils étaient détenus; il leur rendit leur liberté, et ne fut reçu d'eux qu'avec le mépris qu'il en devait attendre; après quoi il se retira à Liége. *Condé* revint dans Paris aux acclamations de ce même peuple qui l'avait tant haï. Sa présence renouvela les cabales, les dissentions et les meurtres.

Le royaume resta dans cette combustion encore quelques années. Le gouvernement ne prit presque jamais que des partis faibles et incertains : il semblait devoir succomber : mais les révoltés furent toujours désunis, et c'est ce qui sauva la cour. Le coadjuteur, tantôt ami, tantôt ennemi du prince de *Condé*, suscita contre lui une partie du parlement et du peuple : il osa en même temps servir la reine, en tenant tête à ce prince, et l'outrager, en la forçant d'éloigner le cardinal *Mazarin*, qui se retira à Cologne. La reine, par une contradiction trop ordinaire aux gouvernemens faibles, fut obligée de recevoir à la fois ses services et ses offenses, et de nommer au cardinalat ce même coadjuteur, l'auteur des barricades, qui avait contraint la famille royale à sortir de la capitale, et à l'assiéger.

CHAPITRE V.

Suite de la guerre civile, jusqu'à la fin de la rébellion, en 1654.

Le grand *Condé* fait la guerre civile.

ENFIN le prince de *Condé* se résolut à une guerre qu'il eût dû commencer du temps de la fronde, s'il avait voulu être le maître de l'Etat, ou qu'il n'aurait dû jamais faire s'il avait été citoyen. Il part de Paris; il va soulever la Guienne, le Poitou et l'Anjou, et mendier contre la France le secours des Espagnols, dont il avait été le fléau le plus terrible.

Rien ne marque mieux la manie de ce temps, et le dérèglement qui déterminait toutes les démarches, que ce qui arriva alors à ce prince. La reine lui envoya un courrier de Paris, avec des propositions qui devaient l'engager au retour et à la paix. Le courrier se trompa; et au lieu d'aller à Angerville, où était le prince, il alla à *Augerville.* La lettre vint trop tard. *Condé* dit que, s'il l'avait reçue plus tôt, il aurait accepté les propositions de paix; mais que, puisqu'il était déjà assez loin de Paris, ce n'était pas la peine d'y retourner. Ainsi la méprise d'un courrier et le pur caprice de ce prince replongèrent la France dans la guerre civile.

Mazarin rentre dans le royaume. Décemb. 1651.

Alors le cardinal *Mazarin* qui, du fond de ſon exil à Cologne, avait gouverné la cour, rentra dans le royaume, moins en miniſtre qui venait reprendre ſon poſte, qu'en ſouverain qui ſe remettait en poſſeſſion de ſes Etats; il était conduit par une petite armée de ſept mille hommes levés à ſes dépens, c'eſt à-dire, avec l'argent du royaume qu'il s'était approprié.

Il vient avec une armée levée à ſes frais.

On fait dire au roi, dans une déclaration de ce temps-là, que le cardinal avait en effet levé ces troupes de ſon argent : ce qui doit confondre l'opinion de ceux qui ont écrit qu'à ſa première ſortie du royaume, *Mazarin* s'était trouvé dans l'indigence. Il donna le commandement de ſa petite armée au maréchal d'*Hocquincourt*. Tous les officiers portaient des écharpes vertes ; c'était la couleur des livrées du cardinal. Chaque parti avait alors ſon écharpe. La blanche était celle du roi ; l'iſabelle, celle du prince de *Condé*. Il était étonnant que le cardinal *Mazarin*, qui avait juſqu'alors affecté tant de modeſtie, eût la hardieſſe de faire porter ſes livrées à une armée, comme s'il avait un parti différent de celui de ſon maître ; mais il ne put réſiſter à cette vanité. C'était préciſément ce qu'avait fait le maréchal d'*Ancre*, et ce qui contribua beaucoup à ſa perte. La même témérité réuſſit

au cardinal *Mazarin :* la reine l'approuva. Le roi, déjà majeur, et ſon frère allèrent au-devant de lui.

Le parlement met ſa tête à prix. Décemb. 1651.

Aux premières nouvelles de ſon retour, *Gaſton* d'Orléans, frère de *Louis XIII*, qui avait demandé l'éloignement du cardinal, leva des troupes dans Paris, ſans ſavoir à quoi elles feraient employées. Le parlement renouvela ſes arrêts ; il proſcrivit *Mazarin*, et mit ſa tête à prix. Il fallut chercher dans les regiſtres quel était le prix d'une tête ennemie du royaume. On trouva que ſous *Charles IX*, on avait promis, par arrêt, cinquante mille écus à celui qui repréſenterait l'amiral *Coligni* mort ou vif. On crut très-ſérieuſement procéder en règle, en mettant ce même prix à l'aſſaſſinat d'un cardinal premier miniſtre.

Cette proſcription ne donna à perſonne la tentation de mériter les cinquante mille écus, qui après tout n'euſſent point été payés. Chez une autre nation et dans un autre temps, un tel arrêt eût trouvé des exécuteurs ; mais il ne ſervit qu'à faire de nouvelles plaiſanteries. Les *Blot* et les *Marigny*, beaux eſprits, qui portaient la gaieté dans les tumultes de ces troubles, firent afficher dans Paris une repartition des cent cinquante mille livres ; tant pour qui couperait le nez au cardinal, tant pour une oreille, tant pour un œil, tant pour

le faire eunuque. Ce ridicule fut tout l'effet de la profcription contre la perfonne du miniftre ; mais fes meubles et fa bibliothèque furent vendus par un fecond arrêt ; cet argent était deftiné à payer un affaffin ; il fut diffipé par les dépofitaires, comme tout l'argent qu'on levait alors. Le cardinal, de fon côté, n'employait contre fes ennemis, ni le poifon, ni l'affaffinat : et malgré l'aigreur et la manie de tant de partis et de tant de haines, on ne commit pas autant de grands crimes ; les chefs de parti furent moins cruels, et les peuples moins furieux que du temps de la ligue ; car ce n'était pas une guerre de religion.

Confeillers députés contre l'armée de *Mazarin*. Décemb. 1651.

L'efprit de vertige qui régnait en ce temps poffé da fi bien tout le corps du parlement de Paris, qu'après avoir folennellement ordonné un affaffinat dont on fe moquait, il rendit un arrêt, par lequel plufieurs confeillers devaient fe tranfporter fur la frontière, pour informer contre l'armée du cardinal *Mazarin*, c'eft-à-dire, contre l'armée royale.

Deux confeillers furent affez imprudens, pour aller avec quelques payfans faire rompre les ponts par où le cardinal devait paffer : l'un d'eux, nommé *Bitaut*, fut fait prifonnier par les troupes du roi, relâché avec indulgence, et moqué de tous les partis.

6 augufte 1652.

Cependant le roi majeur interdit le parlement

de Paris, et le transfère à Pontoise. Quatorze membres attachés à la cour obéissent, les autres résistent. Voilà deux parlemens qui, pour mettre le comble à la confusion, se foudroient par des arrêts réciproques, comme du temps de *Henri IV* et de *Charles VI.*

Le parlement condamne le prince de *Condé*, et fait la guerre au roi.

Précisément dans le temps que cette compagnie s'abandonnait à ces extrémités contre le ministre du roi, elle déclarait criminel de lèse-majesté le prince de *Condé* qui n'était armé que contre ce ministre; et, par un renversement d'esprit que toutes les démarches précédentes rendent croyable, elle ordonna que les nouvelles troupes de *Gaston*, duc d'Orléans, marcheraient contre *Mazarin*, et elle défendit en même temps qu'on prît aucuns deniers dans les recettes publiques pour les soudoyer.

On ne pouvait attendre autre chose d'une compagnie de magistrats qui, jetée hors de sa sphère, et ne connaissant ni ses droits, ni son pouvoir réel, ni les affaires politiques, ni la guerre, s'assemblant et décidant en tumulte, prenait des partis auxquels elle n'avait pas pensé le jour d'auparavant, et dont elle-même s'étonnait ensuite.

Le parlement de Bordeaux servait alors le prince de *Condé;* mais il tint une conduite un peu plus uniforme, parce qu'étant plus éloigné de la cour, il était moins agité par des

factions

factions oppofées. Des objets plus confidérables intéreffaient toute la France.

Turenne reprend le parti de la cour.

Condé, ligué avec les Efpagnols, était en campagne contre le roi, et *Turenne*, ayant quitté ces mêmes Efpagnols, avec lefquels il avait été battu à Rétel, venait de faire fa paix avec la cour, et commandait l'armée royale. L'épuifement des finances ne permettait ni à l'un ni à l'autre des deux partis d'avoir de grandes armées; mais de petites ne décidaient pas moins du fort de l'Etat. Il y a des temps où cent mille hommes en campagne peuvent à peine prendre deux villes; il y en a d'autres où une bataille entre fept ou huit mille hommes peut renverfer un trône ou l'affermir.

Louis XIV fuit dans fon royaume.

Louis XIV, élevé dans l'adverfité, allait avec fa mère, fon frère et le cardinal *Mazarin*, de province en province, n'ayant pas autant de troupes autour de fa perfonne, à beaucoup près, qu'il en eut depuis en temps de paix pour fa feule garde. Cinq à fix mille hommes, les uns envoyés d'Efpagne, les autres levés par les partifans du prince de *Condé*, le pourfuivaient au cœur de fon royaume.

Le prince de *Condé* courait cependant de Bordeaux à Montauban, prenait des villes, et groffiffait par-tout fon parti.

Condé bat l'armée du roi, et Turenne la fauve.

Toute l'efpérance de la cour était dans le maréchal de *Turenne*. L'armée royale fe

trouvait auprès de Gien ſur la Loire. Celle du prince de *Condé* était à quelques lieues ſous les ordres du duc de *Nemours* et du duc de *Beaufort*. Les diviſions de ces deux généraux allaient être funeſtes au parti du prince. Le duc de *Beaufort* était incapable du moindre commandement. Le duc de *Nemours* paſſait pour être plus brave et plus aimable qu'habile. Tous deux enſemble ruinaient leur armée. Les ſoldats ſavaient que le grand *Condé* était à cent lieues de là, et ſe croyaient perdus, lorſqu'au milieu de la nuit un courrier ſe préſenta dans la forêt d'Orléans devant les grandes gardes. Les ſentinelles reconnurent dans ce courrier le prince de *Condé* lui-même, qui venait d'Agen, à travers mille aventures, et toujours déguiſé, ſe mettre à la tête de ſon armée.

Sa préſence feſait beaucoup, et cette arrivée imprévue encore davantage. Il ſavait que tout ce qui eſt ſoudain et ineſpéré tranſporte les hommes. Il profita à l'inſtant de la confiance et de l'audace qu'il venait d'inſpirer. Le grand talent de ce prince dans la guerre était de prendre en un inſtant les réſolutions les plus hardies, et de les exécuter avec non moins de conduite que de promptitude.

7 avril 1652. L'armé royale était ſéparée en deux corps. *Condé* fondit ſur celui qui était à Blenau,

commandé par le maréchal d'*Hocquincourt;* et ce corps fut diſſipé en même temps qu'attaqué. *Turenne* n'en put être averti. Le cardinal *Mazarin* effrayé courut à Gien, au milieu de la nuit, réveiller le roi qui dormait, pour lui apprendre cette nouvelle. Sa petite cour fut conſternée ; on propoſa de ſauver le roi par la fuite, et de le conduire ſecrètement à Bourges. Le prince de *Condé* victorieux approchait de Gien ; la déſolation et la crainte augmentaient. *Turenne* par ſa fermeté raſſura les eſprits, et ſauva la cour par ſon habileté : il fit, avec le peu qui lui reſtait de troupes, des mouvemens ſi heureux, profita ſi bien du terrain et du temps, qu'il empêcha *Condé* de pourſuivre ſon avantage. Il fut difficile alors de décider lequel avait acquis le plus d'honneur, ou de *Condé* victorieux, ou de *Turenne* qui lui avait arraché le fruit de ſa victoire. Il eſt vrai que dans ce combat de Blenau, ſi long-temps célèbre en France, il n'y avait pas eu quatre cents hommes de tués, mais le prince de *Condé* n'en fut pas moins ſur le point de ſe rendre maître de toute la famille royale, et d'avoir entre ſes mains ſon ennemi, le cardinal *Mazarin.* On ne pouvait guère voir un plus petit combat, de plus grands intérêts et un danger plus preſſant.

On marche vers Paris.

Condé, qui ne se flattait pas de suprendre *Turenne*, comme il avait surpris d'*Hocquincourt*, fit marcher son armée vers Paris : il se hâta d'aller dans cette ville jouir de sa gloire et des dispositions favorables d'un peuple aveugle. L'admiration qu'on avait pour ce dernier combat dont on exagérait encore toutes les circonstances, la haine qu'on portait à *Mazarin*, le nom et la présence du grand *Condé*, semblaient d'abord le rendre maître absolu de la capitale : mais dans le fond tous les esprits étaient divisés ; chaque parti était subdivisé en factions, comme il arrive dans tous les troubles. Le coadjuteur, devenu cardinal de *Retz*, raccommodé en apparence avec la cour qui le craignait, et dont il se défiait, n'était plus le maître du peuple, et ne jouait plus le principal rôle. Il gouvernait le duc d'Orléans, et était opposé à *Condé*. Le parlement flottait entre la cour, le duc d'Orléans et le prince : quoique tout le monde s'accordât à crier contre *Mazarin*, chacun ménageait en secret des intérêts particuliers ; le peuple était une mer orageuse, dont les vagues étaient poussées au hasard par tant de vents contraires. On fit promener dans Paris la châsse de sainte *Geneviève*, pour obtenir l'expulsion du cardinal ministre ; et la populace ne douta

pas que cette ſainte n'opérât ce miracle, comme elle donne de la pluie.

On ne voyait que négociations entre les chefs de parti, députations du parlement, aſſemblées de chambres, ſéditions dans la populace, gens de guerre dans la campagne. On montait la garde à la porte des monaſtères. Le prince avait appelé les Eſpagnols à ſon ſecours. *Charles IV*, ce duc de Lorraine chaſſé de ſes Etats, et à qui il reſtait pour tout bien une armée de huit mille hommes, qu'il vendait tous les ans au roi d'Eſpagne, vint auprès de Paris avec cette armée. Le cardinal *Mazarin* lui offrit plus d'argent pour s'en retourner que le prince de *Condé* ne lui en avait donné pour venir. Le duc de Lorraine quitta bientôt la France, après l'avoir déſolée ſur ſon paſſage, emportant l'argent des deux partis.

Bataille du faubourg Saint-Antoine, juillet 1652.

Condé reſta donc dans Paris, avec un pouvoir qui diminua tous les jours, et une armée plus faible encore. *Turenne* mena le roi et ſa cour vers Paris. Le roi, à l'âge de quinze ans, vit de la hauteur de Charonne la bataille de Saint-Antoine, où ces deux généraux firent avec ſi peu de troupes de ſi grandes choſes que la réputation de l'un et de l'autre, qui ſemblait ne pouvoir plus croître, en fut augmentée.

Le prince de *Condé*, avec un petit nombre de ſeigneurs de ſon parti, ſuivi de peu de ſoldats, ſoutint et repouſſa l'effort de l'armée royale. Le duc d'Orléans, incertain du parti qu'il devait prendre, reſtait dans ſon palais de Luxembourg. Le cardinal de *Retz* était cantonné dans ſon archevêché. Le parlement attendait l'iſſue de la bataille, pour donner quelque arrêt. La reine en larmes était proſternée dans une chapelle aux Carmélites. Le peuple, qui craignait alors également et les troupes du roi et celles de Monſieur le prince, avait fermé les portes de la ville, et ne laiſſait plus entrer ni ſortir perſonne, pendant que ce qu'il y avait de plus grand en France s'acharnait au combat, et verſait ſon ſang dans le faubourg. Ce fut là que le duc de *la Rochefoucauld*, ſi illuſtre par ſon courage et par ſon eſprit, reçut un coup au-deſſus des yeux, qui lui fit perdre la vue pour quelque temps. Un neveu du cardinal *Mazarin* y fut tué, et le peuple ſe crut vengé. On ne voyait que jeunes ſeigneurs tués ou bleſſés qu'on rapportait à la porte Saint-Antoine, qui ne s'ouvrait point.

Enfin Mademoiſelle, fille de *Gaſton*, prenant le parti de *Condé* que ſon père n'oſa ſecourir, fit ouvrir les portes aux bleſſés,

et eut la hardieſſe de faire tirer ſur les troupes du roi le canon de la Baſtille. L'armée royale ſe retira : *Condé* n'acquit que de la gloire ; mais Mademoiſelle ſe perdit pour jamais dans l'eſprit du roi, ſon couſin, par cette action violente ; et le cardinal *Mazarin*, qui ſavait l'extrême envie qu'avait Mademoiſelle d'épouſer une tête couronnée, dit alors : *Ce canon-là vient de tuer ſon mari.*

La plupart de nos hiſtoriens n'étalent à leurs lecteurs que ces combats et ces prodiges de courage et de politique : mais qui ſaurait quels reſſorts honteux il fallait faire jouer, dans quelles misères on était obligé de plonger les peuples, et à quelles baſſeſſes on était réduit, verrait la gloire des héros de ce temps-là avec plus de pitié que d'admiration. On peut en juger par les ſeuls traits que rapporte *Gourville*, homme attaché à M. le prince. Il avoue que lui-même, pour lui procurer de l'argent, vola celui d'une recette, et qu'il alla prendre dans ſon logis un directeur des poſtes, à qui il fit payer une rançon : et il rapporte ces violences comme des choſes ordinaires.

La livre de pain valait alors à Paris vingt-quatre de nos ſous. Le peuple ſouffrait, les aumônes ne ſuffiſaient pas ; pluſieurs provinces étaient dans la diſette.

Y a-t-il rien de plus funeſte que ce qui ſe paſſa dans cette guerre devant Bordeaux ? Un gentilhomme eſt pris par les troupes royales, on lui tranche la tête. Le duc de *la Rochefoucauld* fait pendre par repréſailles un gentilhomme du parti du roi, et ce duc de *la Rochefoucauld* paſſe pourtant pour un philoſophe. Toutes ces horreurs étaient bientôt oubliées pour les grands intérêts des chefs de parti.

Mais en même temps y a-t-il rien de plus ridicule que de voir le grand *Condé* baiſer la châſſe de Ste *Geneviève* dans une proceſſion, y frotter ſon chapelet, le montrer au peuple, et prouver par cette facétie que les héros ſacrifient ſouvent à la canaille ?

Nulle décence, nulle bienſéance ni dans les procédés ni dans les paroles. *Omer Talon* rapporte qu'il entendit des conſeillers appeler, en opinant, le cardinal premier miniſtre, *Faquin.* Un conſeiller, nommé *Quatre ſous*, apoſtropha rudement le grand *Condé* en plein parlement; on ſe donna des gourmades dans le ſanctuaire de la juſtice.

Il y avait eu des coups donnés à Notre-Dame pour une place que les préſidens des enquêtes diſputaient au doyen de la grand'chambre, en 1644. On laiſſa entrer dans le parquet des gens du roi, en 1645, des femmes du

peuple

peuple qui demandèrent à genoux que le parlement fît révoquer les impôts.

Ce désordre en tout genre continua depuis 1644 jusqu'en 1653, d'abord sans trouble, enfin dans des séditions continuelles d'un bout du royaume à l'autre.

1652. Le grand *Condé* s'oublia jusqu'à donner un soufflet au comte de *Rieux*, fils du prince d'*Elbeuf*, chez le duc d'Orléans ; ce n'était pas le moyen de regagner le cœur des Parisiens. Le comte de *Rieux* rendit le soufflet au vainqueur de Rocroi, de Fribourg, de Norlingue et de Lens. Cette étrange aventure ne produisit rien ; *Monsieur* fit mettre pour quelques jours le fils du duc d'*Elbeuf* à la Bastille, et il n'en fut plus parlé. (1)

La querelle du duc de *Beaufort* et du duc de *Nemours*, son beau-frère, fut sérieuse. Ils s'appelèrent en duel, ayant chacun quatre seconds. Le duc de *Nemours* fut tué par le duc de *Beaufort*, et le marquis (8) de *Villars*, surnommé *Orondate*, qui secondait *Nemours*,

(1) Des hommes très-instruits des anecdotes de ce temps, prétendent que le prince de *Condé* n'avait insulté *Rieux* que de paroles ou de gestes : celui-ci donna le premier coup, que les amis du prince lui rendirent avec usure. Les deux avocats généraux du parlement, *Omer Talon* et *Jérôme Bignon*, furent consultés : *Talon* voulait poursuivre le comte de *Rieux* ; *Bignon* plus sage s'y opposa, et fit revenir son collègue à son avis.

(6) C'est le père du maréchal de *Villars*, à qui *Louis XIV*, dans ses malheurs, a dû la victoire et la paix.

tua fon adverfaire *Héricourt* qu'il n'avait jamais vu auparavant. De juftice, il n'y en avait pas l'ombre. Les duels étaient fréquens, les déprédations continuelles, les débauches pouffées jufqu'à l'impudence publique; mais au milieu de ces défordres il régna toujours une gaieté qui les rendit moins funeftes.

Après le fanglant et inutile combat de Saint-Antoine, le roi ne put rentrer dans Paris, et le prince n'y put demeurer longtemps. Une émotion populaire, et le meurtre de plufieurs citoyens dont on le crut l'auteur, le rendirent odieux au peuple. Cependant il avait encore fa brigue au parlement. Ce corps, peu intimidé alors par une cour errante et chaffée en quelque façon de la capitale, preffé par les cabales du duc d'Orléans et du prince, déclara par un arrêt le duc d'Orléans lieutenant général du royaume, quoique le roi fût majeur : c'était le même titre qu'on avait donné au duc de *Mayenne* du temps de la ligue. Le prince de *Condé* fut nommé généraliffime des armées. Les deux parlemens de Paris et de Pontoife fe conteftant l'un à l'autre leur autorité, donnant des arrêts contraires, et qui par-là fe feraient rendus le mépris du peuple, s'accordaient à demander l'expulfion de *Mazarin* ; tant la haine contre ce miniftre femblait alors le devoir effentiel d'un français!

Le parlement fe déclare encore contre la cour. 20 juillet 1652.

Il ne se trouva dans ce temps aucun parti qui ne fût faible ; celui de la cour l'était autant que les autres ; l'argent et les forces manquaient à tous ; les factions se multipliaient ; les combats n'avaient produit de chaque côté que des pertes et des regrets. La cour se vit obligée de sacrifier encore *Mazarin* que tout le monde appelait la cause des troubles, et qui n'en était que le prétexte. Il sortit une seconde fois du royaume ; pour surcroît de honte, il fallut que le roi donnât une déclaration publique, par laquelle il renvoyait son ministre, en vantant ses services, et en se plaignant de son exil. (9)

Faiblesse de tous les partis.

Le cardinal encore renvoyé. 12 auguste 1652.

Charles I, roi d'Angleterre, venait de perdre la tête sur un échafaud, pour avoir dans le commencement des troubles abandonné le sang de *Strafford*, son ami, à son parlement : *Louis XIV*, au contraire, devint le maître paisible de son royaume en souffrant l'exil de *Mazarin*. Ainsi les mêmes faiblesses eurent des succès bien différens. Le roi d'Angleterre, en abandonnant son favori, enhardit un peuple qui respirait la guerre, et qui haïssait les rois : et *Louis XIV*, ou plutôt la reine-mère, en renvoyant le cardinal, ôta tout prétexte de

(2) Ce fut pendant cet exil que le cardinal écrivait au roi : *Il ne me reste pas un asile dans un royaume dont j'ai reculé toutes les frontières.*

révolte à un peuple las de la guerre, et qui aimait la royauté.

Le roi rentre dans Paris. 20 octob. 1652.

Le cardinal à peine parti pour aller à Bouillon, lieu de sa nouvelle retraite, les citoyens de Paris, de leur seul mouvement, députèrent au roi pour le supplier de revenir dans sa capitale. Il y rentra ; et tout y fut si paisible qu'il eût été difficile d'imaginer que quelques jours auparavant tout avait été dans la confusion. *Gaston* d'Orléans, malheureux dans ses entreprises qu'il ne sut jamais soutenir, fut relégué à Blois, où il passa le reste de sa vie dans le repentir ; et il fut le deuxième fils de *Henri le grand* qui mourut sans beaucoup de gloire. Le cardinal de *Retz*, aussi imprudent qu'audacieux, fut arrêté dans le louvre ; et après avoir été conduit de prison en prison, il mena long-temps une vie errante, qu'il finit enfin dans la retraite, où il acquit des vertus que son grand courage n'avait pu connaître dans les agitations de sa fortune.

Quelques conseillers, qui avaient le plus abusé de leur ministère, payèrent leurs démarches par l'exil; les autres se renfermèrent dans les bornes de la magistrature, et quelques-uns s'attachèrent à leur devoir par une gratification annuelle de cinq cents écus, que *Fouquet*, procureur général et surintendant des finances, leur fit donner sous main. (*a*)

(*a*) Mémoires de *Gourville*.

Le prince de *Condé* cependant, abandonné en France de presque tous ses partisans, et mal secouru des Espagnols, continuait sur les frontières de la Champagne une guerre malheureuse. Il restait encore des factions dans Bordeaux, mais elles furent bientôt apaisées.

Le cardinal revient. Mars 1653.

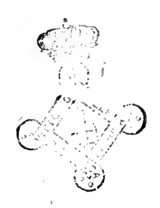
Ce calme du royaume était l'effet du bannissement du cardinal *Mazarin ;* cependant à peine fut-il chassé par le cri général des Français, et par une déclaration du roi, que le roi le fit revenir. Il fut étonné de rentrer dans Paris, tout-puissant et tranquille. *Louis XIV* le reçut comme un père, et le peuple comme un maître. On lui fit un festin à l'hôtel-de-ville, au milieu des acclamations des citoyens : il jeta de l'argent à la populace ; mais on dit que dans la joie d'un si heureux changement, il marqua du mépris pour l'inconstance, ou plutôt pour la folie des Parisiens. Les officiers du parlement, après avoir mis sa tête à prix comme celle d'un voleur public, briguèrent presque tous l'honneur de venir lui demander sa protection ; et ce même parlement, peu de temps après, condamna par contumace le prince de *Condé* à perdre la vie ; changement ordinaire dans de pareils temps, et d'autant plus humiliant que l'on condamnait par des arrêts celui dont on avait si long-temps partagé les fautes.

27 mars 1653.

On vit le cardinal, qui preſſait cette condamnation de *Condé*, marier au prince de *Conti*, ſon frère, l'une de ſes nièces : preuve que le pouvoir de ce miniſtre allait être ſans bornes.

Le roi réunit les parlemens de Paris et de Pontoiſe; il défendit les aſſemblées des chambres. Le parlement voulut remontrer ; on mit en priſon un conſeiller, on en exila quelques autres; le parlement ſe tut : tout était déjà changé.

Fin du Tome premier.



TABLE

DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

Fin de la Table du premier volume.

